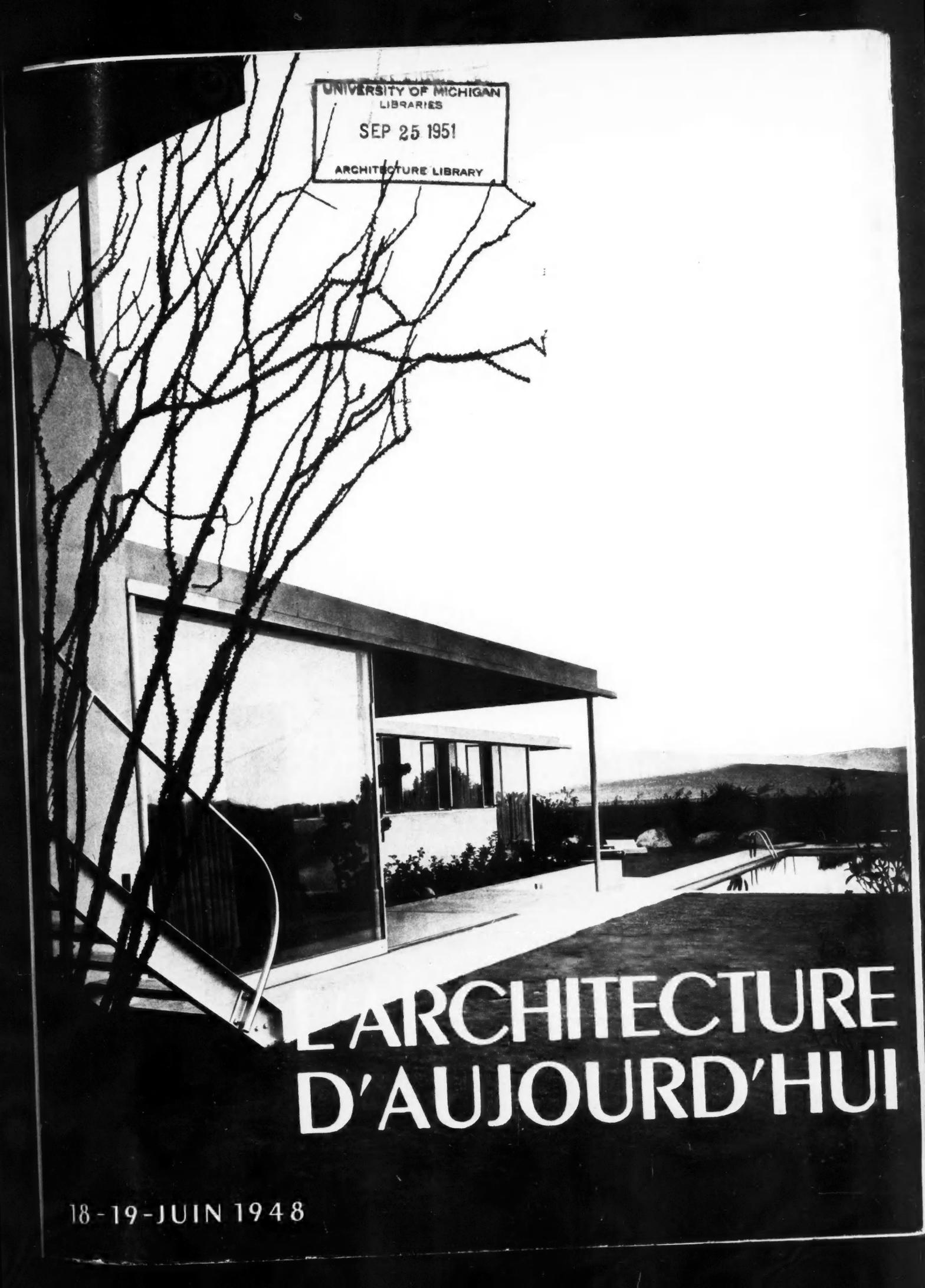


UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES

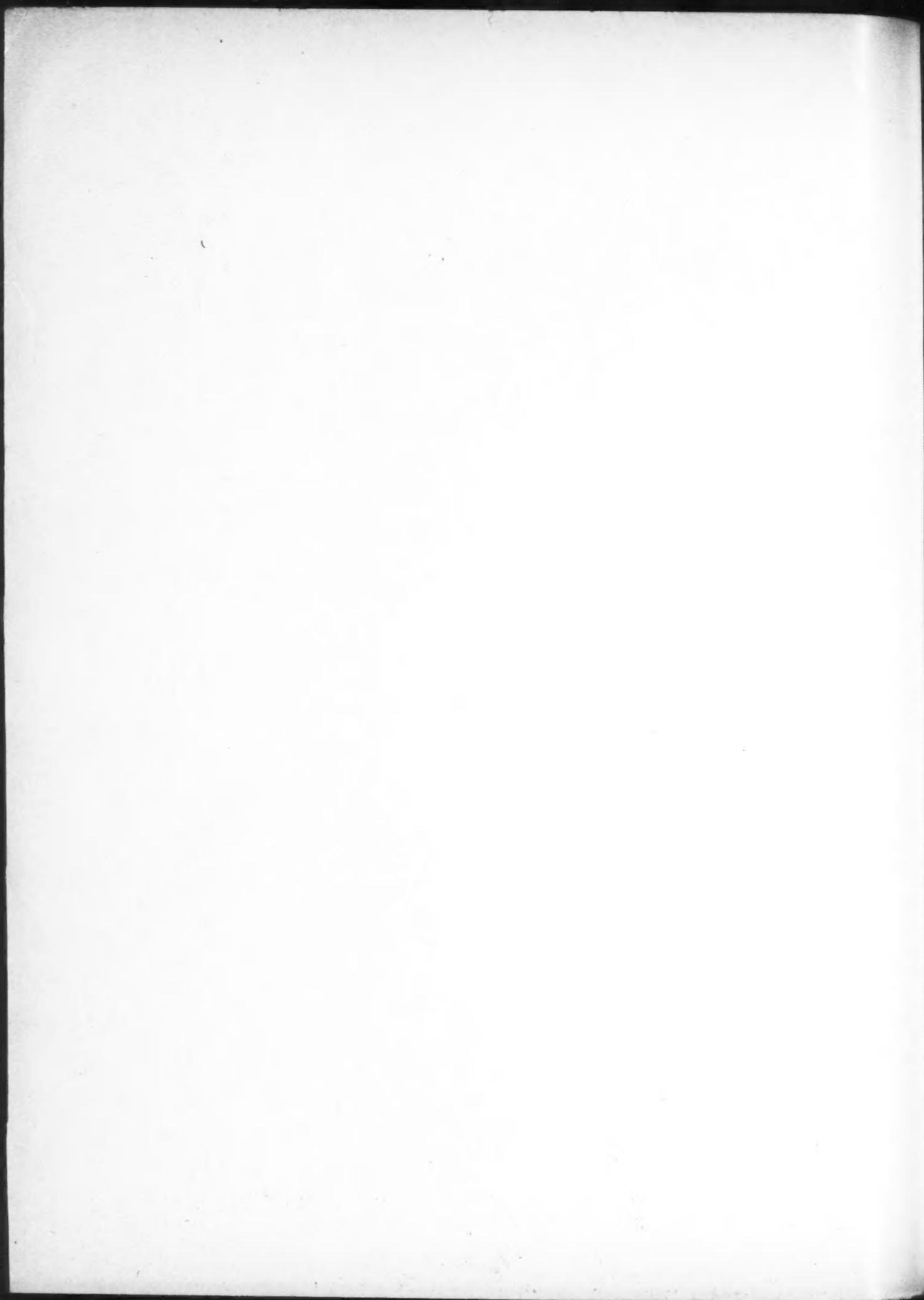
SEP 25 1951

ARCHITECTURE LIBRARY



L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI

18-19-JUIN 1948



L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI

5, RUE BARTHOLDI, BOULOGNE (SEINE) - TEL. MOLITOR 31-71. C. CHEQUES POSTAUX PARIS 1519-97

Comité de Patronage : MM. Pol Abraham, Alfred Agache, Jean Alcauret, Jacques André, Colonel Antoine, Léon Bazin, Eugène Beaudouin, Auguste Bluysen, Louis Boileau, Victor Bourgeois, Marcel Breuer, Urbain Cassan, Pierre Chareau, René Coulon, André Croizé, Jean Démaret, W. M. Dudok, Félix Dumail, B. Elkouken, Roger H. Expert, E. Freyssinet, Jean Ginsberg, Marcel Hennequet, Roger Hummel, Pierre Jeanneret, Francis Jourdain, Albert Laprade, Le Corbusier, Henri Le Méme, Marcel Lods, Berthold Lubetkin, André Lurcat, Léon Joseph Madeline, Louis Madeline, J.-B. Mathon, Jean-Charles Moreux, Paul Nelson, Richard J. Neutra, Pierre Patout, Auguste Perret, Eugène Petit, G.-H. Pingusson, Henri Prost, André Prothin, Maurice Rotival, Michel Roux-Spitz, Jean Royer, G.-F. Sébille, Paul Sirvin, André Ventre, Willy Vetter

DIRECTEUR GENERAL : ANDRE BLOC

PRESIDENT DU COMITE DE REDACTION : PIERRE VAGO

REDACTEUR EN CHEF : ALEXANDRE PERSITZ

Comité de Rédaction : André Bloc, André Bruyère, J.-H. Calsat, François Carpentier, Marcel Gascoin, André Gigou, Gabriel Guevrekian, Robert Le Ricolais, Marcel Lods, Charlotte Perriand, Alexandre Persitz, Jean Prouvé, Marcel Roux, André Sive, Pierre Vago

Correspondants : Angleterre : E. Goldfinger. — Argentine : R. Moller. — Brésil : Maria Laura Osser. — Bulgarie : Luban Toneff. — Danemark : Willy Hansen. — Égypte : Paul Abela. — États-Unis : Henry et Joseph Gutnayer. — France-Sud-Est : Promeyrat. — Hollande : V. Vriend. — Italie : Vittoriano Vigano. — Maroc : M. Courtois. — Nouvelle-Zélande : P. Pascoé. — Palestine : Sam Barkat. — Portugal : Pardo Monteiro. — Suisse : J. P. Vouga. — Tunisie : Paul Herbé. — U.R.S.S. : David Arkine. — Grèce : Nasso Hadjopoulos. — Mexique : Vladimir Kaspé. — Union Sud-Africaine : W.W. Wood

18-19

HABITATIONS INDIVIDUELLES

PRÉSENTATION PAR ALEXANDRE PERSITZ
EN COLLABORATION AVEC HÉLÈNE PERSITZ

★

CONCOURS DU MINISTÈRE DE LA RECONSTRUCTION
ET DE L'URBANISME

AGENTS GÉNÉRAUX DE LIBRAIRIE

AUSTRALIE : UNIVERSAL PUBLICATIONS, 90, Pitt Street, SYDNEY — **BELGIQUE :** OFFICE INTERNATIONAL DE LIBRAIRIE, 184, Rue de l'Hôtel des Monnaies, BRUXELLES. — **BRÉSIL :** Livraria A'KANASY Ltda Caixa Postal 4528, RIO DE JANEIRO. — **ÉTATS-UNIS :** A de MENDELSON, 8201 Britton Avenue ELMHURST (Long Island), NEW-YORK — **PORTUGAL :** A. VALENTE & RIBEIRO Lda, R de Santa Tereza 26-1^o PORTO

Ce numéro a été tiré à 10.000 exemplaires. Tirage et Diffusion contrôlés par l'Office de Justification de la Diffusion

ABONNEMENTS (UNE ANNEE, SIX NUMEROS)

FRANCE ET UNION FRANÇAISE : 1.900 FR\$ ★ AUTRES PAYS : PLEIN TARIF : 14 \$

TARIF POSTAL RÉDUIT : 13 \$ ★ CE NUMÉRO DOUBLE : FRANCE : 550 FR\$; ÉTRANGER : 650 FR\$

STUDIO AA ET PUBLICITE : DIRECTEUR A. MARQUERITTE

DÉBAT SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE EN FRANCE

Une Exposition de travaux d'élèves des Beaux-Arts de Paris eut lieu au début de cette année à New-York. La revue américaine « Architectural Forum » avait consacré un compte rendu important à cette manifestation. Nous avons donné des extraits de cette critique, extrêmement violente, dans notre numéro Hors Série « Le Corbusier », sans y ajouter de commentaires. L'article du « Forum » fut par ailleurs reproduit dans l'hebdomadaire « ARTS » où il fut commenté par M^{me} Gilles Delafon, ce qui motiva une lettre réponse de M. Tournon.

Les réactions de la presse professionnelle américaine au sujet de cette exposition malhabile ont eu un retentissement qu'il serait malaisé de vouloir nier. Nous n'avons pas à prendre nous-mêmes position sur les qualités ou les défauts des projets exposés, qui ont dû donner dans leur ensemble un aperçu assez fidèle des tendances et de l'esprit qui règnent dans l'Enseignement de l'Architecture en France. Il ne s'agit pas de mettre en cause une exposition, manifestation isolée, ni UNE ÉCOLE. Il s'agit bel et bien de l'ENSEIGNEMENT de la profession tel qu'il est pratiqué dans nos grandes écoles d'architecture. Il semble difficile de rejeter d'une façon péremptoire des critiques dont certaines sont amplement justifiées et auxquelles on ne peut reprocher d'être inspirées par un parti pris ou des querelles locales, puisqu'elles viennent de l'extérieur.

Nous avons demandé à quelques membres de notre Comité de Patronage de nous exprimer leur opinion sur l'Enseignement actuel pratiqué à l'École des Beaux-Arts. Nos lecteurs trouveront plus loin les réponses de MM. Laprade et Lods, tous deux architectes D.P.L.G.

M. Laprade a joint à son texte une note d'envoi charmante que nous ne saurions passer sous silence.

Ci joint un petit papier « pro-Ecole » ! « L'Architecture d'Aujourd'hui » est réputée tellement anti-D.P.L.G. que vous devriez, par coquetterie, faire preuve d'impartialité ! »

C'est certainement « par coquetterie » que M. Laprade nous accuse d'être « anti-D.P.L.G. ». Nous ne pensons pas qu'il puisse mettre en doute notre bonne foi si nous affirmons que l'Architecture d'Aujourd'hui n'a pas spécialement d'idée préconçue vis-à-vis d'UNE École (de laquelle sortent d'ailleurs la plupart de nos amis et collaborateurs !) Si nous ne sommes pas d'accord c'est avec l'ESPRIT « BEAUX-ARTS » dans ce qu'il a de désuet. Esprit qui ne se manifeste pas exclusivement dans l'enceinte de l'École Nationale ; on retrouve son influence profonde dans tous les établissements qui enseignent l'architecture en France, quelle que soit la combinaison d'initiales qui caractérisent le diplôme délivré.

Il ne s'agit pas de vouloir démolir une institution qui fut remarquable et qui conserve encore aujourd'hui un prestige fondé en grande partie sur des réminiscences historiques ; mais il est nécessaire de l'adapter à l'évolution implacable de la profession et aux exigences du métier qui ne sont plus les mêmes qu'il y a cinquante ou même vingt ans. Que certains élèves arrivent, en quittant l'École, à s'émanciper ne prouve que leur valeur personnelle. On peut affirmer que ces sujets d'exception auraient trouvé leur voie même sans passer par l'École... si l'exercice de la profession d'architecte était possible sans cette épreuve.

Nous ne croyons pas qu'une École d'Ar-

chitecture doive viser aujourd'hui à la formation de quelques sujets hors ligne, au détriment d'une moyenne qui, de l'avis des plus hautes autorités, s'établit comme fort médiocre. Les tâches actuelles demandent de l'architecte une compétence technique qui s'acquiert par la pratique certes, mais pour laquelle l'enseignement doit avoir posé des bases solides ; elles demandent aussi une conscience professionnelle étayée par l'habitude des méthodes de travail analytiques et scientifiques. On oublie trop en effet que si, il y a une génération, les architectes étaient formés pour répondre aux besoins d'une certaine clientèle, celle-ci a pour ainsi dire cessé d'exister et que, dans le même temps, les programmes ont subi des modifications fondamentales. Le côté individualiste de la profession s'efface aujourd'hui devant les devoirs du « serviteur de la collectivité » que l'architecte est appelé à accomplir.

L'urbaniste, le technicien, l'industriel ne sont plus des collaborateurs problématiques ou occasionnels ; ils deviennent les membres d'une grande Équipe qu'à l'avenir l'architecte sera appelé à diriger en connaissance de cause. Ne pas tenir compte de cette évolution qui tend à la disparition du virtuose du rendu c'est bien mal utiliser le Capital que la nation investit dans l'éducation d'une partie importante de son élite, dont elle est en droit d'attendre un apport de premier plan pour sa Reconstruction (dans le sens le plus large du mot). Le problème dépasse singulièrement le cadre de disputes esthétiques ou de doctrines d'architecture.

Nous ouvrons une fois de plus le débat sur ce problème capital et serons heureux de publier toute contribution constructive à ce sujet. N.D.L.R.

*

Réponse de M. ALBERT LAPRADE, Inspecteur général des Beaux-Arts

A New-York la Grande Masse de l'École des Beaux-Arts a présenté des projets, choisis pour leur côté attrayant et spectaculaire. Elle aurait pu tout aussi bien présenter d'excellents projets techniques, car à l'École des Beaux-Arts la somme de travail est énorme et d'une variété extrême.

Le rédacteur de l'« Architectural Forum » exprime donc une opinion par trop sommaire et quelque peu injuste. Il a l'air de trouver les études inactuelles et superficielles et il incrimine les éducateurs français. A la vérité notre jeunesse est victime d'un lourd héritage de guerre. Les parents sont ruinés, exsangues. Les jeunes qui meurent de faim n'ont qu'une idée : gagner rapidement leur vie, faire des travaux, beaucoup de travaux. D'où une passagère tendance à « bachoter » les examens dans le minimum de temps. Il faut reconnaître également que la technique ne passionne pas suffisamment

la jeunesse. Et pourtant c'est de cette jeunesse que viendra bientôt le salut quand celle-ci aura compris toute l'importance de la technique moderne et surtout de la technique pratique. Pour l'instant il ne semble pas qu'il y ait bien grand péril en la demeure. Très rapidement, un architecte intelligent, au contact de la vie s'adapte. Voyez au travail la génération qui a actuellement entre 30 et 50 ans. Il serait injuste de la décrier. On en jugera bientôt par les résultats. Après quinze années de chômage résultant des craintes de la guerre, de la guerre elle-même, de la ruine consécutive à la guerre, les architectes français ont repris contact avec la matière. Dans peu de mois on pourra rassembler les photographies de bâtiments nouveaux. Ceux-ci ne le cèdent en rien, au contraire, à ceux construits en des pays pourtant avantagés par leur richesse et leurs moyens de production. Les auteurs de ces bâtiments fran-

çais sortent presque tous de l'École des Beaux-Arts de Paris. Ce qui revient à dire que l'enseignement de celle-ci n'est pas aussi mauvais que nos détracteurs veulent le dire. Nous qui avons vu toutes les Ecoles de l'Europe, nous osons même dire que cette École demeure la meilleure.

Evidemment les jeunes architectes français de qualité parlent français, c'est-à-dire conservent le culte de la clarté, de l'esprit, de la tenue et de la fantaisie à l'occasion. Tant mieux. La liberté, la variété des tendances éviteront au monde l'abominable ennui des formules. Il est bon qu'il demeure quelques réfractaires aux académismes de droite et de gauche. Au surplus, en toutes nos disputes doctrinales, qui a raison ? Kronos, qui rit de nos orgueils, nous donnera la réponse dans un siècle.

A. LAPRADE.

*

Opinion de deux élèves américains de l'École des Beaux-Arts de Paris. Lettre adressée à l'« Architectural Forum »

Nous sommes des Américains inscrits à l'École des Beaux-Arts et diplômés de l'École d'architecture de Yale, et nous étions vivement intéressés par votre compte rendu de l'Exposition organisé par l'École (Forum, Février 1948).

Votre jugement est parfaitement juste à certains égards, mais nous ne pensons pas que l'Exposition ait été absolument représentative de l'esprit de l'École. Elle a montré un grand nombre d'études empreintes de préciosité et d'une incompré-

hension totale des conditions de notre époque ; cependant, il existe en même temps quelques étudiants qui essayent de s'attaquer aux véritables problèmes contemporains.

Cet état de choses est partiellement dû

au fait que les étudiants se trouvent pris entre le système archaïque de l'École et les conditions de vie actuelles en France ; les étudiants se résignent à accepter le genre de sujets qui leur sont posés par l'École parce qu'ils se disent que des étudiants plus réalistes ne les prépareraient pas mieux à ce qui les attend, une fois le diplôme acquis — à savoir, le formidable attachement enraciné dans le public pour la Tradition, l'Autorité, l'Âge ; au-

cun travail impliquant des responsabilités avant l'âge de 40 ans ; et très peu de travail tout court.

Cependant, le grand coupable est certainement l'administration désuète de l'École, malgré le tableau optimiste qu'en a dressé M. Louard. L'École n'encourage pas les études intelligentes d'esprit moderne ; elle insiste toujours sur l'esquisse, le « rendu », et le profond respect des traditions des Beaux-Arts. Il en résulte

que les étudiants continuent, bon gré mal gré, à travailler dans le style Renaissance...

Nous pensons que le système des Beaux-Arts répond encore aux besoins de la France d'aujourd'hui, mais il n'est plus d'aucune utilité pour les États-Unis.

JOHN S. SANDIFER, JR.
PAUL WHITNEY WEBB.

(Forum, juin 1948)

*

Réponse de MARCEL LODS, Architecte-Urbaniste

Pour certains, l'École ne vaut plus rien — pour autant même qu'elle ait jamais valu quelque chose, — il importe donc avant tout de la supprimer.

Pour d'autres, elle est parfaite et toute tentative d'y apporter des réformes profondes doit être considérée comme suspecte, irrespectueuse, voire criminelle.

Puisque vous me sollicitez de donner mon avis, je vous déclare que je trouve ces deux positions également fausses et que je crois que l'École comporte d'excellentes choses, qu'il convient donc de la conserver, mais qu'il est hors de doute qu'on doit envisager des modifications et adjonctions sérieuses si on désire qu'elle reprenne le rang qu'elle a eu et qu'elle est en train de perdre.

Parlons, si vous le voulez bien, de ce qu'il faut modifier. Nous serons ensuite plus à l'aise pour dire du bien de ce que nous voulons garder.

L'enseignement de l'École doit être complété. Ne cherchons pas à dire si ce fut ou non une faute de l'avoir laissé demeurer tel qu'il est jusqu'à ce jour, ni qui s'il y eut carence, en porte la responsabilité. Ceci est de la critique pure, sans efficacité, donc sans intérêt.

Cherchons plutôt à démontrer qu'il est inévitable qu'en un temps où les événements marchent à l'allure vive qu'ils ont adoptée aujourd'hui on soit amené à apporter des correctifs à des dispositifs établis il y a cinquante ans.

Nous avons connu l'École avec un cours de théorie réduit au minimum.

Il est actuellement considérablement amplifié.

Il faut continuer dans cette voie.

Un cours de théorie très important, très complet, édité en autant de livres qu'il faudra, tous illustrés avec de nombreuses photos, croquis, dessins.

Ce cours de théorie peut — il doit peut-être — être fait, étant donné l'amplitude de la matière à traiter, par plusieurs professeurs, complété par des séances d'instruction sur des sujets particuliers confiés à des spécialistes connus universellement.

De grands praticiens étrangers devraient être appelés pour des conférences à faire sur des points où ils ont particulièrement brillé.

C'est beaucoup ? En effet, mais la matière en vaut la peine et trop de garçons ont souffert de n'avoir que les conseils du maître d'atelier qui, si complet et parfait qu'il soit (je pense au mien) ne peut tout de même pas, en plus de son travail de correcteur, assumer la charge d'un cours véritable traitant de tout et auquel plusieurs heures par semaine devraient être consacrées.

Moyennant un enseignement général très complet, tel que celui que nous décrivons, on pourra aboutir à une formation à la fois plus vaste et plus profonde, plus scientifique, ce qui permettra de traiter plus complètement des problèmes techniques.

Je ne parle pas seulement ici des problèmes techniques habituels et connus (chauffage, éclairage, ventilation, équipement mécanique de toute sorte, etc... etc...), mais bien des

problèmes techniques entièrement nouveaux touchant la manière même de bâtir, qui seront posés par l'évolution obligée de la construction.

Obligée ? Oui certainement. Et si on conserve le moindre doute là-dessus, il suffit d'établir la courbe probable de l'évolution en extrapolant ce qui s'est passé depuis seulement une vingtaine d'années.

Certaines initiatives — j'en sais quelque chose — tentées il y a vingt ans, faisaient doucement sourire les gens « raisonnables » — ou se disant tels — sont aujourd'hui prônées par les mêmes gens raisonnables qui les présentent comme des nouveautés...

La pièce moulée, le béton vibré, le montage à sec... admis universellement aujourd'hui, faisaient hier figure de dispositifs révolutionnaires.

Il en ira de même pour ce qui a suivi, et dans vingt ans — bien avant même — la façade de métal ou de bois bakélisé qui étonne aujourd'hui sera utilisée partout.

Il résulte de ceci que l'enseignement doit, sans cesse, « s'adapter » et que s'il est indispensable de continuer à savoir comment doit être établi correctement le jet d'eau d'une pièce d'appui il n'est pas moins intéressant de connaître les avantages respectifs de la soudure à l'arc et de la soudure par points.

Et la plastique qui en découle.

L'architecture n'est pas un répertoire de formules — quelles que soient les qualités des chefs-d'œuvre auxquels elles se réfèrent — mais la nécessité de « créer » une plastique en remplissant très complètement le programme d'aujourd'hui à l'aide des moyens d'aujourd'hui.

Regardons les chefs-d'œuvre du passé pour nous former le goût, mais pas pour les copier.

Ce n'est pas avec les moyens du passé qu'on résoudra les problèmes de maintenant.

Que faut-il encore réformer à l'École ?

Bien des choses...

L'installation des ateliers est à revoir, certains locaux sont impossibles.

Les conditions matérielles du travail, en particulier en ce moment, sont trop dures pour les jeunes qui font l'École sans fortune.

Les jugements, chose plus grave, puisqu'ils sanctionnent un effort étendu sur plusieurs semaines, voire parfois sur plusieurs mois, ne sont pas toujours compréhensibles... c'est le moins qu'on en puisse dire...

Il faut revenir à l'unification des études... c'est-à-dire supprimer les « super études » qu'on vient de tenter de mettre en route... et qui, ne pouvant être justifiées que par cette constatation que les travaux d'École sont insuffisants, aboutissent à ce paradoxe de leur superposer une séance supplémentaire d'études portant sur les mêmes points et conçue dans le même esprit que les travaux qu'elles prétendent compléter.

Créer deux catégories d'architectes à la sortie de l'École aboutit à disqualifier le diplôme de fin d'Études.

L'École doit amener tous les élèves normaux décidés à faire l'effort, à un même diplôme, garantissant le niveau de leurs connaissances.

Après quoi, il reste aux « as » à se distinguer par les concours, les prix spéciaux, les valeurs sur médailles, ou même, plus simplement, par ce qu'ils feront dans la vie, lorsque le « permis de conduire » que constitue le diplôme les aura autorisés à commencer à apprendre leur métier...

Et maintenant, aux louanges.

Nous venons de dire qu'il y a des réformes à faire ? Oui, mais il y a aussi bien des choses à garder, et soigneusement... car elles sont précieuses.

Il faut garder l'excellent enseignement par ateliers, avec toutes les libertés qu'il comporte (à ne pas confondre avec la licence).

Il faut garder le libre choix des patrons... l'esprit de l'atelier, les méthodes de travail, l'auto-correction — école de modestie pour les aînés puisque le jeune peut déclarer à l'ancien qu'il désapprouve la solution que celui-ci vient d'adopter.

Il faut garder la libre discussion, entre élèves, et même avec le Patron...

Et, par-dessus tout, il faut garder la formation qu'on acquiert par l'admirable gymnastique imposée par l'esquisse en loge (tout spécialement l'esquisse-esquisse, non pas l'esquisse décorative habile qu'on fait avec de la détrempe et de l'habileté, mais l'esquisse de plan en douze heures...)

Parvenir à absorber, à classer tout ce qui est contenu dans la grande feuille de papier imprimé qu'on a reçue à l'Entrée en loge et exprimer tout cela en un grand dessin qu'on remet à la sortie, constitue la plus merveilleuse des formations.

Voilà ce qu'il faut sauver !

Rien ne peut remplacer la tournure d'esprit que donne cette méthode de travail et, si un reproche peut être fait aux programmes de l'École, c'est bien qu'ils ne prévoient, annuellement, qu'une esquisse de plan en 12 heures en loge, au lieu de vingt qu'il faudrait.

Aucun exercice n'est aussi propre que celui-là pour habituer à classer, à distinguer l'accessoire de l'essentiel, à hiérarchiser, en volume, en emplacement et tout ceci fait, à composer enfin.

Liberté, auto-critique, travail intense, travail personnel, travail en commun, gymnastique de l'intelligence et de la sensibilité.

Voilà tout ce que permet l'École.

Et voilà pourquoi il faut la conserver.

Les écoles plus techniques que la nôtre ne parviennent pas toujours à donner ce résultat.

Ceci tient au fait qu'il est infiniment plus facile d'enseigner (et d'apprendre) les formules que d'aboutir à une véritable formation d'esprit.

Ce serait folie que d'abandonner une possibilité aussi précieuse et aussi rare.

Réformons donc, apportons les correctifs nécessaires, comblons les lacunes, ajoutons ce qui est devenu nécessaire aujourd'hui, mais gardons l'essentiel.

Et profitons de l'occasion pour reconnaître que nous lui devons tout.

MARCEL LODS.

*Garantis
contre tous vices de fabrication...*

LES MATELAS A RESSORTS

TRECA

SONT CONTROLÉS
A TOUS LES STADES
DE LEUR PRODUCTION

3 USINES

REICHSHOFFEN ★

BEAUGENCY ★

LYON ★



- 1 TRÉFILAGE DU FIL D'ACIER
- 2 ASSEMBLAGE DES RESSORTS PAR SPIRALES
- 3 GARNISSAGE EN FIBRES VÉGÉTALES PIQUÉ SUR TOILE FORTE
- 4 REMBOURRAGE DE COTON CARDÉ ET NAPPE
- 5 REMPLISSAGE DE LA HOUSSE
- 6 LA COUPE DU COUTIL
- 7 CAPITONNAGE
- 8 BOURRELETAGE
- 9 EXPÉDITION



Vous trouverez

LES MATELAS
TRECA



C.A.H. CENTRE D'ACHATS POUR HOTELS
DES GRANDS MAGASINS
AU BON MARCHÉ
S.A. CAPITAL 300.000.000 FR. MAISON A. BOUCICAUT - PARIS

QUI PROCÈDE à L'ÉQUIPEMENT et à L'INSTALLATION des HOTELS et COLLECTIVITÉS



★ NOTICE DOCUMENTAIRE
(E) ET TARIF DÉTAILLÉ
SUR DEMANDE AU C.A.H.
38, RUE DE SEVRES, PARIS

JACQUES GUILBERT †

Jacques Guilbert s'est éteint le 29 avril 1948, âgé de 47 ans, après quelques mois d'une cruelle maladie.

Ceux qui ont eu le privilège de compter parmi ses amis, camarades ou collaborateurs, n'oublieront pas l'homme qu'il fut, un de ceux qui font honneur à notre profession. D'une simplicité et d'une distinction exemplaires qui lui valurent l'estime de tous, Jacques Guilbert n'a jamais failli à la haute conception qu'il s'était faite de la mission et des responsabilités du Maître-d'Œuvre. Ligne de conduite que soutenait un amour passionné du métier.

Jacques Guilbert croyait par-dessus tout à l'effort discipliné, à la vérité d'une tradition impérissable de l'architecture, dont l'expression ne se trouve ni dans une originalité à tout prix, ni dans un individualisme solitaire. Cette conviction profonde lui fit sacrifier bien des espoirs, et choisir une voie difficile : celle d'une lutte qu'il mena jusqu'à ses derniers instants, et dont l'Atelier du Palais de Bois marqua le point de départ.

Encore élève de l'École des Beaux-Arts, il eut le courage de s'élever contre un enseignement qu'il estimait devenu stérile, et de prendre parti pour Auguste Perret que lui, et plusieurs de ses camarades, choisirent comme Patron. Auprès de ce maître il trouva l'enseignement auquel il aspirait par sa nature et son

éducation. Un sentiment de profonde admiration et d'amitié le liait au Maître.

Les réalisations de Jacques Guilbert, et particulièrement ses travaux du Collège de France et de l'École Normale Supérieure, portent la marque des disciplines qu'il s'était lui-même imposées. Ces œuvres, techniquement des plus complexes, font honneur à son esprit.

Après la guerre de 1939-40 qu'il fit à la 6^e brigade d'Aviation d'Assaut, il dut, comme tous ceux qui ne se résignèrent pas, réduire considérablement son activité.

C'est avec joie qu'il vit, durant ces années, se constituer un second atelier Perret à l'École des Beaux-Arts auquel il apporta tout son appui moral. Jacques Guilbert, qui s'était tenu éloigné des activités officielles pendant l'occupation, se préparait cependant à l'œuvre de la reconstruction. Il rassembla les disciples d'Auguste Perret et présida les séances de travail des membres Fondateurs de « l'Atelier d'Architectes » qui devait plus tard devenir l'Atelier de Reconstruction de la Ville du Havre.

Il y voyait la consécration d'une idée qui lui était chère : le groupement d'architectes unis par des convictions communes et poursuivant une tâche en subordonnant leurs individualités à une grande ligne directrice. Aussi, à la Libération, après la création officielle de

cet Atelier, en devint-il Président en même temps que l'un des Architectes en Chef Adjoint d'Auguste Perret pour la Ville du Havre.

Il fut nommé à cette époque Architecte en Chef des Bâtiments Civils. Il se vit confier des études importantes ; c'est ainsi qu'il entreprit les plans des grands Entrepôts de Le Blanc pour le Ministère de l'Air, tout en poursuivant la réalisation de l'Observatoire de Haute-Provence pour le Centre National de la Recherche Scientifique. Il était également nommé par voie de Concours architecte de l'Institut Génétique de Gif.

Ces études menées avec acharnement et passion laissent clairement apparaître l'envergure de ses conceptions. Placé ainsi au véritable début de sa carrière, à la veille de voir aboutir les plus importants de ses projets, Jacques Guilbert se vit atteint d'un mal imparable qui le contraignit, en pleine maturité, à un repos absolu puis l'enleva subitement. Jusqu'à la fin, il fit face avec son courage coutumier à l'épreuve imposée par le destin, au moment même où les efforts de tant d'années commençaient à porter leurs fruits.

Sa magnifique intransigeance, l'élévation de sa pensée et la fidélité à son idéal resteront un exemple pour tous ceux qui entendent poursuivre la lutte qu'il a engagée et conduite avec tant de foi, de fermeté et de loyauté.

Guy LAGNEAU.

NECROLOGIE

Deux personnalités bien connues et parfaitement estimées dans les milieux professionnels de l'Architecture viennent de disparaître, laissant des regrets parmi leurs confrères et amis : M. Lucien Demeuais, Architecte en Chef des Bâtiments Civils et Palais Nationaux, et M. Douzille, industriel, constructeur d'avions à La Rochelle.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

La création de ce Centre et les buts qui lui sont assignés ont été récemment présentés officiellement aux personnalités du monde du Bâtiment et des Travaux Publics par son premier Directeur, M. Marini, ancien chef du service technique du M.R.U.

Nul autre que M. Marini n'était mieux désigné à prendre la responsabilité d'un organisme destiné à coordonner les efforts déjà tentés et les initiatives futures dans un domaine encore trop peu organisé : celui de la rationalisation du bâtiment. Limité au Bâtiment, du fait que la branche des Travaux Publics a dû mener plus rapidement son évolution, ce Centre répondra à des nécessités définies dans les conférences préliminaires à sa création :

— Imposition de mesures de modernisation à l'échelon national.

— Coordination sur le plan technique entre les recherches poursuivies localement.

— Prise en charge des travaux scientifiques et techniques qui débordent le cadre des activités administratives.

— Rôle de conseiller des grands-maîtres d'œuvres.

— Publication du REEF : C'est dire que ce formulaire, devenu indispensable aux constructeurs, prendra de ce fait une ampleur qui le classera parmi les répertoires les plus complets de la construction dans le monde.

Placé en dehors de toute tendance politique, le Centre est une fondation dont les revenus proviennent de subventions publiques ou privées, et de la rétribution des services qu'il est appelé à rendre. Ses fondateurs en sont : Le Ministre de la Reconstruction, le Commissaire Général au Plan, le Président de la Fédération du Bâtiment, le Président du Conseil de l'Ordre

des Architectes et le Secrétaire Général de la Fédération des Travailleurs du Bâtiment.

Le conseil d'administration présidé par M. Armand Guillou, assisté de MM. Billard et Arrachard, comprend cinq représentants des organismes publics, cinq représentants des organismes privés, et quatre membres désignés par cooptation parmi des personnalités particulièrement qualifiées.

Le Centre sera également assisté d'une Commission consultative dont la présidence a été confiée à M. Auguste Perret, Président du Conseil de l'Ordre des Architectes. Sous le titre de Comité National du Bâtiment seront ainsi groupées des sections dont le nombre sera étendu par la suite.

Un protocole a donc été établi avec le ministre de la Reconstruction, pour fixer les attributions du Centre en tant que successeur du service du M.R.U. Le Centre devra donc procurer aux services de la Reconstruction :

Etudes générales, travaux de recherches, documentation concernant la standardisation, la rationalisation, etc..., et procéder à la fondation de chantiers expérimentaux susceptibles de promouvoir des programmes de construction.

Son principal objectif restant cependant la coordination des recherches effectuées sur tout le territoire.

Un centre d'expérimentation de trois hectares, intermédiaire entre le laboratoire et le chantier, sera attribué au Centre Scientifique. Celui-ci disposera par ailleurs de moyens de diffusion des résultats obtenus, sous la forme de Cahiers trimestriels. Des ouvrages techniques seront également édités, et des cycles de conférences organisés.

Comme il paraît souhaitable qu'un tel Centre puisse prendre place dans une organisation internationale vouée aux mêmes fins, M. Marini a jeté les premières bases d'un accord avec son confrère britannique, M. Fitzmaurice, en vue d'arriver à la création d'un bureau d'échanges professionnels entre les constructeurs de Grande-Bretagne et ceux de notre pays.

On ne peut qu'augurer favorablement d'un tel organisme. Placé à la jonction de la production et de la consommation, centralisant les méthodes de recherches et les indispensables essais préliminaires à toute entreprise d'envergure, il apportera aux grands services de la

Reconstruction aussi bien qu'aux Sociétés privées les ressources d'une coordination intelligente et efficace dont la profession tirera de nouvelles possibilités de réalisation.

COMITE DE PATRONAGE DE L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI

Nous avons le plaisir d'informer nos lecteurs que notre Comité de Patronage vient de recevoir parmi ses membres deux des plus éminents représentants de la profession d'architecte aux Etats-Unis.

Richard-J. Neutra et Marcel Breuer ne sont pas des inconnus pour leurs confrères français, et nous ne pouvons mieux faire pour situer leur œuvre dans l'architecture moderne, que présenter dans nos pages leurs plus récentes constructions. Chez l'un et chez l'autre, on retrouve sous des aspects différents le même souci de l'humain, le goût de la qualité technique, et la maîtrise des proportions qui rendent une œuvre belle et attachante.

Exprimé à l'égard de notre revue, leur geste de confraternité professionnelle est aussi une marque de sympathie, plus, de participation aux idées que nous défendons au-dessus de toute dispute d'école, pour l'élaboration d'une architecture en plein accord avec notre vie sociale contemporaine.

Nous avons également le privilège d'accueillir dans notre Comité de Patronage Paul Nelson qui travaille en France depuis de longues années, et dont l'effort incessant vient de trouver son expression dans la construction de l'hôpital de Saint-Lô, qui marquera une date dans l'architecture des Hôpitaux en France. L'Architecture d'Aujourd'hui après publication des plans, en a présenté l'Exposition dans une des plus importantes galeries parisiennes.

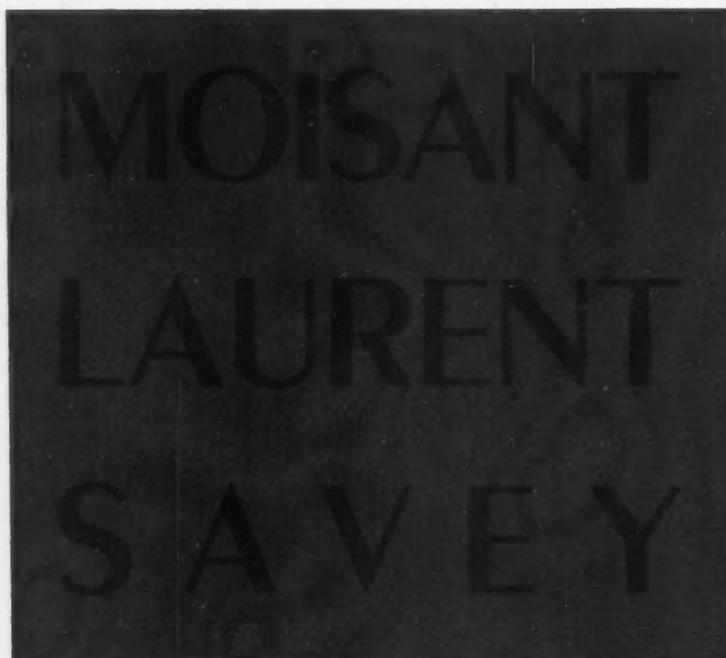
Administrateur des Colonies et Urbaniste, responsable du Service de l'Architecture, de l'Habitation et de l'Urbanisme au Ministère des Colonies, M. Jean Alaurent dont les travaux sont poursuivis avec la plus grande énergie, nous a toujours manifesté la plus active et cordiale sympathie. Sa réception au Comité exprime une collaboration déjà acquise.

N.D.L.R.

CONSTRUCTION METALLIQUE - CIMENT ARMÉ

VUE AXONOMETRIQUE DE L'HOPITAL
DE SAINT LO

Architectes : NELSON, GILBERT,
MERSIER et SEBILLOTTE



ENTREPRISE GÉNÉRALE

SIÈGE SOCIAL ET BUREAUX
20, BOULEVARD DE VAUGIRARD
TÉLÉPHONE : SÉGUR 05-22

INFORMATIONS

CONCOURS INTERNATIONAL organisé par le Museum of Modern Art de New-York.

Les organisateurs du Concours concernant des projets de mobilier de série viennent de publier des informations complémentaires dont nous extrayons les points essentiels ci-après :

— En plus des prix déjà annoncés (voir « A.A. » N° Hors Série Le Corbusier) un prix de \$ 5.000 est offert par la Simmons Co pour le meilleur projet de lit transformable (utilisable comme divan et comme lit).

— Le complément au règlement précise entre autre notamment que tout élément combiné (siège - rangement - table) ou transformable est admis. En ce qui concerne les éléments de rangement, sont admis ceux destinés au séjour, aux chambres et à la salle à manger. Sont exclus ceux destinés à la cuisine et tout élément destiné à être prévu de construction.

— Il est rappelé que les projets et lettres d'inscription doivent être reçus par les organisateurs avant le 31 octobre 1948.

— Une collaboration en association est admise.

— Des reproductions de dessins sont admises. Les dessins peuvent être collés sur carton ou papier fort. L'échelle métrique est admise.

— Les projets peuvent être protégés par des brevets avant présentation au Concours.

Les concurrents sont priés de demander le bulletin avec les textes complets au Directeur du Concours, M. Edgar Kaufmann Jr., Department of Industrial Design, Museum of Modern art, 11 West 53 Street, New-York 19, N.Y., U.S.A.

CONCOURS INTERNATIONAL. SUEDE.

Une compétition internationale est ouverte pour l'étude du tracé d'une nouvelle voie de communication (pont ou tunnel avec ses voies d'accès), à Stockholm, entre Sodermalm et Ostermalm-Norra Djurgarden.

Une somme de 60.000 couronnes suédoises a été mise à la disposition du Jury pour être entièrement répartie entre les concurrents. Le premier prix serait de 20.000 couronnes suédoises. Le concours sera fermé le 1^{er} avril 1949.

Des programmes complets peuvent être obtenus chez le fonctionnaire préposé à la surveillance du concours au Bureau du Plan de la ville de Stockholm contre un dépôt de 100 couronnes suédoises (8.000 frs). (Adressez vos lettres à : Tavlingsfunktionaren, Stockholms Stads, Stadsplanekontor, Stadhuset, Stockholm).

Les intéressés peuvent également s'adresser à toute représentation suédoise diplomatique ou consulaire titulaire qui transmettra les documents prévus, recevra le montant du dépôt dans la monnaie du pays, et leur remettra gratuitement un abrégé du concours.

CONCOURS INTERNATIONAL. Légation Impériale d'Ethiopie en France. 7, rue de Berri, Paris.

Le Gouvernement impérial d'Ethiopie ouvre un concours International : Elaboration d'un projet pour la construction d'un Palais Impérial à Addis-Abeba.

Ce concours est ouvert à tous les architectes et ingénieurs diplômés d'une Haute Ecole Technique.

Le programme du Concours peut être consulté au siège de l'Ordre des Architectes Français, 10, rue Danton, ou 100, rue du Cherche-Midi.

CONCOURS A SAIGON.

Un Concours est ouvert en vue de l'établissement du projet d'agrandissement et de modernisation des Bâtiments du Cercle Sportif Saïgonnais.

Les conditions du Concours peuvent être demandées à l'Administration du Cercle, à Saïgon, ou consultées à nos bureaux. A titre d'indication préliminaire, il est précisé que :

— Le concours est ouvert à tous les architectes diplômés, architectes agréés, entrepreneurs de l'Union Française.

— Les dossiers doivent être déposés avant le 1^{er} septembre 1948.

— Les deux premiers projets classés pourront recevoir des primes fixées au taux suivant :

Premier prix : 10.000 piastres ;

Second prix : 4.000 piastres.

Il est précisé aux concurrents qu'il s'agit d'un concours d'idées.

En principe le C.S.S. confiera à l'architecte primé l'étude du projet définitif et ultérieurement le soin d'en diriger la construction dans les conditions fixées par le contrat, type adopté par le Ministère des Travaux Publics de France (Bases Aériennes). Dans ce cas, le montant de la prime sera inclus dans les honoraires auxquels aura droit l'architecte.

CONGRES NATIONAL DE L'HABITATION ET DE L'URBANISME.

Le XI^e Congrès de l'Habitation et de l'Urbanisme s'est tenu à Bourges récemment. Le thème adopté était « Sur quel type de logement devra porter l'effort de la construction » qui donna lieu à des débats intéressants. Le rapport principal était présenté par M. Bechmann qui souligna l'urgence de la construction. Une intervention de Marcel Lods précisa la nécessité d'étudier le problème des types de logement suivant l'importance des agglomérations. De nombreuses personnalités apportèrent leur concours à ce Congrès dont les conclusions visent à donner une satisfaction rapide aux désirs des sinistrés et de l'ensemble de la population.

CENTRE PARITAIRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION DU LOGEMENT.

Les délégués des Centres Paritaires Interprofessionnels du Logement se sont réunis à Roubaix en vue d'examiner le travail accompli par les Comités de Logement, et de projeter un programme de principes concernant les réalisations futures. Parmi les vœux émis par l'Assemblée, les points suivants ont été particulièrement soulignés :

— Financement de la Construction par les crédits mis à la disposition des Sociétés d'H.B.M.

— Généralisation à l'ensemble du pays de l'allocation-logement.

— Accession des travailleurs à la propriété de leur habitation.

— Le Concours des Caisses d'allocations familiales et des Caisses de Sécurité Sociale. Exonérations fiscales. Caractère paritaire des C.I.L. et des Sociétés d'H.B.M.

GRUPEMENT NATIONAL DE COORDINATION DE LA CONSTRUCTION NORMALISEE DU BATIMENT.

La nécessité d'un tel groupement a été soulignée au récent Congrès National des Menuiseries Françaises, par M. Jean Vachet, Président, Directeur Général du Groupement industriel « Les Menuiseries Françaises » et par M. Jean Michaud, Ingénieur en Chef et Directeur du Bureau d'Etudes et de l'Ecole de Cadres, dans un excellent rapport que nous tenons à signaler à nos lecteurs.

Cet exposé, qui s'appuie sur l'expérience heureuse de Coopération de plusieurs grandes usines de Menuiserie, en vue d'instaurer l'application de principes d'organisation scientifique du travail, peut être, en effet, le point de départ d'un effort de tout l'ensemble des

corps de métiers intéressant le bâtiment : Maçonnerie, Plomberie, Electricité, Chauffage Central.

C'est un point de vue que nous avons toujours défendu dans nos pages, et nous ne pouvons que souhaiter que soient entendues dans les milieux professionnels qui participent à l'architecture, des voix autorisées qui affirment :

« Il existe actuellement en France des industriels qui sont capables d'élever en quelques heures une maison de 4 pièces, livrée avec l'eau chaude et le courant électrique... »

« Il y aurait intérêt au point de vue social de donner le moyen aux Entreprises de travailler sur stock, plutôt que sur commande, cela permettrait d'atteindre un prix de revient minimum. »

« Cela ne veut pas dire qu'il faille travailler sur un modèle déterminé. »

« Cela ne veut pas dire que toutes les habitations doivent se ressembler. »

« Le Français n'aime pas l'uniformité, qui crée la monotonie, mais les études faites d'après les procédés de l'Organisation Scientifique du Travail, ont permis de constater que dans la plupart des cas, un petit détail sans importance peut augmenter ou diminuer énormément le prix de revient d'un article déterminé. »

UN FILM SUR LES CHASSIS DE VITRAGE EN CIMENT ARME.

Nous avons assisté à la présentation privée du film que M. R. Charretton a réalisé sur les châssis de vitrage en ciment armé et ses multiples applications dans la construction moderne. Véritable documentaire remarquablement composé, ce film sera projeté à l'issue d'une réunion à laquelle seront conviés les architectes, entrepreneurs et techniciens du Bâtiment au « Centre d'Information et de Documentation du Bâtiment », 100, rue du Cherche-Midi, vraisemblablement au courant du mois d'octobre.

ASSOCIATION FRANÇAISE DES ECLAIRAGISTES.

« La maison idéale 1949 », objet de l'exposition que doit réaliser, en décembre 1948, au Pavillon de Marsan, la Maison française, en liaison avec l'Union Centrale des Arts décoratifs, appellera au premier plan de notre attention un des problèmes les plus négligés par l'industrie contemporaine : celui des appareils d'éclairage.

D'accord avec les organisateurs de l'Exposition, l'Association Française des Eclairagistes engage de façon pressante tous ses membres à se mettre au travail pour réaliser des types d'appareils d'éclairage de conception rationnelle, d'inspiration neuve, d'exécution simple et peu coûteuse se prêtant particulièrement aux exigences d'une fabrication en grande série.

REFERENDUM

Un de nos fidèles lecteurs a exprimé le désir de connaître le résultat du « referendum » auquel a donné lieu la souscription au numéro Hors Série que l'Architecture d'Aujourd'hui vient de consacrer à l'œuvre de Le Corbusier.

Voici ce résultat :

5 % de nos abonnés nous ont fait savoir qu'ils ne souscrivaient pas à cette édition et préféreraient recevoir deux numéros ordinaires de la revue.

Parmi les 95 % restants qui ont reçu le numéro Le Corbusier, dix abonnés nous ont écrit pour exprimer leur mécontentement. Sur ce nombre, trois abonnés nous ont fait part, en signe de protestation, de leur décision de ne plus souscrire d'abonnement à notre revue.

FABRIQUE DE PEINTURES COULEURS ET VERNIS

USINES DE LA
SEIGNEURIE



LA GAMME COMPLÈTE DES PEINTURES DE QUALITÉ
POUR
LE BATIMENT, L'INDUSTRIE, LA DÉCORATION

- ★ PRIMAT PEINTURE MATE AU VERNIS
- ★ VIGOR PEINTURE MÉTALLIQUE ANTI-ROUILLE INDESTRUCTIBLE
- ★ CIMENTIA PEINTURE GRASSE IMPERMÉABLE POUR CIMENT
- ★ EUREKA PEINTURE ÉMAIL
- ★ EUREKA PLASTIQUE PEINTURE PLASTIQUE LISSE

RUE MEISSONIER - PANTIN (SEINE) - TÉL. NORD 24-53

SUCCURSALES :

CAUDERAN (Gironde) 7, Rue des Marronniers

Tel. Bordeaux 830-26

MARSEILLE - 17, Boulevard Philipon

Tél. National 58-11

LYON - 30, Rue d'Aguesseau

Tél. Parmentier 26-47

NICE - 32, Avenue Georges-Clemenceau

Tél. 870-08

TOULOUSE - Etablissements du LAURAGAIS, Ramier du Bazacle

Tél. 266-86

BIBLIOGRAPHIE

DESIGN THIS DAY. The technique of order in the machine age, par Walter Dorwin Teague, 155 X 250, 230 pages, 130 photos hors-texte, texte anglais. Prix : \$ 35. Edit. : The Studio, 66 Chandos Place, London W.C. 2.

L'essai d'une analyse raisonnée de l'esthétique particulière à notre époque, telle qu'elle apparaît surtout au travers des œuvres de la technique et de l'industrie, a été souvent tentée. En fait, on a surtout mis en valeur la perfection d'objets ou d'œuvres qui semblent répondre d'une façon optimale à la fonction. De là on a cru pouvoir conclure que l'œuvre techniquement parfaite engendre automatiquement une perfection plastique, et que l'effort du technicien ou de l'ingénieur implique la relativité de celui de l'artiste ou de l'architecte.

Le raisonnement est certainement faux. Car en fait, les formes pures ou dépouillées dont la beauté est à la base du sentiment esthétique contemporain, ont été pressenties et exprimées par les artistes, bien avant que les techniques aient atteint leur actuelle évolution et en aient reconnu les avantages sur le plan stabilité, aérodynamisme ou autre facteur de fonctionnement physique.

Si aujourd'hui, des objets créés par l'ingénieur et fabriqués industriellement revêtent des formes adaptées à la fonction de l'objet et au goût du public, on le doit à l'intervention d'une nouvelle catégorie d'artistes qui rassemblent les aptitudes de l'architecte et du dessinateur industriel, communément appelés dans les pays anglo-saxons « designer », sans que le mot ait un vocable correspondant dans notre langue, alors que le rôle existe dans notre industrie. Il semble donc que, pour rendre compte de « Design this Day », livre qui démontre clairement, dans un style vif et direct, le « pourquoi » et le « comment » en matière d'esthétique, nulle introduction ne vaut la présentation de son auteur et des activités qui l'ont placé très haut dans le monde de l'industrie en Amérique.

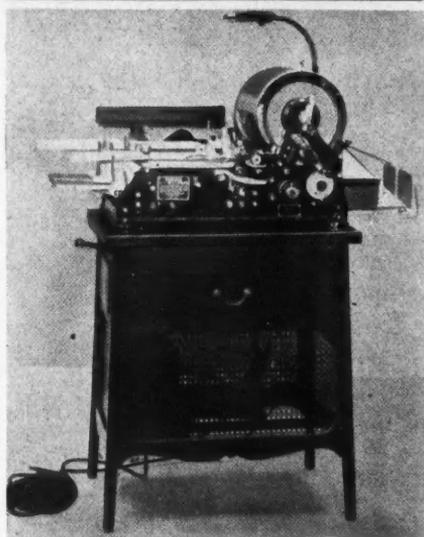
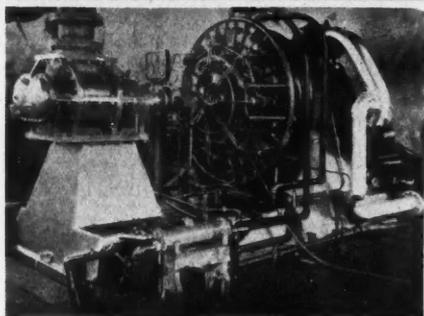
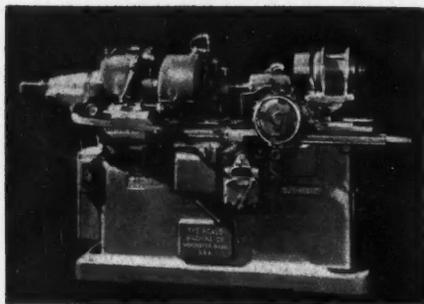
Membre fondateur et premier président de la Société Américaine des Dessinateurs industriels, W.-D. Teague est conseiller des plus importantes firmes américaines.

Dans un maître chapitre, « les Sources de la Forme », l'auteur analyse la variété des sources, toutes basées d'ailleurs sur le principe de « l'adaptation » ou « convenance ». Ce principe est réparti sur trois phases dont chacune fait l'objet d'un chapitre dans lequel W.-D. Teague a fait passer toute son expérience : Adaptation de la Forme à la Fonction, aux Matériaux, aux Techniques. « C'est, dit-il, à cause de ce principe de la « Convenance » que la forme ultime de chaque objet — nature ou fabriqué — est inhérente à l'objet lui-même : elle doit évoluer naturellement eu égard à la fonction de l'objet envisagé, aux matériaux qui le composent, et aux méthodes employées pour sa fabrication ».

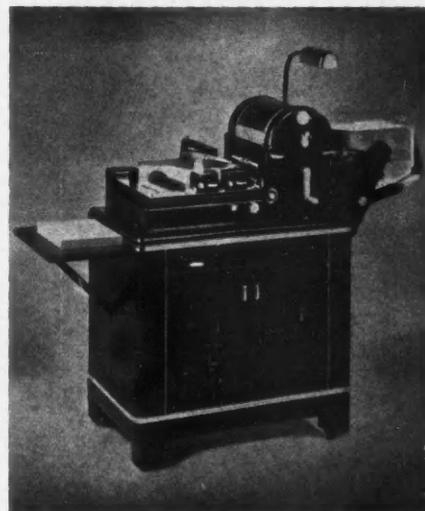
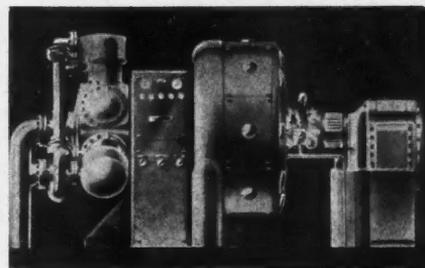
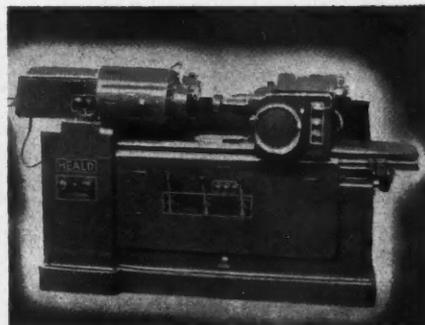
Les photos du chapitre traitant de l'Unité et de la Simplicité, matérialisent le texte, et rendent compte de l'intervention du « designer », cependant que les pages sur le rythme, affirment avec preuves la nécessité d'un contrôle conscient du créateur sur sa puissance instinctive, pour l'amener à l'ordre mathématique.

Et plus loin que toutes règles, W.-D. Teague ne craint pas d'aborder la part du merveilleux et de l'étrange dans le monde de la beauté.

Les photos, d'une qualité remarquable tant par le choix des œuvres que par l'angle de vue qui nous les présente, constituent à elles seules une documentation parlante. Écrit pour les producteurs, les dessinateurs, les consommateurs, ce livre s'adresse également au public intéressé par les questions sociales ou



Avant et après l'intervention du « Designer » : (de haut en bas). Un broyeur (par l'auteur de Design This Day), un moteur de 600 H. P., un duplicateur.



d'économie politique. A ces divers titres, il nous semble particulièrement à signaler à l'attention de nos lecteurs.

ESTHETIQUE ET CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART, par Jean Demaret. Vol. broché 17 X 23, très nombreuses illustrations, 132 pages. Prix : 1.180 frs. Edit. : Dunod, 92, rue Bonaparte, Paris (6^e).

L'auteur étudie clairement l'emploi des matériaux : pierre, béton non armé, métal, bois et béton armé, et leur esthétique particulière ; il traite de l'esthétique générale en donnant les règles dont la pratique fait naître à coup sûr, dit-il, sinon un chef-d'œuvre, au moins une œuvre acceptable et agréable.

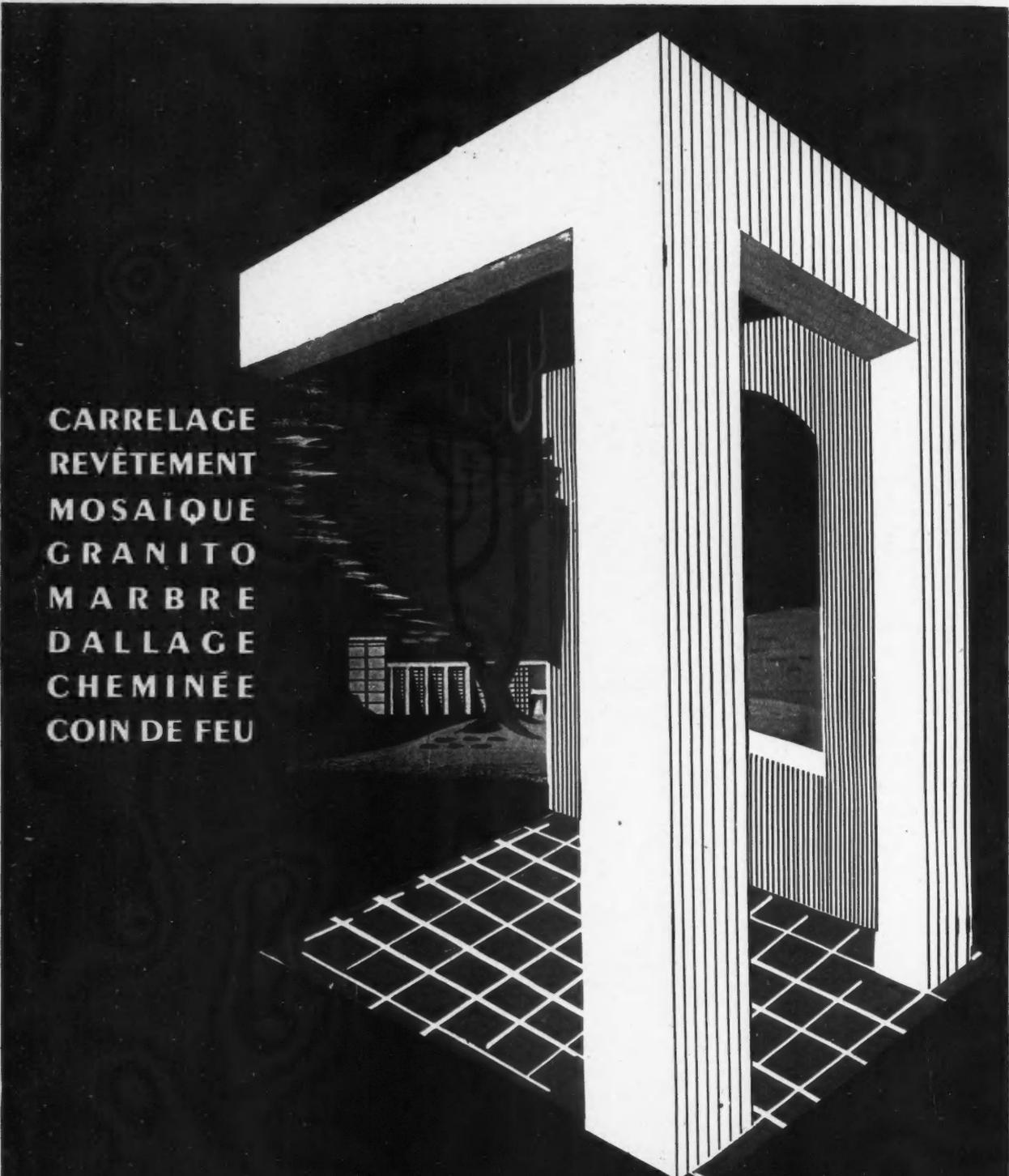
Traitant de la collaboration de l'architecte et de l'ingénieur, M. Demaret note la très heureuse réaction actuelle sur un temps — celui du début du siècle — où ces hommes formaient deux castes s'ignorant mutuellement. Il n'est

pas indifférent qu'il nous montre un exemple marquant de la fructueuse collaboration qui peut s'établir entre eux, en citant l'entente qui aboutit au succès des ouvrages : ponts, barrages et bâtiments utilitaires de la Tennessee Valley, région rénovée. Souhaitons, avec l'auteur, que de telles solutions soient désormais acquises en matière de construction des ouvrages d'art, patrimoine artistique et technique d'un pays.

KUGLER REVUE. Edit. : Kugler, La Jonction, Genève.

Interrompue depuis plus de deux ans par suite de circonstances dues aux difficultés de l'heure, cette excellente revue publicitaire reparaît sous une forme modernisée, apportant aux architectes et installateurs des articles et illustrations d'actualité.

Excellent modèle de ce qui peut être offert par des maisons spécialisées, en matière d'information et de publicité. M.-A. FEBVRE.



CARRELAGE
REVÊTEMENT
MOSAIQUE
GRANITO
MARBRE
DALLAGE
CHEMINÉE
COIN DE FEU

PASCAL ANTONA

9, RUE MARX DORMOY (ANC^{TE} RUE LEBON) PRÉ S^T-GERVAIS (SEINE) - BOT. 06-25

BIBLIOGRAPHIE

PHILIBERT DELORME, par Jean Prévost, 90 pages, 14 X 21, hors-textes, prix : 250 frs. Edit. : Gallimard, Paris.

Ecrivain et journaliste, Jean Prévost qui fut un des grands humanistes de notre époque a été fusillé en 1944 par les Allemands.

Auteur de « La création chez Stendhal » qui lui avait valu le Grand Prix de Littérature de l'Académie Française en 1943, il a laissé inachevée cette étude à laquelle il se proposait de faire des additions et des corrections.

Écrit pour les profanes, le livre n'en est pas moins d'un grand intérêt pour les spécialistes. Ils y verront un artiste de la Renaissance à la fois constructeur habile et savant, accumuler au cours de sa carrière, les expériences et les recherches, à travers des difficultés qui ressemblent étrangement à celles de maints architectes d'aujourd'hui : impossibilité parfois d'être « lui-même », obligation pour vivre de se résigner à être le metteur en œuvre de croquis étrangers. Philibert Delorme, dont la fortune dépendait du bon plaisir ou de la mort des princes, a cependant laissé une œuvre bâtie, laquelle bien que défigurée, reste encore une très belle part de l'architecture monumentale française : Anet et Chenonceaux, Saint-Maur-les-Fossés et les Tuileries.

Delorme a laissé également des écrits et des dessins, et les techniciens de notre époque découvriront que l'architecte s'était penché sur le problème des charpentes pour en tirer la conclusion de l'intérêt de la construction en pièces détachées. La partie technique de cette étude sur une des figures les plus représentatives de l'architecture française valait d'être soulignée.

LA RENAISSANCE A ROME. Edition abrégée de l'œuvre de Letarouilly, présentée par le Professeur A.-E. Richardson. Vol. relié 225 X 285, 90 pages, prix : 12 \$ 6 d. Edit. : A. Tiranti, 72, Charlotte Stret, London, W.I.

Au début du XIX^e siècle, Paul Letarouilly dont la vocation d'ingénieur se transforma en celle d'architecte, à la suite d'un voyage en Italie, établit un véritable répertoire de dessins, concernant la Rome de la Renaissance. Cette étude est devenue classique, et la sélection de 88 des meilleures planches de l'auteur qui nous est présentée par les Editions Tiranti est un hommage à une reconstitution architecturale exactement cotée qui n'a pas d'égale dans les éditions techniques de l'époque.

Une plaquette en français rend accessible à un plus large public le texte concernant les édifices romains choisis parmi les plus représentatifs de l'esprit de la Renaissance italienne.

QUADERNI DI ARCHITETTURA. Collection de projets de construction. 23 X 33. Edit. : D.E.I., Via Reggio Emilia 32 B.

Cette collection qui paraît mensuellement, se donne pour but d'étudier dans leurs détails un ou deux projets des architectes italiens dont les conceptions modernes sont intéressantes à plus d'un titre. Vingt-deux publications ont déjà paru, traitant d'édifices divers : maisons individuelles et immeubles, édifices de services publics et églises, écoles, dont certains ont déjà été réalisés et ne peuvent manquer d'être remarqués par les professionnels du bâtiment.

EL AEROPUERTO NACIONAL DE CARASCO, MONTEVIDEO, URUGUAY. Publication de l'Aéronautique civile de l'Uruguay. Album 18 X 28, 35 pages.

Cette publication parfaitement présentée rend compte des nombreux et importants travaux accomplis ou en projet en Uruguay. Des

plans et photos de réalisations sont d'un intérêt actuel.

EDIFICI PER GLI SPETTACOLI, par A. Cassi Ramelli. Collection de Manuels de Plans et Techniques de l'Architecture Moderne. Vol. relié 20 X 27, 228 pages, 525 illustrations. Sans indication de prix. Texte italien. Edit. : Antonio Vallardi, Via Stelvio 22, Milan.

Cette seconde édition, revue et enrichie depuis 1945, développe une magistrale étude des problèmes posés par la construction des salles de spectacles. Une grande partie du livre est consacrée au théâtre, et les moindres détails techniques envisagés sous l'angle des avantages et des inconvénients dans leurs rapports avec la visibilité, l'audition, l'éclairage, la ventilation. Des schémas pratiques de construction et des diagrammes éclairent le texte. Le théâtre ouvert donne lieu à l'étude particulière du guidage du son, et l'auteur se réfère aux travaux et plans entrepris en vue des grands auditoriums de Hollywood, Mostra d'Oltremare, Berlin et Budapest. Les cinémas, les salles de concert, les Centres de Radiophonie et prises de vue cinématographiques donnent lieu à des exemples précis et parfaitement choisis. Des références aux travaux ou écrits de plus de cent cinquante architectes de tous les pays sont intégrées au long de ce travail.

Quand on sait les difficultés de telles constructions, si éloignées des cadres primitifs de tout spectacle, on ne peut qu'apprécier à sa juste valeur l'effort de l'auteur qui nous présente une synthèse des plus complètes des réalisations modernes, et souhaiter à son livre le plus franc succès dans le milieu professionnel intéressé.

Ajoutons que ce livre est le premier paru d'une série qui a publié également des volumes sur les édifices culturels, les établissements scolaires, les bureaux d'affaires, les bâtiments de transports, les bibliothèques, et prépare une étude sur les Centres sportifs, qui sera certainement fort appréciée.

ARCHITECT'S YEAR BOOK. Vol. 2, relié 26 X 19, 340 pages, nombreuses illustrations. Texte anglais. Prix : 35 — Edit. : Paul Elék, 38 Hatton Garden, Londres.

Ce volume, paraissant annuellement, apporte une importante contribution à l'étude de l'architecture sous tous ses aspects. L'édition de 1947 contient des articles qui sont signés des meilleurs architectes contemporains de Finlande, de Suisse, de France et des Etats-Unis. Une partie est consacrée à l'habitation de construction récente au Danemark. Des projets de Maxwell Fry pour l'Urbanisme de l'Ouest Africain, et d'Alvar Aalto pour la Reconstruction finlandaise, une vue d'ensemble de Russell Hitchcock sur la Peinture, la Sculpture et l'Architecture, la pensée de Le Corbusier sur le Concours du Crystal Palace, une étude de Douglas Cooper sur « les Arts » et de Max Lock sur l'implantation d'un urbanisme selon des normes naturelles de développement (Expérience de Middleborough) sont d'un intérêt incontestable. Les plus récentes applications de la science à la technique de la construction sont exposées dans des rubriques concernant le béton armé, le bois, les façades extérieures des bâtiments.

Un très remarquable article de Roth, l'architecte suisse bien connu, traite de l'éducation moderne de l'architecte. Nous nous réservons de revenir sur ce texte qui marque bien la position spirituelle capable de conduire une œuvre à ses fins véritables. S'il est incontestable que l'architecture et le développement des villes ont atteint un nouveau tournant, et l'auteur le démontre sans peine, l'éducation des

architectes, affirme-t-il, doit viser à une ouverture d'esprit qui les garde en étroit contact avec la réalité. Il semble bien que ces quelques mots à eux seuls contiennent tout un programme à appliquer.

Des exemples de bâtiments scolaires, tant anglais qu'américains, soulignent ce qui peut être fait dans l'intérêt de la jeunesse.

Peut-être peut-on regretter que le Year Book 2 qui devrait offrir une récapitulation des travaux de l'année, tende à l'encontre du Year Book 1 qui remplissait parfaitement son rôle, à se laisser entraîner à une composition qui le rapproche d'un numéro de revue.

Il nous paraît que l'étude sur la Suède dans le cadre d'un tel ouvrage est par trop superficielle. Le projet du nouveau Crystal Palace, mis au concours, a donné lieu à des propositions fort intéressantes, dont celle de Clive Entwistle, mais le jury leur préféra une œuvre dont le caractère « Beaux-Arts » est déjà un anachronisme, et ne peut représenter, à notre avis, « le meilleur goût du pays, sa culture et ses principes », selon le désir exprimé par le Jury.

Ce volume, d'une édition très soignée, enrichi de dessins et de photos, mérite, comme le précédent, d'être classé parmi les meilleures productions de l'imprimerie anglaise pour l'année 1947, et de trouver sa place dans la bibliothèque de l'architecte moderne.

HOUSES FOR FAMILY LIVING. Brochure 25 X 25, 52 pages, illustrations, prix : 35 cents, par Frederic Gutheim. Edit. : The Woman's Foundation, inc, 10 East 40 street, New-York 16, New-York City.

Cette mince et élégante plaquette, soigneusement éditée, mérite d'être mise en valeur à l'égal d'un livre plus important. Les architectes n'y trouveront pas un exposé technique de la construction de la maison familiale, mais une étude vivante, valable pour tous pays, des conditions de la vie familiale telles que les a faites la transformation du mode de vie général dûment constatée par tous les sociologues, et l'exposé des besoins pratiques qui en résultent.

Dans un texte vivant, illustré d'une manière humoristique et familière, directives et suggestions s'imbriquent clairement, pour arriver à la proposition de quelques définitions maîtresses en matière de maison familiale concernant particulièrement : la flexibilité du plan dans le temps et dans l'espace.

— L'utilisation maximum de l'espace ; sa réduction des trajets, et facilité de contrôle.

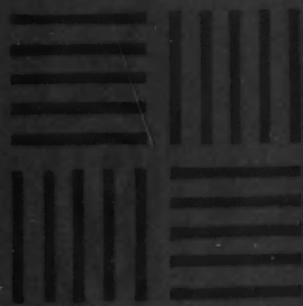
— La délimitation des centres de la vie familiale : zones de bruit, zones de repos, zones communautaires, zones d'isolement.

Si l'on ajoute que les enquêtes ont révélé que les familles ignorent le plus souvent ce qui peut leur être offert par les ressources de l'architecture moderne, on conviendra que cette publication opportune ne peut que faciliter les relations entre le public et les constructeurs, en vue d'atteindre le même but.

VERS UN MONDE NOUVEAU : La Charte d'Athènes, par Georges Linze. 16 pages. Prix : 5 frs belges. Edit. : Les Editions Mosaïques, 55, rue de la Régence, Liège.

Cette brochure rend compte d'une causerie faite par l'auteur et donnée sous les auspices du « Progrès Social » à l'Exposition de l'Habitation et de l'Urbanisme de Liège en 1947. S'appuyant sur la Charte d'Athènes, l'auteur demande que soient prises en considération dans les villes, et spécialement à Liège, les recherches d'urbanisme capables de sauver dans l'avenir les cités du monde.

M.-A. FEBVRE.



PARKEX



ECONOMIQUE
INSONORE
ELEGANT
SANS JOINT
SANS LAMBOURDE

NOTICE AA SUR DEMANDE

PARKEX, S. A. R. L.

R. C. SEINE 324 377 B

25, RUE LA BOÉTIE, 25

PARIS 8^e

TELEPHONE : ANJOU 51 - 10

BIBLIOGRAPHIE

GLI STUDI NELLA CASA. Collection « Quaderni di Domus », par Vittorio Gandolfi, 95 pages, 190 X 235, texte italien. Prix : 500 liras. Edit. : Domus, Via Monte di Pietà, 15, Milan.

Le programme de cette collection est nettement défini dans la présentation qui accompagne ce volume II traitant du bureau, et la documentation répond parfaitement aux intentions exprimées par les auteurs. Ceux-ci en effet, désirent apporter au consultant, qu'il soit professionnel de la construction ou usager de l'habitation, des éléments capables de s'inscrire dans les solutions futures du problème de l'aménagement intérieur de la maison.

Ces éléments doivent être basés sur une efficacité réelle du mobilier et de l'équipement et non sur un décor trop facile et inutile. Aussi les documents présentés sont-ils rigoureusement sélectionnés. Une introduction, en quelques pages, précise l'évolution de l'ambiance de l'« Etude » à travers les différentes époques, et aborde le développement des facteurs qui renouvellent pour notre temps, l'implantation de cette fonction dans l'habitation : Le bureau peut être en effet organisé dans une partie de la salle de séjour ou traité en meuble incorporé, ou donner lieu à l'équipement d'une pièce isolée, variété adaptée à chaque cas particulier. Architectes et constructeurs se sont intéressés au problème. On notera les très heureuses dispositions et les ressources que met à la portée de l'ensemble des usagers, une standardisation bien étudiée.

Des schémas montrent comment l'espace doit être réparti pour assurer la liberté des gestes, et les rapports existants entre le plan et la visibilité. A ce chapitre si important se rattachent les sièges et leur inclinaison, le rayon de la lumière naturelle ou artificielle, le rangement rationnel des accessoires.

On peut dire de ce mince volume qu'il renferme un traité complet de l'organisation de l'« Etude » à la maison au titre de délassément, ou d'activité professionnelle implantée près des pièces d'intimité.

NORMES. Numéro spécial du *Courrier de la Normalisation* (N° 80). Edit. : Afnor, 23, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris (2°).

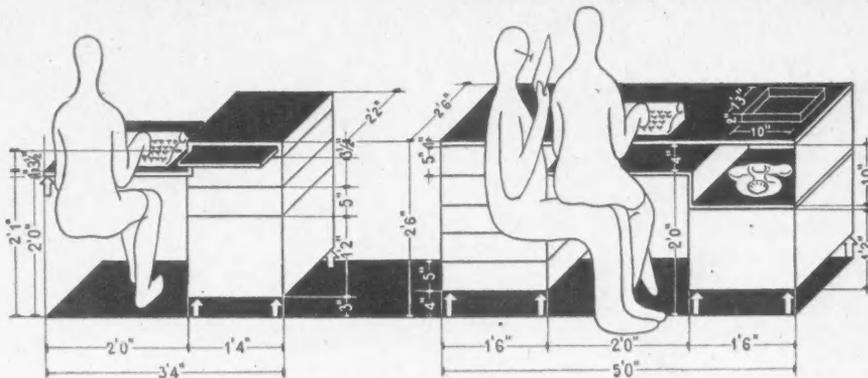
Sur le thème « L'Homme de la Rue » ce numéro présente un essai de vulgarisation du travail accompli par l'Association Française de Normalisation.

On sait le rôle des normes dans toutes les branches de la production industrielle, mais le grand public ignore généralement que l'intervention modeste mais efficace de la normalisation influe sur les objets qu'il manie chaque jour et les rend plus rationnels et plus esthétiques.

Nul doute que ces pages ne lui apporteront une information qu'on souhaiterait voir appréciée dans notre pays comme elle l'est déjà ailleurs.

SIMBOLI E NORME, per il designo tecnico della edilizia. (Collection de l'« Architettura Technica »), par Giuseppe Ciribini et Luigi Mattioni, format 210 X 297. Sans indication de prix. Marzorati, éditeur, Milan.

Le procédé « Normografo M.E.M. » a été employé dans cette édition de fascicules de normes pour l'habitation, en vue de faciliter le dessin de ces signes conventionnels dans les plans de construction. On trouvera réunis dans ce volume I les trois « Aedigraph » (pochoirs du type Normographe en rhodoïd) permettant de dessiner au 1/50 les appareils sanitaires et les appareils domestiques et au 1/100 l'équipement intérieur.



« ... Notez que la tablette de la machine à écrire d'un bureau de sténo-dactylographe devrait être de 9 cm. au-dessous de la hauteur normale du bureau. Autrement, la seule manière permettant à la jeune femme de taper confortablement est la position montrée ci-dessus à droite, une position qui n'est pas encore admise dans les bureaux conservateurs... »

ANATOMY FOR INTERIOR DESIGNERS, suivi de HOW TO TALK TO A CLIENT, par Francis de N. Schroeder, relié 70 pages, 230 X 265, nombreuses illustrations. Prix : \$ 3,50. Edit. : Whitney Publications, 11 East 44 th Street, New-York 17, N.Y.

Devant la demande sans cesse accrue qui leur est faite de certains de leurs articles, les grandes revues américaines publient fréquemment sous forme de livre des études parues antérieurement dans leurs pages sur un ensemble de questions. C'est le cas pour ce volume qui contient deux séries d'articles très appréciés de la revue « Interiors ».

Comme son titre l'indique, il s'agit d'une anatomie de l'homme vue dans ses rapports avec les mesures des espaces et des volumes de l'habitation.

La matière a déjà été traitée et nous possédons venus de divers pays, des répertoires de ces mesures, mais la recherche technique dans l'ensemble et les détails dont fait preuve l'auteur de cet ouvrage, soutenue par des illustrations d'une qualité de dessin et d'humour hors de pair, en font plus qu'un recueil destiné à des usages professionnels : c'est un livre d'art qui témoigne d'une vivacité d'esprit fort agréable, appuyée sur une maîtrise de métier à laquelle on peut se fier.

La première partie du livre traite des espaces et volumes requis pour que le corps humain puisse se mouvoir à l'aise dans les divers compartiments de l'habitation : escaliers et passages, living-room, dining-room, salle de jeu, ainsi que dans les bureaux d'affaires, les bars et les restaurants. Une place importante est donnée aux espaces de rangement masculin et féminin, pour le dépôt des vêtements, cette seconde peau...

« Comment parler à un client » (How to talk to a client) sous une forme humoristique prestement illustrée est une véritable leçon de psychologie à l'usage des architectes d'intérieur, un rappel des règles de métier et de sociabilité qui font le succès d'un bureau.

L'auteur, directeur de la revue « Interiors », a su s'entourer de dessinateurs, dont les illustrations peuvent être données pour des plus réussies qui soient dans cette matière où la fantaisie ne doit pas exclure la solidité du document technique.

Le soin apporté à l'édition, fait de ce charmant album une publication de qualité.

RAPPORT SUR LES COORDINATIONS MODULAIRES, par Lennart Bergvall et Erik Dahlberg. Publié par les soins de la Fédération des Industries suédoises, pour la Section

Construction des Standards Suédois. I vol. 90 pages, nombreux schémas, plans et diagrammes, texte suédois. Vol. d'accompagnement contenant la traduction du texte en anglais.

Les Sociétés nordiques de Construction et de Standardisation font un véritable effort de rapprochement avec les architectes et constructeurs de tous pays, en présentant de plus en plus fréquemment, en même temps que le texte original de leurs études, une traduction en anglais qui les rend accessibles.

C'est ainsi que la Section de Construction de l'Association des Standards Suédois (Byggstandard iseringen), préoccupée du haut prix de l'habitation, qui en fait un des problèmes sociaux de la Suède, (comme de la plupart des pays), nous fait part de ses recherches concernant une véritable rationalisation de la construction industrielle, basée sur la coordination des dimensions.

Nos lecteurs ont déjà pu se rendre compte par le Rapport de la Section Construction de la Municipalité de Stockholm (A.A. N° 16) de l'intérêt présenté par ces études suédoises extrêmement poussées.

Au sommaire nous relevons un chapitre initial concernant les Bases suggérées pour une coordination modulaire (trame générale de 10 cm.), suivi des recherches de modulation de matériaux et éléments de construction : Brique, Blocs en Béton léger, Blocs de Béton creux, Bois et produits du Bois, Escaliers, Ascenseurs; Fenêtres, Portes et Ventilateurs, Planchers de céramique et Murs de carreaux, Matériaux pour planchers, Placards de cuisine, Cuisinières et Réfrigérateurs, Installations de drainage. Les derniers chapitres rendent compte des tolérances suédoises en matière de construction, soulignent l'importance du dimensionnement du module, et prévoient l'établissement d'une coordination modulaire du Code de la Construction. Ouvrage capital pour tous ceux qui s'intéressent à la Normalisation et à ses répercussions sur la construction.

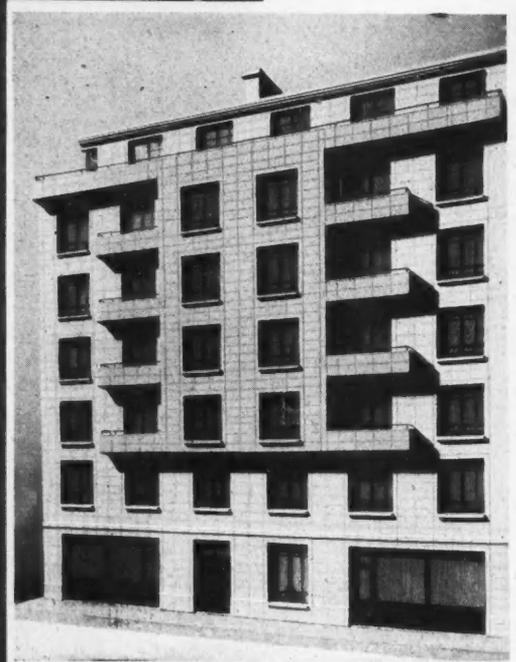
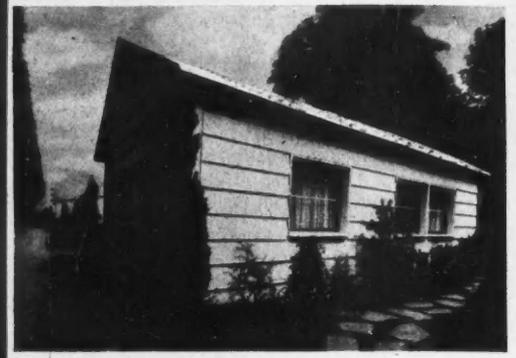
CANTIERI. Bulletin d'Information technique. Edit. : Piazza Duomo, 20, Milan.

Ce bulletin, consacré à l'industrie et à l'expérimentation des techniques de l'habitation, est destiné à renseigner particulièrement sur la standardisation et la production de série. Par ailleurs il est l'organe du Centre Industriel Lombard de Coordination pour l'habitation. Edité par les soins de l'Organisation des Chantiers, il présente des études et des documents concernant tous les pays.

M.-A. FEBVRE.

Les Éléments Préfabriqués

ERIES



LES ÉLÉMENTS PRÉFABRIQUÉS ERIES

FABRIQUÉS PAR L'USINE DE LA S.É.P.P.E. A BONNEUIL-SUR-MARNE (CAPITAL : 22.800.000)
ET NOMBREUX CONCESSIONNAIRES EN FRANCE ET AUX COLONIES

Société Anonyme au Capital de 6.000.000 de Francs

87 RUE D'ABOUKIR - PARIS - CENTRAL 35-51

BIBLIOGRAPHIE

TECHNIQUES DE L'INGENIEUR. Manuel pratique pour Ingénieurs édité sur fascicules mobiles par C. Monteil et M. Postel. 21x27. 7 volumes prévus de 5 à 600 pages. Reliure à ressort. Par souscription. Edit. : Techniques de l'Ingénieur, 26, place Dauphine, Paris.

Volumes parus : **Généralités I et II.**

Les professionnels qui ont jeté les bases de cette publication appelée à jouer en France un rôle des plus utiles et des plus appréciés près des techniciens, ont compris la nécessité d'une information répondant aux activités du métier d'Ingénieur.

Deux principes les ont guidés pour établir leur ouvrage : d'une part, rassembler pour une consultation pratique l'ensemble des questions techniques, et d'autre part, garder à cette documentation un caractère de « dernière heure » absolument nécessaire dans une profession où le progrès d'une technique donnée peut influencer la totalité de travaux entrepris.

Pour résoudre ce problème d'un ensemble « mobile », les auteurs ont adapté aux différentes catégories de répertoires qu'ils présentent, les méthodes des Juris-Classeurs et de l'Encyclopédie Médico-Chirurgicale dont les avantages sont bien connus des juristes et des médecins. Les fascicules de chaque matière peuvent ainsi être remplacés ou complétés, évitant toute dispersion des efforts dans la recherche d'un renseignement.

Rédigés par des professionnels qualifiés, ces volumes n'abordent ni les questions élémentaires que tout Ingénieur familiarisé avec son métier ne se pose plus, ni les démonstrations. Ils renvoient en ce cas à des ouvrages indiscutés (bibliographie) en signalant toutes indications utiles sur leur contenu.

Ils ne veulent pas être davantage un cours, ou un aide-mémoire. Les Ingénieurs trouveront donc, pour les résultats inscrits dans le formulaire, soit une courte démonstration, soit l'exposé de l'enchaînement logique à partir de résultats admis, impliquant une sécurité plus grande dans leurs calculs. L'ouvrage leur permettra d'avoir recours aux tableaux, abaques et renseignements épars dans les catalogues industriels. La valeur du choix des collaborateurs est une garantie de l'intérêt de cette édition. Par ailleurs des renseignements pratiques sur les métiers avec lesquels l'ingénieur se trouve en contact permanent complètent cette documentation qui s'étendra aux domaines généraux suivants : Mécanique (chaleur), Construction, Electricité, Chimie, Métallurgie.

Le volume « Généralités » qui vient de paraître comprend deux parties, théorie et pratique. A signaler que la législation sociale en a été exclue, une étude très développée en ayant été faite dans le « Juris-Classeur du Chef d'entreprises ». En ce qui concerne la documentation, à la suite des articles de spécialistes, on trouvera une liste des Revues Scientifiques, Laboratoires industriels, Bibliothèques techniques et Centres de Documents, ainsi que des exposés de grandes firmes sur leurs fabrications, et des éléments de prix.

Ce volume servira de base aux volumes d'application qui vont suivre, et joint à un volume de spécialisation, donnera à l'ingénieur, une vue complète des ressources de la profession quant au département qui l'intéresse.

Signalons encore dans cet ouvrage traitant des Généralités Pratiques, des études sur la Normalisation, les différents aspects de l'Organisation industrielle, la Sécurité, les Brevets d'invention, les Transports et Emballages, les données Météorologiques.

Deux volumes sont déjà prévus pour 1949 :

Mécanique et Construction, celui-ci dirigé par M. l'Inspecteur Général Suquet.

Nous ne pouvons nous étendre sur la méthode de présentation matérielle qui relève des meilleures données du classement moderne, et d'un soin qui fait honneur aux techniciens qui ont pris la responsabilité de cette entreprise. De telles éditions qui représentent un fonds important de bibliothèque doivent pouvoir être consultés largement par les professionnels qui désirent en enrichir leur bureau. Le Centre d'Édition a donc ouvert un service de renseignements sur place, lequel se charge également d'adresser aux intéressés qui lui en feront la demande des notices explicatives détaillées. Ajoutons que cette entreprise a pu être menée à bien, selon les auteurs, du fait d'une collaboration suivie entre les ingénieurs désireux de voir paraître une documentation particulièrement adaptée à leur profession, et eux-mêmes. On ne peut que féliciter les uns et les autres d'avoir su atteindre leur but.

GUIDE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS. Vol. relié 2.700 pages, 21 x 28. Prix : 1.900 frs. Edit. : Colma 27, rue de la Michodière, Paris (2^e).

L'importance des grands répertoires du Bâtiment est maintenant reconnue par tous les professionnels, qui en font quelle que soit leur spécialité, un usage journalier, assurés qu'ils sont d'y puiser les renseignements généraux dont ils ont besoin dans un temps limité, ou les adresses de bureaux ou d'entreprises relevant de la Construction.

Divisé en quatre parties, ce Guide classe sous des rubriques rationnellement définies : 1. Organisation administrative et professionnelle (architectes et professions annexes) ; 2. Travaux de Bâtiment ; 3. Travaux publics ; 4. Matériaux.

En première partie, on trouvera après un rappel des études publiées précédemment par les mêmes éditions et une table alphabétique des répertoires, les adresses et les attributions des Ministères ou Organisations administratives, celles des Organisations professionnelles, et le répertoire des architectes et professions annexes, Paris et départements.

La « Conception et l'Organisation de la Reconstruction » sont étudiées au début de la deuxième partie dans cinq articles résumant les tendances modernes de l'habitat. Un « Recueil de matériaux nouveaux et procédés de construction non traditionnels », agréés par le Ministère est suivi d'une Documentation technique, dont nous résumons les chapitres : Béton, Chauffage, Canalisation, Climatisation, Conditionnement, Collage, Éclairage, Électricité, Incendie (Prévention), Maçonnerie, Menuiserie, Papiers peints, Peinture. Un répertoire des entreprises du Bâtiment par ordre alphabétique de professions clôt ce chapitre.

La Documentation Technique des Travaux Publics comprend quelques chapitres dont la matière a été choisie avec soin : Bétons imperméables, Ordures ménagères, Electrification, Ports, Topographie, Tubes pour canalisations et un répertoire des Entreprises de Travaux Publics, par ordre alphabétique.

Le problème des matériaux se renouvelle constamment du fait des procédés nouveaux de traitement ou d'emploi. On trouvera dans la dernière partie des articles précis rendant compte de cette évolution et donnant des aperçus précieux sur les ressources des techniques modernes, aussi bien que sur les moyens de rendement autorisés que sont les appareils dont la mise au point influe fortement sur l'ensemble du coût de la construction. Le répertoire des fournisseurs, d'une consultation rapide, impose son utilité.

Ce volume important, offre à tout professionnel de la Construction un outil de travail indispensable. L'effort des éditeurs trouvera certainement une réponse dans l'accueil fait à cet ouvrage par tous ceux pour qui il a été rédigé.

TIME-SAVER STANDARDS. Sélection de l'Architectural Record. 656 pages, 85 x 110, 277 tableaux. Cartes, tables et diagrammes. Prix : \$ 12. Edit. : 119 West, 40 th street New-York.

L'excellente revue l'Architectural Record publie depuis de longues années dans ses numéros, des études techniques et de planification ainsi que des planches de détails-types concernant certains sujets. Un recueil complet vient d'être établi, rassemblant toutes les études et détails parus à ce jour, et qui constitue une sélection monumentale d'information pour l'architecte.

Il ne s'agit pas d'une documentation systématique, mais d'un choix d'éléments issus des procédés et techniques les plus modernes.

Nous ne pouvons énumérer la totalité de ceux-ci, on remarquera notamment les chapitres : Acoustique, Conditionnement d'air, Revêtements, Salles de bains, Banderies, Cuisines, Escaliers, Escaliers roulants, Normes de mobilier, Rangement, Éclairage, Plomberie, Maçonnerie, Habitations, Ecoles, Restaurants, Sports, Magasins, Cinémas, Théâtres, Centres sociaux, Gares, Garages, Hôpitaux (standards des Américains), Banques, Hôtels, Bureaux, Auditoria, Prisons.

La présentation extrêmement soignée comprend un index de 12 pleines pages. Il semble que de telles éditions, surtout en ce qui concerne les études techniques et les planches de détails-types, soient appelées de par leur valeur internationale, à intéresser les constructeurs, dont beaucoup, du moins en France, ne peuvent recevoir régulièrement les revues étrangères.

THE PLANNER'S NOTEBOOK, par H. Myles Wright, relié 225 x 140, 390 pages, texte anglais. Edit. : The Architectural Press, 13 Queen Anne's Gate, S.W.1.

Le but de ce recueil a été de réunir sous un volume, une information aussi complète que possible sur les différents aspects du plan rural et urbain de Grande-Bretagne dont les éléments étaient jusqu'ici répartis dans de nombreuses publications.

Depuis quelques années, en effet, ce plan dans son acceptation générale de guide pour l'usage du territoire au mieux des intérêts de tous, a été extrêmement élargi, et simultanément les autorités locales ont été investies, quant à son application, de pouvoirs et de ressources particuliers.

Il en résulte que le ministère responsable procède actuellement au rassemblement des éléments d'études faites à travers le pays, en vue d'un contrôle national, et d'une liaison entre les différents échelons des pouvoirs. L'information sur les buts du plan, les rapports et tous travaux ayant contribué à l'édification du plan national acquerront de ce fait un intérêt général plus marqué qu'autrefois, cependant que les responsables se trouveront, face à l'extension de leurs charges, appelés à approfondir journellement toutes sortes de questions d'ensemble et de détail.

Bien que ces notes concernent un pays dont les problèmes ne sont pas exactement les nôtres, trop de soucis quant à l'implantation d'un urbanisme rationnel nous sont communs, pour que nous ne donnions pas à nos lecteurs le désir de consulter un ouvrage dans lequel ils pourront puiser des aperçus qu'il leur sera aisé de ramener dans l'aire de leurs propres préoccupations, afin d'en tirer le meilleur profit.

M.-A. FEBVRE.



Pour la cuisine?

DU STANDARD
SUR MESURE...



Quelles que soient les dimensions et la disposition de ce qui est ou sera la cuisine, CEPAC propose sept solutions d'ensemble total, rationnel, agréable et de qualité.

- **Total** : Chaque ensemble comprend tout ce qui est nécessaire à l'activité culinaire. Les éléments peuvent se combiner entre eux.
- **Agréable** : Tous les panneaux des meubles sont insonorisés et laqués crème. L'entretien des tôles émaillées est facile. Les tables de travail, en acier inoxydable, sont d'une seule pièce.
- **Rationnel** : Chaque élément dont est constitué l'ensemble se juxtapose au suivant, comme un jeu de construction, dans l'ordre le plus pratique pour les opérations de la ménagère.
- **De Qualité** : Le montage se fait sans vis ni boulons apparents : L'ensemble est inattaquable à l'eau, à la vapeur ou aux acides.

Produits industriellement, les ensembles CEPAC sont la seule solution, pour l'équipement rationnel de la cuisine, qui allie le pratique à l'économique.

*
Conçus pour servir,
construits pour durer.

Prévoyez

LES ENSEMBLES



Pub. A. MARGUERITE,

LA CUISINE RATIONNELLE OU IL FAIT BON VIVRE

18, rue Troyon - PARIS XVII^e - ÉTOILE 20-87

BIBLIOGRAPHIE

LETTRES. Numéro spécial de la revue *Arts et Métiers Graphiques*. 110 pages. Documents remis par Jean Loisy. Edit. : *Arts et Métiers Graphiques*, 18, rue Séguier, Paris.

Un numéro de la Revue *Arts et Métiers Graphiques* représente toujours un effort remarquable d'information, en même temps qu'une recherche de présentation, dont la valeur est reconnue dans le monde des bibliophiles. Cette étude est consacrée à un art graphique dont le renouveau en France est relativement récent : « *Lettres* » est une remarquable contribution à l'histoire d'une évolution artistique, dont les éléments n'avaient pas jusqu'ici été réunis dans notre pays.

On trouvera dans cet album un tableau condensé, mais complet, des usages variés que reçoit la lettre dite d'imprimerie, en dehors de son domaine propre, qui est le texte typographique : et de l'évolution qu'elle subit au fur et à mesure de ses excursions.

Dans une préface concise et nuancée à la fois, Maximilien Vox évoque notre retard paresseux et l'énergie dont firent preuve Charles Peignot et quelques artistes, dont Cassandre, pour remédier à ce défaut de recherche qui commençait à caractériser la typographie française.

S'il reste que la typographie pure, commandée par les nécessités de la visibilité, ne peut s'approprier toutes les audaces de la lettre dessinée, il n'est pas moins certain que nous manquons de calligraphes, maîtres de « la cohésion des impondérables », et qui font de l'art de la lettre une harmonie musicale.

Les pages de ce volume offrent une richesse de suggestions inégalables et rendent compte de l'épanouissement passé de la typographie française, aussi bien que des productions récentes qui prouvent l'intérêt manifesté à un art délaissé au début du siècle.

Il est à peine besoin d'ajouter que le soin apporté tant aux clichés qu'aux choix des papiers, et l'équilibre parfait de la mise en page, témoignent une fois de plus de la traditionnelle réussite de la Revue *Arts et Métiers Graphiques*, en matière d'édition.

THEORIES ET PRATIQUES DU CALCUL DES CONSTRUCTIONS. Formules et tableaux numériques pour des pièces de construction courantes, avec 58 exemples numériques par G. Torda. Vol. 359 pages 22,5 x 28, avec 201 figures et tableaux, broché. Prix : 1.940 frs. Edit. : Dunod, 92, rue Bonaparte, Paris (6^e).

Les exigences de ses propres travaux ont conduit l'auteur à établir pour l'usage de son bureau d'études, qui a réalisé d'importants ouvrages, des tableaux numériques permettant le calcul des effets (moments, réactions, efforts tranchants et déformations) dans les pièces de construction courantes. Ces tableaux sont utilisables de façon simple et immédiate quel que soit le nombre d'inconnues hyperstatiques et pour n'importe quel genre de charges. Leur application est également prévue pour obtenir l'influence des forces de freinage, des attaques des systèmes par des couples de moments extérieurs, de la variation de la température et des tassements des appuis.

Une partie théorique succincte rappelle les hypothèses classiques et les lois sur lesquelles sont fondées nos connaissances actuelles de la résistance des matériaux et indique les équations qui ont permis l'établissement des formules et des tableaux numériques insérés dans l'ouvrage.

L'auteur a mis ainsi à la disposition de tous les ingénieurs, projeteurs ou vérificateurs un outil de travail précieux qui a déjà fait ses preuves pratiques.

RECUEIL DES COURS DES MATERIAUX ET METAUX, tome I. Un volume 500 pages sous cartonnage : 2.350 frs franco. Edit. : *Moniteur des Travaux Publics*, 23, rue de Châteaudun, Paris. C.C.P. 703-13 Paris.

Les Editions du Moniteur des Travaux Publics viennent de publier le tome I du Recueil des Cours des Matériaux et Métaux (matériaux et documentation générale) entre le 1^{er} septembre 1939 et le 1^{er} janvier 1948, sur lequel nous croyons devoir appeler tout particulièrement l'attention de nos lecteurs : entrepreneurs, administrations, architectes, métro-verificateurs, ingénieurs, etc.

Ce recueil qui constitue un ouvrage très important (il ne comporte pas moins de 500 pages format Moniteur) contient une documentation extrêmement complète sur les prix des matériaux au cours de ces dix dernières années.

Contenant plus de 120 tableaux récapitulatifs il permet de retrouver facilement les prix des principaux matériaux ou produits utilisés dans l'Industrie du Bâtiment et des Travaux Publics, en même temps que la référence au texte et le texte lui-même.

RECONSTRUCTION ET MODERNISATION DES GARAGES, ATELIERS DE REPARATIONS, STATIONS-SERVICES, MAGASINS. Travaux de la 6^e Section Technique de la S.I.A. Un vol 21 x 27, 96 pages, 26 figures et planches. Prix : 320 frs. pour envoi franco : 350 frs. Edit. : S.N.E.P., 1, place Boieldieu, Paris (2^e).

Guider les commerçants réparateurs d'automobiles, les architectes et les entrepreneurs dans le choix d'un emplacement pour l'établissement qu'ils désirent construire ou moderniser, leur donner d'utiles indications sur l'implantation des différents services qui devront être mis en œuvre, tel est le but de cette étude. Le terme « garage » universellement connu, y a été conservé. Il s'applique, en effet, à un établissement qui ne limite pas son activité à « garer » des voitures mais comporte tout ou partie des services suivants :

- 1^o Garage proprement dit ou « Garage-Hôtel » ;
- 2^o « Station-Service » et Diagnostic ;
- 3^o Vente des carburants et de lubrifiants ;
- 4^o Ateliers de réparations ;
- 5^o Magasin de pièces détachées, d'accessoires, de pneumatiques ;
- 6^o Vente de véhicules neufs ou d'occasion.

Le texte et les plans qui y sont joints définissent les conditions optima que l'on doit rechercher pour obtenir un bon rendement d'exploitation. Les indications qu'ils donnent ont un caractère général, le lecteur saura les adapter à son cas particulier.

STONE AND MARBLE CARVING. Manuel pratique pour l'étudiant sculpteur, par Alec Miller. Relié 220 x 140, 96 pages, 52 illustrations dans le texte, et 32 photos hors-texte. Texte anglais. Prix : 12 \$ 6 d. Edit. : A. Tiranti, 72 Charlotte Street, London, W.1.

Ce manuel complet de technique est un des volumes de la nouvelle série « *Scopas Handbook* », dont les étudiants et amateurs tireront le plus grand profit. Il prétend à être un guide pour la sculpture du marbre et de la pierre. Une étude historique de la sculpture est suivie d'un chapitre sur la nature des matériaux et la convenance de leur emploi. Les photos prises en cours de réalisation de plusieurs œuvres illustrent les différentes étapes de la technique, dont les outils sont analysés et reproduits. Enfin les pages du professeur R.-L. Garbe sur les méthodes de repérage et les instruments employés seront à l'égal de l'ensemble appréciées des profanes qui trouveront dans ce volume une initiation souvent souhaitée.

M.-A. FEBVRE.

LES REVUES D'ARCHITECTURE

Nous donnons ici un complément à la liste des Revues d'Art et d'Architecture que nous avons publiée dans notre n^o 15.

ALLEMAGNE.

Architektur und Wohn Form, Verlagsanstalt, Alex. Koch, G.M.B.H., Stuttgart-S Kolbstrasse 4 C.

Bauen und Wohnen, Dr Josef Tress (14 b^o) Tübingen, Wilhelmstrasse 70.

Bau, Saarbrücken 3, Kärcherstrasse 18.

ANGLETERRE

Archit. and Building News, 2, Breams Buildings, E.C. 4, London. Hebdomadaire.

Architects' Journal, 13, Queen Anne's Gate, London S.W. 1. Hebdomadaire.

Builder, 4, Catherine St., London S.W. 1. Hebdomadaire.

Building, 33, Fothill St., London S.W. 1. Mensuel.

Architectural Review, rectifier l'adresse comme suit : 13, Queen Anne's Gate, London S.W. 1.

ARGENTINE

El Arquitecto Constructor, Organe officiel de la Fédération Argentine de la Construction. Avenida de Mayo 1370. Buenos-Aires. Architecture, Urbanisme, Génie civil, Industrie. Mensuel.

Construcciones, Publication de la Chambre Argentine de la Construction. Venezuela 770, Buenos-Aires. Architecture, Urbanisme, Génie civil. Mensuel.

Boletín de los Amigos de la Ciudad, Publication d'une association désintéressée se proposant de divulguer les bienfaits de l'Urbanisme. Sarmiento 680, Buenos-Aires. Mensuel.

Revista de Informacion Municipal, Publication de la Municipalité de la ville de Buenos-Aires. Peru 190, Buenos-Aires. Architecture, Urbanisme, Techniques municipales. Mensuel.

Cacya, Publication de la Chambre Argentine de la Construction et Annexes. Cangallo 521, Buenos-Aires. Architecture, Urbanisme. Mensuel.

Casas y Jardines, Sarmiento 643. Architecture, Décoration. Mensuel.

ITALIE

Quaderni di Architettura, 22, Via Reggia Emilia, 32-B, Roma. Editions D.E.I. Sélection de projets et constructions. Mensuel.

Metron, Via Nomentana, 152, Roma. Architecture, Urbanisme. Mensuel.

FRANCE

La Technique des Travaux, 54, rue de Clichy, Paris (9^e). Excellent documentaire. Mensuel.

Travail et Méthodes, 6, avenue Pierre-1^{er} de-Serbie, Paris (16^e). Revue technique de la Direction et de l'Organisation des Entreprises. Mensuel.

MEXIQUE

Arquitectura, Paseo de la Reforma 503, Mexico. Mensuel.

SUISSE

Bauen-Wohnen, Birmendofstrasse 83, im Schimmerhof, Zurich. Revue d'architecture et d'équipement d'intérieur. Mensuel.

Designs, 6705 Sunset Bd, Hollywood 28, Californie. Equipement intérieur de l'Habitat. Mensuel.

Interiors, 11 East, 44 St., New-York 17, N.Y. Importante et luxueuse revue d'Equipement. Mensuel.

HONGRIE

A'kotas, Budapest V. Szent Istvan-ter 15 11 cm. Belle revue d'art moderne, traduction du sommaire en français.

YOUgoslavIE

Arhitektura, Zagreb, Godina II. Architecture, Urbanisme, Art appliqué. Mensuel.

SOCIETE REGIONALE DE CONSTRUCTIONS ET DE TRAVAUX PUBLICS

(Ancienne Entreprise Eugène DESPAGNAT)

S.A.R.L. Capital 3.500.000 Francs

**B E T O N A R M E
T R A V A U X P U B L I C S**

6, RUE CLÉMENT - MAROT, PARIS VIII^e

Tél. BALzac 17-45

R. S A R A Z I N

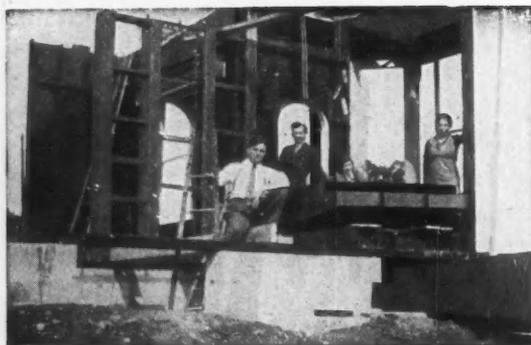
INGENIEUR - CONSTRUCTEUR

BUREAUX : ATELIERS - MAGASINS :
47 & 49, Bd DE LEVALLOIS 46 à 50, Bd D'ASNIERES

NEUILLY-SUR-SEINE

Téléphone : MAILLOT 86 - 50

**SOUDURE ÉLECTRIQUE A L'ARC
MAISONS PRÉFABRIQUÉES**



*Panneaux préfabriqués arrivant sur le chantier
pour être assemblés et constituer le bâtiment.*



Maison en acier complètement terminée.

INFORMATIONS

LE PREMIER CONGRÈS DE L'UNION INTERNATIONALE DES ARCHITECTES.

Le 25 juin 1948, à la veille de l'Assemblée Constitutive de l'Union Internationale des Architectes, le Comité provisoire de l'U.I.A. a tenu à Lausanne deux importantes séances de travail ayant pour but de mettre définitivement au point le texte des statuts qui devaient être adoptés par l'Assemblée. Après de nombreuses discussions, un accord presque complet a été réalisé, et le 26 juin, l'Assemblée a été solennellement ouverte par le Professeur Tschumi, Président du Comité provisoire suisse, en présence des délégués des architectes de 23 pays.

Après les allocutions de M. Vischer, Président du Comité Permanent International des Architectes (C.P.I.A.), et de Sir Patrick Abercrombie, Président des Réunions Internationales d'Architectes (R.I.A.), l'Assemblée a élu comme Président Sir Patrick Abercrombie.

L'Assemblée a poursuivi ses travaux dimanche toute la journée. Un texte transactionnel, proposé par le Comité provisoire, aux termes duquel la seule langue de travail est le français, mais admettant pour les Assemblées et les Congrès trois langues officielles (français, anglais et russe) a été adopté par 9 voix contre 7 et une abstention.

Puis, l'Assemblée procéda à l'élection, par bulletins secrets, du Premier Comité Exécutif de l'U.I.A. Ont été élus :

Président : Sir Patrick Abercrombie.
Vice-Présidents : MM. Vischer (Suisse), Walker (Etats-Unis), Baranov (U.R.S.S.).
Secrétaire Général : Pierre Vago (Paris),
Président du Comité de Rédaction de l'A. A.
Trésorier : Prof. Van den Broek (Hollande).
Membres : Belgique, Bulgarie, Egypte, France, Italie, Pologne, Suède et Tchécoslovaquie.

Après proclamation des résultats des élections, sur proposition de Sir Patrick Abercrombie, M. Auguste Perret a été élu par acclamations Président d'Honneur de l'U.I.A.

La séance fut suivie d'un traditionnel dîner offert aux congressistes par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud.

La dernière séance de l'Assemblée, devenue, après proclamation de la constitution de l'Union, première Assemblée de l'U. I. A., a eu lieu le 28 juin. L'Assemblée a adopté le Règlement Intérieur (dont le texte sera soumis aux Sections pour observations et suggestions, s'il y a lieu, et pourra être modifié si nécessaire à la prochaine Assemblée) ; le rapport financier présenté par M. Ghobert (Belgique), Trésorier sortant, et les propositions du nouveau Trésorier, M. Van den Broek (Hollande). Elle a décidé que la prochaine Assemblée et le 2^e Congrès auraient lieu en septembre 1950 à Varsovie. Enfin, elle a nommé une Commission de trois membres : MM. Van den Broek, Ceas (Italie) et Toneff (Bulgarie), chargée de présenter un rapport sur le problème de la création d'un Centre International de documentation et d'information professionnelles ; l'Assemblée a marqué sa volonté de commencer sans délai un travail constructif, pour lequel l'Union a été fondée.

Après la clôture de la première Assemblée de l'U.I.A., les délégués des Sections américaine, belge, britannique, bulgare, danoise, égyptienne, nord-africaine, espagnole (exilés), française, italienne, irlandaise, libanaise, néerlandaise, palestinienne, portugaise, polonaise, soviétique, suédoise, suisse, tchécoslovaque et turque des « Réunions Internationales d'Architectes » ont signé l'acte de dissolution de cette organisation.

La séance solennelle d'ouverture du 1^{er} Congrès a eu lieu le 28 juin, dans l'Aula de l'Université de Lausanne, en présence de plus de 400 congressistes de plus de 30 pays, et de nombreuses personnalités officielles.

Cette cérémonie fut suivie par l'inauguration d'une exposition organisée par l'École d'Architecture de la ville.

La première séance de travail a eu lieu le lendemain, sous la présidence de M. Cart de Lafontaine (Grande-Bretagne). Elle avait pour thème : « L'Architecture en face des tâches de l'Urbanisme », et a été ouverte par un exposé du rapporteur général, M. Dunkel, de Zurich, sur l'évolution de l'Urbanisme. M. Hoehel (Genève) fit ensuite le résumé des divers rapports présentés par les délégations. Un exposé russe précéda la discussion, qui souleva des controverses passionnées.

Le Comité Exécutif, élu par l'Assemblée, sous la présidence de Sir Patrick Abercrombie, prit une série de décisions d'ordre administratif, technique et pratique concernant les résolutions de l'Assemblée et l'application des statuts. Une Commission des Finances a été désignée avec mission de préparer un rapport sur toutes les questions financières de l'Union.

Le Bureau a été chargé d'étudier la question de la représentation de l'Espagne exilée à l'Assemblée et celle des concours internationaux.

Il a été décidé que la prochaine réunion du Comité Exécutif aurait lieu en Suède. Notons que toutes les décisions du Comité Exécutif ont été prises à l'unanimité.

La deuxième séance de travail du Congrès avait pour thème : « L'Architecte et l'industrialisation du bâtiment ».

La troisième, qui traitait de la position de l'Architecte vis-à-vis de l'Etat et de la Société, souleva des débats où s'affrontaient les partisans de la suprématie de l'Etat et ceux de la responsabilité individuelle.

Des conclusions positives et intéressantes, dont nous ne pouvons encore donner les termes exacts, ont été tirées de ces débats.

J. FELDMAN.

MANIFESTATION BIENNALE : CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'URBANISME ET DE L'HABITATION.

Nous serions tentés de croire que c'est pour faire écho au Congrès National de l'Urbanisme et de l'Habitation, organisé à Bourges du 5 au 7 juin par l'Union Française pour l'Habitation et l'Urbanisme où notamment « La Loi du Cadre » faisait l'objet d'un brillant exposé par notre confrère Canaux, Urbaniste en Chef au M.R.U. et Secrétaire général de la S.F.U., que la Fédération Internationale de l'Habitation et de l'Urbanisme avait fait choix de Zurich pour le 19^e Congrès International ; heureuse coïncidence simplement et confirmation éclatante.

C'est dans le magnifique cadre que constitue le Kongresshaus, œuvre moderne de nos excellents confrères zurichois Haefeli, Mozer, Steiger, que les délégués de 31 pays se sont retrouvés du 20 au 26 juin.

Tout d'abord, la Fédération Internationale de l'Habitation et de l'Urbanisme a profité de ce Congrès pour procéder à sa réorganisation définitive et Sir George L. Pepler, de Londres, a été confirmé dans la charge de Président.

L'ordre du jour du Congrès prévoyait la discussion de quatre sujets :

- Subvention financière de l'habitation.
- Progrès de l'habitation et méthodes employées dans ce but.
- L'aménagement sur le plan national.
- Aspect financier de l'aménagement, par rapport aux droits des propriétaires.

Les débats sur ces sujets ont été animés. L'aménagement sur le plan national se pose de façons fort différentes pour les rapporteurs en présence. Seule, la Pologne paraît avoir réellement un plan national.

Le progrès dans l'habitation pour le rapporteur général de Vestel, architecte bruxellois, qui fait partager son point de vue aux congressistes, réclame une coopération internationale. M. Marrane, délégué de la France, a lumineusement exposé les effets d'une politique de subvention financière de l'Etat. La crise mondiale du logement semble difficilement soluble si l'aspect financier n'est pas examiné

sous l'angle pratique. Il faut réaliser ; c'est la démonstration à laquelle le canton de Zurich nous convie d'ailleurs en marge du Congrès.

Des groupes d'études ont été formés dès l'ouverture du Congrès, ils ont examiné les problèmes suivants :

- La maison ou le bâtiment par rapport au site, à l'ambiance et à l'orientation.
- La croissance, le développement et la gestion des groupes d'habitation (colonies d'habitation et unités de voisinage).
- Les standards et l'équipement de l'habitation.
- Méthodes d'analyses.

— Préparation et présentation des expositions d'urbanisme en discernant la qualité du public auquel elles s'adressent.

Sur ce dernier thème, la Hollande, dans le cadre de l'échange culturel du Bénélux, et sous la direction artistique de l'architecte Van Gelderen, a présenté à Zurich une exposition qui tente un premier pas dans le domaine de la propagande pour l'urbanisme. L'idée directrice est consacrée par quelques titres bien illustrés : l'architecture et le paysage, l'analyse du pays, la situation actuelle, études et recherches, l'urbanisme appliqué aux zones détruites (plan régional du Westland, plan de reconstruction de l'île inondée de Walcheren, la terre reconquise du Noordoostpolder, de la région du Zuiderzee et nouveau quartier de Slotmeer, plans d'Eindhoven et de Petten). Les débats de ces divers groupes d'études ont été le plus souvent confus, le centre du sujet souvent oublié. Il sera possible d'en tirer, ultérieurement, bénéfice, à condition de traiter les questions à fond et de conclure ensuite.

La ville de Zurich, de son côté, avait organisé une exposition ayant pour thème : votre logement, votre voisin, votre pays ; la présentation et l'illustration graphique de M. J. Müller Brockmann, par sa puissante évocation, ne pouvaient laisser le visiteur indifférent.

Enfin, à l'issue du Congrès et peut-être était-ce là la partie la plus importante, des visites étaient organisées dans Zurich, sa banlieue et sa grande banlieue.

Les congressistes ont ainsi pu, à loisir, visiter quatorze groupes ou colonies d'habitation à Winterthur — où s'affrontent les solutions de constructions les plus diverses au point de vue conception et réalisation —, des colonies d'habitation de l'agglomération zurichoise, Neuhühl, Oerlikon, etc... ; pour toutes ces réalisations, il nous a été donné de constater qu'il n'y avait pas de divorce entre urbanisme et architecture, qu'aucun élément naturel n'avait été sacrifié ; la nature sait, en effet, heureusement concilier les obligations économiques et humaines.

Les bains et jeux de plein air Allenmoos, la piscine couverte Hallenbad, les groupes scolaires Kornhausbrücke et Kapelli, le temple protestant d'Altstetten, l'hôpital d'enfants, l'hôpital cantonal, bien d'autres réalisations encore, sont des exemples puissants de bâtiments à usage collectif, conçus dans l'esprit de l'urbanisme préoccupé autant de l'économique que du social.

Aussi nous formons à notre tour un vœu : celui que les sceptiques et les railleurs consentent à suivre les Congrès d'Urbanisme.

J.-H. CALSAT.

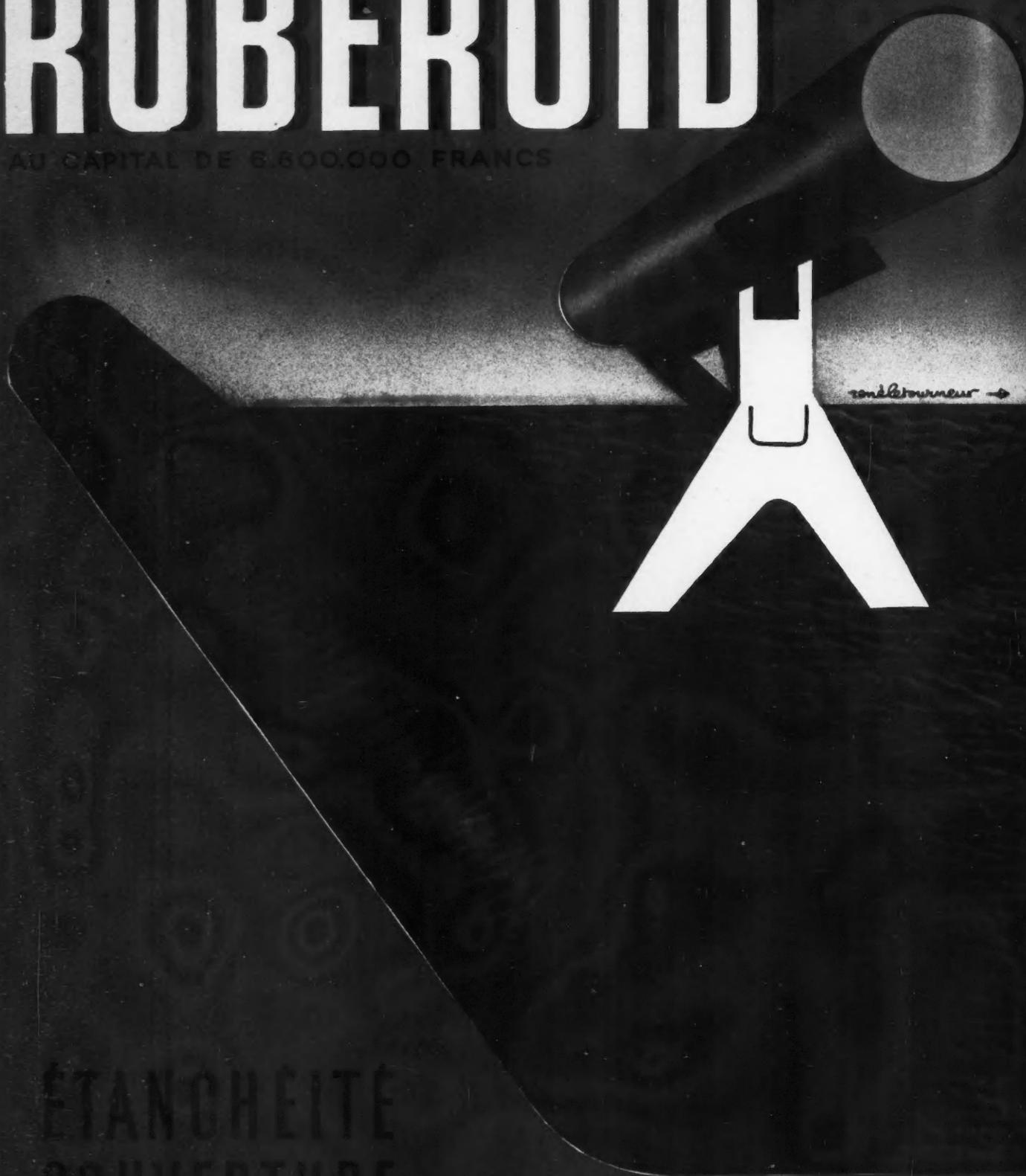
1^{er} CONGRÈS INTERNATIONAL DES CRITIQUES D'ART.

L'importance de ce Congrès qui groupait des représentants de nombreux pays et des personnalités bien connues dans le monde littéraire et artistique, vaudrait d'être soulignée par un compte rendu détaillé que ne nous permet pas une information de dernière heure. Tenues dans la plus grande cordialité, des séances de travail dont les répercussions se feront sentir dans les échanges culturels internationaux, apporteront aux congressistes les preuves de l'intérêt de telles réunions.

SOCIÉTÉ ANONYME

RUBEROÏD

AU CAPITAL DE 6.600.000 FRANCS



ÉTANCHEITÉ
COUVERTURE
ISOLATION

SIÈGE SOCIAL ET BUREAUX
254, B⁹ SAINT-GERMAIN, PARIS (19^e)
TÉLÉPHONE: LITRÉ 29-11 et 29-12

INFORMATIONS

UNION DES ARTISTES MODERNES.

Nous avons rendu compte de l'ouverture de ces réunions-causeries, brillamment et très cordialement inaugurées par Francis Jourdain et Marcel Lods. Destinées surtout aux jeunes architectes et artistes qui peuvent trouver à l'U.A.M. l'appui de leurs aînés, ces réunions répondent certainement à des aspirations précises des jeunes, à en juger par le public vivant des Ecoles qui était venu entendre ses camarades plus expérimentés : Jacques Gilbert, associé de l'architecte Nelson, et Bodiansky, ingénieur de l'atelier ATBAT. Faute d'une salle adéquate, la causerie de l'ingénieur Le Ricolais dut être reportée à une date permettant la projection des films explicatifs.

Jacques Gilbert traite avec autorité du problème de la maison qui est à considérer, dit-il, sous deux aspects principaux : le problème des mètres carrés (surface à utiliser), le problème des circuits (économie de temps et de fatigue).

Il fit part de son expérience en matière d'urbanisme et de « matériau » insistant sur l'importance de la « légèreté » quant au prix de revient.

M. Bodiansky est bien connu dans les milieux français de la construction. Spécialiste de l'aviation il démontre pourquoi un bombardier est plus facile à réussir qu'une petite maison ! Paradoxe surprenant mais qui s'explique par le fait qu'un avion est une machine autonome, tandis que la maison dépend de conditions extérieures dont l'architecte doit tenir compte.

A ces causeries vives et familières, Claudius Petit qui représente à l'Assemblée les intérêts vrais de l'habitat de France, apporta l'expression de sa sympathie, et de son indépendance habituelle.

Paul Nelson réunit le même auditoire un peu plus tard, pour l'entretenir d'une réforme de l'Enseignement de l'Architecture nécessaire pour mettre l'architecte d'aujourd'hui à même d'utiliser les moyens techniques dont il peut disposer.

L'expérience qu'il a tiré d'une recherche faite en collaboration avec des architectes et étudiants américains en 1941 lui permet d'affirmer que la formation de l'architecte ne peut plus être dirigée vers des jeux d'esthétique gratuite, mais doit viser à une solide formation technique, permettant l'épanouissement de formes nouvelles à partir de matériaux et procédés de construction inconnus jusqu'ici.

La multiplicité des connaissances requises, fait que l'architecte doit pouvoir appuyer sa conception d'un plan et de l'emploi de techniques modernes sur la maîtrise de spécialistes, les uns et les autres ayant intérêt à constituer des Bureaux d'Etudes où prendront également place des techniciens du financement des entreprises.

Enfin, la création d'un Centre de Recherches à l'échelon national mettant à la disposition des professionnels du Bâtiment les ressources de son information, et l'ensemble des expériences faites sur tout le territoire, est un des vœux de Paul Nelson, et rentre dans le programme d'un enseignement vivant et adapté aux besoins actuels.

Le meilleur succès paraît assuré à la suite prévue de ces réunions.

COURS DE PEDIATRIE SOCIALE.

L'enfant dans l'Urbanisme moderne.

Le fonds international de Secours à l'Enfance (Nations Unies) avait organisé, à propos de son cours de pédiatrie sociale, une série de conférences destinées aux architectes étrangers faisant partie de son auditoire. Grâce au concours du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme et d'architectes et urbanistes français, le programme primitif a pris une certaine importance.

Sans pouvoir entrer dans le détail de cet ensemble magistral, on peut cependant en tirer quelques certitudes.

Il apparaît nettement que (d'où qu'elles viennent) les lignes maîtresses de l'urbanisme en France tiennent compte d'un facteur qui s'affirme de plus en plus comme l'axe par lequel devra passer toute réalisation si elle veut « servir » vraiment la nation : la satisfaction nécessaire des aspirations légitimes de l'habitant à une vie familiale et sociale équilibrée et protégée.

Or, comme l'a souligné Paul Nelson, en parlant du planning de liaison qui doit conduire toute extension dans l'ordre, et éviter à la ville de croître au hasard, il est certain qu'il n'y a pas de connexion réalisée des méthodes modernes d'administration et du mode de vivre.

Introduite par M. Prothin, Directeur Général de l'Urbanisme et de la Reconstruction, la seconde série amplifia l'information proposée dans la première. Les raisons d'être de l'Urbanisme, exposées par M. Salaün, Directeur de l'Urbanisme et de la Reconstruction, sont encore trop peu comprises du public, qui attache à ce mot une vision d'aménagement somptuaire, à réaliser quand on le peut, et l'information de la population doit viser à l'intéresser à un programme qui est en réalité un aménagement des conditions de vie de chacun, sur l'ensemble du territoire.

Ce programme est lié à celui de notre productivité, et qui dit productivité dit industrialisation. Celle-ci est paralysée faute de main-d'œuvre et de matériel, comme le démontre M. Canaux, dont la vigoureuse étude traite également de l'état de nos cités industrielles et de leurs nouvelles implantations.

Illustrant ces théories, les études d'aménagement et de reconstruction de diverses villes présentées en d'autres séances par leurs architectes respectifs : l'histoire de la capitale, l'avenir de la région parisienne, le « point » de la Reconstruction, devaient apporter aux congressistes une information des plus actuelles sur les réalisations envisagées pour faire face aux besoins du pays.

Nous donnons par ailleurs le compte rendu d'une conférence de M. Marini, dont les activités maintenant dirigées sur le Centre de Recherches du Bâtiment marqueront, nous l'espérons, un essor de notre industrie vers une rationalisation de la construction.

Sous-jacent à toutes ces préoccupations, le problème de l'enfance dans le nouvel urbanisme, se trouva résolu du fait même que les conditions de vie familiales et sociales acquerront une heureuse stabilité dans l'ensemble de la population.

SUEDE.

On est parfois à bon droit de s'étonner dans nos milieux professionnels français de l'essor qu'a pu prendre en Suède une production d'équipement d'intérieur, saine et de bon goût, alors qu'en France une grande partie du public en est encore à se contenter d'un équipement irrationnel et de basse qualité.

C'est oublier que dans ce pays dont les attaches intellectuelles avec le nôtre ont été nombreuses par le passé, se maintient le sentiment de ce que sont les besoins vrais d'une habitation et se développent les industries capables de répondre au désir de créer des logis agréables. De plus, les animateurs de l'essor industriel de l'Équipement ont toujours donné une large place à l'information du public.

La Société Suédoise des Arts et Métiers qui contribue très efficacement à cette œuvre de raison et de goût, vient d'organiser des cercles d'études pour détacher complètement les jeunes

du snobisme et de la crainte du « qu'en dira-t-on » en matière d'aménagement.

Près de Stockholm, une école confiée à la direction artistique de Carl Malmsten comprend des cours parallèles de travail du bois, textiles, dessin, et organisation d'intérieur. Ces cercles d'études, grâce aux moniteurs formés s'étendent également aux districts ruraux.

U.S.A.

Une série de conférences d'architecture et d'urbanisme s'ouvrira fin juillet à Montana par les soins du Collège de Carl Malmsten, qui mettra en contact avec Richard J. Neutra, un des architectes les plus connus d'Amérique, le public des étudiants et des architectes.

Le programme de ces trois journées comporte des cours, des présentations de travaux et des discussions ouvertes.

LE RELOGEMENT AUX ETATS-UNIS.

Une décision récente de la Cour Suprême des Etats-Unis a déclaré illégales les clauses restrictives concernant l'admission de certaines minorités raciales ou religieuses dans les quartiers résidentiels modernes. Cette décision, qui élimine les dernières barrières légales limitant le marché libre des propriétés immobilières, peut avoir des répercussions profondes sur le marché qui sera dorénavant ouvert aux acheteurs appartenant aux classes moyennes de la population Nègre notamment. On peut espérer à présent une amélioration progressive du niveau de l'habitation de la population Nègre qui a été traditionnellement confinée dans les quartiers insalubres des grands centres industriels.

Quelques chiffres illustrent d'ailleurs l'urgence du problème de relogement des Nègres : Durant les années de la guerre, environ 2,7 millions de Nègres ont quitté les campagnes pour venir travailler dans les grandes villes.

La population Nègre s'est accrue dans une proportion beaucoup plus forte que le nombre de logements qu'elle occupe (11,6 % contre 6,9 %).

En 1947, le nombre de logements insalubres occupés par les Nègres était six fois aussi élevé que celui des logements occupés par des blancs.

REUNION D'INFORMATION ORGANISEE PAR LE COMPTOIR CENTRAL DE LA TERRE CUITE.

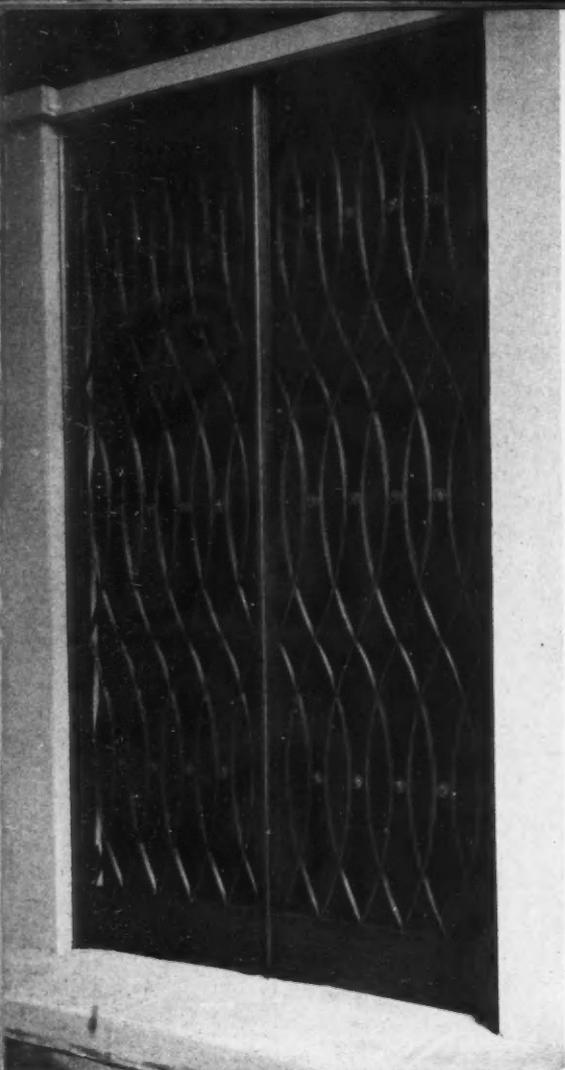
Cet organisme, créé par l'initiative de la Fédération de Fabricants de Tuiles et de Briques de France, a pour but de centraliser les informations qui permettent aux utilisateurs (entrepreneurs, architectes, techniciens) de tirer le meilleur parti possible de ses productions.

Au cours d'une réunion d'information, un exposé très détaillé sur les buts du nouvel organisme fut fait par le Président de la Fédération des Fabricants. M. l'Inspecteur Général Armand Mayer, délégué au Service des Matériaux de Construction au Ministère de l'Industrie et du Commerce, exposa ensuite la façon dont il envisageait une collaboration entre l'Administration et l'organisme nouvellement créé. Diverses interventions, notamment celle de M. Fr. Vitale, Architecte, mirent en relief le point de vue des Architectes en face des problèmes soulevés par les conférenciers.

PETITES ANNONCES

Décorateur. Architecture intérieure et ameublement. Ecole Bouille, diplômé par l'U.C.A.D., références, cherche place stable dessinateur ou collaborateur, surveillance chantier, près de confrère ou architecte, Paris ou région parisienne. Ecrire à la revue qui transmettra.

LE SALON DES ARTISTES DÉCORATEURS 1948



En haut, à gauche : Grille en fer forgé. Raymond Subes, ferronnier.

A droite : Papier peint « de distinction » Nobilis.

En bas : Chambre d'hôtel en chêne ciré. Jacques Dumond. Chambre de jeunes filles. Jacques Dumond.

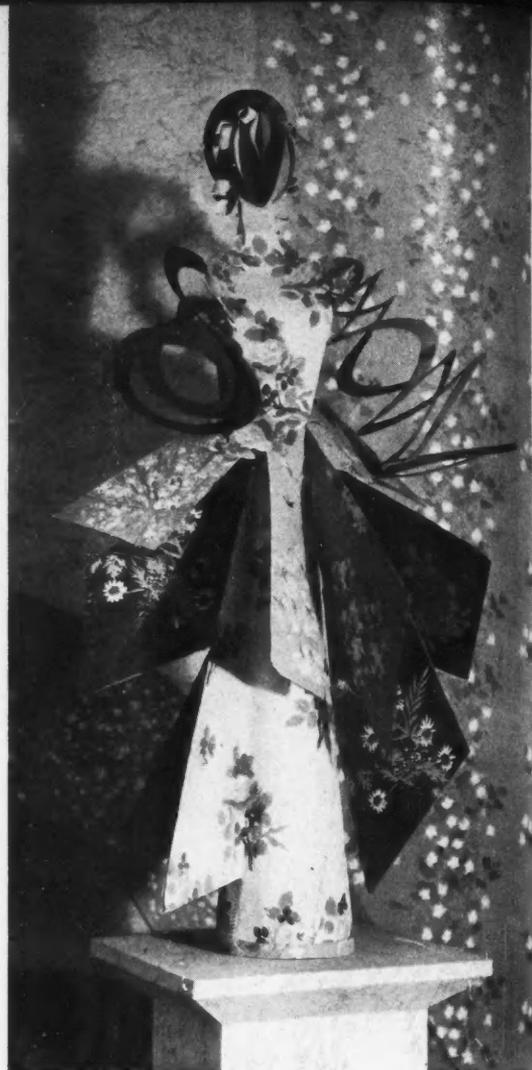


Photo Chevojon

Studio Jean Lottas

La manifestation des Artistes Décorateurs à l'occasion de leur Salon annuel est toujours attendue avec le plus vif intérêt, non seulement par le grand public, mais encore par les professionnels du Bâtiment, et tout particulièrement par les Architectes soucieux d'une liaison entre les divers éléments de l'Habitat Moderne.

Il est hors de doute, pour tous ceux qui se sont penchés sur ces problèmes, que les solutions souhaitables en matière d'équipement intérieur, relèvent, quant à l'ensemble des consommateurs, de données que l'on peut ramener à deux principales :

Adaptation d'un objet donné à sa fonction propre, en tenant compte d'une nécessaire satisfaction esthétique pour l'utilisateur.

Prix de revient accessible au public pour qui l'objet est créé.

Or, l'effort de recherche considérable et méritoire en soi dont la majorité des exposants nous donne une preuve certaine se déploie en dehors de la réalité des conditions matérielles de la vie. Et l'on ne peut que constater avec déception, le défaut de vision dont sont atteints bon nombre de nos décorateurs français.

La notion du **paraître** influence encore un trop grand nombre d'œuvres, leur conférant un caractère inadéquat à leur destination.

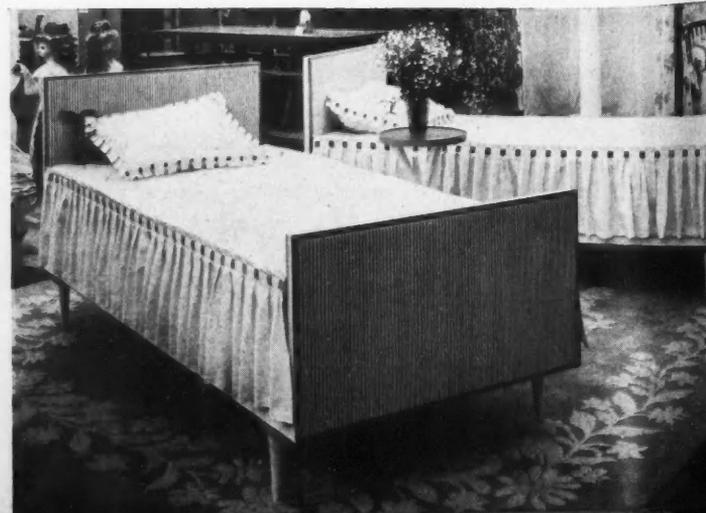
Il en résulte une véritable rupture entre les besoins réels du public du moins français (psychologiques et matériels) et des propositions qui visent sans doute dans l'esprit des exposants, à une exportation du goût français. Mais qu'on nous permette de leur signaler un danger : celui de n'être plus à la mesure de l'évolution qui s'accuse de plus en plus, en matière d'équipement et de décor, dans les pays même dont la clientèle a pu être envisagée.

Les exemples de ce qui se fait ailleurs ne manquent pas pour faire présumer que cette erreur d'orientation compromet gravement le renom du Salon aux yeux des professionnels avertis, français ou étrangers.

Une section où se retrouvent les noms des décorateurs ayant participé à l'Exposition des Meubles de Série, au Salon des Arts Ménagers, offre cette fois des ensembles sur le thème particulier de l'Hôtellerie. L'Équipement de clinique y est également étudié. Il semble bien que cette équipe soit actuellement celle qui aborde avec franchise et honnêteté les réalités.

M.-A. FEBVRE.

Photos Georges Racroul



Pendule,
par Tita Terrisse.



Buffet à panneau
abattant formant table
Renou et Genisset.



Sculpture
de Sébastien.



ci-dessous :
Mobilier de clinique. - Raoul Guys



LA MARQUE DE QUALITÉ

la plus belle GAMME DE COULEURS
"STIC B"



PEINTURE LAQUÉE MATE PRÊTE A L'EMPLOI
POUR INTERIEUR, EXTERIEUR, DECORATION
REVÊTEMENT IMITATION DE PIERRE — GRANIT PROTECTION
ENDUIT PLASTIQUE - FUGHYDRO

*S'applique sur tout,
S'emploie partout,
résiste à tout!...*

ETS P. BERTIN & A. LAPEYRE. S. A., 2, AVENUE FÉLIX-FAURE. NANTERRE. TÉL. LON. 08-07, MAL. 13-13

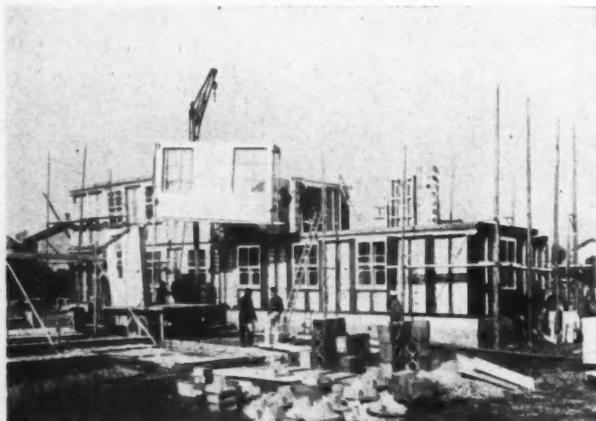
COMPAGNIE DE CONSTRUCTIONS GÉNÉRALES ET DE TRAVAUX PUBLICS

" COGETRAVOC "

Société anonyme au capital de 36.000.000 de Francs

7, Boulevard de la Madeleine, PARIS (1^{er}) - Tél.: Opéra 57-20

Licence exclusive pour la France du
Système SCHINDLER - GOEHNER - SUISSE
Maisons définitives en éléments préfabriqués



Construction pour le M. R. U. aux MUREAUX (Seine-et-Oise)



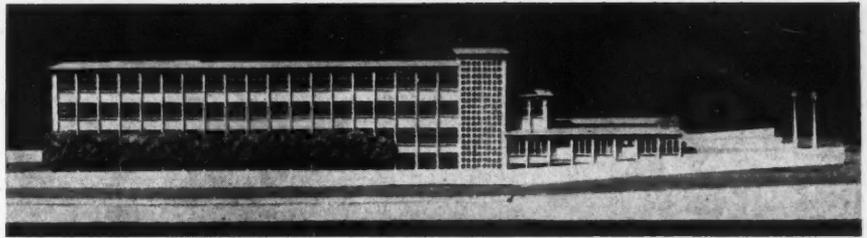
Construction pour la Cie ALAIS, FROGES & CAMARGUE dans le midi de la France

NOMBREUSES RÉALISATIONS EN COURS

Voir pages 124 et 125 de ce numéro

USINE D'HORLOGERIE EN SAVOIE

MAURICE NOVARINA, Architecte



VUE D'ENSEMBLE DE L'USINE

Dans l'immédiate banlieue d'Annemasse (Haute-Savoie), l'Horlogerie de Savoie dispose d'un terrain rectangulaire de plus de 40 mètres de large sur 200 mètres de long. Sur cet emplacement net, dégagé, s'élèvera bientôt une nouvelle usine.

L'idée directrice essentielle est de construire une usine munie de tous les services sociaux indispensables à l'heure présente. Les problèmes à résoudre pour l'horlogerie sont spécifiques à cette industrie, et n'ont rien de commun avec ceux des industries lourdes. Dans l'industrie horlogère, il n'y a pas d'inconvénient à ce qu'une usine se monte en hauteur.

D'autre part, les pièces à usiner étant très petites, il est indispensable que la lumière du jour entre partout à plein.

L'architecte s'est donc arrêté à la formule suivante : une usine de 14 mètres de large, munie du plus de fenêtres possible, en réservant cependant des contre-cœurs de 1 m. 20 de haut, pour permettre d'approcher les établis très près des fenêtres.

Cette largeur de 14 mètres assure partout une bonne visibilité, même au centre de l'usine.

On a tenu, en outre, à ce que les ateliers soient placés sur une aire parfaitement rectangulaire. Tous les aménagements annexes, tels que lavabos, ascenseurs, escaliers, monte-charges, etc... ont donc été placés en dehors des grands rectangles destinés aux ateliers.

Au rez-de-chaussée seront aménagés les locaux où le personnel de sous-sol pourra venir se détendre confortablement et agréablement.

Au premier étage, seront installés les magasins de matières premières, les parcs de machines en réserve et l'atelier de grosse mécanique.

Les deuxième et troisième étages comporteront les ateliers de production proprement dits.

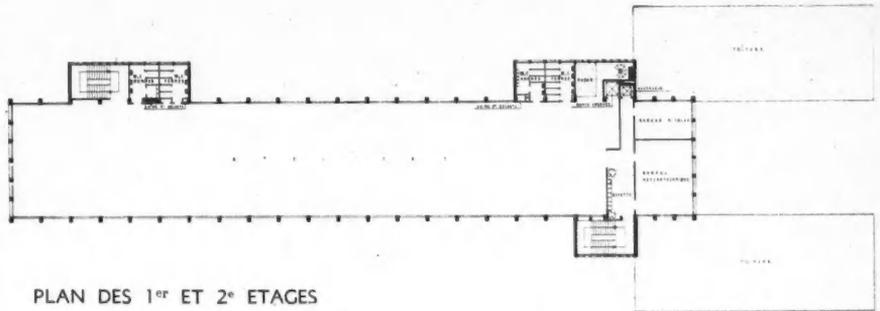
Les services techniques et les services administratifs seront logés à l'avant de l'usine, dans deux bâtiments attenants à celle-ci, et avançant comme deux antennes.

Le rez-de-chaussée de ces prolongements sera aménagé en garages pour bicyclettes, camions et voitures.

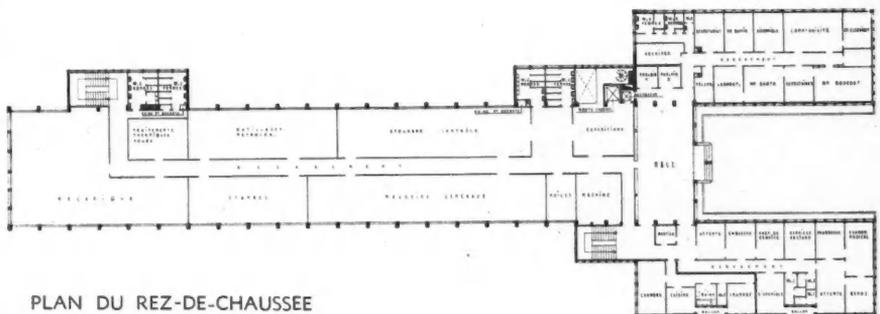
Au premier étage, seront installés la direction générale, la direction technique, la direction administrative, la comptabilité, le service social, le bureau d'études et de dessins, le bureau de réception, et tous autres services nécessaires à la vie intense d'une usine moderne.

Un microphone et des haut-parleurs sont prévus dans l'usine pour maintenir un contact plus étroit entre la direction et le personnel. En outre, pendant les deux pauses quotidiennes ces haut-parleurs diffuseront des disques, dont la musique délassera les ouvriers pendant quelques minutes.

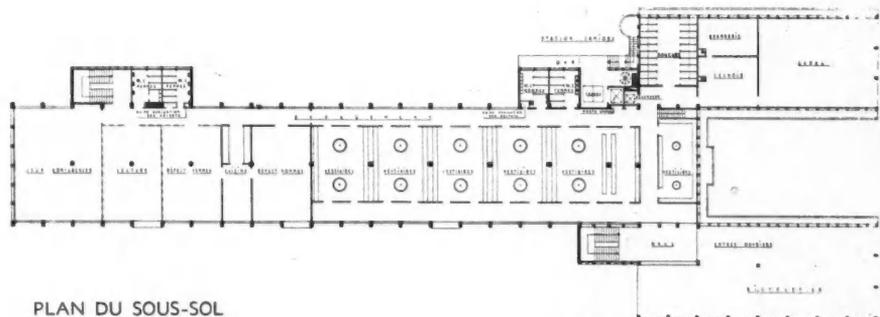
On prévoit aussi, autour de l'usine, l'installation de terrains de sports, destinés au personnel : cadres et employés.



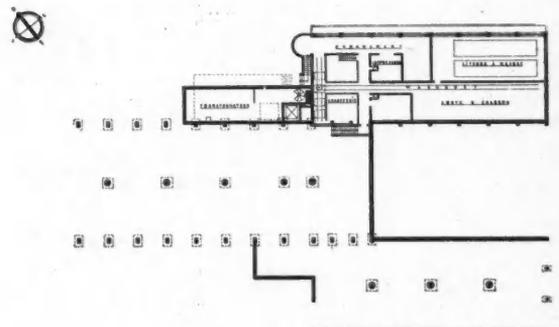
PLAN DES 1^{er} ET 2^e ETAGES



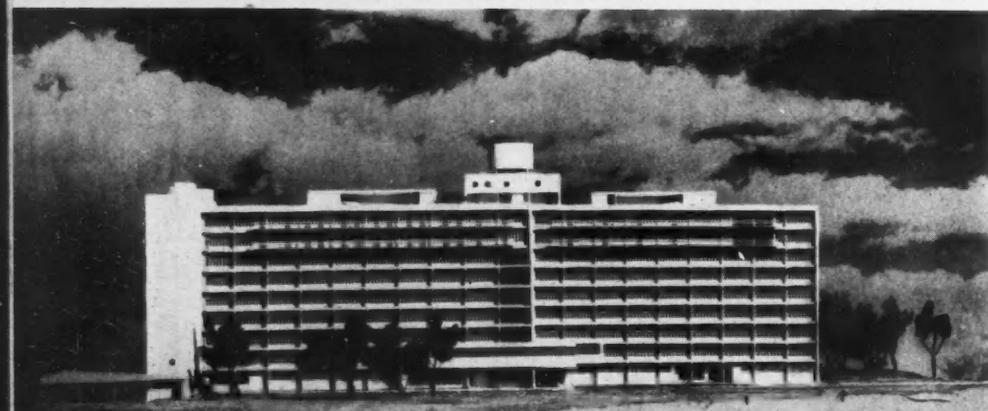
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE



PLAN DU SOUS-SOL



PLAN DU 2^e SOUS-SOL



Véritable instrument de travail pour l'Architecte et pour l'Entrepreneur, la maquette reste aussi le meilleur des documents de présentation.

Nos photos de maquettes et nos photomontages seront pour vous un précieux enseignement. Nos albums compléteront les dossiers de vos projets : c'est votre œuvre « réalisée » qu'ils mettront en valeur sous ses aspects divers.

Une MAQUETTE « EPI » peut être moins onéreuse que des dessins. Quels que soient vos crédits vous avez intérêt à présenter une maquette. Consultez-nous : nos Architectes-Conseils sont à votre disposition.



PAR DES ARCHITECTES
POUR DES ARCHITECTES

Photos Duprat

Échelle de la maquette 0,005 p. m.

LES
MAQUETTES "EPI"

28, RUE GAY LUSSAC . PARIS V^e . DAN 83-32

UNE EXPOSITION D'ARCHITECTURE
A PARIS

L'HOPITAL-MÉMORIAL DE SAINT-LO

L'Architecture d'Aujourd'hui, qui vient de publier deux numéros importants sur l'architecture hospitalière, a tenu à manifester l'intérêt qu'elle porte aux nombreux problèmes posés par la santé publique dans notre pays.

A cet effet, notre revue a organisé, avec le concours de la revue Techniques Hospitalières, à la Galerie Maeght, une exposition du projet de l'hôpital-mémorial de Saint-Lô, œuvre des architectes Nelson, Mersier, Sebillotte et Gilbert. Remarquablement présentée par M^{me} Charlotte Perriand, architecte, cette exposition obtint près d'un public de médecins, d'architectes et de techniciens un succès considérable.

Son Excellence l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Jefferson Caffery, et M^{me} Poinso-Chapuis, ministre de la Santé Publique, voulurent bien honorer de leur présence, le 19 mai, l'inauguration de cette manifestation à laquelle assistaient également de hauts fonctionnaires des ministères des Affaires Etrangères, du Travail et de la Reconstruction, et des personnalités marquantes de la colonie américaine.

N.D.L.R.

L'hôpital de Saint-Lô (1) constitue le premier exemple d'un établissement s'intégrant dans le plan d'organisation hospitalier à structure régionale élaboré par le Ministère de la Santé Publique et de la Population.

Saint-Lô, chef-lieu du département de la Manche, entièrement détruit lors des combats libérateurs de la Normandie, possédait avant guerre un hôpital de 200 lits dont il ne reste rien.

Le nouvel hôpital devient un « centre hospitalier » de 400 lits dont l'équipement est intermédiaire entre le centre régional rassemblant des services de spécialisation et l'hôpital d'arrondissement qui répond aux besoins les plus courants. Il desservira, au sein de cette région rurale dense et prospère, une population d'environ 80.000 habitants.

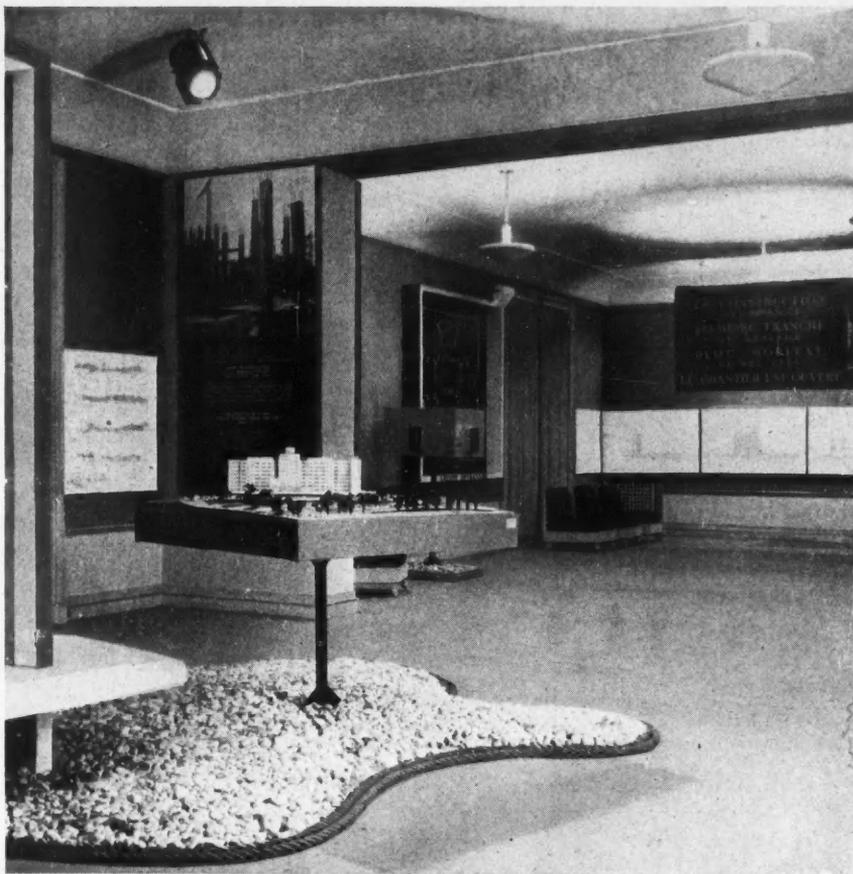
Le financement de l'hôpital est assuré, partie par le paiement des dommages de guerre de l'ancien hôpital détruit, partie par subventions de la Santé Publique et des caisses de Sécurité Sociale sur le plan national et régional, partie par « The American Aid to France ». Les dons collectés aux Etats-Unis par cette association aident grandement la municipalité de Saint-Lô à supporter les charges qui lui reviennent.

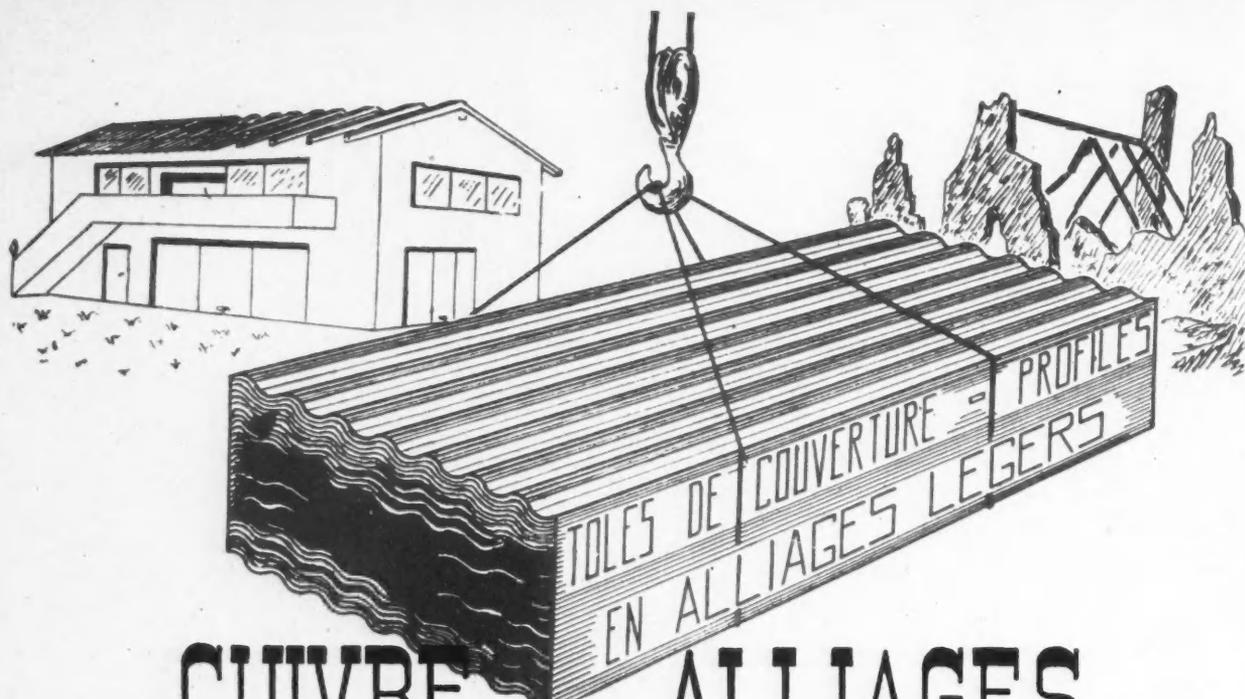
Cette première réalisation de l'après-guerre marquera une étape importante dans l'implantation en France d'une architecture répondant aux besoins multiples du pays.

A. S.

(1) Voir la publication détaillée dans les Nos 16 et 17 de l'« Architecture d'Aujourd'hui ».

De haut en bas : Une vue de l'Exposition. M. Paul Nelson expliquant le projet de l'hôpital à M^{me} Poinso-Chapuis, ministre de la Santé Publique. M. Jefferson Caffery, ambassadeur des Etats-Unis, témoigne de son vif intérêt à cette œuvre d'amitié franco-américaine.





CUIVRE ET ALLIAGES

11, RUE GODEFROY CAVAINAC, PARIS XI^e

TÉL. VOL 06-30

TECHNIQUE - PRATIQUE - LOYAUTÉ - FORCE

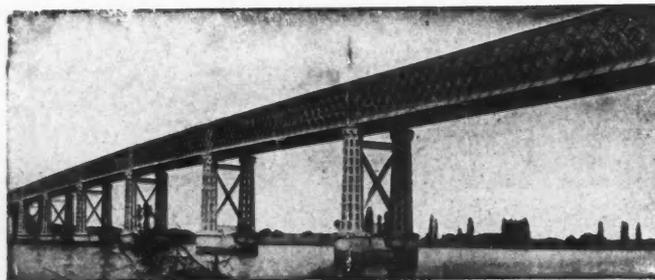
Voilà ce que vous trouvez à l'
ENTREPRISE
SESINI FRERES
FONDÉE EN 1880
SPECIALISTE DES GRANDS TRAVAUX

PEINTURE - VITRERIE - RAVALEMENT

LOCATION D'ÉCHAFAUDAGES

10-12, Rue FRANÇOIS-GUIBERT — PARIS (15^e)

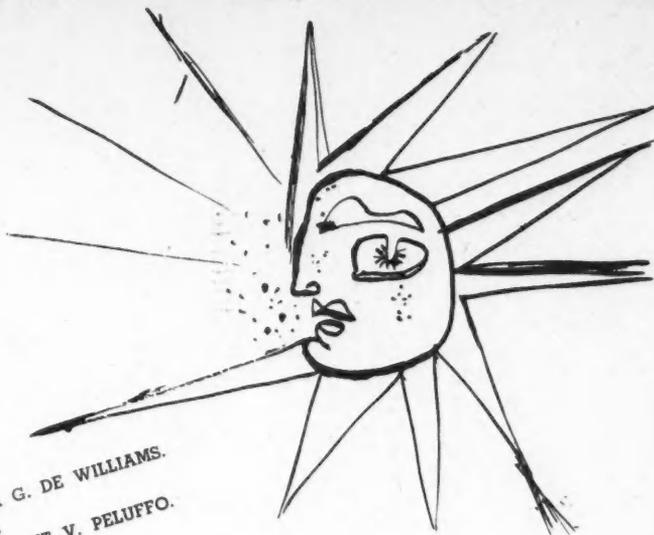
Téléphone : SÉGUR 23-83



PONT DE CUBZAC (Gironde) le plus grand pont route de France 1046 m.

HABITATIONS INDIVIDUELLES

SOMMAIRE



Pages

ETATS-UNIS

- 3 MARCEL BREUER.
- 27 HUGH STUBBINS JR.
- 30 GORDON DRAKE.
- 38 RICHARD J. NEUTRA.
- 48 DONALD OLSEN.
- 50 ANDRE SIVE.

ARGENTINE

- 52 AMANCIO ET DELFINA G. DE WILLIAMS.
- 62 WLADIMIRO ACOSTA.
- 64 J. VIVANCO, A. BONET ET V. PELUFFO.

GRANDE-BRETAGNE

- 67 ERNO GOLDFINGER.
- 69 SERGE CHERMAYEFF.
- 70 JUNE PARK.
- 71 F.R.S. YORKE, E. ROSENBERG ET C.S. MARDALL.
— F. MAC MANUS.

BRESIL

- 72 OSCAR NIEMEYER.
- 73 SERGIO BERNARDES.
- 74 RINO LEVI.
- 76 GREGORI WARCHAVCHIK.
- 78 DANIELE CALABI.
- 79 LUCJAN KORNGOLD.

SUISSE

- 83 ALFRED ROTH.
- 86 HANS BRECHBUHLER.
- 88 ALFRED ALTHERR.
- 92 HANS FISCHLI ET OSKAR STOCK.
- 94 OTTO SENN.
- 95 A. HAUSER.

ITALIE

- 96 VITTORIO GANDOLFI ET LUIGI TANZI.
- 98 VITTORIO GANDOLFI.
- 100 HABITATIONS DE LA QT 8.
- 102 LUIGI GHIDINI ET GUGLIELMO MOZZONI.

HOLLANDE

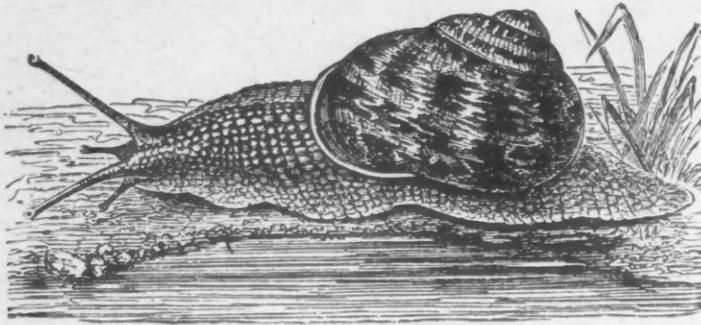
- 104 STOLLE, KLEYKAMP ET DEN BOON.
- 105 N.-F. WIJMER ET I. BREUKELMAN.
— H. HORNSTRA.
— A. BODON.

DANEMARK

- 106 ARNE JACOBSEN.

FRANCE

- 107 PIERRE JEANNERET.
- 108 ANDRE BRUYERE.
- 112 HOA.
— A. COULANT.



HABITATIONS INDIVIDUELLES

Le choix d'habitations individuelles contemporaines présentées dans ce numéro n'a pas la prétention d'embrasser tous les aspects d'un problème dont l'étude approfondie nécessiterait un cadre infiniment plus vaste que celui dont nous disposons.

Plus modeste, notre but a été de donner par des exemples un aperçu des principales tendances qui se manifestent actuellement dans la conception de la Maison de l'Homme à travers le monde. Il nous a semblé utile d'insister dans ce recueil sur les éléments éminemment architecturaux : planification et plastique ; facteurs essentiels trop souvent rejetés au deuxième plan par la prédominance des problèmes économiques et techniques de notre époque.

Les méthodes de réalisation ont certes une importance capitale, nous en sommes pleinement conscients et nous continuons à penser que seules l'industrialisation et ses corollaires, normalisation et standardisation, permettront la construction massive de logements. Mais la technique seule n'engendrera pas des solutions architecturales satisfaisantes, et le souci prépondérant d'une seule économie rigoureuse risque d'aboutir à une « misère architecturale »...

Il ne suffit pas, croyons-nous, de juxtaposer des « Normes d'espace », des éléments de construction et d'équipement pour créer un cadre de vie harmonieux. Il s'agit de savoir dans quelle voie sera dirigé l'effort de standardisation, et à quels résultats architecturaux on veut aboutir avant de multiplier des unités-type.

La maison n'est pas seulement une « machine à habiter ». C'est aussi le lieu où naissent, vivent et meurent les hommes. L'architecture fonctionnelle appliquée à l'habitation est caractérisée par le fait qu'elle tient compte aussi bien des facteurs psychologiques que des besoins physiologiques de l'homme contemporain. Or, malgré la diversité des exemples présentés quant à leur programme et leur réalisation technique, la plupart de ces œuvres traduisent un effort de recherche tendant vers le même but : donner à chaque habitation un « climat » et une « ambiance » caractéristiques du rythme de vie de notre siècle. Au delà des agréments que peut offrir le confort purement matériel d'un équipement perfectionné, les architectes ont donc cherché à créer des joies et des satisfactions nouvelles contribuant à l'équilibre physique et moral de l'habitant.

Le critique d'art Bernard Champigneulle constatait récemment, à propos de la situation chaotique actuelle du décor intérieur de nos habitations, que les grandes époques étaient au contraire caractérisées par une unité harmonieuse du goût à tous les échelons de la société.

« Le décor des maisons royales était imité par l'aristocratie, puis, avec les simplifications nécessaires, par la bourgeoisie et enfin par la paysannerie dont les savoureuses interprétations locales étaient adaptées aux usages ruraux. Somme toute, d'un bout à l'autre de l'échelle sociale régnait une même espèce de goût. »

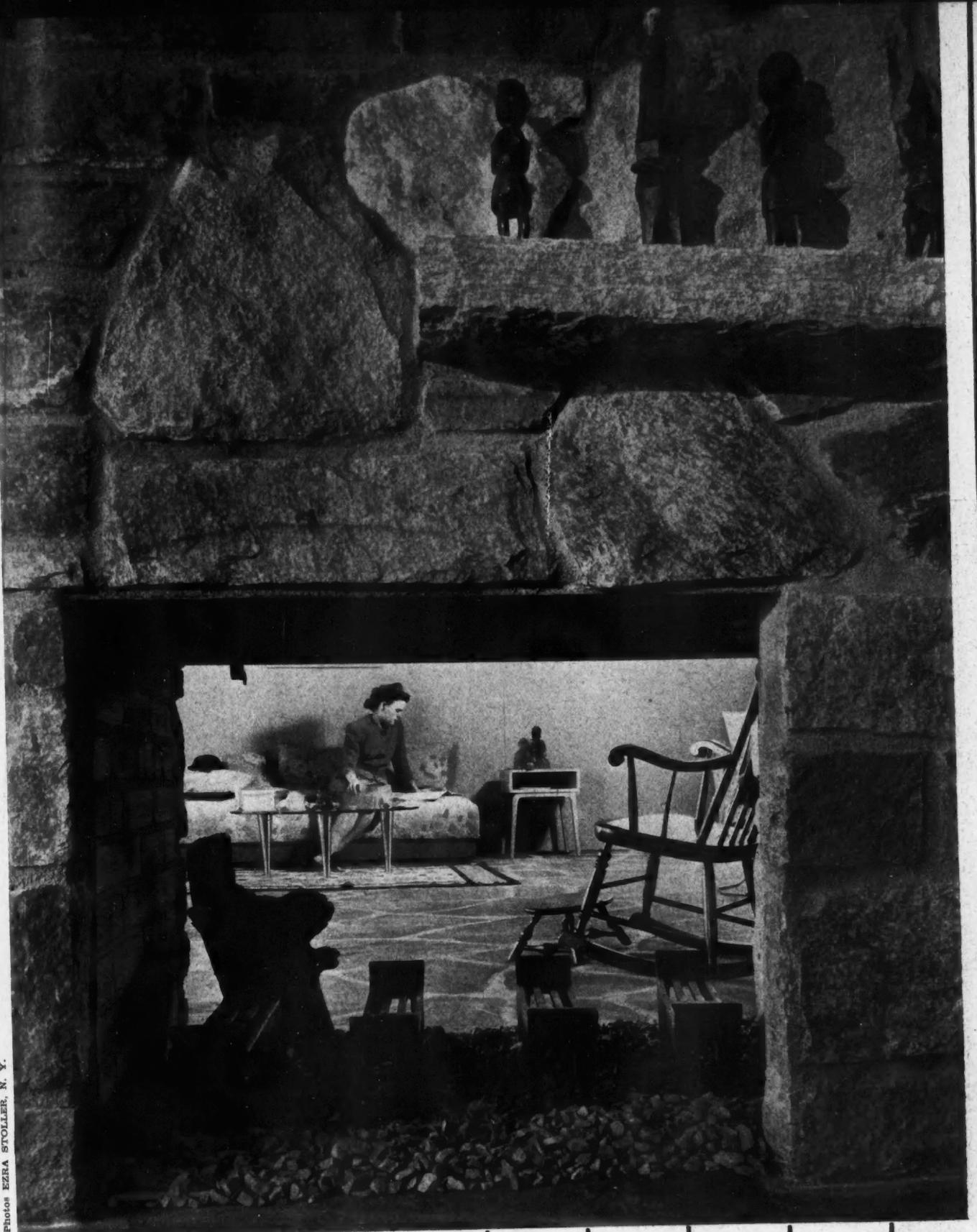
Les errements de style et de goût que l'on constate chez nous, dans le décor intérieur, sont aussi flagrants dans l'architecture. Cependant dans les pays où l'architecture d'esprit fonctionnel a été généralement acceptée comme l'expression logique d'un haut niveau culturel de la population dans son ensemble, on assiste actuellement à un phénomène comparable à celui observé aux « Grands Siècles » : uniformisation des éléments architecturaux appliqués notamment aux habitations individuelles et à leur décor intérieur, naissance indubitable d'un style nouveau qui fait son apparition dans les demeures de toutes les couches sociales. Ce sont là les symptômes d'une sorte de « démocratisation » de l'architecture de l'habitation dont il ne faut pas sous-estimer l'importance sur le plan social ; car qu'il s'agisse d'une résidence de millionnaire, d'une villa bourgeoise ou d'une habitation ouvrière, les éléments fonctionnels du programme sont essentiellement analogues. Il faut en fait créer un logis répondant aux exigences de la vie familiale dont les activités et le rythme ne diffèrent plus tellement de nos jours d'une classe sociale à l'autre. L'Homme, l'Enfant restent ici en premier lieu la mesure commune de toute chose.

Parmi les œuvres publiées toutes ne traduisent pas au même degré cette évolution, certaines ont retenu notre intérêt au contraire par leur caractère exceptionnel, en dehors de toute considération d'enseignement pratique à retenir. Cependant, la plupart de ces réalisations expriment des tendances communes : simplicité et clarté organique des plans, différenciation des volumes intérieurs, prolongement des espaces habitables vers la nature environnante, recherche d'un contact aussi étroit que possible entre l'homme et le site, renoncement à toute architecture « représentative », étude et affinement des détails, utilisation rationnelle des matériaux et leur mise en valeur par oppositions de textures et de couleurs, recherche enfin d'une ambiance empreinte de « gaité sereine », qui est l'un des traits les plus significatifs du nouveau style.

Ainsi s'ébauche l'éclosion d'un nouveau concept de l'habitation, problème passionnant qui mérite que les architectes lui consacrent le meilleur d'eux-mêmes.

A. P.

Photos EZRA STOLLER, N. Y.



ŒUVRES RÉCENTES DE MARCEL BREUER, ARCHITECTE

L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI 18-19



MARCEL BREUER

ARCHITECTE

Parmi les architectes qui ont atteint une notoriété mondiale, Marcel Breuer occupe une place particulière. Formé par le Bauhaus de Dessau au contact des personnalités les plus marquantes de l'avant-garde (Gropius, Moholy-Nagy), Breuer a su néanmoins se libérer d'un rationalisme rigoureux et abstrait et a atteint, en pleine maturité, un style très personnel, d'une élégante simplicité, non dénuée d'un raffinement longuement mûri.

Fils d'un médecin hongrois, Breuer a fait ses études d'architecture en Allemagne où il a joint le groupe du Bauhaus, avançant très rapidement, pour y être nommé professeur dès 1925, à l'âge de 23 ans. À cette époque, il créa les premiers modèles de siège en tube d'acier — invention qui provoqua une véritable révolution dans le domaine de la fabrication du mobilier de série et dont la profonde influence sur les équipements intérieurs n'a pas cessé de porter ses fruits. Parallèlement, ses recherches portaient sur l'étude de l'habitation individuelle préfabriquée ; en 1926, il a mis au point un prototype de maison en acier pouvant être érigée très rapidement, et qui est remarquable pour l'époque.

Entre 1931 et 1935, Breuer fit de nombreux déplacements en Europe et en Afrique du Nord, travaillant en Espagne, Grèce, Suisse, Angleterre, etc... En 1932, il avait terminé la célèbre Villa de Wiesbaden, détruite pendant la guerre, qui fut considérée à l'époque comme l'un des plus brillants exemples de la conception moderne de l'habitation.

En Angleterre, où il travailla de 1935 à 1937 en association avec F.R.S. Yorke, l'exposition d'Olympia fit connaître leur projet d'une « Cité-Jardin de l'Avenir » dont une immense maquette fut présentée.

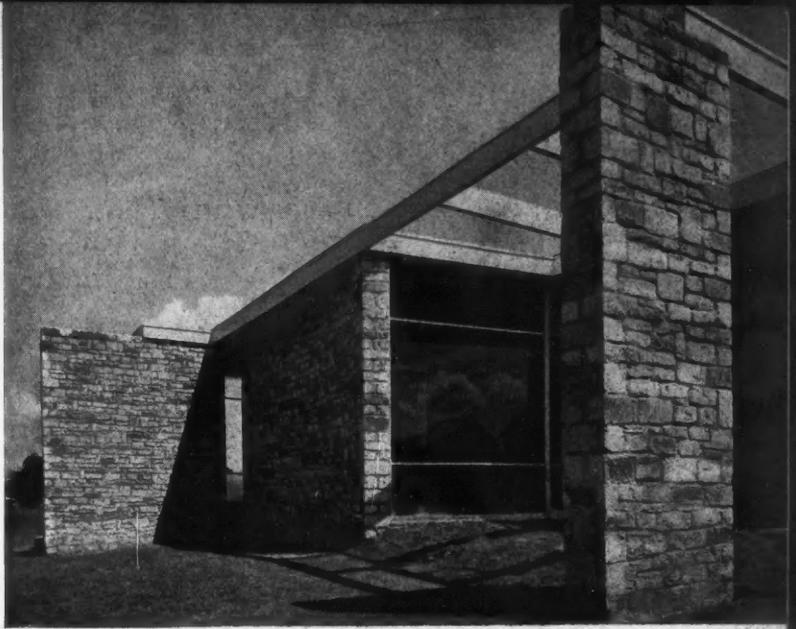
Arrivé aux Etats-Unis en 1937, il fut appelé à enseigner à l'Université de Harvard ; sa longue collaboration avec Gropius qui s'était poursuivie presque sans interruption depuis son entrée au Bauhaus, fut définitivement rompue en 1941. Depuis cette époque, Breuer s'est principalement consacré à de nouvelles études sur l'habitation individuelle.

Breuer est en effet surtout l'architecte de l'Habitation. C'est dans ce domaine que nous trouvons la plus belle expression de son langage architectural,



1. Chaise-longue et table basse en contreplaqué moulé, étudiées pour la « Isokon Ltd. », Londres (1935-37).
2. Résidence Hagerty, Cohasset (Mass.). L'escalier en tubes d'acier et bois.
3. Pavillon pour une Exposition à Bristol, Angleterre (1936).
4. Maison Ford à Lincoln, Mass. (1939). En collaboration avec W. Gropius.
5. Maison à Ashville, North Carolina (1940).

3



basé sur une technique constructive simple, l'étude minutieuse de tous les problèmes de la planification du logis dans ses moindres détails, alliés à une sensibilité et une intuition remarquables. Breuer sait créer une architecture d'habitation à l'échelle de l'homme. Ses meubles développés à partir d'une connaissance approfondie de l'anatomie humaine, sont le complément naturel et logique du cadre de la maison qui, elle aussi, est conçue en fonction des activités physiologiques et intellectuelles de l'habitant. Pour Breuer, il ne s'agit pas de créer une ARCHITECTURE, quitte à trouver éventuellement des hommes pour l'habiter.

Ses œuvres ne sont assujetties à aucune formule d'esthétique ; elles sont pures, les formes dépouillées, la clarté et la logique de ses plans, devenus classiques, peuvent difficilement être surpassées. Les matériaux employés sont presque exclusivement des matériaux traditionnels : le bois, la pierre. (Breuer est d'ailleurs peut-être parmi les architectes contemporains celui qui a su le mieux intégrer la pierre dans les constructions d'esprit moderne.)

4



L'influence de Breuer sur la jeune génération des architectes américains est indiscutable, et il a certainement contribué dans une large mesure à l'avènement d'un style qui a produit un grand nombre d'excellents exemples d'habitations contemporaines.

Il a été dit que la réalisation d'habitations d'esprit « résolument moderne » n'était possible qu'en... Californie (!) où, sous un ciel éternellement bleu et dans un climat exceptionnel, « toutes les audaces étaient permises... ». Or, les œuvres de Marcel Breuer ont presque toutes été construites dans des régions à climat rigoureux : Allemagne, Angleterre, régions côtières de l'Atlantique aux Etats-Unis. Il n'a pas davantage été favorisé par des sites exceptionnels. On lui doit néanmoins quelques-unes des plus harmonieuses demeures humaines qui s'élèvent de par le monde. Il est permis d'en conclure que ce n'est pas le climat atmosphérique qui détermine la valeur d'une œuvre architecturale, mais bien le climat « psychologique » dans lequel elle est conçue.

A. P.

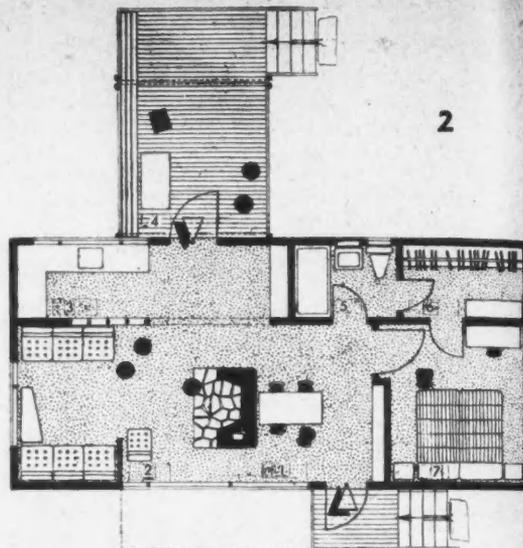
5



MAISON DE VACANCES A WAYLAND MASSACHUSETTS

EN COLLABORATION AVEC WALTER GROPIUS

1. La cheminée rustique en pierres sépare la pièce de séjour en deux zones. On notera les deux portiques grillagés de protection devant le foyer. A gauche la porte vers la terrasse.
2. PLAN DE L'HABITATION : 1. Repas ; 2. Séjour ; 3. Cuisine ; 4. Terrasse couverte ; 5. Salle de bains ; 6. Habillage ; 7. Chambre.
3. PLAN DU SOUBASSEMENT : 9. Chaudière ; 10. Puits ; 11. Chauffe-eau électrique ; 12. Pompe.
4. La façade, côté entrée.
5. Vue latérale sur la terrasse grillagée, la pièce de séjour et la porte d'accès au soubassement.



Photos EZRA STOLLER, N. Y.

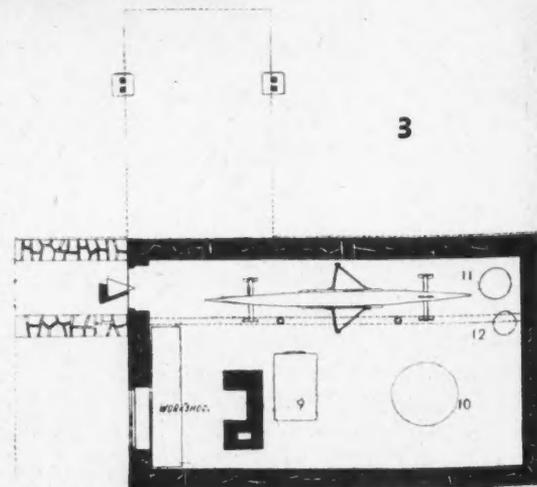
Cette petite maison de vacances, d'apparence si simple, est une démonstration frappante de la manière dont une étude minutieuse des moindres détails peut aboutir à des solutions logiques et dépouillées. Le plan de ce charmant cottage est organisé avec une clarté exemplaire. La construction présente quelques particularités techniques : le revêtement extérieur en lames de bois de cèdre contribue efficacement au raidissement de la charpente, ce qui a permis d'écarter les éléments portants verticaux de la charpente de 2 m. 40 et d'aménager de grandes baies.

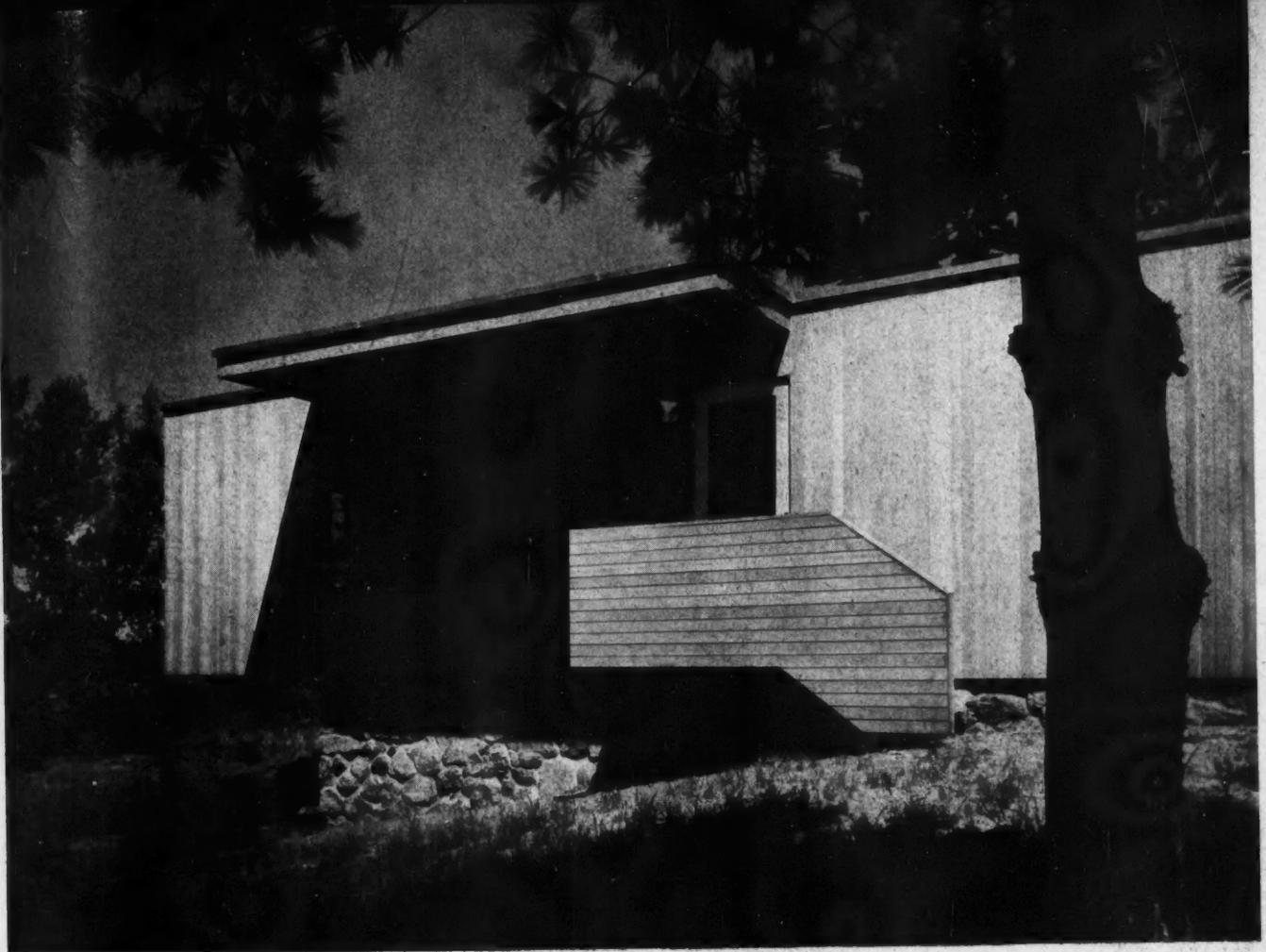
Autre détail intéressant, le panneau en bois formant balustrade de l'escalier d'accès fait en même temps fonction de limon et, prenant appui sur le plancher en porte-à-faux du palier, supporte les marches sans reposer sur le sol.

La terrasse couverte, selon une formule souvent utilisée par Breuer, est protégée contre les insectes par un grillage en maille fine ; on peut y dormir ou prendre du repos en plein air. Les poteaux doublés assurent un assemblage très simple avec les poutres par boulonnage.

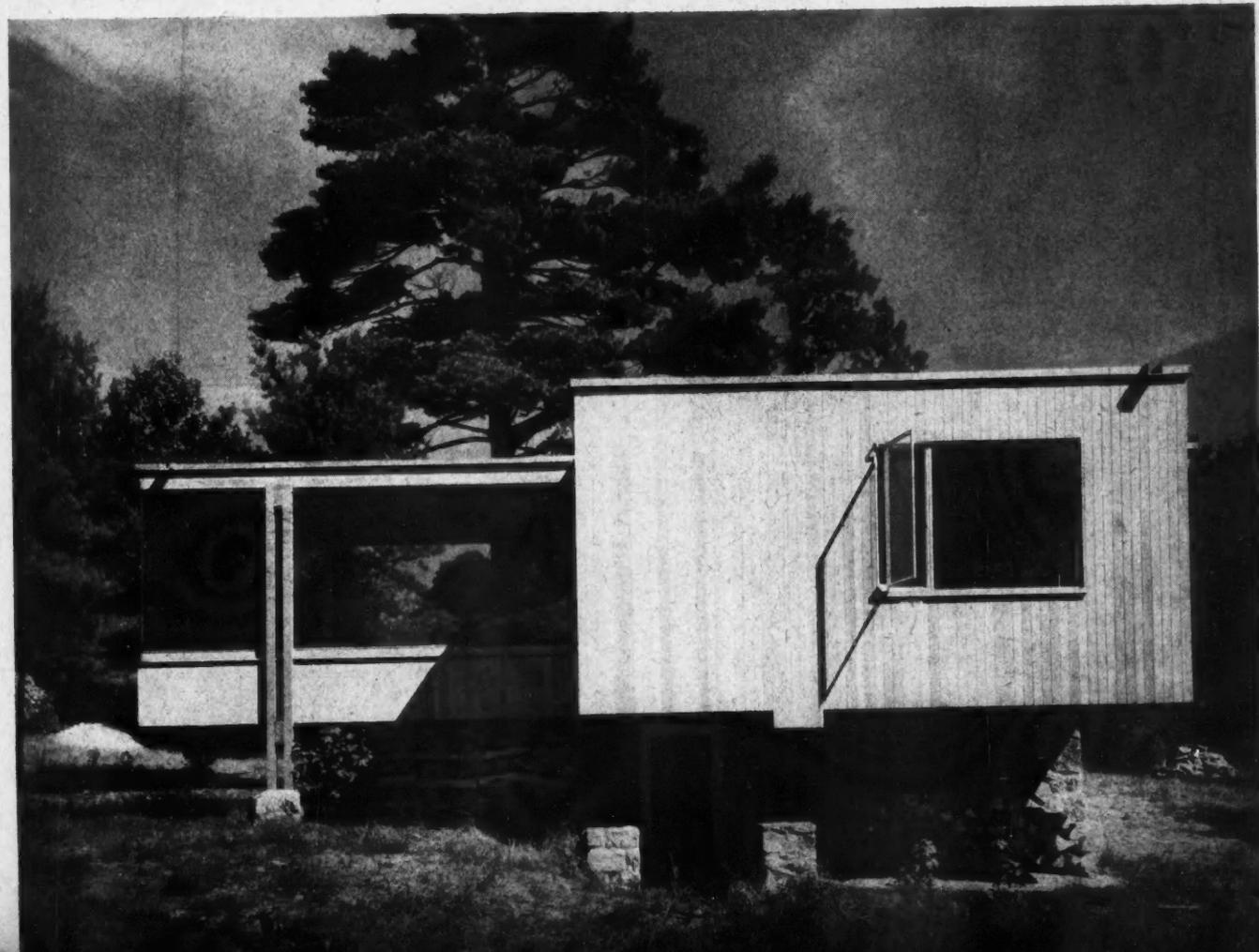
La cheminée massive, placée au centre de la pièce, sépare celle-ci en deux zones : repas et séjour. Dans cette dernière partie, deux lits supplémentaires peuvent accueillir des invités.

Le soubassement est en gros moellons ; il contient un garage pour bateau et un atelier de bricolage. La réserve de bois trouve sa place sous la terrasse et la partie en porte-à-faux de la construction.

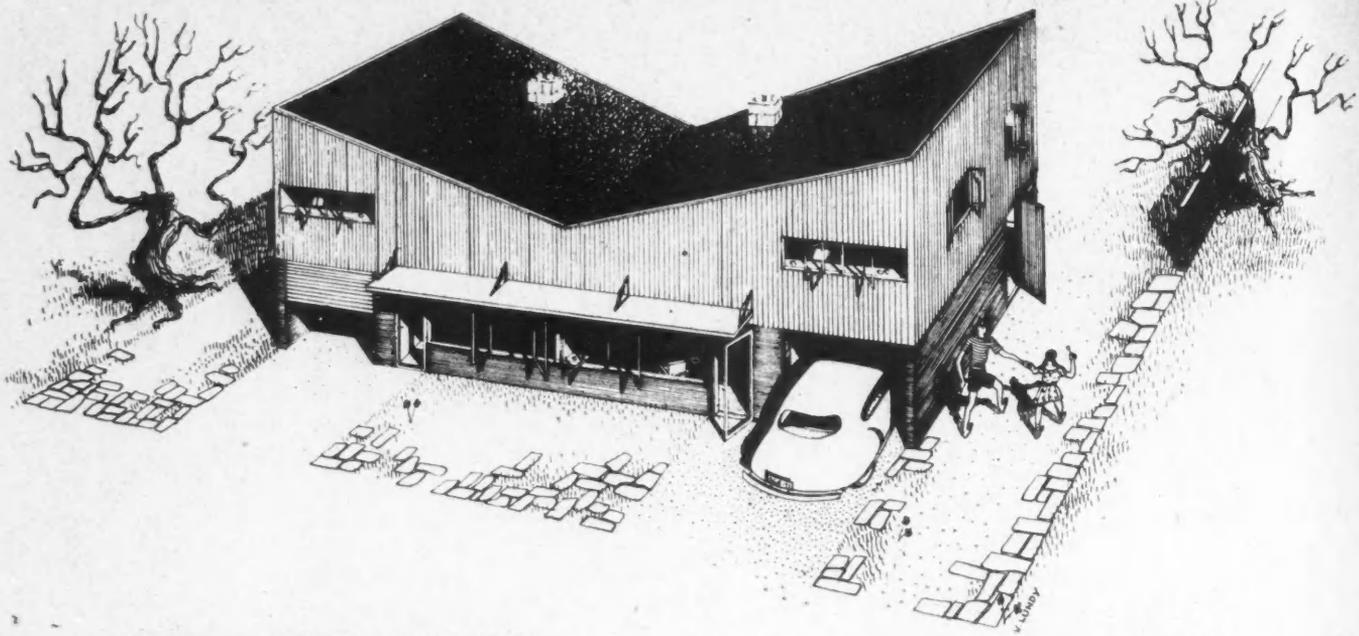




4



5

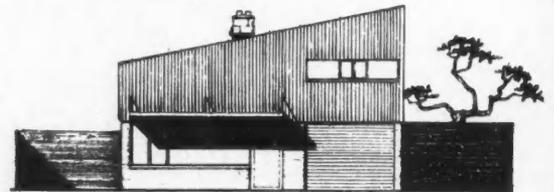


PROJETS D'HABITATIONS TYPE POUR ANCIENS COMBATTANTS

Ces deux types d'habitation ont été étudiés pour le relèvement des Anciens Combattants et correspondent aux programmes de construction dans le cadre desquels cette catégorie peut obtenir des prêts de l'Etat. Ils comportent une grande pièce de séjour, deux chambres et garage. Dans les deux cas, le rez-de-chaussée est prévu en maçonnerie, l'étage en bois.

Le type « AVH » peut être réalisé isolé ou accolé. Il comporte une pièce de séjour occupant la hauteur de deux étages. Le type « BVH », entièrement surélevé, est conçu comme pavillon isolé.

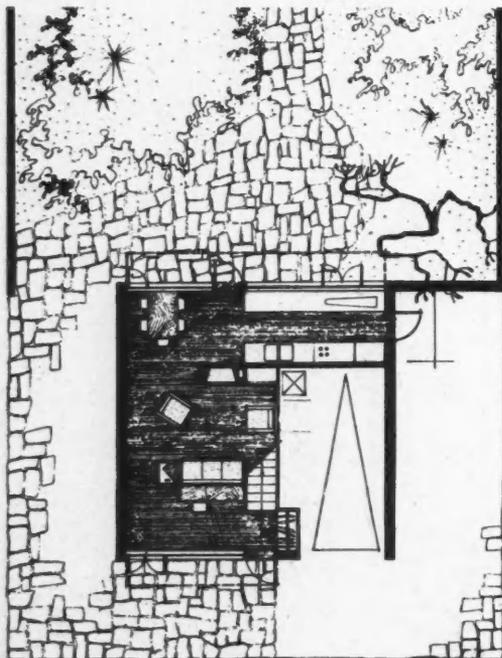
Des écrans de protection contre l'insolation peuvent éventuellement être fixés au-dessus des grandes baies.



FAÇADE SUR RUE

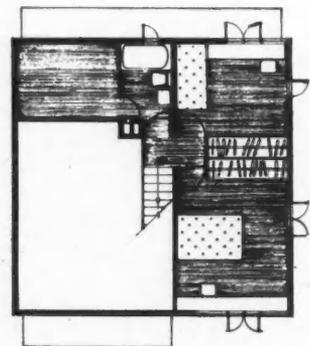


FAÇADE SUR JARDIN

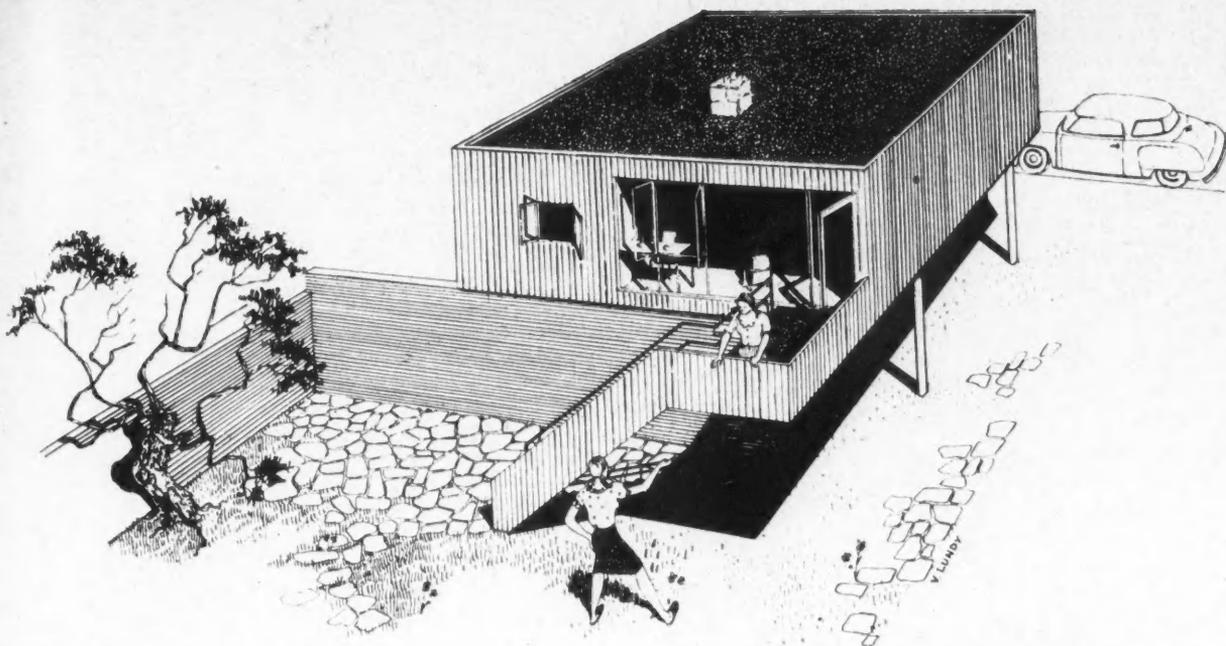


PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE : Séjour, cuisine, garage, cour de service.

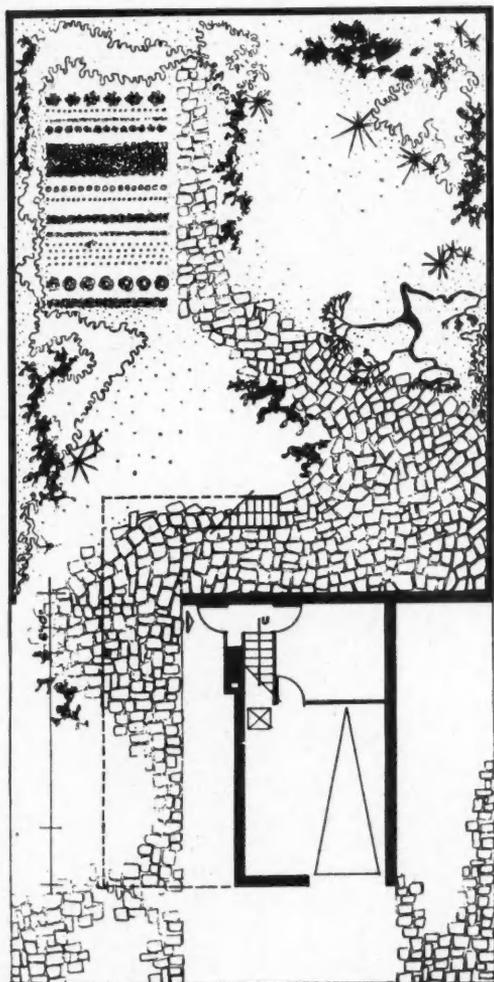
TYPE "AVH"



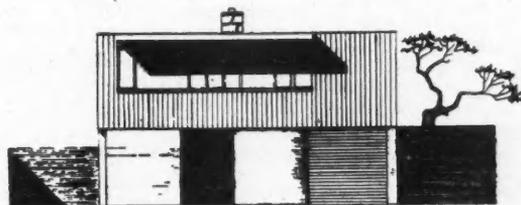
PLAN DE L'ETAGE : deux chambres, vide de la pièce de séjour, salle de bains, débarras.



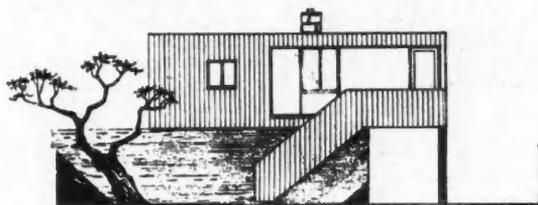
TYPE "BVH"



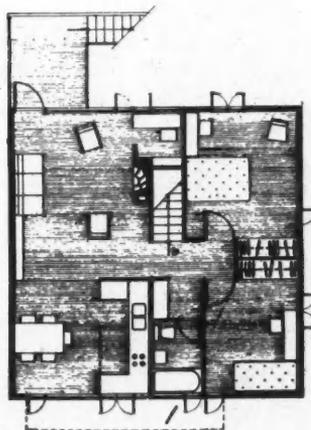
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE : garage, cour de service, entrée, cave.



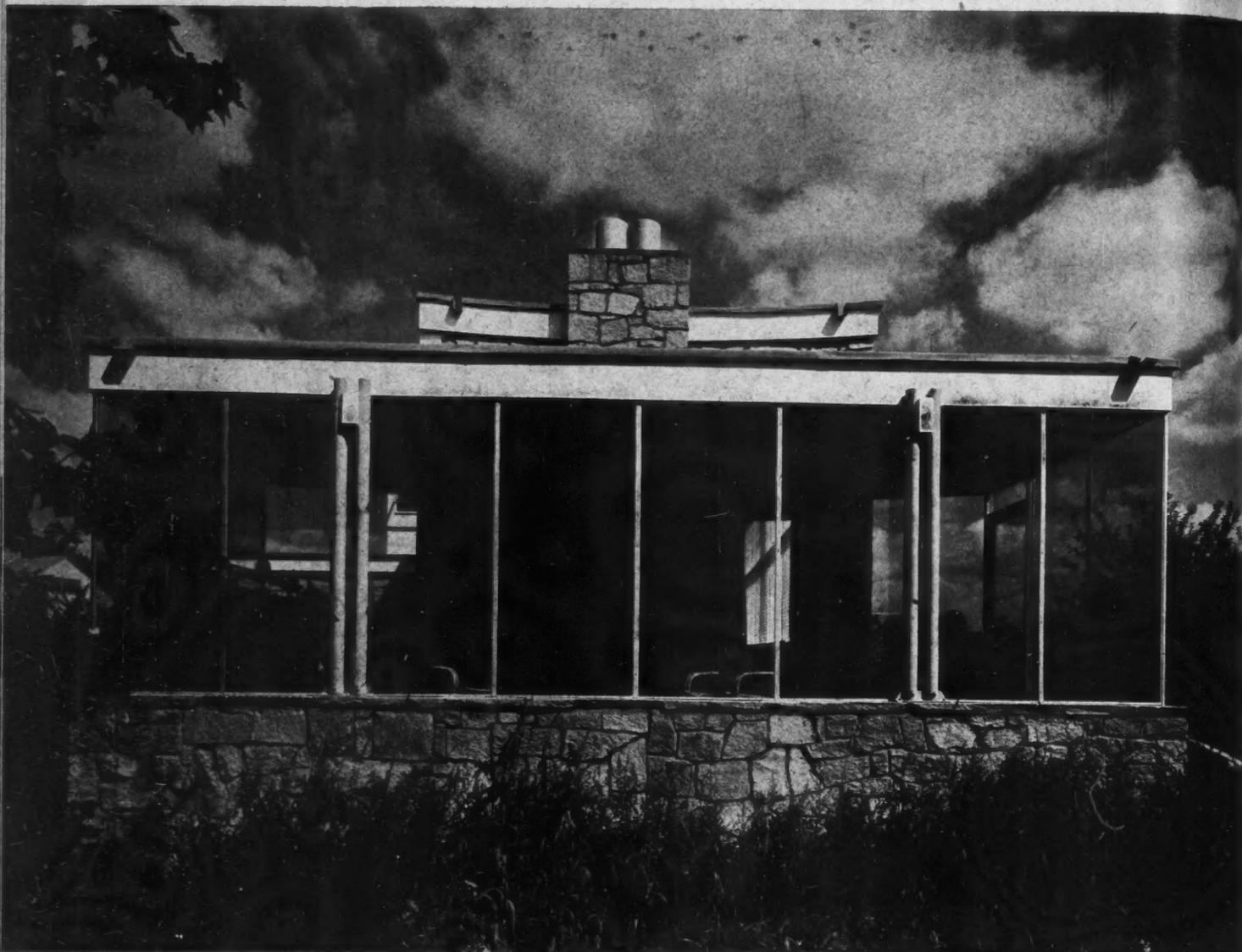
FAÇADE SUR RUE



FAÇADE SUR JARDIN

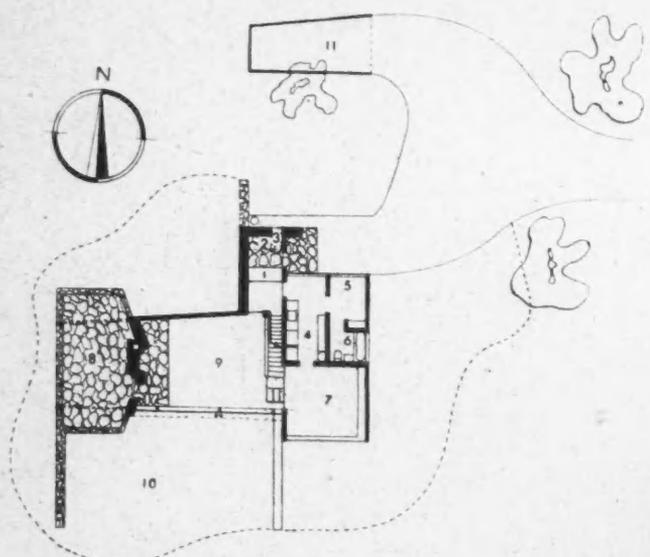


PLAN DE L'ETAGE : séjour, deux chambres, salle de bains, cuisine, terrasse.

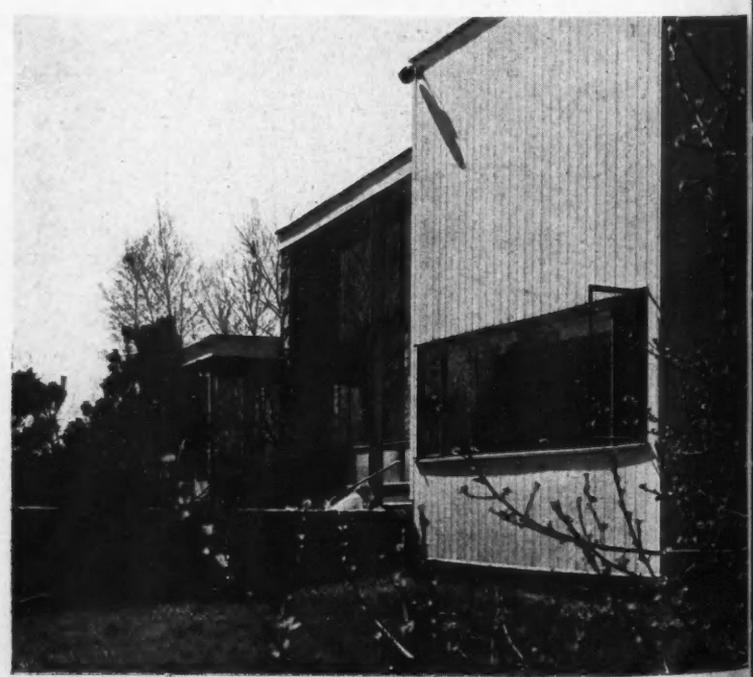


Photos EZRA STOLLER, N. Y.

1



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE : 1. Entrée ; 2. Vestiaire ; 3. Guichet pour livraisons ; 4. Cuisine ; 5. Domestique ; 6. Salle de bains ; 7. Repas ; 8. Terrasse couverte ; 9. Séjour-studio ; 10. Terrasse ouverte ; 11. Garage.



2

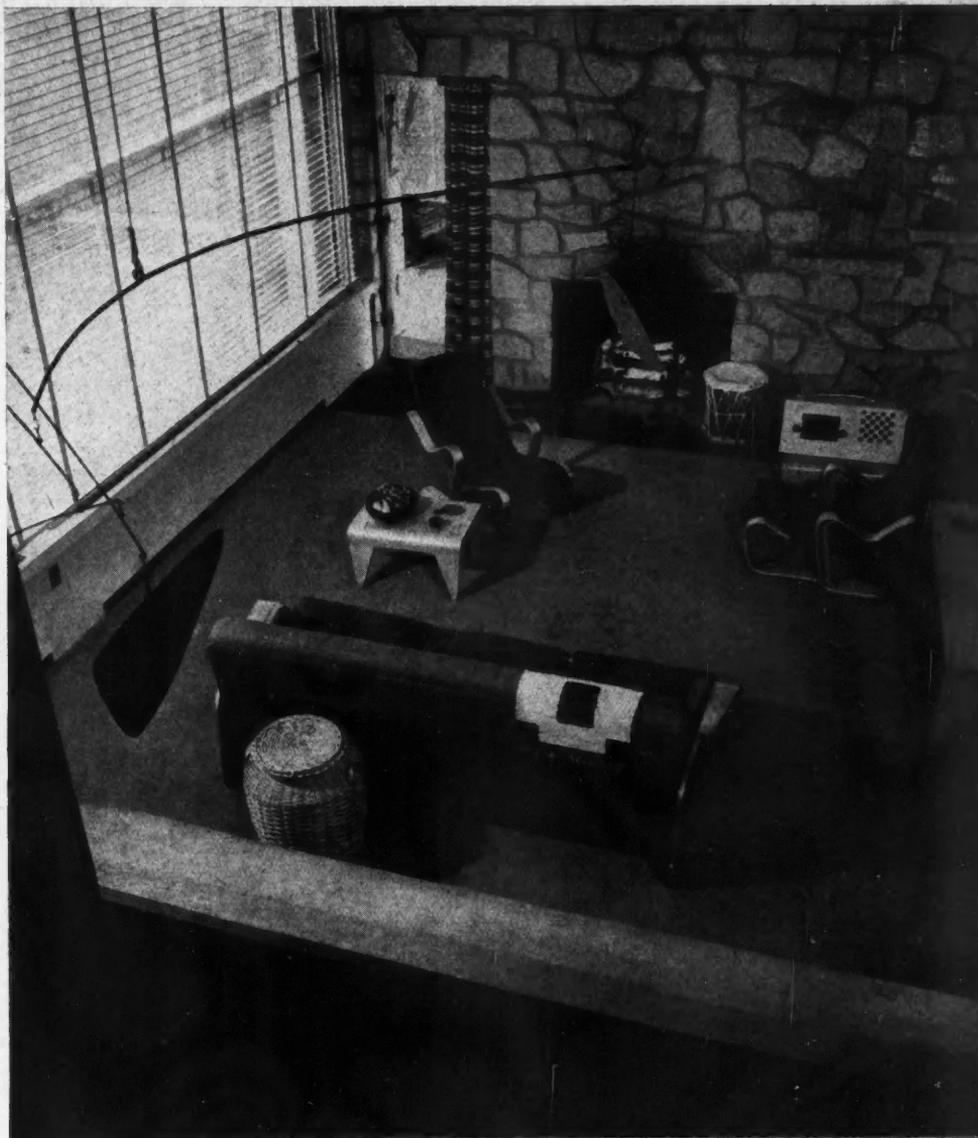
MAISON DE BREUER

A LINCOLN

EN COLLABORATION
AVEC W. GROPIUS

Breuer construisit cette habitation pour lui-même peu après son arrivée aux Etats-Unis. La maison se compose extérieurement de trois volumes nettement différenciés : une partie à deux niveaux comportant à l'étage deux pièces et une salle de bains ; un séjour-studio occupant la hauteur de deux étages ; enfin, une terrasse couverte, protégée par des grillages en maille fine contre les insectes et formant une pièce de séjour en plein air. Nous retrouvons ici les principaux éléments de composition qui caractérisent les œuvres de Breuer : la pierre, le bois, les éléments verticaux de charpente en bois doublés. Pour l'ameublement intérieur, l'architecte s'est servi de plusieurs prototypes de meubles en contreplaqué moulé qu'il avait longuement étudiés pendant son séjour en Angleterre.

1. Un aspect de la terrasse couverte entièrement entourée d'un « grillage-moustiquaire ».
2. Façade côté jardin. Au centre la grande paroi vitrée sur deux étages de la pièce de séjour.
3. Vue du séjour depuis la galerie de l'étage.
4. Le coin du feu.
5. Le vestibule d'entrée.
6. Une vue de la bibliothèque du séjour adossée à l'escalier ; à droite au fond la salle à manger en contrebas ; au-dessus, la chambre s'ouvrant sur le séjour.

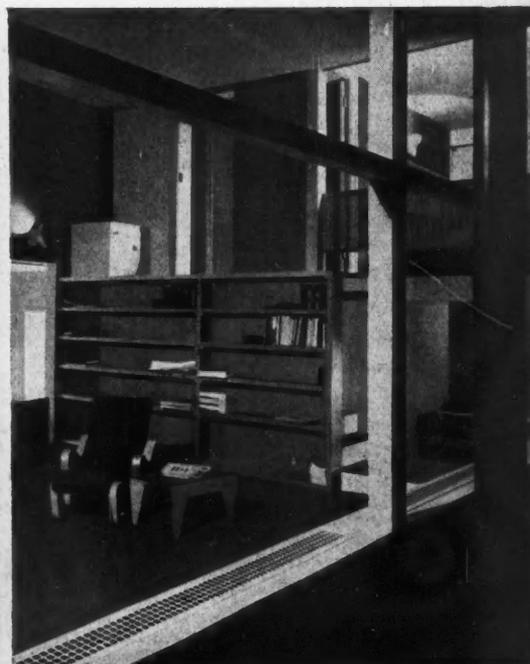


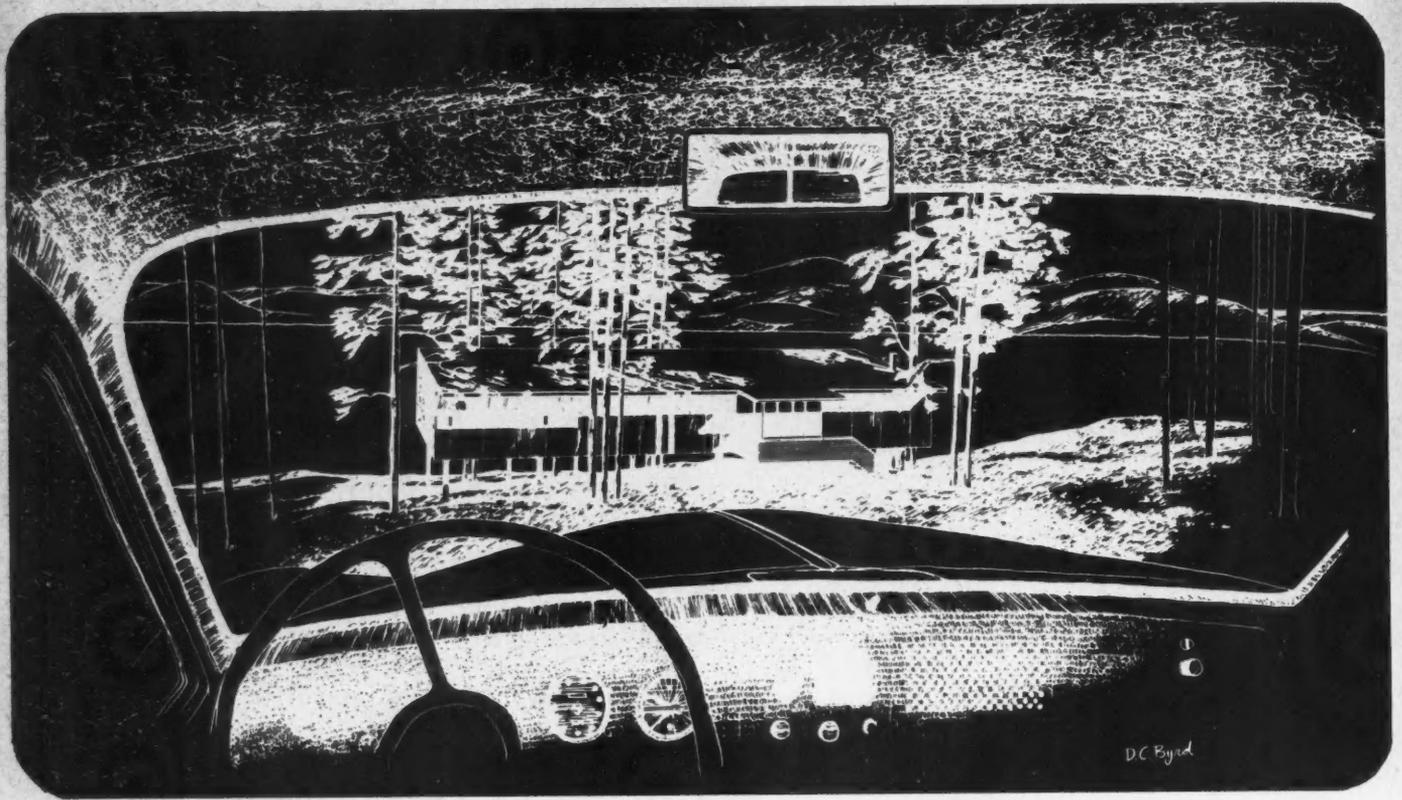
3

4

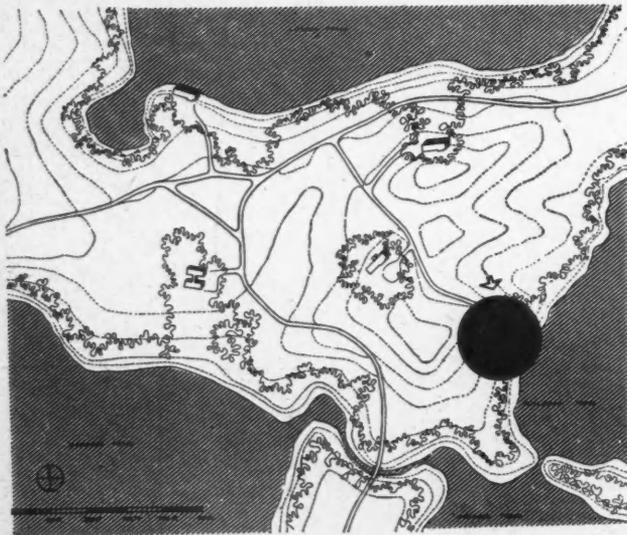
5

6





Dessins de D. C. Byrd



PLAN DE SITUATION

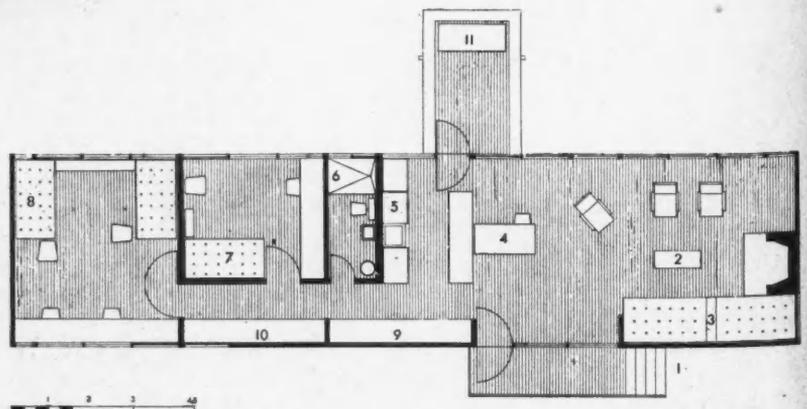
Cape Cod, péninsule du littoral atlantique, dans l'Etat de Massachusetts est une région touristique très fréquentée.

Sur un terrain légèrement ondulé, situé entre des lagunes et boisé de grands pins, Breuer a projeté une colonie de vacances composée de 5 maisons dont celle que nous reproduisons est destinée à son usage personnel.

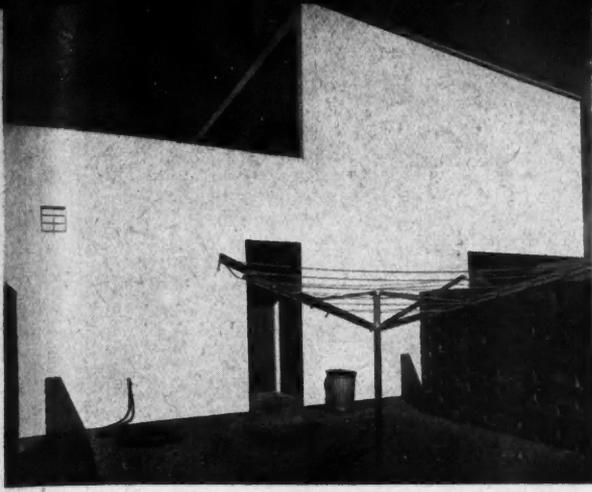
La maison est plantée sur des pilotis en troncs d'arbre permettant de disposer ainsi d'un abri pour une voiture, un bateau, etc., et la réserve de bois de chauffage. Le principe de base et les détails constructifs sont ceux du cottage à Wayland. Toutefois, ici le revêtement extérieur est en panneaux de contreplaqué imperméabilisés, appliqués sur une charpente en bois classique.

Au centre du plan se trouve la cuisine, séparée du séjour par un buffet bas. Le séjour contient deux lits pour recevoir des invités. Deux chambres, un groupe sanitaire avec douche et une batterie de placards complètent l'aménagement intérieur.

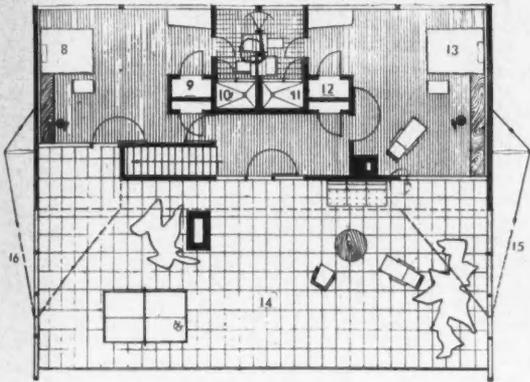
La terrasse couverte où l'on peut prendre des repas est suspendue à l'ossature principale par des tirants en fer rond. La paroi largement vitrée de la façade Sud est protégée par une visière persiennée également fixée au moyen de tendeurs.



LE PLAN : 1. Entrée; 2. Séjour; 3. Lits pour invités; 4. Repas; 5. Cuisine; 6. Salle d'eau; 7. Chambre; 8. Chambre; 9. et 10. Placards; 11. Repas en plein air.

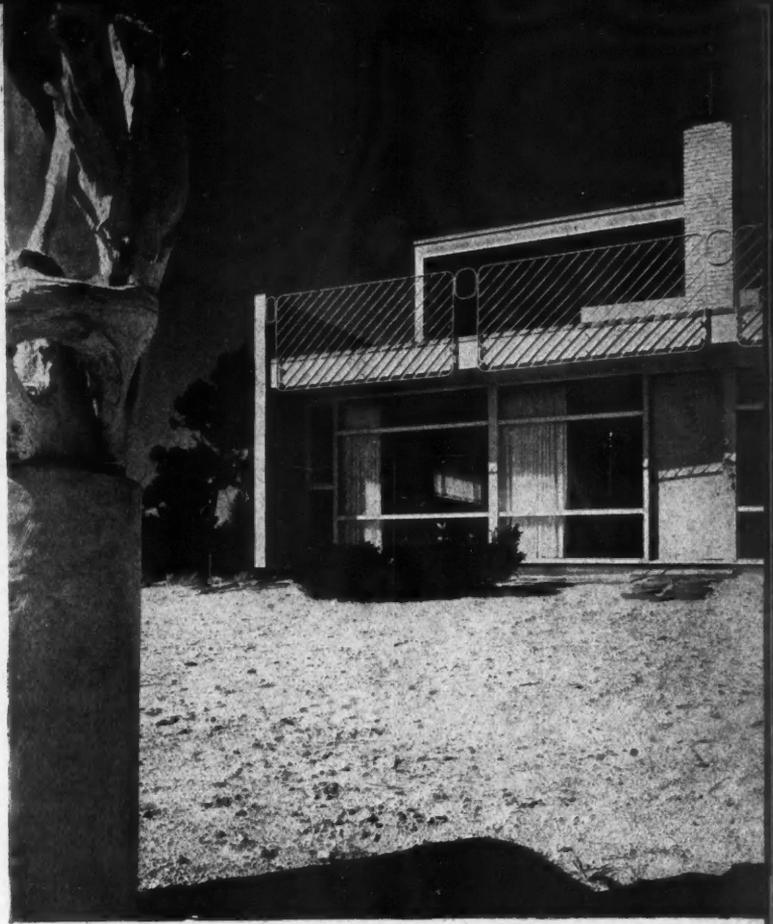


2



PLAN DE L'ETAGE :

8. Chambre ; 9. Placards ; 10. et 11. Salle d'eau ;
12. Placards ; 13. Chambre ; 14. Terrasse ; 15. et
16. Tendeurs de contreventement des écrans de protection contre le vent.



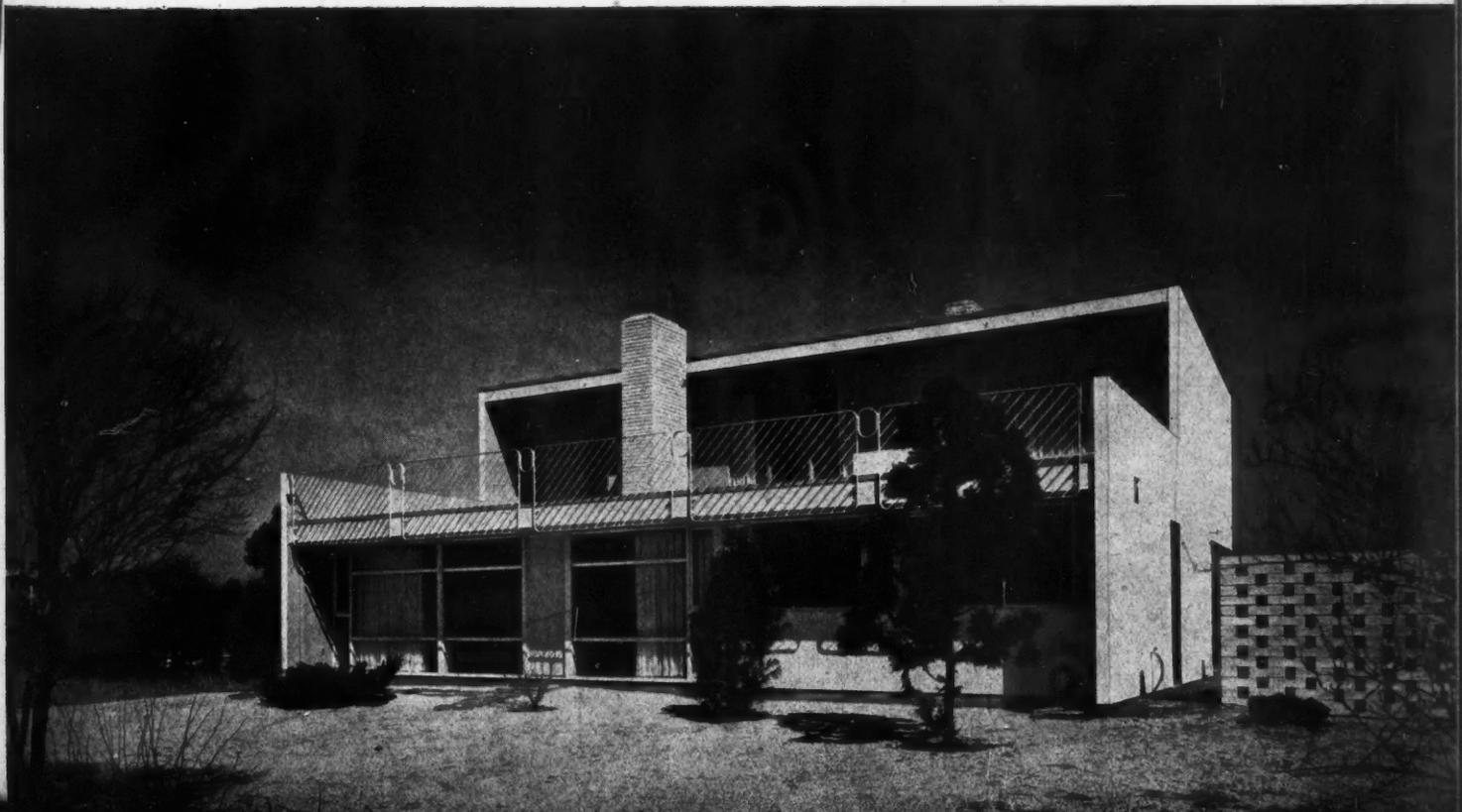
3

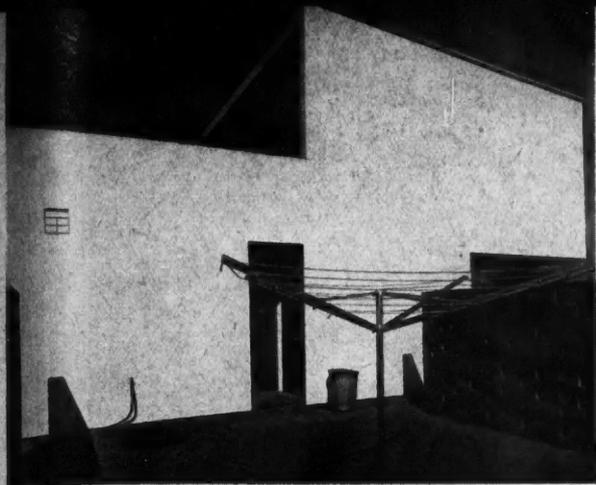
2. LA COUR DE SERVICE entourée d'un mur en briques à claire-voie peint en bleu et ocre.

3. DETAIL DE LA FAÇADE SUD-EST.

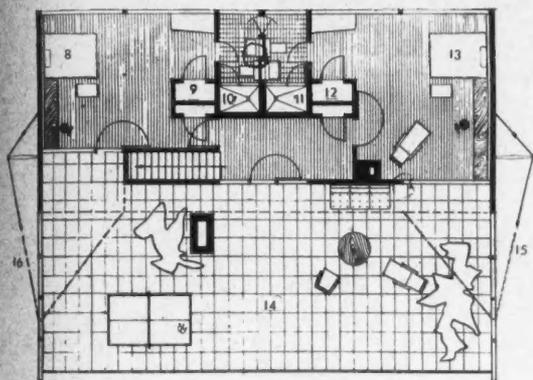
4. FAÇADE SUD-EST, à droite la cour de service.

4





2



PLAN DE L'ETAGE :

8. Chambre ; 9. Placards ; 10. et 11. Salle d'eau ;
12. Placards ; 13. Chambre ; 14. Terrasse ; 15. et
16. Tendeurs de contreventement des écrans de pro-
tection contre le vent.



3

2. LA COUR DE SERVICE entourée d'un mur en briques à claire-voie
peint en bleu et ocre.

3. DETAIL DE LA FAÇADE SUD-EST.

4. FAÇADE SUD-EST, à droite la cour de service.

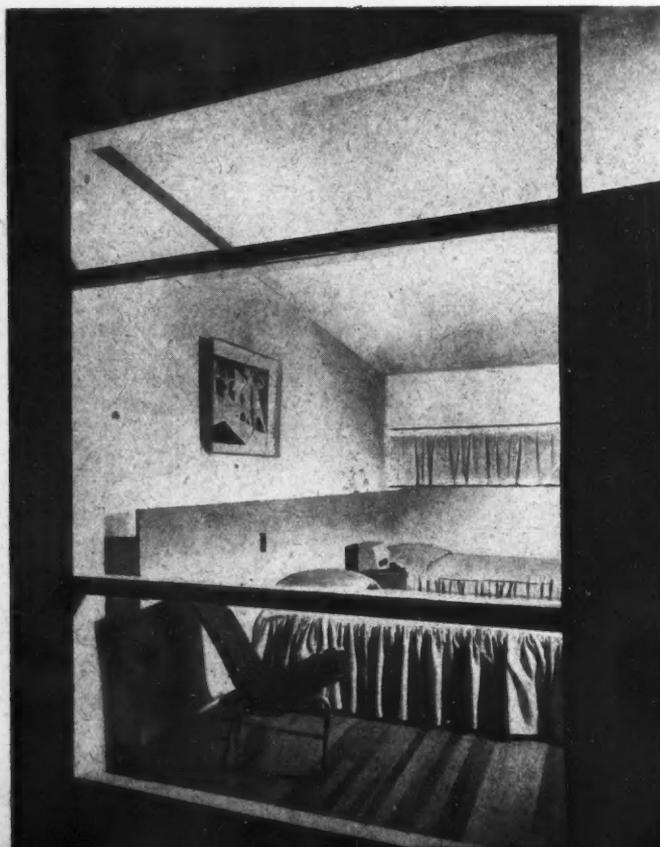
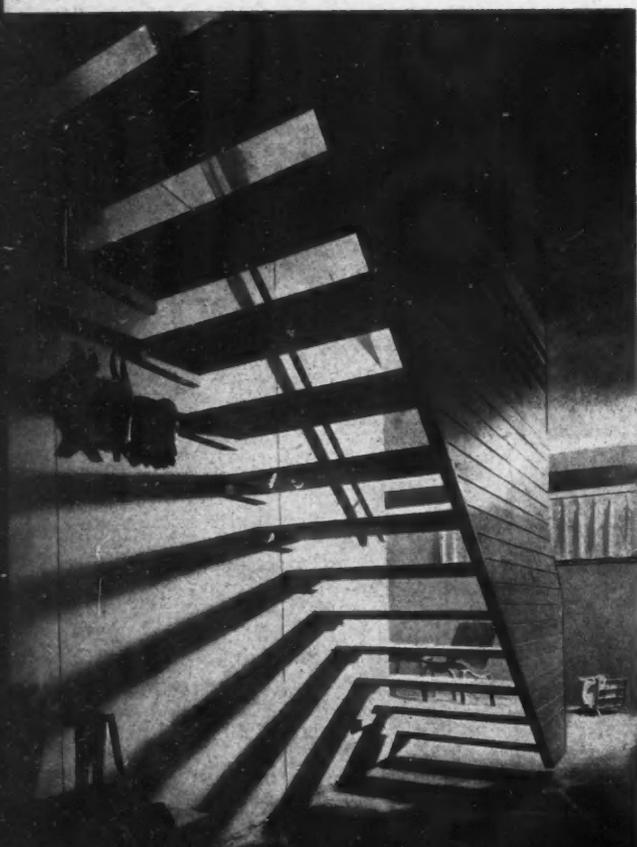
4

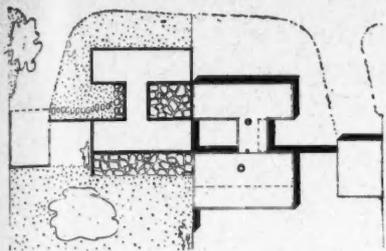




Photos EZRA STOLLER, N. Y.

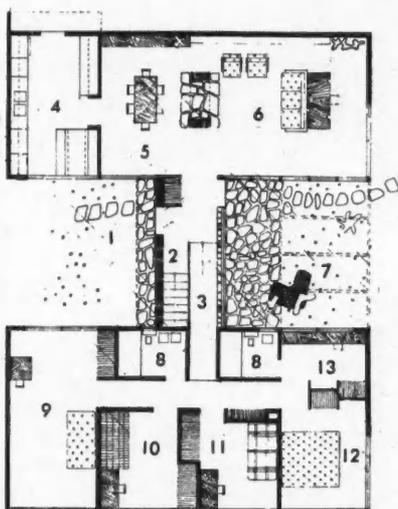
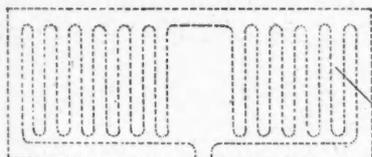
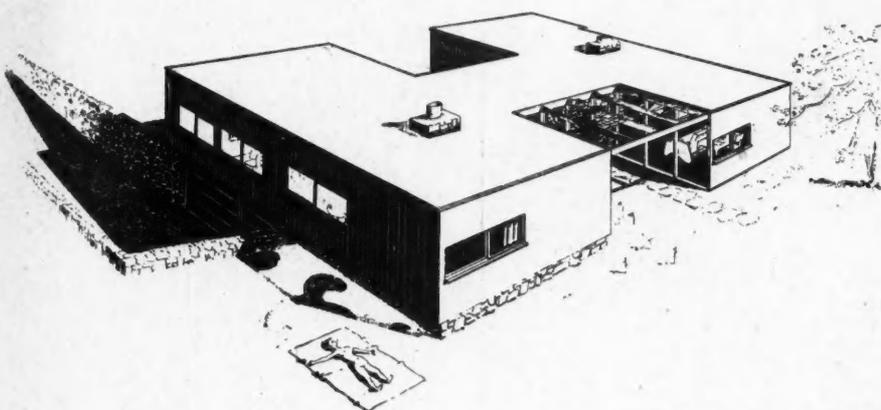
MAISON DANS LES DUNES : Salle de séjour, escalier et chambre.





PROTOTYPE D'HABITATION "BINUCLÉAIRE"

Ci-contre une possibilité de juxtaposition de maisons conçues sur ce principe.

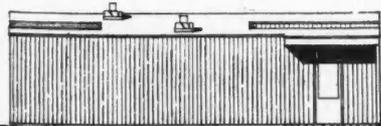
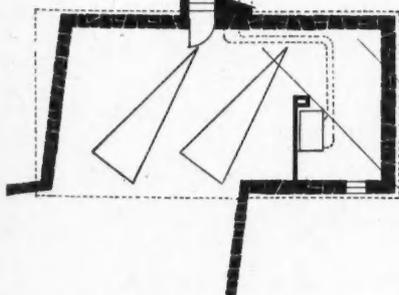


PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

1. Entrée ; 2. Vers sous-sol et garage ; 3. Rompe vers chambres ; 4. Cuisine ; 5. Repas ; 6. Séjour ; 7. Patio des enfants ; 8. Salle de bains ; 9., 10., 11. Chambres des enfants ; 12. Chambre des parents ; 13. studio, habillage.

A GAUCHE : PLAN DU SOUS-SOL

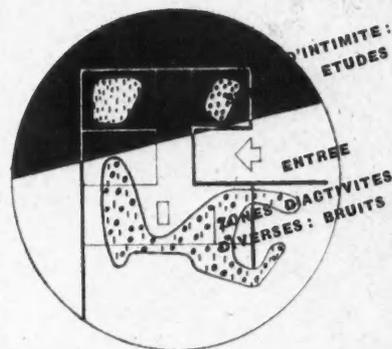
Un tract légèrement surélevé est supposé être construit sur un sous-sol contenant un garage pour 2 voitures et l'installation de chauffage par rayonnement.



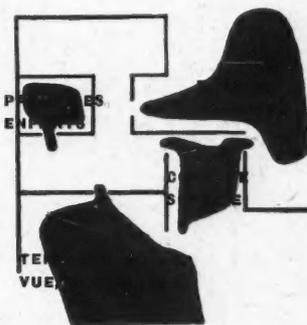
FAÇADE NORD ET
FAÇADE LATÉRALE
AVEC L'ENTRÉE



LA MAISON "BINUCLÉAIRE"

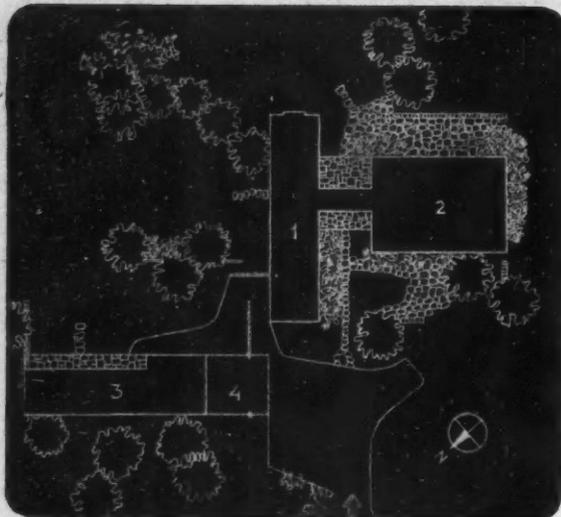


DIFFÉRENTIATION DES ESPACES INTÉRIEURS



DIFFÉRENTIATION DES ESPACES EXTÉRIEURS

La recherche de la différenciation des espaces extérieurs et intérieurs de la maison en conformité avec le déroulement des activités de l'habitant a conduit Breuer à développer une théorie de l'habitation à deux corps, dite binucléaire. Il s'agit en fait de la transposition sur un seul niveau des deux étages d'une maison en les reliant par une partie circulaire où se place logiquement l'entrée. Ce principe offre de multiples avantages : la suppression de l'escalier estimé onéreux et représentant un surcroît de dépense physique pour la ménagère ; la possibilité de réaliser une construction plus simple et plus légère ; l'aménagement d'espaces extérieurs abrités pour le séjour et les jeux en plein air, et dont la surveillance depuis l'intérieur est facile, ce qui est particulièrement souhaitable en présence d'enfants en bas-âge. La dépense supplémentaire de toiture est largement compensée par les économies précitées. Nous présentons ici l'un des premiers projets basés sur ce principe (datant de 1943) que Breuer a élaborés. La première application concrète en a été faite en 1947, à une habitation que nous publions sur les pages suivantes. Dans ce cas, toutefois, il s'agit d'un programme beaucoup plus large que ne le prévoient les études antérieures.



PLAN DE SITUATION :

1. Séjour et services ;
2. Chambres et jeux ;
3. Chambres d'amis ;
4. Garage.

RÉSIDENCE A LONG ISLAND N.-Y.

MARCEL BREUER, ARCHITECTE, 1947



Cette dernière œuvre de Marcel Breuer est considérée à juste titre comme l'un des plus intéressants exemples d'architecture résidentielle contemporaine.

De facture très personnelle, elle ne s'apparente ni aux formules « californiennes » inspirées par les œuvres de Neutra, ni aux inspirées de Wright, ni à ceux de Le Corbusier, — influences qui s'expriment si fréquemment dans les constructions d'esprit nouveau aux Etats-Unis.

Délaissant les chemins battus dans ses recherches du cadre « idéal » pour le logis humain, Breuer applique ici le principe de la construction « bi-nucléaire » auquel il a consacré des études approfondies.

Le programme de cette habitation, à réaliser sur un site n'offrant aucune particularité propice à « axer » une composition, laissait à l'architecte une liberté absolue de s'engager dans des voies nouvelles.

Le terrain, assez vaste et plat, est situé au croisement de deux routes à forte circulation. Il s'agissait de créer une maison spacieuse pour un jeune couple avec trois enfants et de nombreux amis. L'architecte a adopté la solution d'une construction entièrement à rez-de-chaussée, tout en offrant les avantages essentiels de la disposition classique des chambres à l'étage : isolation et intimité. Délimitant et séparant les diverses fonctions du logis, le plan est subdivisé en zone « de jour » et zone « de nuit », avec un bâtiment annexe pour l'hébergement d'amis. L'orientation des divers corps de bâtiment, leur insolation, l'aménagement des surfaces libres en terrain de jeux, espace de séjour en plein air, cour de service, etc., ont fait l'objet d'études minutieuses.

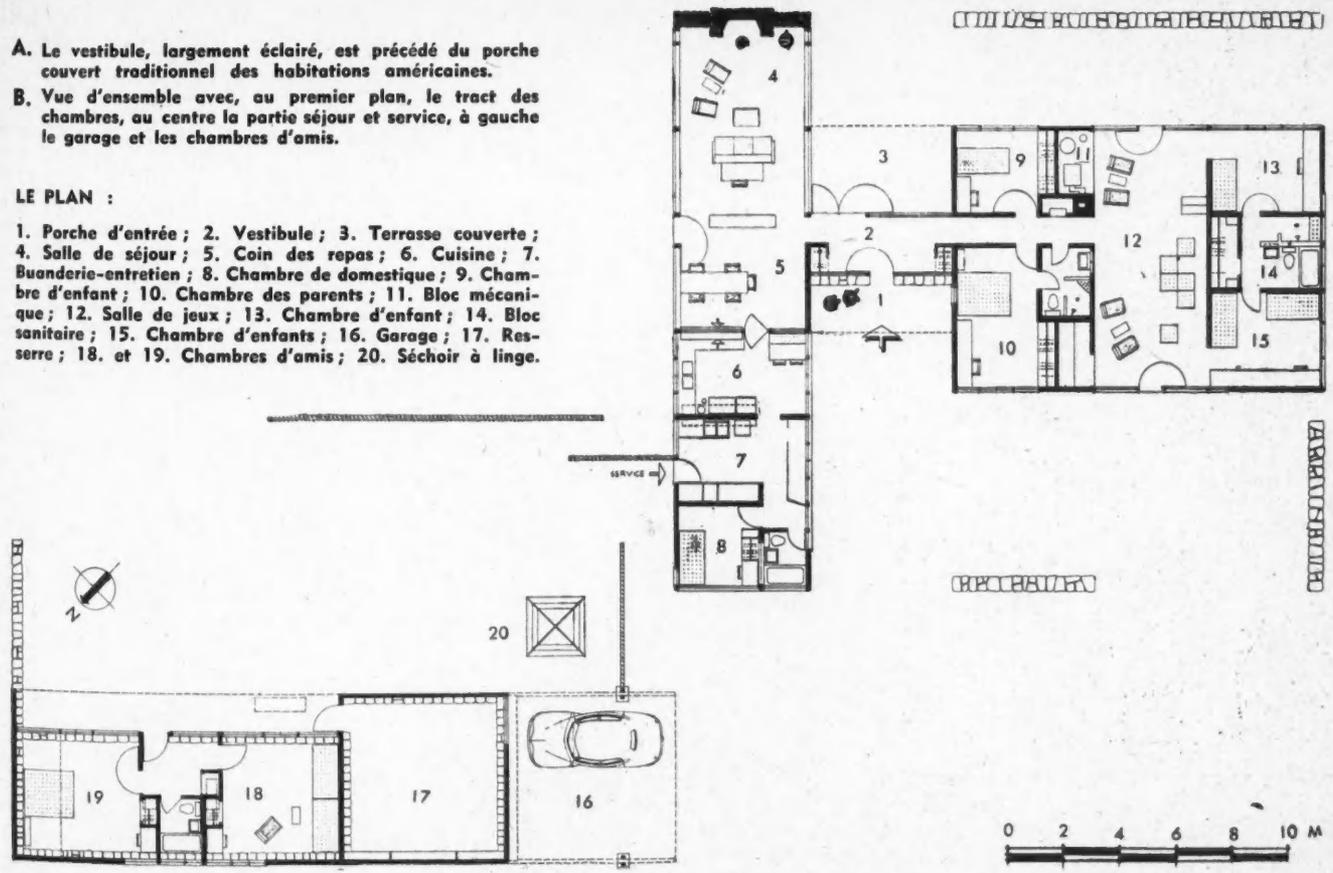


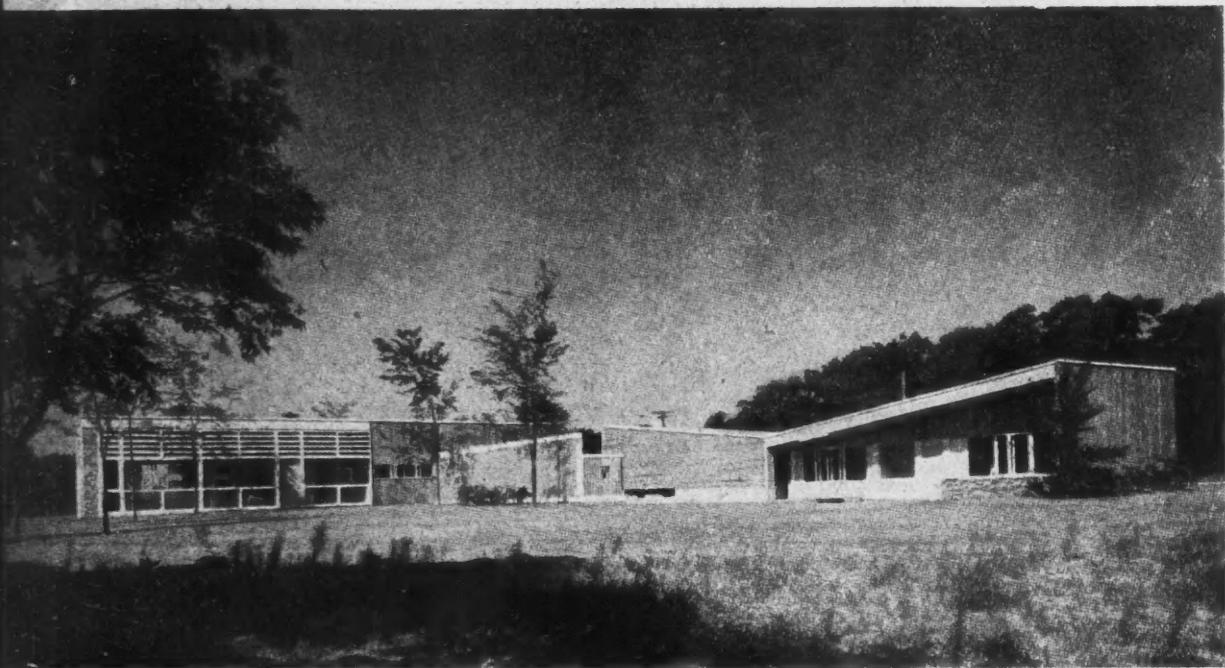
B

- A. Le vestibule, largement éclairé, est précédé du porche couvert traditionnel des habitations américaines.
 B. Vue d'ensemble avec, au premier plan, le tract des chambres, au centre la partie séjour et service, à gauche le garage et les chambres d'amis.

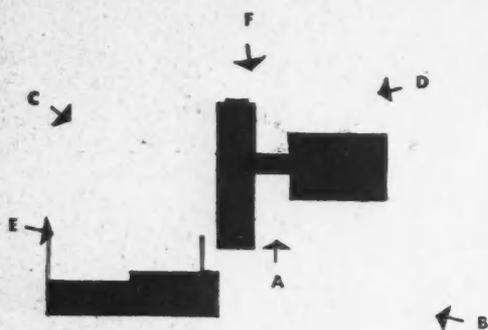
LE PLAN :

1. Porche d'entrée ; 2. Vestibule ; 3. Terrasse couverte ;
 4. Salle de séjour ; 5. Coin des repas ; 6. Cuisine ; 7. Buanderie-entretien ; 8. Chambre de domestique ; 9. Chambre d'enfant ; 10. Chambre des parents ; 11. Bloc mécanique ; 12. Salle de jeux ; 13. Chambre d'enfant ; 14. Bloc sanitaire ; 15. Chambre d'enfants ; 16. Garage ; 17. Resserre ; 18. et 19. Chambres d'amis ; 20. Séchoir à linge.





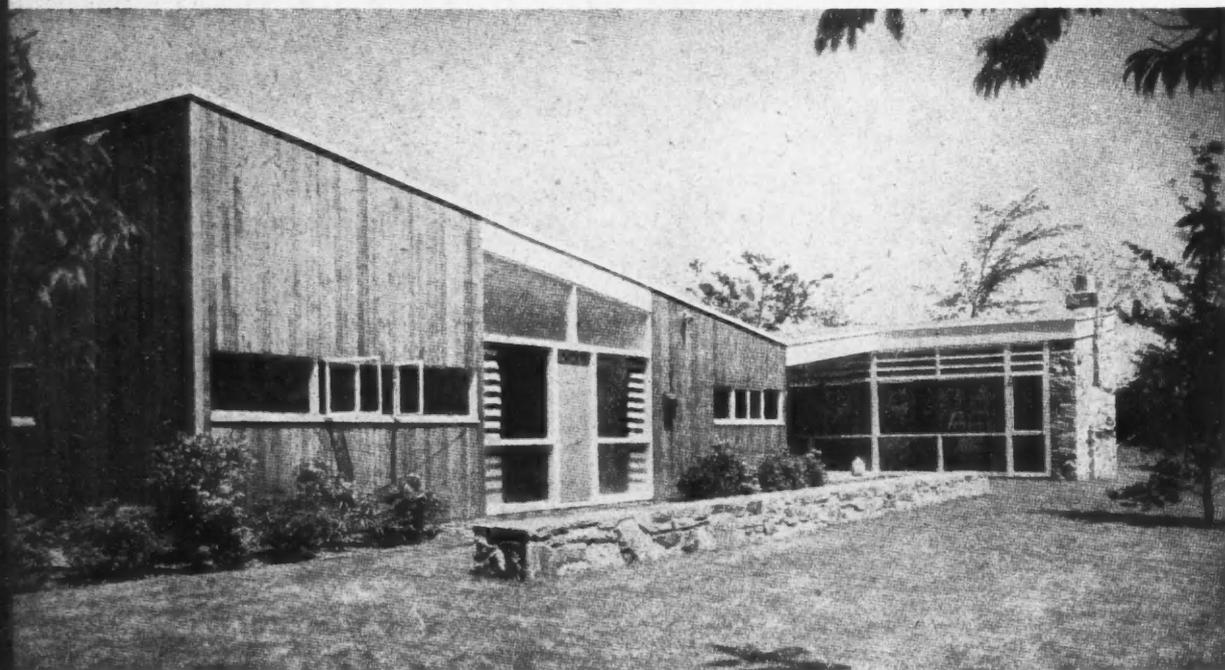
← C



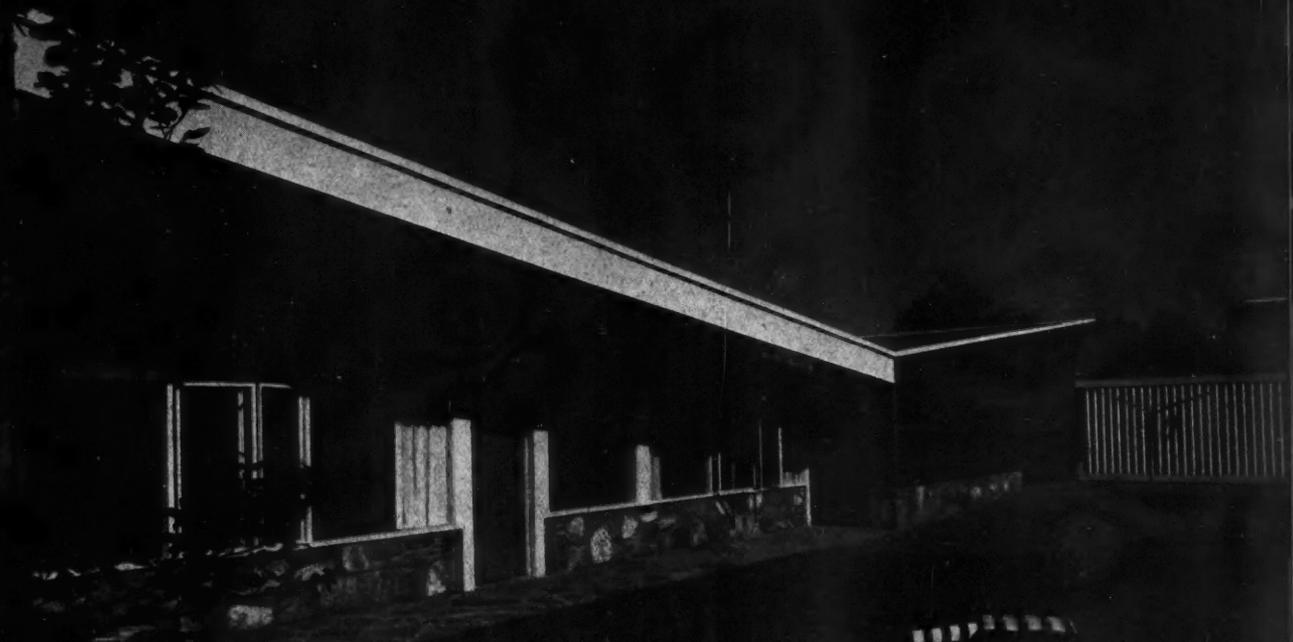
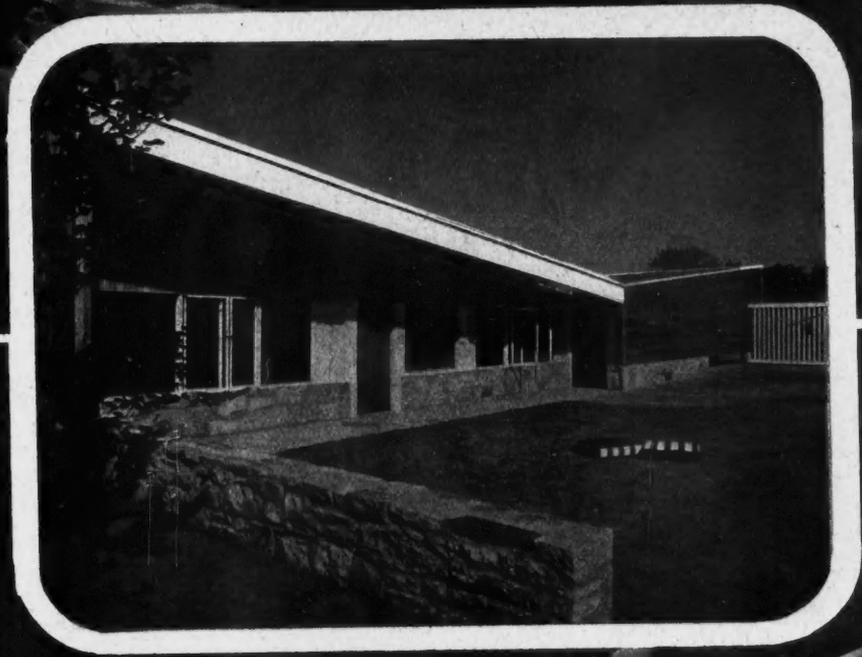
L'ambiance jeune et franche de cette demeure s'exprime dans les effets d'opposition des textures et des tons apparaissant en façade. Les menuiseries et la costière, d'une blancheur éclatante, se dégagent sur le fond soutenu des murs en bois de cèdre huilé. Quelques portes sont peintes en couleurs vives. Les tons gris et bruns des pierres du pays, utilisées soit pour former soubassement dans le bâtiment des chambres d'amis, soit, en volumes plus importants, pour la paroi Sud-Est de la pièce de séjour, s'incorporent parfaitement dans cette harmonie. Un effet de contraste avec les lignes géométriques et nettes de l'ensemble est formé par la rusticité de la cheminée dont les contours se dessinent à l'extérieur sur le mur rugueux. En pierre du pays également, des murs bahuts sont posés çà et là sur les vastes pelouses et servent de siège ou de centre de jeux pour les enfants.

E →

F →



← D





G

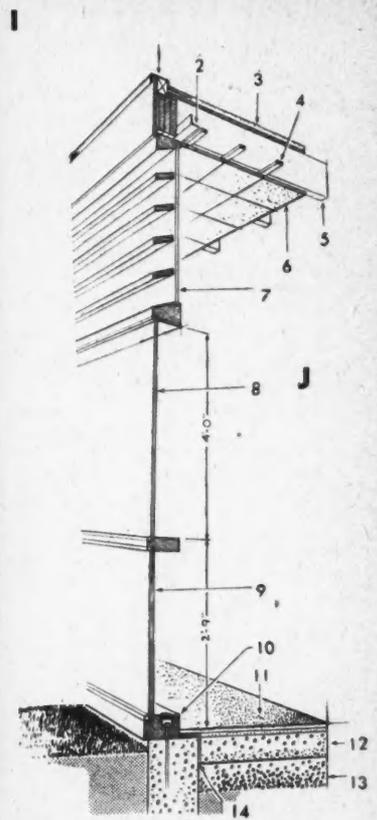
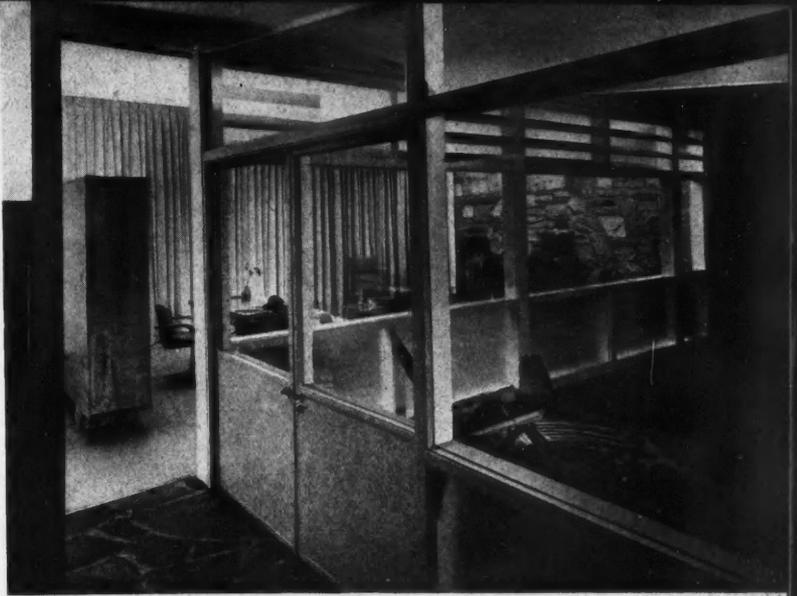
LA SALLE DE SEJOUR

H

G. LA SALLE DE SEJOUR. Une gorge lumineuse aménagée en plafond au-dessus de la cheminée sur toute la largeur de la pièce jette une lumière rasante sur les pierres grises et brunes du mur de fond, mettant en valeur sa texture. Autour de la cheminée, des pierres plates en avancée forment tablettes de support et sièges. Le tapis et les tissus des sièges en contreplaqué de très forte épaisseur restent dans la gamme des tons gris et beige.

H. VUE DU VESTIBULE s'ouvrant, à droite, sur un deuxième porche couvert. Les portes ont reçu une finition de peinture mouchetée sur laquelle peuvent impunément se poser les mains des enfants. On aperçoit, dans le fond à gauche, la bibliothèque séparant le coin de repas de la pièce de séjour.

I. COIN DE REPAS aménagé pour une réception. Un buffet passe-plats à portes coulissantes en panneaux type « Isorel dur » laqués, communique avec la cuisine.

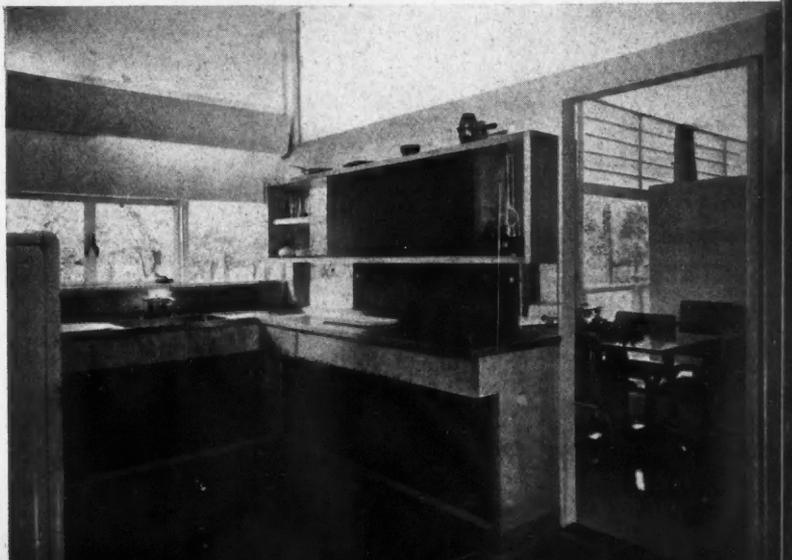


J. DETAILS DE CONSTRUCTION

1. Profil en tôle d'acier galvanisée et cuivrée ; 2. Cornière fer ; 3. Couverture en carton bituminé et gravier de protection ; 4. Lattis ; 5. Solives (25×5) ; 6. Plafonnage par panneaux isolants apparents (30×30) ; 7. Double vitrage en panneaux Thermopane translucides. Persienne « brise-soleil » en lames de bois fixes ; 8. Double vitrage en Thermopane clair ; 9. Triple vitrage en Thermopane translucide ; 10. Semelle en bois boulonnée sur socle en béton ; 11. Revêtement sol (moquette ou dalles de pierre) sur chape isolante ; 12. Dalle de B.A. dans laquelle est noyé le réseau du chauffage par rayonnement ; 13. Pierre concassée ; 14. Joint de dilatation.

K. UNE VUE DE LA CUISINE. Sol en pierres. La surface de travail est en acier inoxydable. Meubles en bois naturel ciré, portes coulissantes laquées.

K



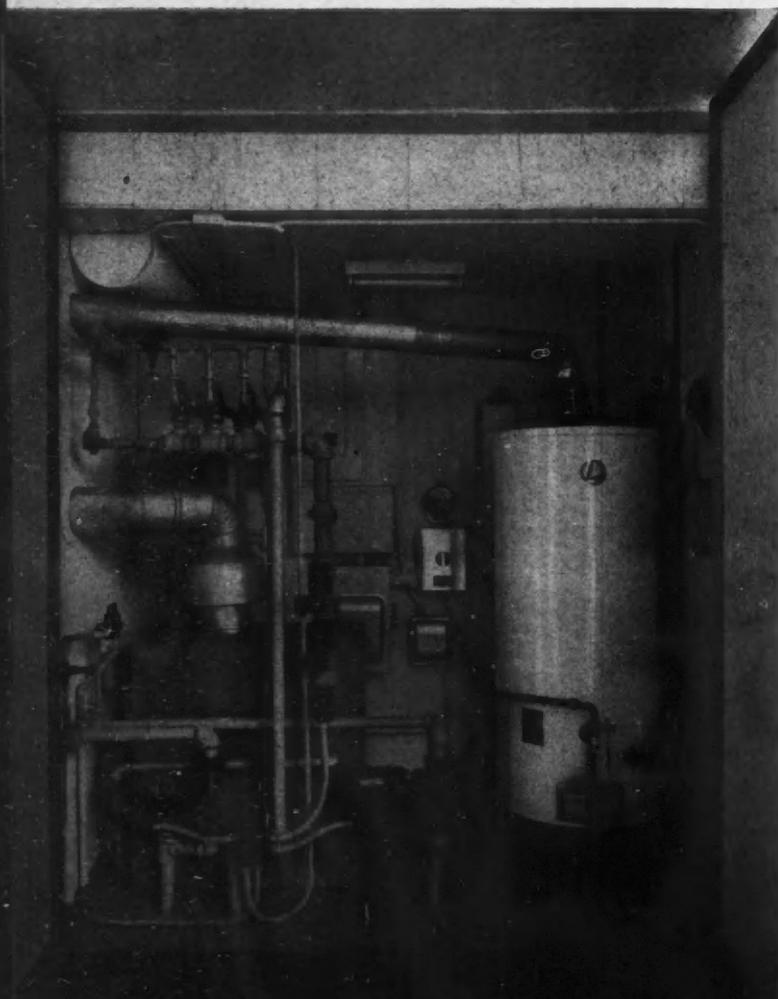
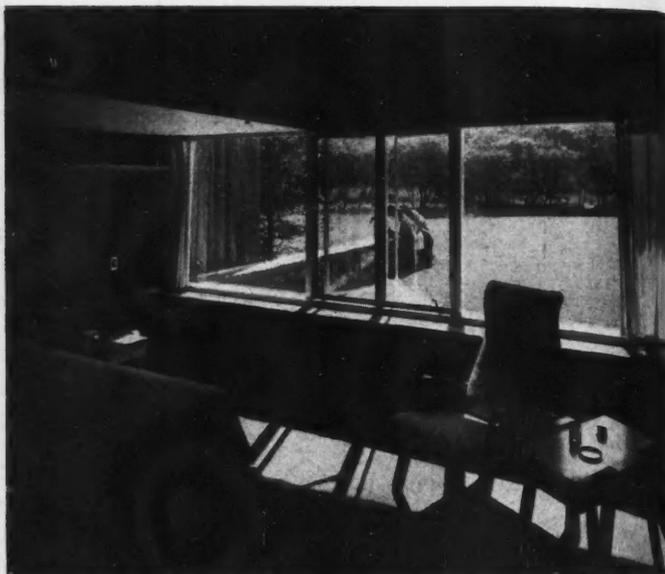


L.

L. LA SALLE DE JEUX, occupant le centre du tract des chambres, est certainement l'un des traits les plus sympathiques de cette maison. C'est le domaine réservé aux enfants qui peuvent vivre et se dépenser en de jeux turbulents en toute liberté. Eclairée par des parois vitrées et ouvrant sur des pelouses aux deux extrémités, cette vaste pièce est égayée par les taches de couleurs vives formées par les portes qui sont peintes en rouge, bleu et jaune. Le sol est en pierres, d'un entretien facile, frais en été et tempéré en hiver grâce au réseau du chauffage par rayonnement noyé dans le plancher.

M. UNE CHAMBRE D'AMIS. Le toit montant vers le pignon a permis d'aménager une sorte de soupenette pour le rangement de valises, etc...

M



N

N. LA CHAMBRE DES PARENTS, simple et sans prétentions. La rampe d'éclairage en applique, ouverte haut et bas, est utilisée dans la plupart des pièces. Une petite fenêtre au-dessus du lit permet de surveiller l'entrée de la maison.

O. LE BLOC MECANIQUE est aménagé dans un réduit accessible par la salle des jeux. Il comprend la chaudière au gaz du système de chauffage par rayonnement dans le sol, la chaudière d'eau chaude et tous les compteurs. On notera le départ de quatre circuits indépendants de chauffage, contrôlés par thermostat. Matériel courant, montage « traditionnel ».

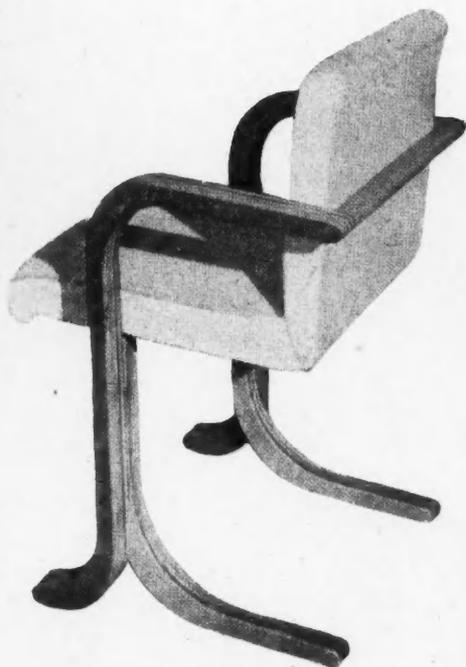
O



P

P. CHAISE EN CONTREPLAQUE MOULE à la presse en 2 pièces, créée en 1935. La forme est ici l'expression directe de la technique utilisée. Ce siège est sans doute parmi les essais les plus intéressants tentés dans le domaine du meuble industrialisé.

Q.-R.-S. SIEGES DE CREATION RECENTE utilisant une technique très différente ; il s'agit du découpage d'éléments parallèles dans du contreplaqué de grande épaisseur. La rigidité est ici très supérieure à celle obtenue en faisant travailler le bois dans le sens perpendiculaire à l'épaisseur du placage. Ces sièges, dont les prototypes ont été utilisés pour la résidence Geller, semblent être appelés à faire l'objet d'une fabrication industrielle.



S



Q

SIEGES DE CREATION RECENTE

MARCEL BREUER, ARCHITECTE

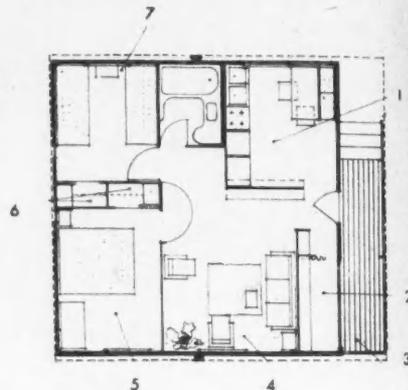


R

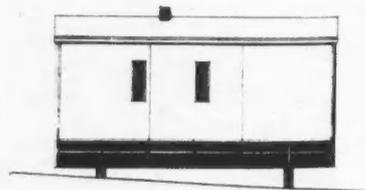
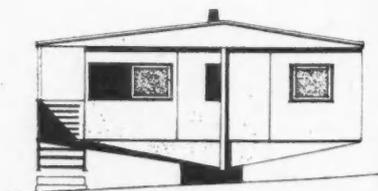
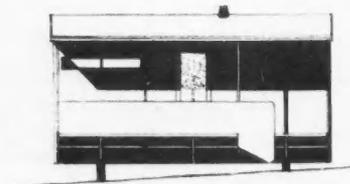
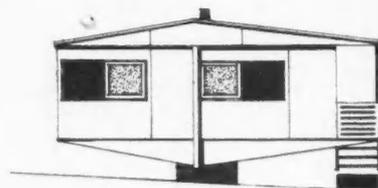
ÉTUDE D'UNE MAISON PRÉFABRIQUÉE EN BOIS

Cette habitation minimum conçue pendant les hostilités (1942) était destinée au logement provisoire d'ouvriers de l'industrie de guerre. Il était considéré essentiel de pouvoir ériger l'habitation sur n'importe quel terrain avec un minimum de fondations. Breuer a réduit celles-ci à deux plots en béton sur lesquels est posée la charpente, dérivée des méthodes de constructions navales. L'ossature portante se compose d'un seul cadre dont les deux éléments horizontaux sont des poutres rigides en contreplaqué laminé. Sur ces éléments sont posés, à cheval et en porte-à-faux, des membrures triangulées supportant les panneaux des planchers et de la toiture. Les panneaux des murs, non portants, agissent uniquement comme tendeurs entre les membrures supérieures et inférieures.

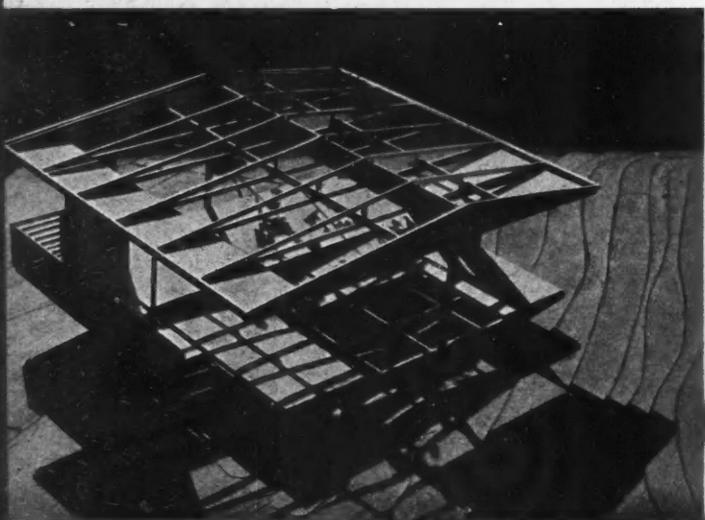
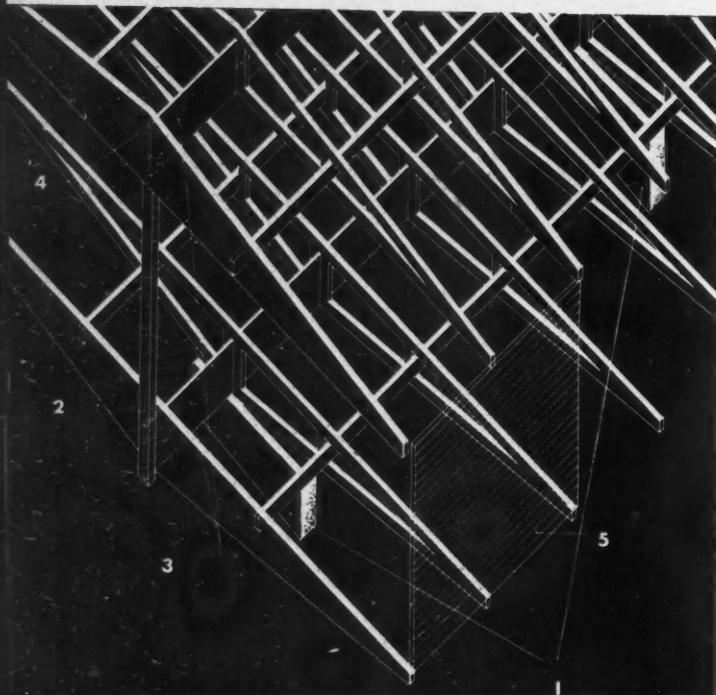
PLAN : 1. Cuisine-repas ; 2. Débarras ; 3. Terrasse ; 4. Séjour ; 5. et 7. Chambres ; 6. Placards.

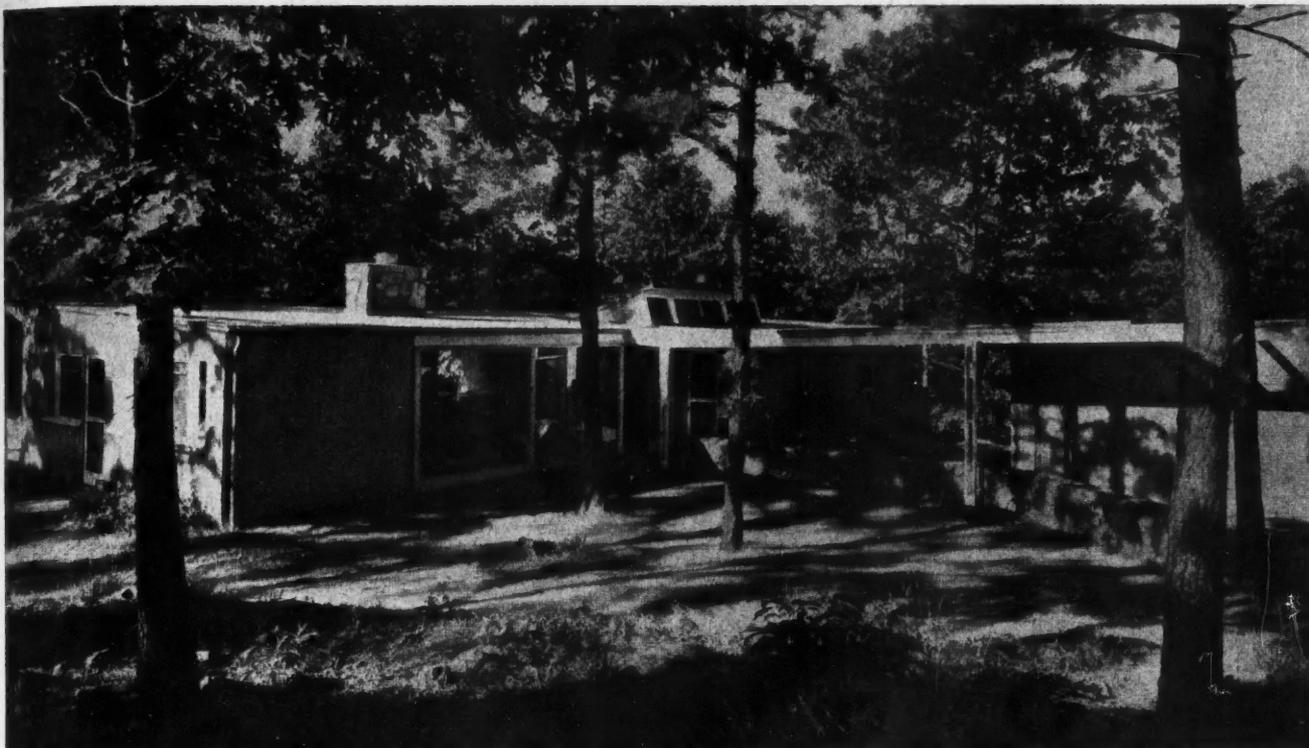


VUE CAVALIERE DE L'OS-SATURE : 1. Les deux plots de fondation ; 2. Eléments portants verticaux ; 3. Eléments d'encastrement horizontaux ; 4. Assemblage par anneaux de serrage ; 5. Panneaux des murs extérieurs.



VUE DE LA MAQUETTE ILLUSTRANT LE SYSTEME DE CONSTRUCTION.





VUE DU NORD-EST. A DROITE LE GARAGE ET LE PASSAGE COUVERT VERS L'ENTREE.

(Doc. Architectural Record)

LA MAISON D'UN ARCHITECTE AMERICAIN
A LEXINGTON DANS LE MASSACHUSETTS
HUGH STUBBINS JR., ARCHITECTE

L'influence de Marcel Breuer sur les jeunes architectes américains se manifeste d'une façon frappante dans cette habitation que l'architecte Hugh Stubbins Jr. a construite pour lui-même.

En dehors de l'emploi des matériaux particulièrement affectionnés par Breuer (bois, pierre du pays) et de leur mise en œuvre dans une technique visiblement inspirée par lui, nous retrouvons dans l'œuvre de Stubbins de nombreux traits qui s'apparentent aux habitations publiées dans les pages précédentes.

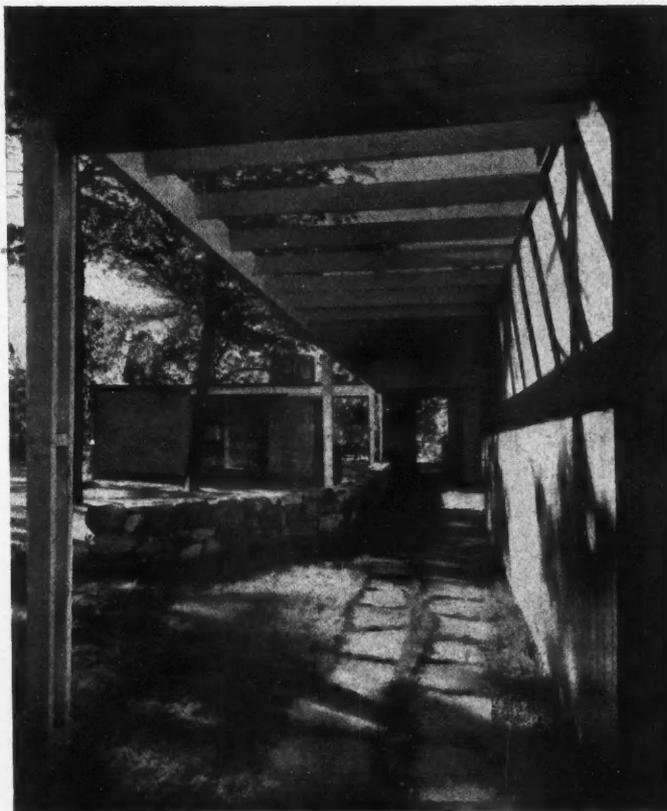
L'excellente conception du plan est basée sur le principe de la séparation du logis en « zones » en fonction des activités et des intérêts essentiels de ses occupants.

On notera l'importance de la superficie réservée aux trois enfants de l'architecte, qui disposent d'une vaste salle de jeux et d'études, largement éclairée sur les deux façades et accessible par une entrée séparée. L'aile Est comprend la partie séjour-repas, avec une cuisine très spacieuse.

La forte pente du terrain a permis de construire partiellement à deux niveaux. Sous l'aile des chambres, l'architecte a installé ses locaux professionnels, comprenant un bureau, un vaste studio, un atelier de bricolage avec chambre noire, etc., ainsi que l'installation de chauffage.

La salle de séjour est divisée en deux centres d'intérêt par une cheminée rustique en pierres du pays. Les deux extrémités de la pièce s'ouvrent sur le jardin et sur une terrasse par des parois vitrées coulissantes, dont les menuiseries bois sont peintes en rouge de Chine.

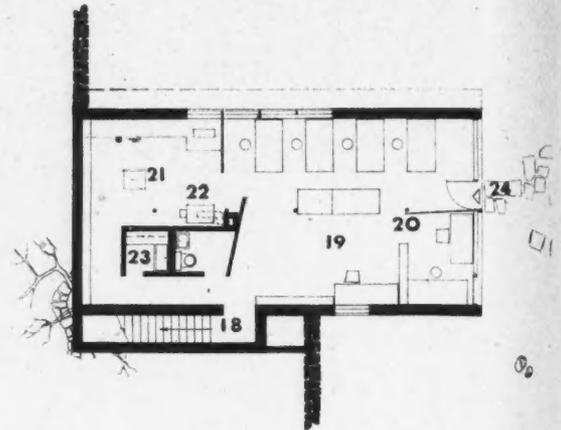
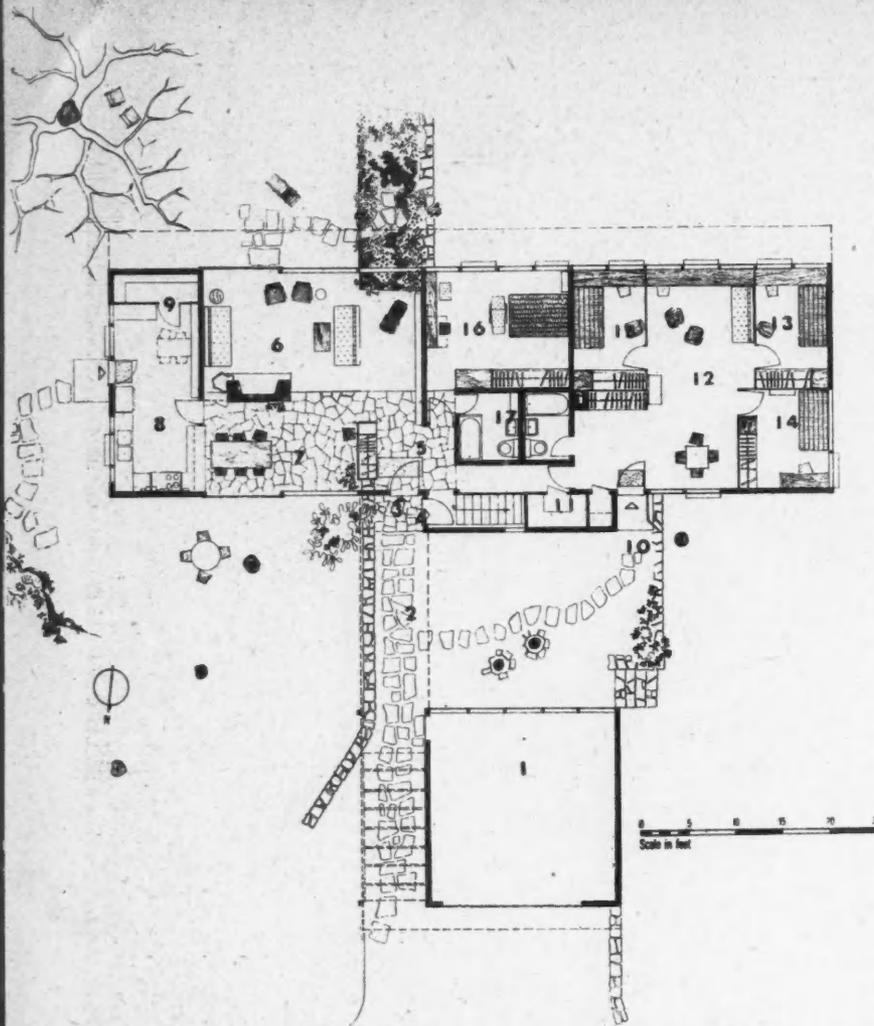
Les fondations sont en blocs de béton de mâchefer ; la charpente est en bois, avec un revêtement extérieur en frises verticales sur une couche de carton feutre ; revêtement intérieur en plâtre sur lattes ; les plafonds sont en panneaux de plâtre « acoustique » ; les sols en carreaux d'asphalte, dalles d'ardoise et moquette. Le chauffage par rayonnement est noyé dans la dalle de béton du plancher. La toiture est en feutre asphalté, quatre couches, avec banquettes et chéneaux en cuivre. Isolation par laine minérale.



PERGOLA ET PASSAGE COUVERT. AU FOND L'ENTREE

MAISON DE L'ARCHITECTE

HUGH STUBBINS JR., U. S. A.



↑ PLAN DU SOUS-SOL : 18. Escalier vers l'habitation ; 19. Agence de l'architecte ; 20. Bureau ; 21. Atelier ; 22. Chaudière ; 23. Chambre noire ; 24. Entrée principale de l'agence.

← PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE : 1. Garage ; 2. Passage couvert ; 3. Entrée de la maison ; 4. Entrée de l'agence ; 5. Vestibule ; 6. Séjour ; 7. Repas ; 8. Cuisine ; 9. Réserves ; 10. Entrée des enfants ; 11. Linge de maison ; 12. Salle de séjour des enfants ; 13., 14., 15. Chambres d'enfants ; 16. Parents ; 17. Deux salles de bains.

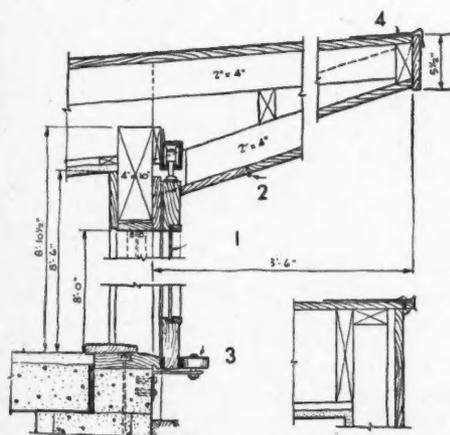
↓ VUE DE NUIT SUR LA PAROI SUD DU SEJOUR.





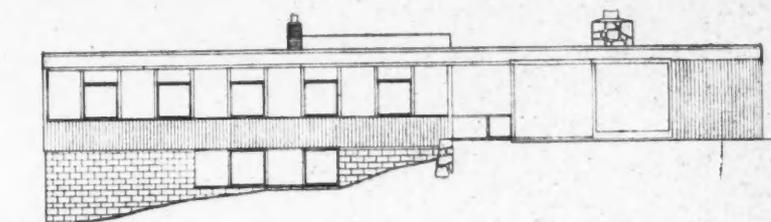
(Doc. Architectural Record)

LE SEJOUR S'OUVRE PAR DE GRANDS PANNEAUX VITRES COULISSANTS, ILS SONT PROTEGES PAR UN FORT AUVENT.

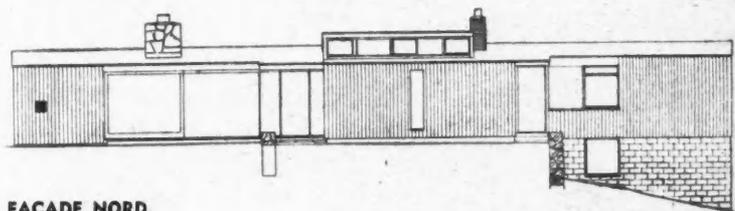


DETAIL DE CONSTRUCTION : Coupe sur l'auvent et la paroi vitrée du Séjour.

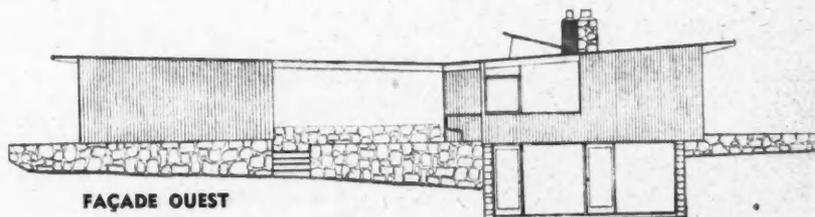
1. Chassis vitré coulissant en bois ; 2. Caisson de visite ouvrant ; 3. Rouleau de guidage ; 4. Bordure cuivre.



FAÇADE SUD



FAÇADE NORD



FAÇADE OUEST



Photos Julius SHULMAN

DEUX HABITATIONS A LOS ANGELES

GORDON DRAKE, ARCHITECTE

1. HABITATION DE L'ARCHITECTE

En 1947, la revue américaine « Progressive Architecture » avait organisé un Concours pour les meilleurs exemples d'architecture d'esprit moderne réalisés pendant l'année précédente.

Dans la catégorie des habitations individuelles, un Premier Prix fut attribué au jeune architecte californien Gordon Drake pour la petite maison qu'il avait construite pour lui-même à son retour de la guerre. Le jury a estimé que cette charmante demeure, conçue sur un plan d'une simplicité extrême, présentait des qualités exceptionnelles d'habitabilité et d'équipement alliées à une expression franche et sans prétention de l'individualité de l'architecte, et qu'elle constituait ainsi un apport de valeur à la conception de l'Habitation contemporaine.

Sur un terrain très ingrat, de surface limitée, situé dans une gorge boisée à pente raide, l'architecte a réussi à créer un logis où l'espace extérieur s'incorpore et se confond avec la surface habitable intérieure. Avec des matériaux « pauvres » : brique ordinaire, bois, verre dépoli, Drake a su réaliser, dans un volume construit minimum, des aspects d'une grande diversité, grâce au jeu d'opposition des matériaux, des plans, des ombres et des lumières.

Le terrain n'offrant pas de vue particulièrement attrayante, l'architecte a orienté la façade principale vers une terrasse gagnée par creusement sur la pente. Pendant la belle saison, cette terrasse devient une pièce de séjour en plein air. L'accès à la maison se fait par un coin du jardin qui est séparé par une palissade de bois et des plantations.

La maison proprement dite consiste d'une seule pièce rectangulaire, divisée en deux parties, — séjour et sommeil, — par la cuisine, la salle de bains et un débarras. La partie « sommeil » peut être isolée plus complètement par un rideau. La façade principale donnant sur la terrasse est entièrement vitrée. Côté rue, une bande vitrée continue, placée dans la partie supérieure du mur, laisse pénétrer la lumière et permet une vue du ciel et des sommets d'arbres sans offrir l'intérieur aux regards des passants.

Pour des raisons d'économie, toutes les canalisations ont été groupées en un « bloc mécanique ». Le mobilier est presque entièrement incorporé dans l'architecture, à l'exception de quelques meubles légers disposés au gré des occupants. Les sources de lumière artificielle sont intégrées dans la structure par l'aménagement de caissons lumineux en faux plafonds et d'une rampe d'éclairage indirect dans la pièce de séjour. Seules quelques appliques aux murs donnent un éclairage direct.

1. Vue vers l'entrée depuis le patio. Matériaux « pauvres » : sol en briques ordinaires, charpente en bois, verre cathédrale, amiante-ciment ondulé, fleurs en caisses... Avec ces éléments, l'architecte compose une succession de plans, oppose les matériaux, les ombres et la lumière.
2. Un coin de la pièce de séjour, à gauche la porte d'entrée.
3. Vue plongeante depuis le toit sur la terrasse gagnée par creusement du terrain.





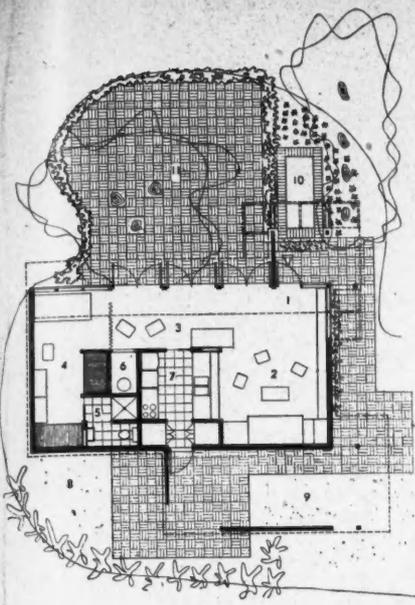
4

MAISON DE L'ARCHITECTE
GORDON DRAKE

4. - 5. La pièce de séjour intérieure trouve son complément dans la terrasse confortablement aménagée. Des portes vitrées permettent de réunir ces deux espaces en un seul ensemble en sauvegardant une ambiance d'intimité.



5

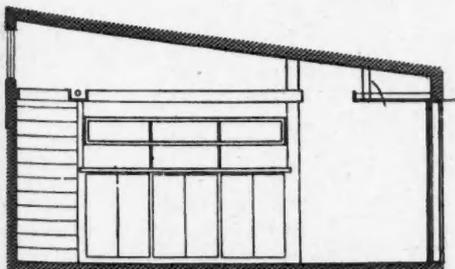


PLAN : 1. Entrée ; 2. Séjour ; 3. Repas ; 4. Chambre ; 5. Salle d'eau ; 6. Chaudière ; 7. Cuisine ; 8. Cour de service ; 9. Garage ; 10. Bassin d'eau ; 11. Terrasse.



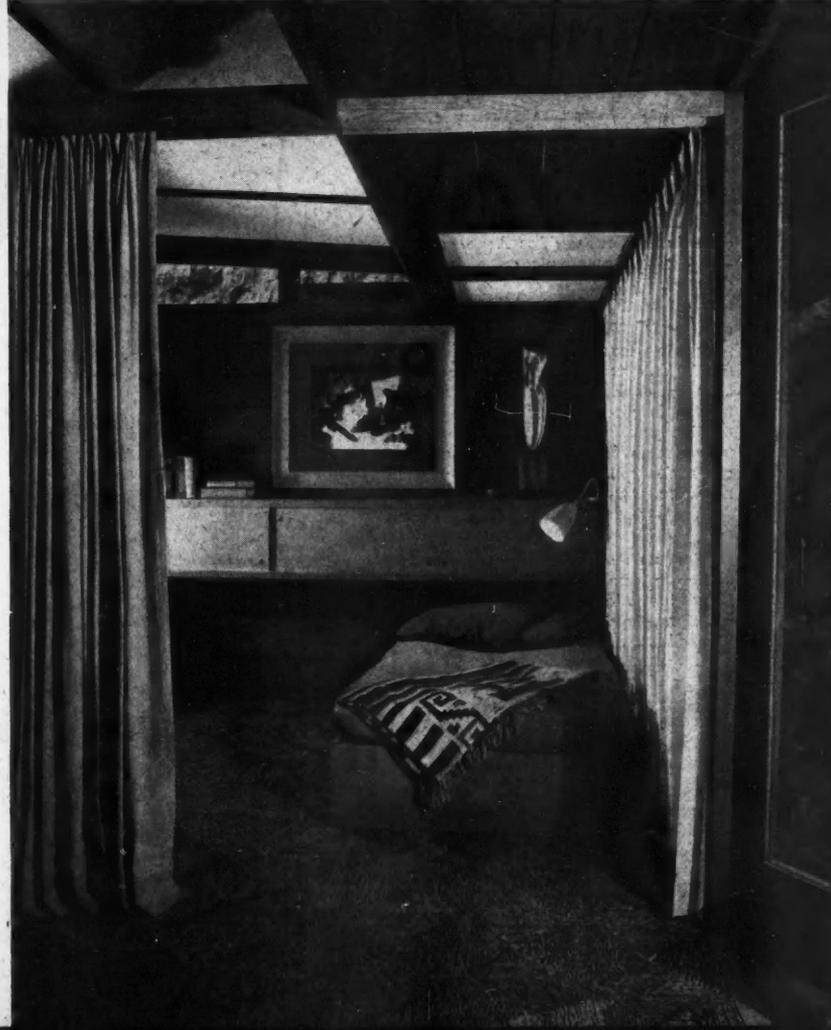
7

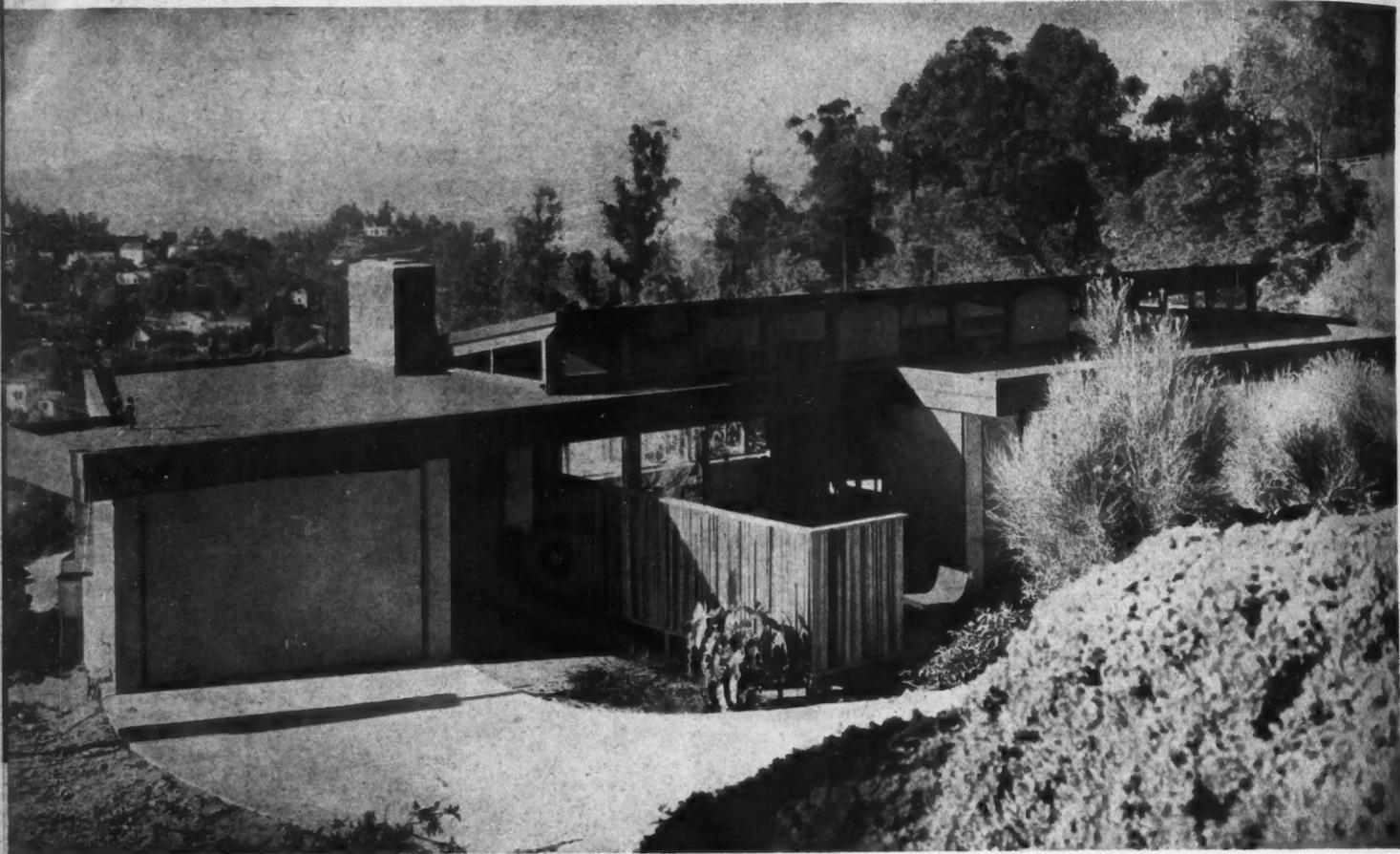
Photo Julius SHULMAN



COUPE TRANSVERSALE

- 6. Le passe-plats séparant le coin du repas de la cuisine.
- 7. Le passe-plats côté cuisine. Evier en fonte émaillée encastré dans un plan de travail à revêtement céramique.
- 8. Vue de la chambre à coucher séparée du séjour par un rideau.





2. MAISON EXPÉRIMENTALE. CONSTRUCTION PAR PANNEAUX SUR TRAME MODULÉE

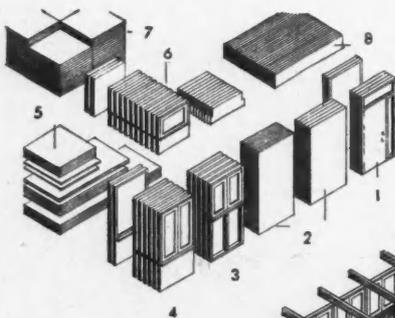
GORDON DRAKE, ARCHITECTE

Située sur le flanc Nord d'une colline raide, dans la banlieue de Los Angeles, cette maison est un compromis entre la conception d'un plan « libre » suggéré par le caractère du site, et la rigidité imposée par un procédé de construction extrêmement simple.

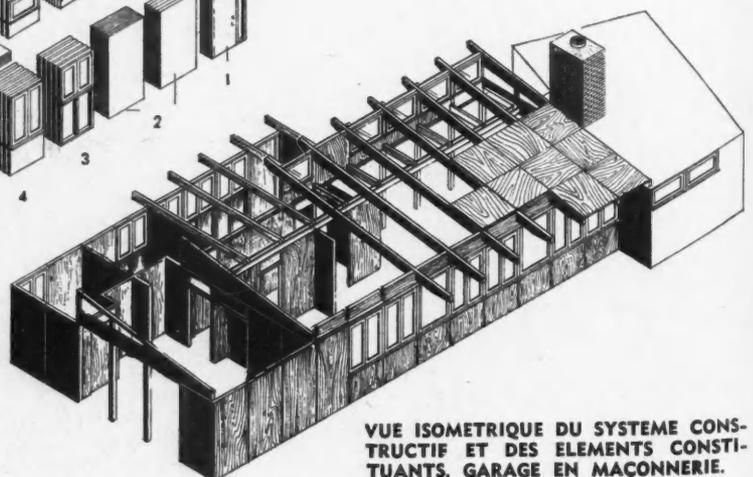
Tout en tenant compte dans ce cas particulier d'un programme qui exigeait des qualités de confort très élevées, l'architecte a réalisé le modèle expérimental d'une construction préfabriquée par panneaux sur une trame modulée, susceptible d'être produite en série pour les besoins d'une famille moyenne, sur n'importe quel terrain.

Le procédé de construction est basé sur un système très simple de panneaux préfabriqués en bois établis sur une trame modulée de quatre pieds. Cette méthode impliquait une construction à niveau sur une plateforme qui fut obtenue par excavation et remblai.

Le plan a été étudié en fonction des exigences particulières du client et de l'orientation du site. C'est ainsi que la façade principale est orientée au Nord, seule solution possible; la pente raide du terrain et la seule possibilité d'accès ont dicté le choix de l'emplacement du garage. La disposition respective des panneaux vitrés et pleins a été déterminée par le panorama de la ville au Nord, la vue abritée vers l'Est, et l'exposition du jardin au Midi. Afin de sauvegarder le maximum de surface libre pour le



1. Portes ; 2. Panneaux murs ; 3.-4. Fenêtres de deux types ; 5. Panneaux Planchers ; 6. Impostes ; 7. Panneaux toiture ; 8. Costières.

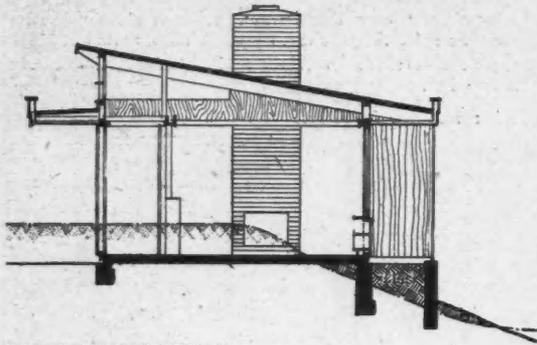


VUE ISOMETRIQUE DU SYSTEME CONSTRUCTIF ET DES ELEMENTS CONSTITUANTS. GARAGE EN MAÇONNERIE.

- N ↑
1. Vue de la façade sud, avec l'entrée et la terrasse abritée derrière une palissade de bois. A gauche le garage en maçonnerie.
 2. La terrasse ; dans le fond, un coin du séjour séparé de l'entrée par un meuble bas.

CI-CONTRE : PLAN DE SITUATION.





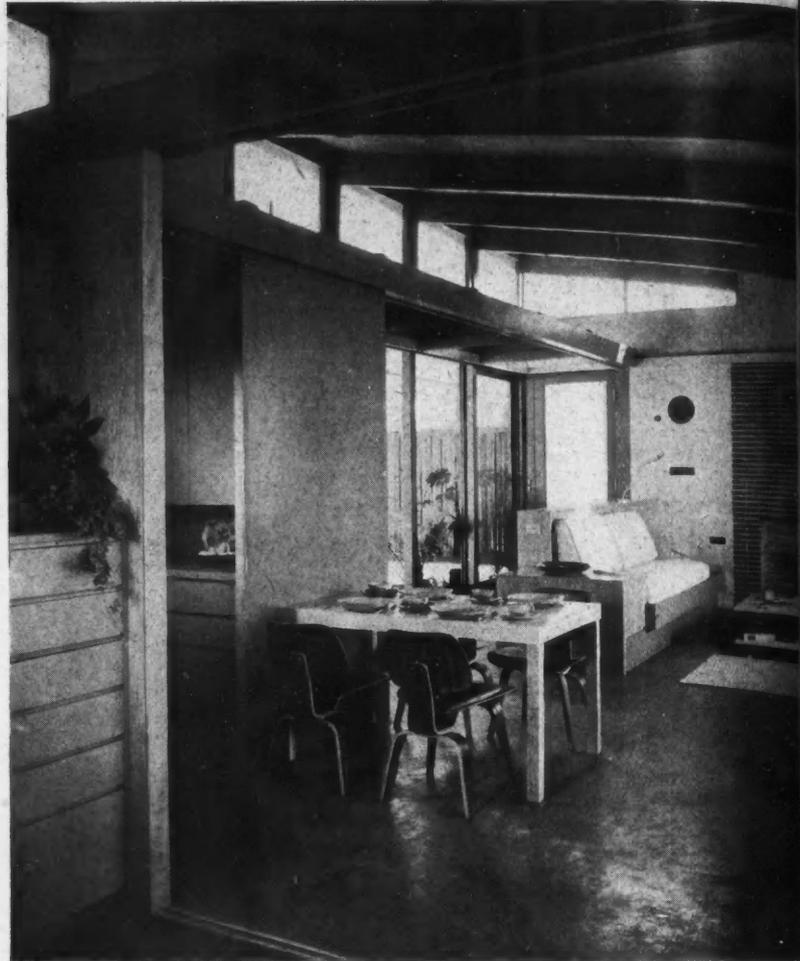
COUPE TRANSVERSALE

jardin, l'entrée a été placée près du garage, séparée de la terrasse par une cloison de bois à claire-voie.

S'ajoutant aux nombreuses baies, une bande vitrée a été introduite dans la partie haute de la façade Sud; elle augmente ainsi l'impression de luminosité et de hauteur des pièces.

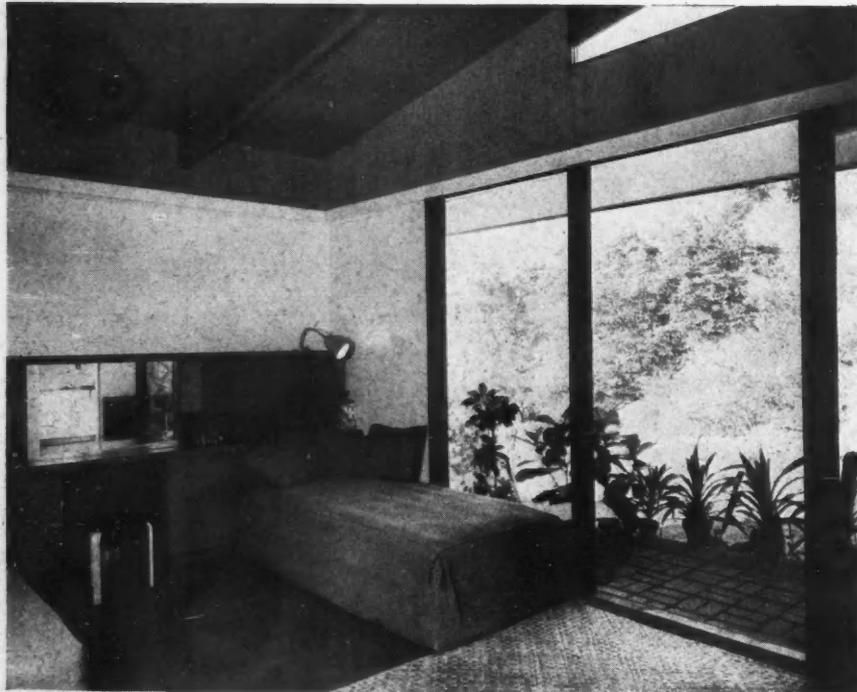
Les panneaux ont un revêtement extérieur et intérieur en contreplaqué tendu sur châssis. Certains éléments sont de fabrication courante et se trouvent sur le marché américain, d'autres furent étudiés et exécutés spécialement. L'isolation des murs et de la toiture est en Celotex. La couverture est en feutre bituminé avec protection en brique pilée. Système de chauffage à air chaud, électrique.

Bien que cette construction, pour ainsi dire expérimentale, démontre très clairement les grandes possibilités de la préfabrication lorsqu'elle est traitée par un architecte compétent, l'auteur de ce projet a proposé, pour la fabrication en série, quelques simplifications qui en permettraient l'utilisation généralisée dans des conditions plus économiques.



3

Photos Julius SHULMAN



6



B

A

E

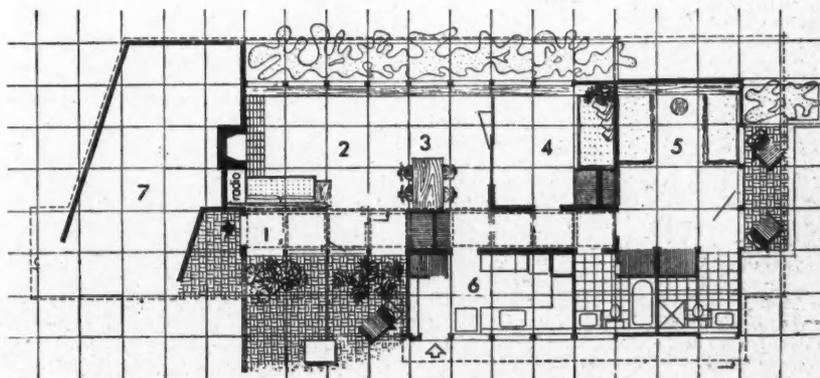


4

5

3. Vue sur la pièce de séjour, séparée par une porte coulissante de l'une des deux chambres.
4. Les fenêtres s'ouvrent vers l'extérieur et sont protégées par un fort auvent.
5. Vue depuis le séjour vers la première chambre.
6. La deuxième chambre a une paroi coulissante entièrement vitrée qui s'ouvre sur un porche.

← 7. DETAILS D'ASSEMBLAGE DES PANNEAUX : A. Séjour ; B. Studio ; C. Chambre ; D. Salle de bains ; E. Cuisine.



7

PLAN : 1. Entrée ; 2. Séjour ; 3. Repas ; 4. Chambre ; 5. Chambre ; 6. Cuisine ; 7. Garage. Trame de quatre pieds.

DEUX ŒUVRES NOUVELLES
DE RICHARD J. NEUTRA
ARCHITECTE

Nous extrayons le passage ci-après d'une lettre que nous a adressée R. J. NEUTRA :

« ... Je sais que les controverses au sujet du « fonctionnalisme absolu » et de « l'humanisation » de l'architecture passionnent de nombreux architectes en Europe. Ces questions me préoccupent depuis de longues années ; je n'ai jamais été ni « fonctionnaliste », ni « constructiviste », ni adhérent d'une « Architecture internationale ».

La « Maison dans le Désert » et la petite habitation à Los Angeles démontrent bien que je garde l'esprit ouvert et que je ne cherche pas à appliquer partout une seule formule étroite.

La « Maison dans le Désert » ne pouvait se rattacher à aucune tradition, ni puiser son inspiration dans une culture ancienne ou un passé historique — son site est comparable à un paysage lunaire ! Cependant, j'ai pensé que la Beauté inhérente à un tel paysage peut et doit rester inaltérée, même lorsque l'homme lui impose des constructions d'un type sans précédent dans son désir de rendre habitable une contrée qui n'a connu d'habitations humaines depuis des milliers d'années. »

R. J. N.

★

Les deux œuvres les plus récentes de Richard J. Neutra que nous présentons à nos lecteurs sont une illustration éclatante de l'extraordinaire diversité de son esprit créateur. On ne saurait en effet imaginer deux réalisations plus contrastantes par leur programme de base et les moyens techniques d'exécution.

D'une part une résidence de millionnaire placée dans un site désertique, éloignée de toute habitation humaine, et dont la construction n'a été possible qu'en faisant appel à toutes les ressources de la technique contemporaine, et en disposant de moyens matériels pratiquement illimités. De l'autre une petite demeure modeste dans la banlieue d'une grande ville, conçue pour un « vétéran » de la guerre et réalisée grâce à la subvention que l'Etat accorde aux anciens combattants.

Les deux œuvres parlent cependant le même langage. Dans les deux cas, Neutra aborde le problème avec autant de conscience professionnelle et aboutit, par le choix précis des moyens techniques appropriés, à une expression plastique d'une pureté extraordinaire. En dehors des problèmes particuliers posés, dans le cas de la résidence dans le désert, par son site et les exigences du programme, il n'y a pas de différence fondamentale dans la qualité essentielle de confort et d'habitabilité offerts aux occupants respectifs des deux habitations ; il n'y a pas davantage de compromis avec les conditions optima de confort dans le cas du petit pavillon qu'il n'y a d'architecture représentative ou « riche » dans la résidence d'un Mécène. Ni forme abstraite, ni monument d'esthétique, — l'architecture de Neutra se met au service de l'homme, elle crée cette ambiance vivante, gaie, ensoleillée pour une vie digne et heureuse dont des millions d'êtres ont toujours rêvé... A. P.

1. UNE RÉSIDENCE DANS LE DÉSERT CALIFORNIEN

La « résidence dans le désert », — maison de vacances de M. K... — a été réalisée pour un type de client peu répandu en Europe : mécène et connaisseur distingué qui fait construire par l'architecte de son choix en lui laissant les mains libres, et qui collectionne des œuvres architecturales dans les sites les plus divers comme on collectionnerait des tableaux de maîtres...

Certes, de tels programmes sont en dehors des préoccupations quotidiennes de notre époque et l'on pourrait discuter de l'utilité même des réalisations de ce genre. Mais, si l'on veut bien admettre que l'architecture peut, dans certaines conditions, atteindre à l'Art Pur, devenir une synthèse plastique dans laquelle l'élément « utilité » ne jouerait qu'un rôle de second plan, alors on sera obligé de reconnaître qu'à toutes les époques l'écllosion de telles œuvres de génie a été puissamment aidée par les initiatives d'un « mécénat éclairé ».

Or, cette résidence dans le désert n'est pas seulement une « folie » et une œuvre d'art ; c'est aussi une Habitation. Abstraction faite de son site particulier et des acrobaties techniques qu'il a rendues nécessaires, cette œuvre est la matérialisation d'un cadre de vie « idéal » créé par le génie architectural contemporain et dont les principes nouveaux pourront avoir une répercussion profonde sur le concept de l'Habitation tout court.

★

Le site choisi est une région désertique qui s'étend entre les chaînes de montagnes arides ; terrain couvert d'amoncellement rocheux, vestiges de glaciers millénaires, où jamais l'homme n'avait essayé de se fixer. C'est dans la solitude de ce « paysage lunaire » que l'architecte a été appelé à construire une demeure pourvue de tout le confort et de tous les agréments qu'une technique perfectionnée peut offrir. Cet abri contre la nature hostile ne cherche nullement à « s'intégrer » au paysage environnant ; aucune « couleur locale », aucune réminiscence artistique ou sentimentale ne vient ici imposer ses lois à la liberté de l'esprit créateur. C'est par la franchise brutale des plans, la netteté des arêtes, le choix et le dosage des matériaux divers répondant à des fonctions déterminées que s'exprime la maîtrise du bâtisseur.

Pour permettre la vie ici, deux forces furent amenées de fort loin : l'eau et l'énergie électrique. Avec ces deux éléments, le reste n'était plus qu'un jeu de technique raffiné. Le résultat fut une maison qui permet de jouir de tous les attraits d'une vie dans le désert sans en subir les inconvénients.

Un sentier tracé parmi les amoncellements de rochers conduit vers la maison du côté Sud. Par un portillon actionné automatiquement, le visiteur pénètre dans une allée couverte qui mène à la grande porte vitrée du vestibule. L'aile Est comprend la partie séjour et réception, ainsi que l'appartement des maîtres et une galerie de peintures. Au Nord, un patio intérieur, abrité par des plantations et des parois transparentes ou opaques, sépare le corps principal du bâtiment de l'annexe qui contient deux appartements d'amis entièrement indépendants. À l'Ouest du vestibule sont placés la cuisine et les services qui disposent d'une terrasse particulière. Un léger escalier extérieur donne accès à la « gloriette », terrasse couverte et protégée contre les vents et l'insolation par des écrans de volets pivotants (brise-soleil) en aluminium satiné. Cette terrasse constitue une pièce de séjour en plein air ; une grande cheminée en pierre lui confère une ambiance d'intimité, tandis qu'un monte-plats communiquant avec la cuisine située en dessous permet d'y servir des repas ou des rafraîchissements.

L'ossature du bâtiment en bois et fer est particulièrement étudiée au point de vue contreventement, en raison de la violence des vents.

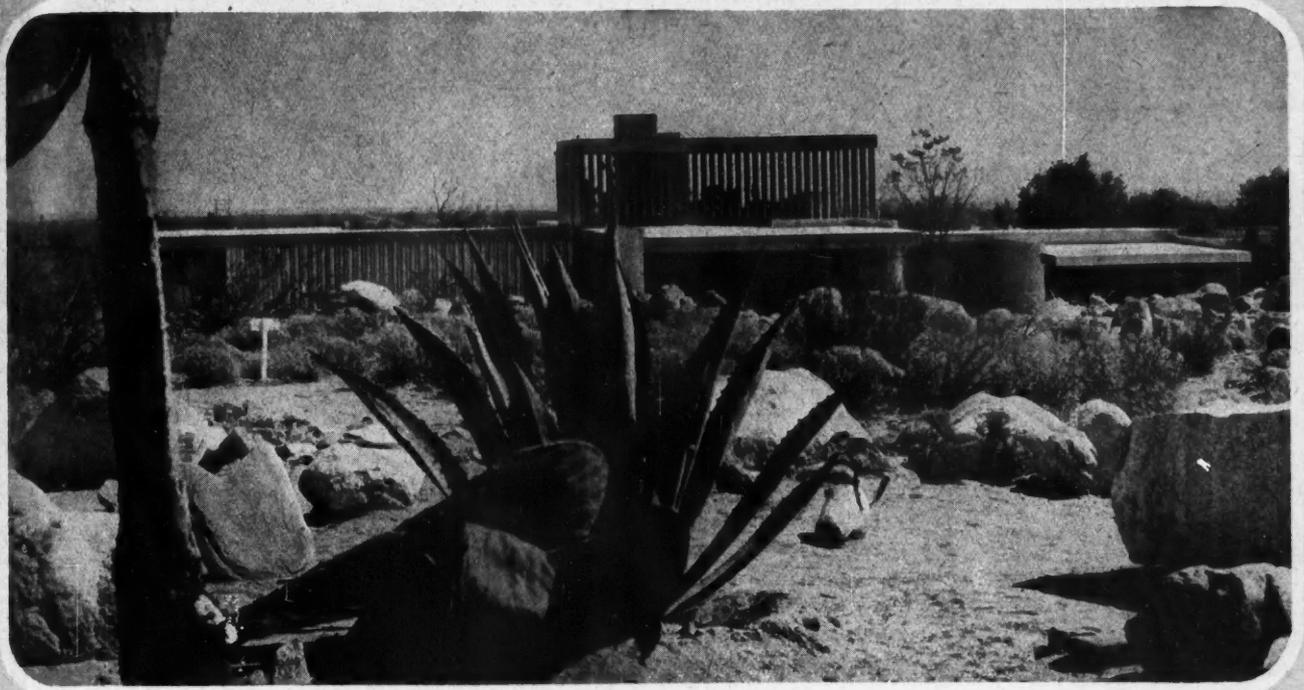
L'isolation thermique est obtenue par des murs « sandwichs » qui réunissent plusieurs matériaux isolants, principalement des feuilles d'aluminium (type Alfol) et de la laine minérale projetée.

Les terrasses sont couvertes d'une couche de débris de faïence blanche concassée et agglutinée ; les enduits extérieurs ont reçu un traitement par un produit d'émaillage à base de mica. Toutes les parties métalliques apparentes sont en aluminium ou revêtues de celui-ci.

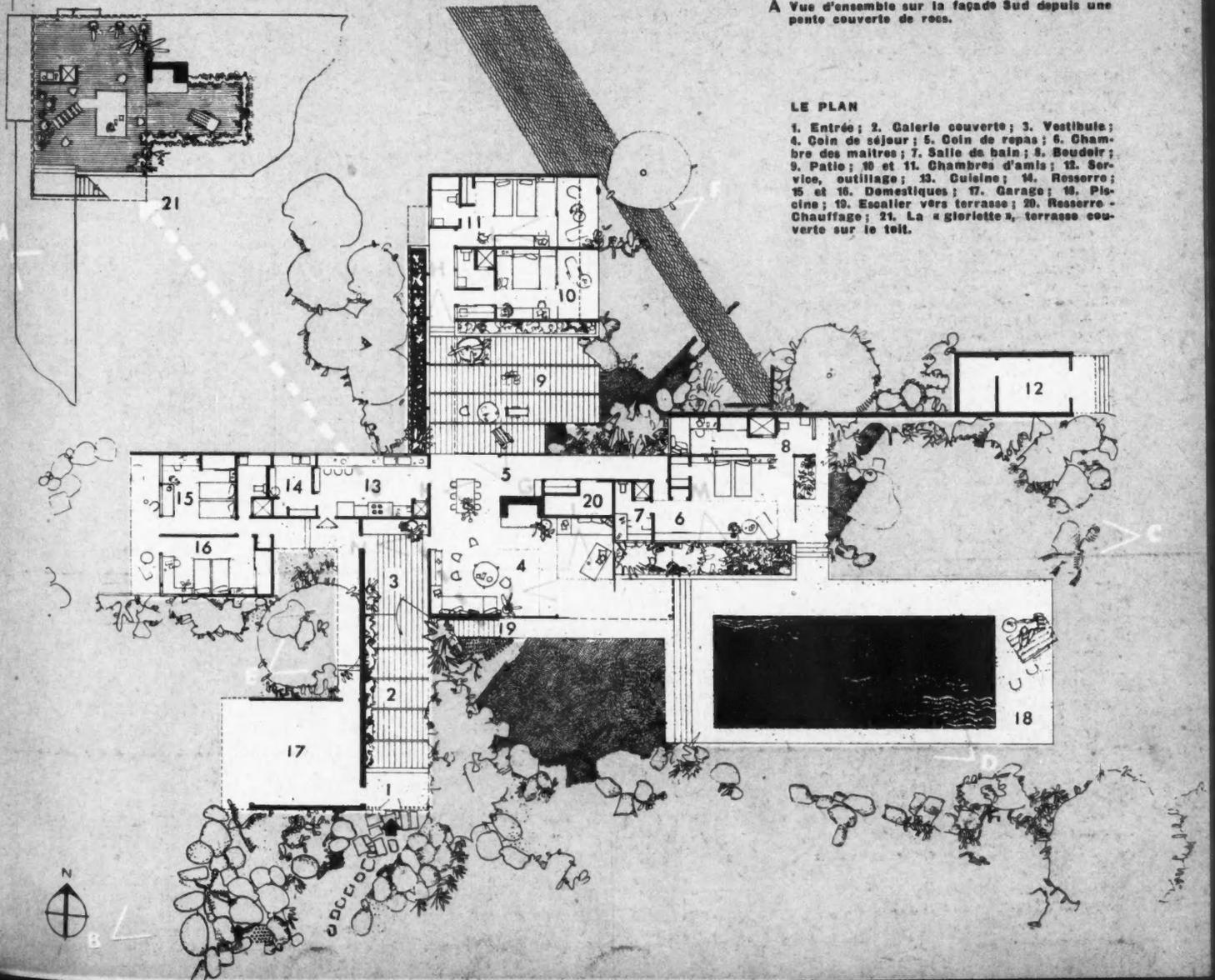
L'insolation intense pendant le jour, le brusque refroidissement de la température la nuit, sont combattus par une installation qui envoie dans un réseau de canalisations noyées dans les planchers de l'eau glacée ou de l'eau chaude. L'eau de la piscine et la température des terrasses extérieures sont conditionnées de la même façon.

Le jeu d'opposition des matériaux est caractéristique pour les œuvres de Neutra ; l'emploi alterné de matériaux naturels et synthétiques, leur succession dans les divers plans, crée une gamme d'impressions très variées : maçonnerie de belle pierre, bois ciré, verre, métal, enduits clairs, etc. À ce jeu de textures s'ajoute l'intégration des sources de la lumière artificielle dans l'architecture même ; des caissons lumineux à l'intérieur et à l'extérieur, des points lumineux mobiles émanant d'appareils spéciaux étudiés par l'architecte contribuent à différencier les zones d'intérêt et à souligner l'importance de tel plan ou de tel objet.

H. P.



A Vue d'ensemble sur la façade Sud depuis une
ponte couverte de roc.



LE PLAN

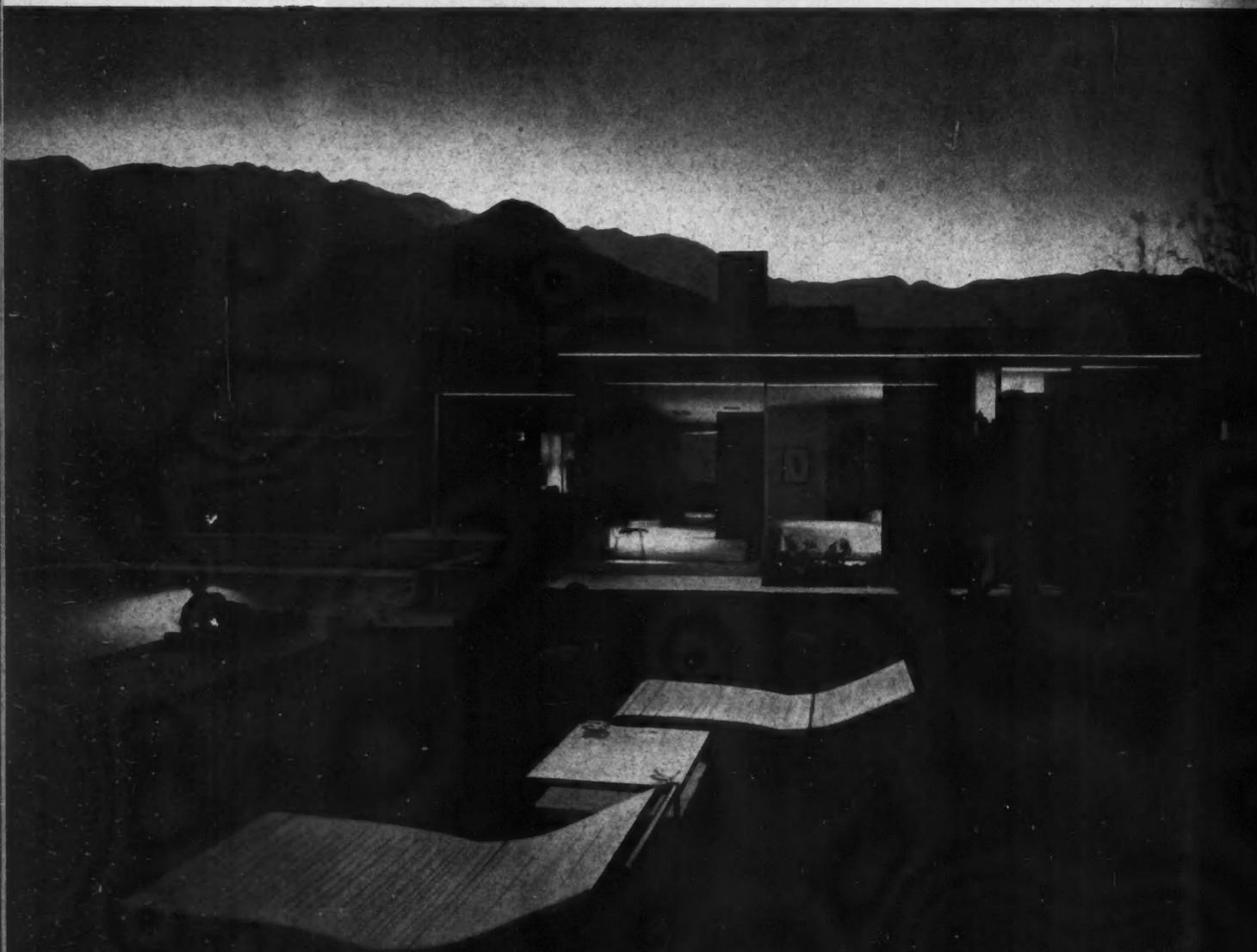
- 1. Entrée; 2. Galerie couverte; 3. Vestibule;
- 4. Coin de séjour; 5. Coin de repas; 6. Cham-
- bre des maîtres; 7. Salle de bain; 8. Boudoir;
- 9. Patis; 10 et 11. Chambres d'amis; 12. Ser-
- vice, outillage; 13. Cuisine; 14. Ressorro;
- 15 et 16. Domestiques; 17. Garage; 18. Plo-
- cine; 19. Escalier vers terrasse; 20. Ressorro-
- Chauffage; 21. La « gloriote », terrasse cou-
- verte sur le toit.

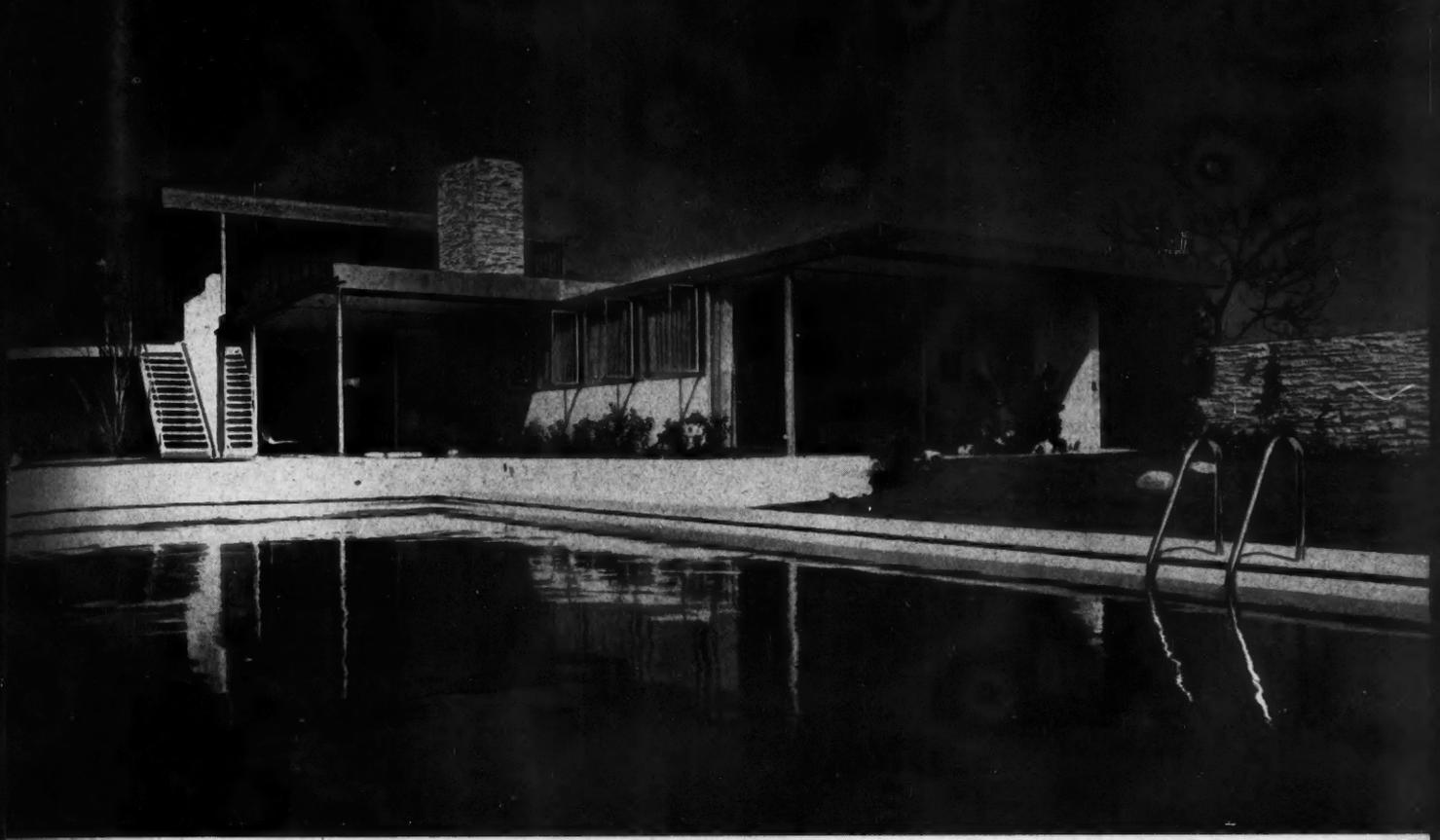
RÉSIDENCE DANS LE DÉSERT DU COLORADO

B



C

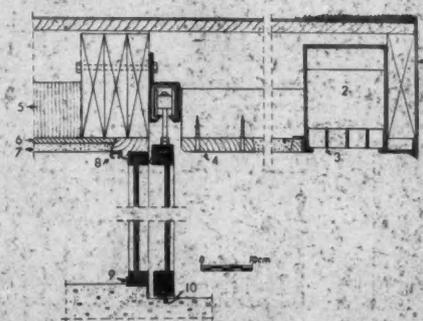




D

- B L'entrée est dissimulée par des amoncellements de rochers. A gauche, le mur du garage en pierre naturelle: on aperçoit la grille d'entrée en aluminium.
- C Vue de la façade Est, sous le soleil couchant. Les caissons lumineux des auvents extérieurs sont allumés.
- D Au premier plan, la piscine qui reflète la silhouette transparente de la maison. A droite la chambre des maîtres, au centre le séjour, à gauche la galerie d'accès qui longe le garage.
- E La «giorietta» (terrasse couverte sur le toit), est entourée d'écrans de volets pivotants en aluminium qui la protègent contre les intempéries et l'insolation. Vue depuis la cour de service.
- F Les chambres d'amis disposent de «perches» privées donnant sur une pélouse.

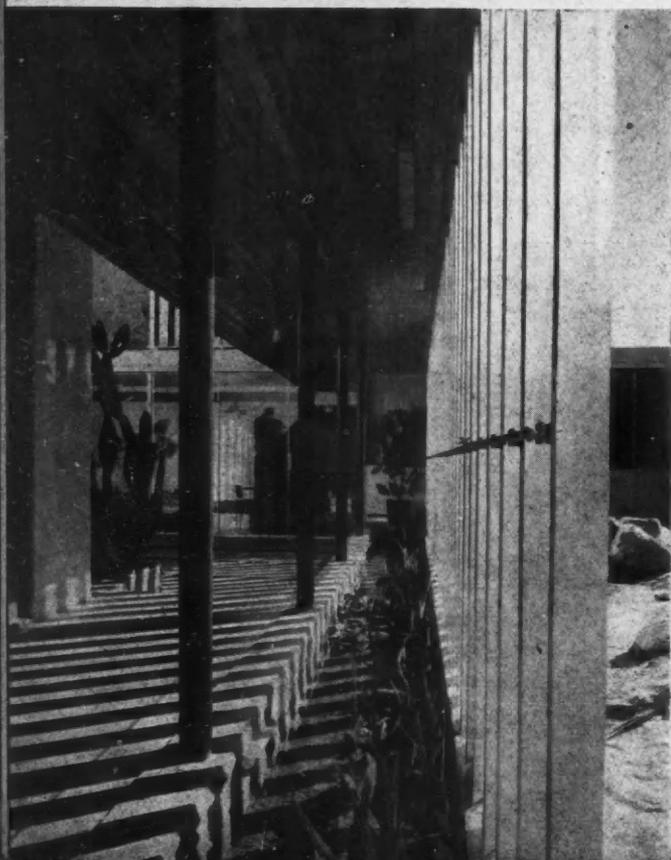
E



COUPE VERTICALE SUR AUVENT ET PORTE COULISSANTE

- 1. Bandeau aluminium; 2. Caisson lumineux avec lampes lumineuses; 3. Grille; 4. Panneau démontable; 5. Laine minérale sur treillage métallique; 6. Plasterboard; 7. Enduit; 8. Ball à rideaux; 9. Seuil métallique; 10. Rail guide en bronze.

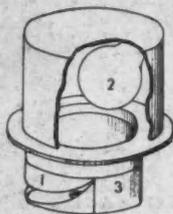
F



C

G De la table du coin de repas, on voit le patio intérieur qui sépare le bâtiment principal des appartements d'amis.

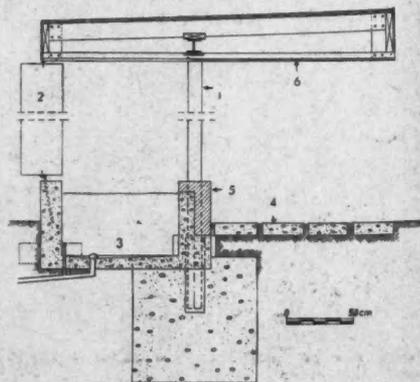
H Passage conduisant des chambres d'amis vers le bâtiment principal. Un bassin d'eau planté de lis longe la paroi Ouest formée par un écran de volets pivotants. A mi-hauteur, barre en acier permettant le réglage et la commande des volets.



HUBLOT D'ECLAIRAGE

Tôle laquée, encastrée dans le plafond.

1. Vitre latérale orientable donnant une lumière rasante; 2. Ampoule; 3. Cylindre apparent démontable; un faisceau lumineux est projeté verticalement par une ouverture centrale.



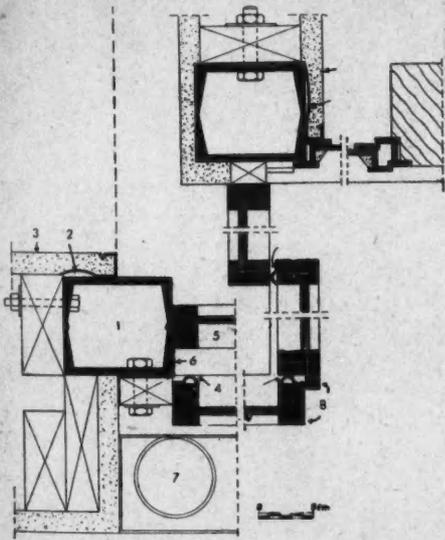
COUPE SUR LE PORTIQUE

1. Poteau tube d'acier encastré dans un massif de béton; 2. Volet pivotant du brise-soleil en aluminium; 3. Bassin en S. A.; 4. Dallage en ciment sur terre battue; 5. Parement en pierre naturelle; 6. Charpente en bois, plafonnage en lames de bois apparent verni.

H



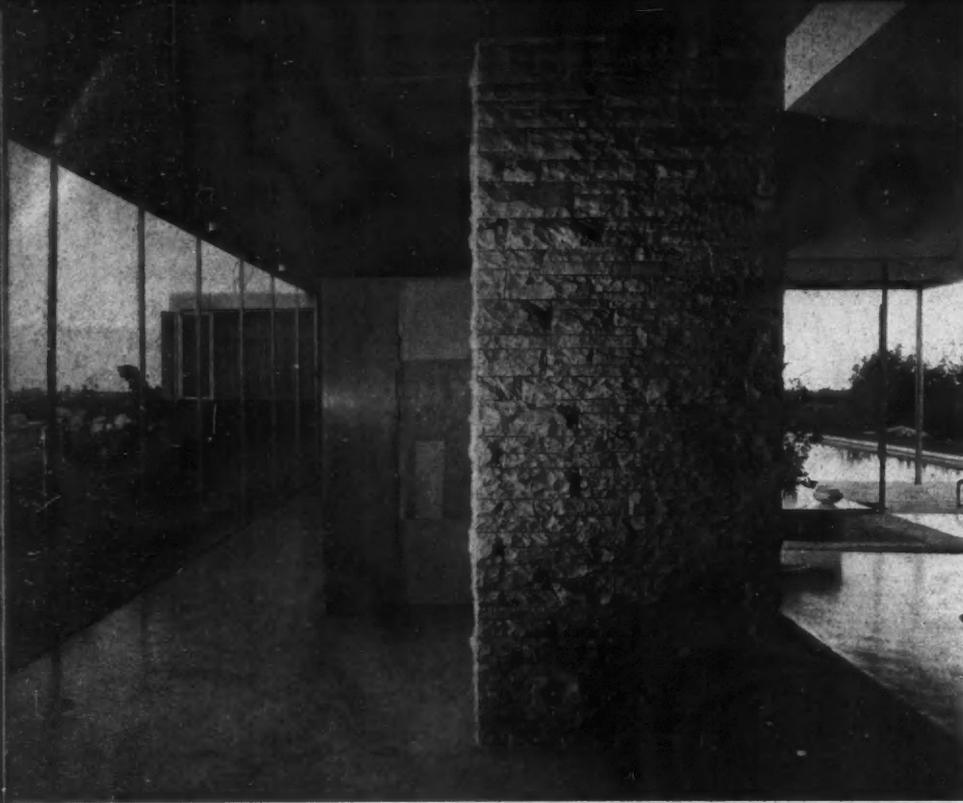
I
] Vue depuis la pièce de séjour vers le Sud. Au pourtour des pilotis vertes, s'haies vives et amoncellements de rochers qui forment une clôture naturelle de la propriété.
] Vue du coin de séjour vers la piscine. Tentures jaunes, éclairage par tubes fluorescents dissimulés dans le faux plafond.



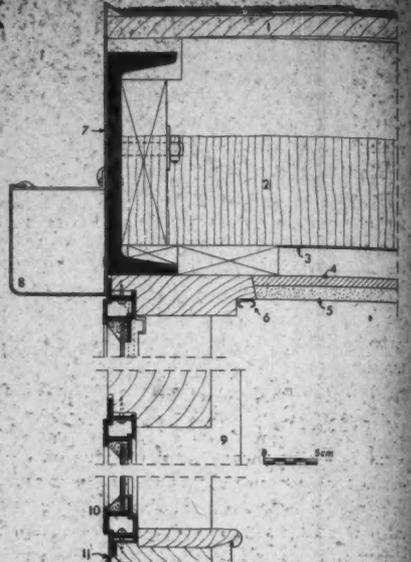
DETAIL DE PORTES COULISSANTES ouvrant sur un angle. (Séjour et chambre des maîtres). Coupe horizontale.

1. Poteau en acier soudé; 2. Moulure aluminium; 3. Enduit; 4. Bourrelets; 5. Panneau fixe; 6. Étanchéité; 7. Chute d'eaux pluviales; 8. Portes oculissantes.





K



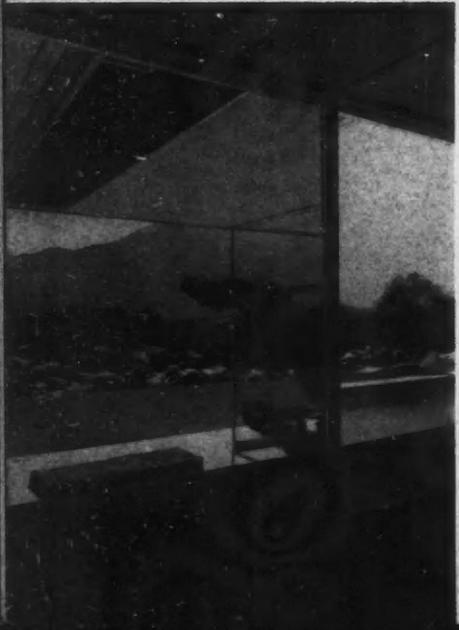
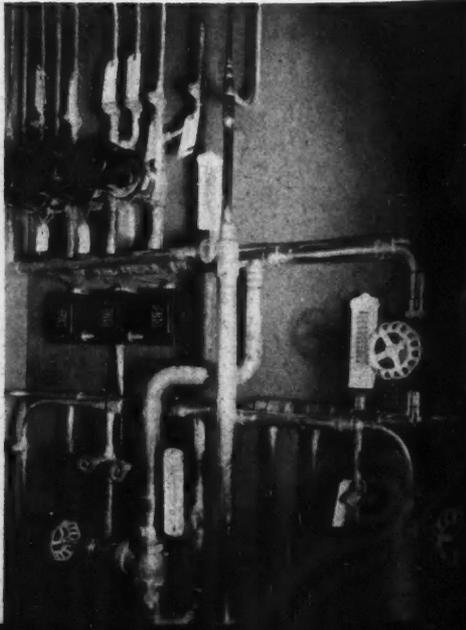
**COUPE VERTICALE SUR TOITURE, CHE-
NEAU ET FENETRE**

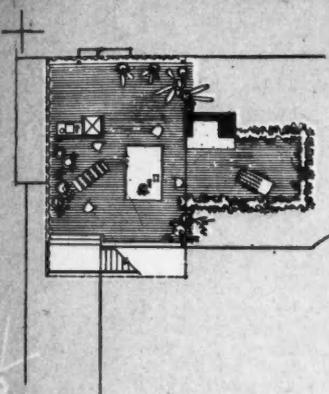
1. Bardage diagonal en bois, étanchéité et gravier de protection; 2. Laine minérale sur 3 treillage métallique; 3. Plasterboard; 4. Enduit; 5. Ralf à rideaux; 6. Bandeau en aluminium; 7. Chéneau; 8. Coupe horizontale sur le montant de la fenêtre; 9. Fenêtre métallique ouvrant vers l'extérieur; 10. Etanchéité aluminium.

L

- K** Du coin de repas, on aperçoit à gauche la galerie d'exposition de peintures conduisant vers la chambre des maîtres; le mur est revêtu de panneaux de bouleau; plafond en lames de bois. A droite, la pièce de séjour. Au centre, la maçonnerie en pierre naturelle de la cheminée.
- L** Les chambres d'amis jouissent d'une vue libre sur le panorama désertique. Le miroir de la coiffeuse est placé de telle sorte qu'il reflète la vue du paysage pour une personne couchée sur le divan-lit. Portes vitrées coulissantes donnant sur une terrasse couverte.
- M** Vue prise depuis la chambre des maîtres. Caisson lumineux dans l'auvent.
- N** Vestibule: plafond en verre dépoli éclairé, glaces, meuble en laque rouge. Dans le fond, le coin de cheminée du séjour.
- R** Appareils de contrôle commandant le système de conditionnement d'air.

M N R



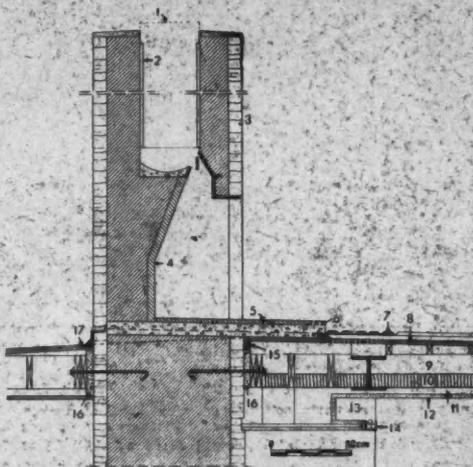


TERRASSE COUVERTE

- Q Vue de la «gierlette» vers les montagnes couvertes de neige.
- P Un coin de la «gierlette». A droite, la cheminée en pierre naturelle. Dans le fond, l'écran brise-soleil en lames d'aluminium.
- Q Vue de la «gierlette» prise à partir du toit du garage.

COUPE SUR LA CHEMINÉE DE LA TERRASSE SUPÉRIEURE

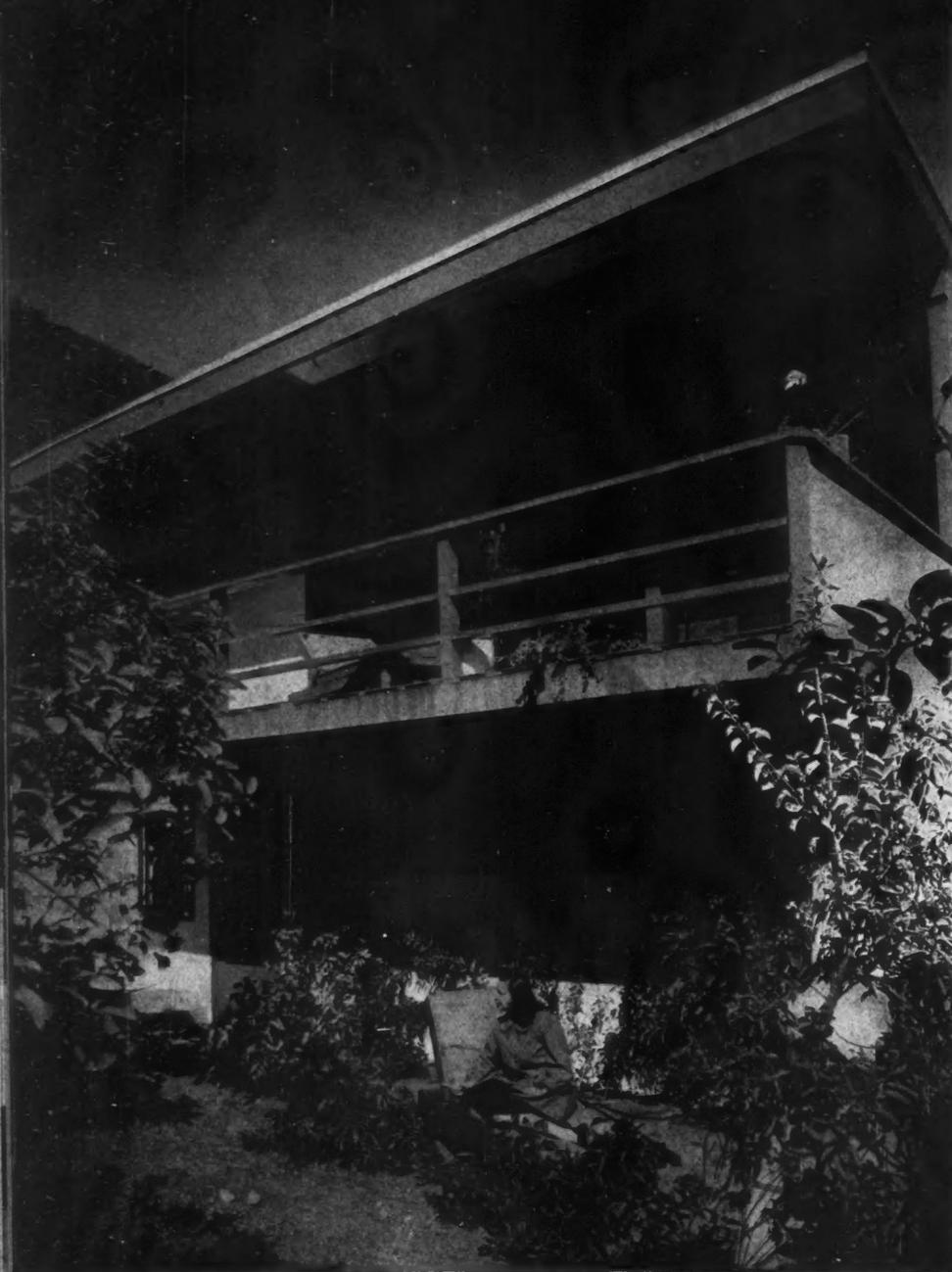
- 1. Grille; 2. Enduit réfractaire; 3. Revêtement en pierre naturelle; 4. Briques réfractaires; 5. Briquettes; 6. Dalle B. A.; 7. Calibottis en bois; 8. Eclanché sur bardage en bois; 9. Vide d'air; 10. Laine minérale sur trellage métallique; 11. Vide d'air; 12. Enduit sur trellage; 13. Caisson lumineux; 14. Gorge métallique avec tube lumineux; 15. Joint plastique; 16. Isolation ignifuge; 17. Solin.



Q

P





1

Cette petite maison a été construite pour un jeune couple et financée grâce à la subvention que l'Etat accorde aux Anciens Combattants. Elle est située dans la banlieue Ouest de Los Angeles, dont la population s'est accrue d'un quart de million pendant l'époque où toutes les industries de guerre de la région ont connu un développement intense.

Une grande partie de la propriété est constituée par des pentes raides et abondamment boisées, de sorte que le terrain à bâtir proprement dit est assez limité de surface.

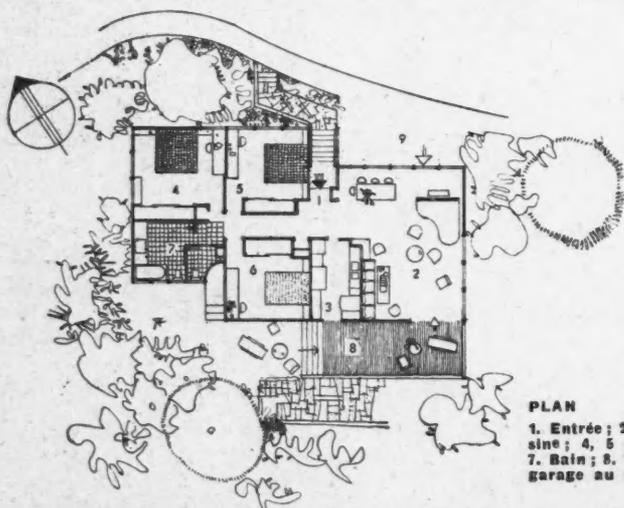
La maison comporte une partie « séjour » avec cuisine et grande terrasse, trois chambres et deux salles de bains, dont la plus petite est accessible directement de la cour. La différence de niveau du terrain a permis de placer un garage, une buanderie et les installations de chauffage au niveau inférieur. Un seul accès depuis la rue a été prévu, qui sert en même temps d'entrée de service.

La pièce de séjour est reliée à la terrasse par une large porte coulissante, tandis qu'une paroi vitrée permet de jouir d'une vue splendide sur la vallée.

Pendant les fraîches soirées de Californie, la terrasse est rendue habitable par un système de chauffage par rayonnement installé dans l'auvent ; la maison est entièrement chauffée par rayonnement en plafond.

2

2. HABITATION A LOS ANGELES



PLAN
1. Entrée; 2. Séjour; 3. Cuisine; 4, 5 et 6. Chambres; 7. Bain; 8. Terrasse; 9. Vers garage au niveau inférieur.



3

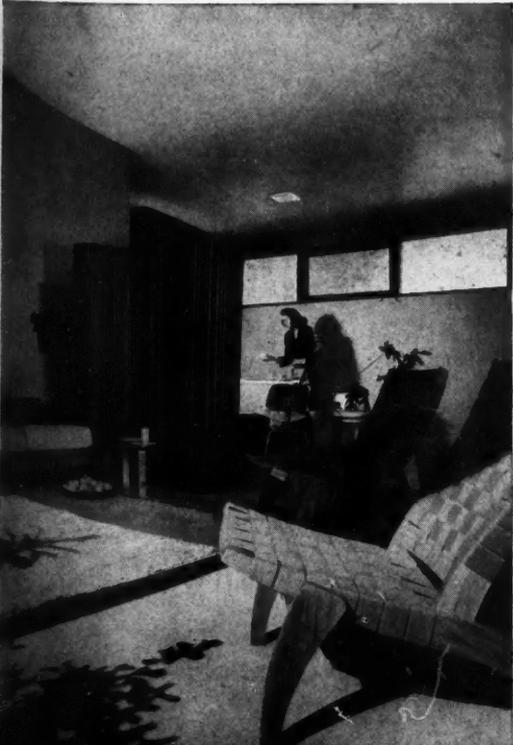


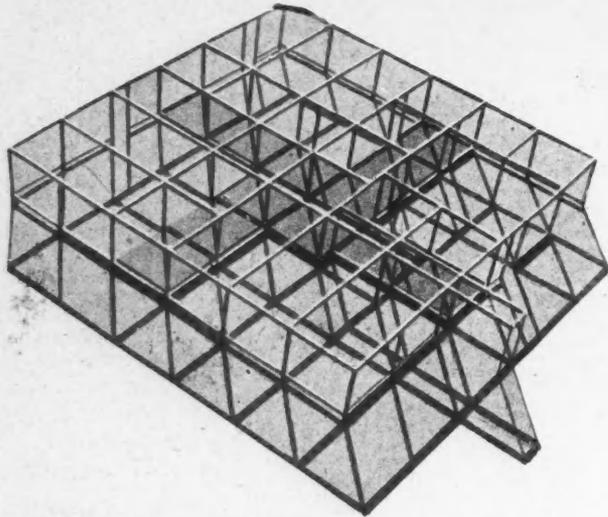
1. Le jardin ainsi que le balcon qui le surplombe font partie de l'espace habitable.
2. Vue sur le balcon dont le sol est constitué par des lames de sapin rouge.
3. Vue depuis le coin de repas avec, à droite, le passe-plats vers la cuisine.
4. Vue vers le coin de repas.
5. Par la porte coulissante, balcon et pièce de séjour sont reliés et forment un ensemble harmonieux de délassement et réception. Sièges dessinés par Allan Gould.

RICHARD J. NEUTRA, ARCHITECTE

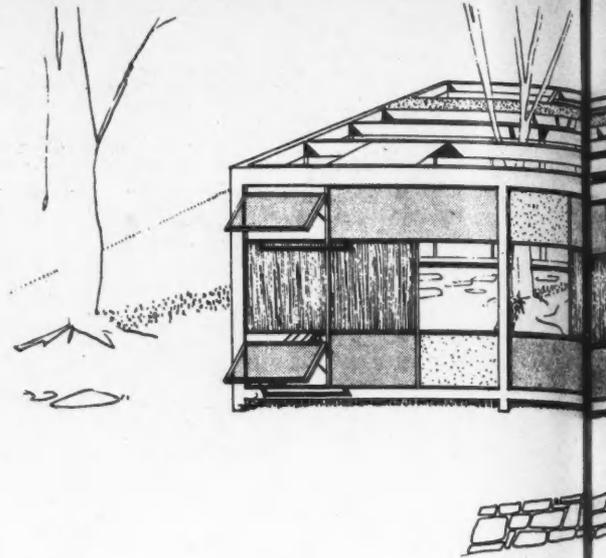
4

5



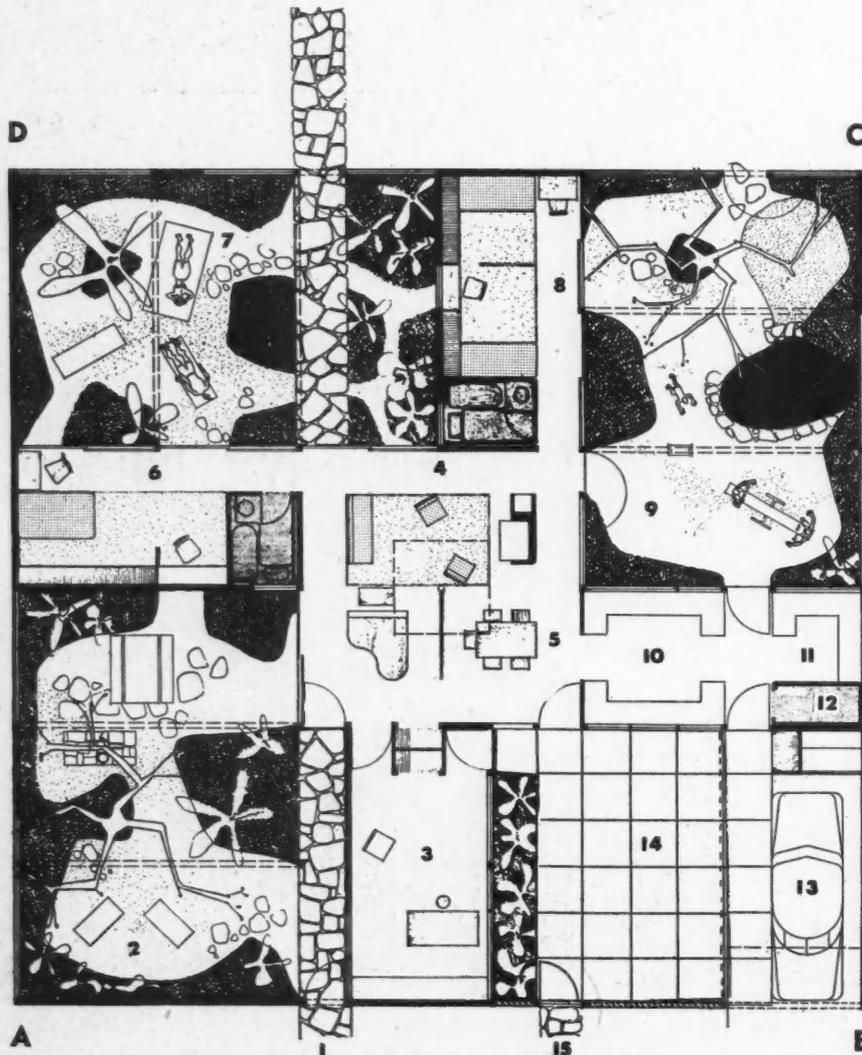


MAQUETTE DE L'OSSATURE. On aperçoit en plus foncé les surfaces couvertes de l'habitation. Module de 4 pieds. Points d'appui sur une trame de 3 modules.



UNE MAISON AVEC DES PIÈCES EN PLEIN AIR

DONALD OLSEN, ARCHITECTE



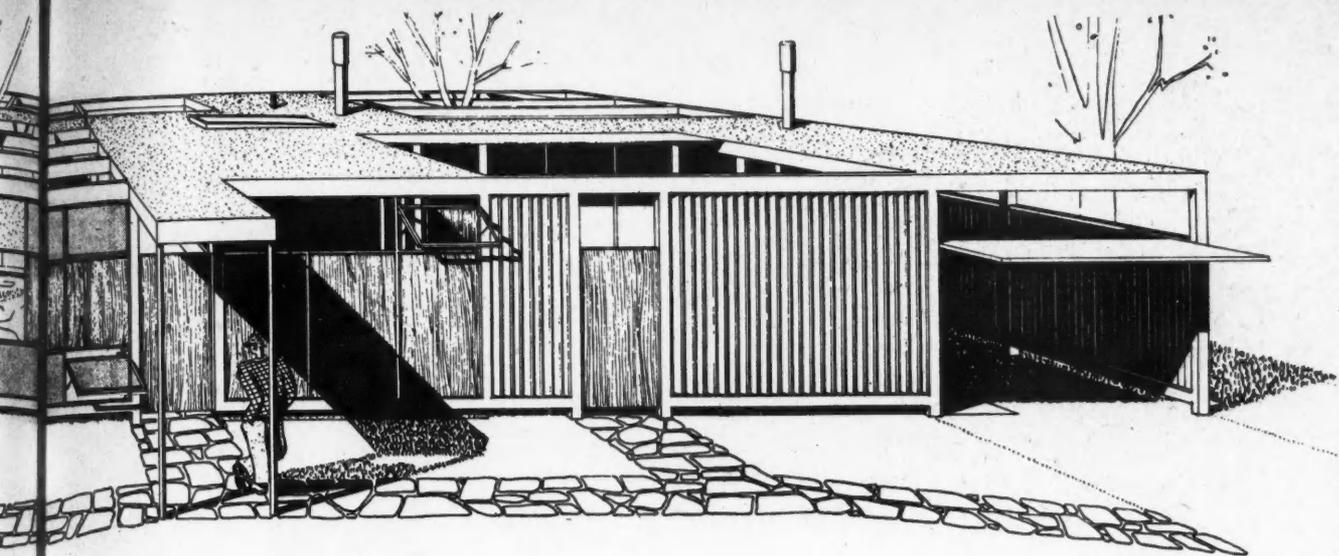
Le prolongement des surfaces habitables vers l'extérieur, l'incorporation des espaces verts environnants dans la composition du plan d'une habitation, tels sont les principes de plus en plus généralisés aux Etats-Unis, et particulièrement en Californie où le climat favorise le séjour presque constant au grand air. Cette façon de vivre appelle une différenciation des espaces extérieurs comparable à celle normalement admise pour le plan de la maison proprement dite : séjour, repas, détente, jeux des enfants, travaux ménagers, etc. Neutra et Breuer ont déjà développé de nombreuses études qui étendent cette séparation aux espaces extérieurs faisant partie de l'habitation.

Donald Olsen reprend ces études d'une façon plus systématique encore dans son projet pour une habitation à élever sur des terrains restreints. L'ensemble est établi sur une trame de 4 pieds de côté avec des points d'appui tous les 3 modules. Il n'y a plus ici de « maison » ni de « jardin ». Une ossature standardisée supporte soit des éléments de toiture, soit des treillages ou simplement des vélums. Chaque volume couvert trouve son complément dans un volume à ciel ouvert.

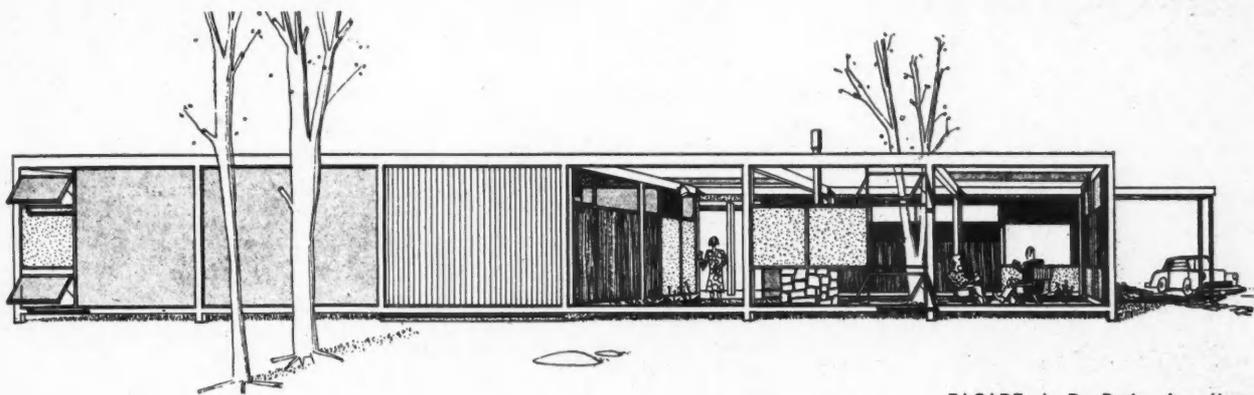
Des panneaux pleins, vitrés, ajourés, opaques ou translucides s'intègrent dans ce jeu de portiques selon les nécessités du plan. Celui-ci est cruciforme dans sa partie couverte et comprend au centre la pièce de séjour ; les quatre branches de la croix sont constituées par les chambres, les services et une pièce pouvant servir d'atelier ou de cabinet de travail.

La construction prévoit une charpente en bois ou béton armé et des panneaux de remplissage et de fermeture standardisés et pré-fabriqués.

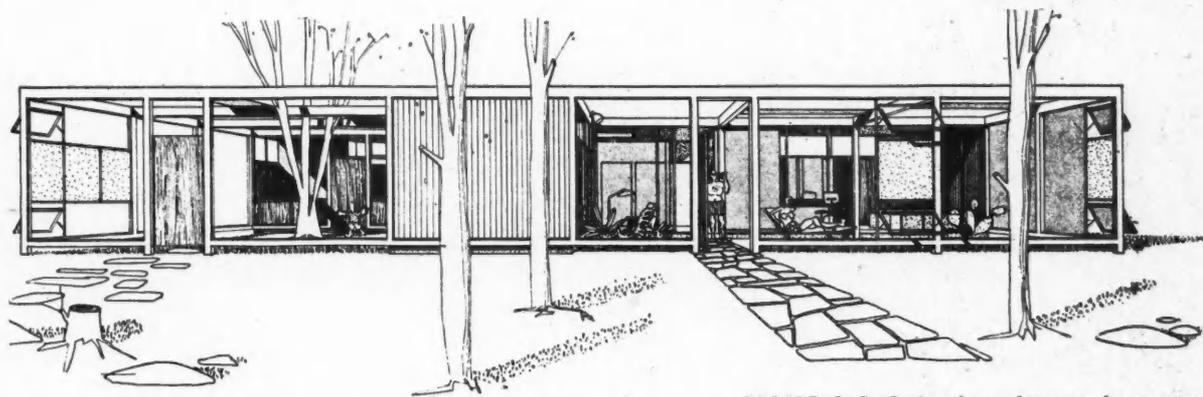
PLAN : 1. Entrée ; 2. Patio du séjour (réception, jeux, détente) ; 3. Atelier ou bureau ; 4. Séjour ; 5. Coin de repas ; 6. Chambre des parents ; 7. Patio de repas, bain de soleil ; 8. Chambre des enfants ; 9. Patio des enfants (surveillance depuis le séjour et la cuisine) ; 10. Cuisine ; 11. Buanderie ; 12. Chaudière ; 13. Garage ; 14. Cour de service ; 15. Entrée de service.



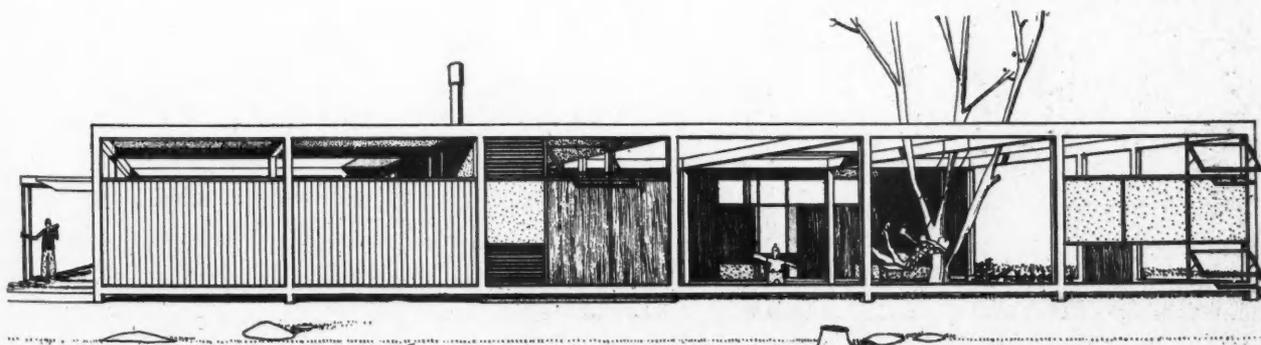
FAÇADE A.-B. Entrée, service, garage.



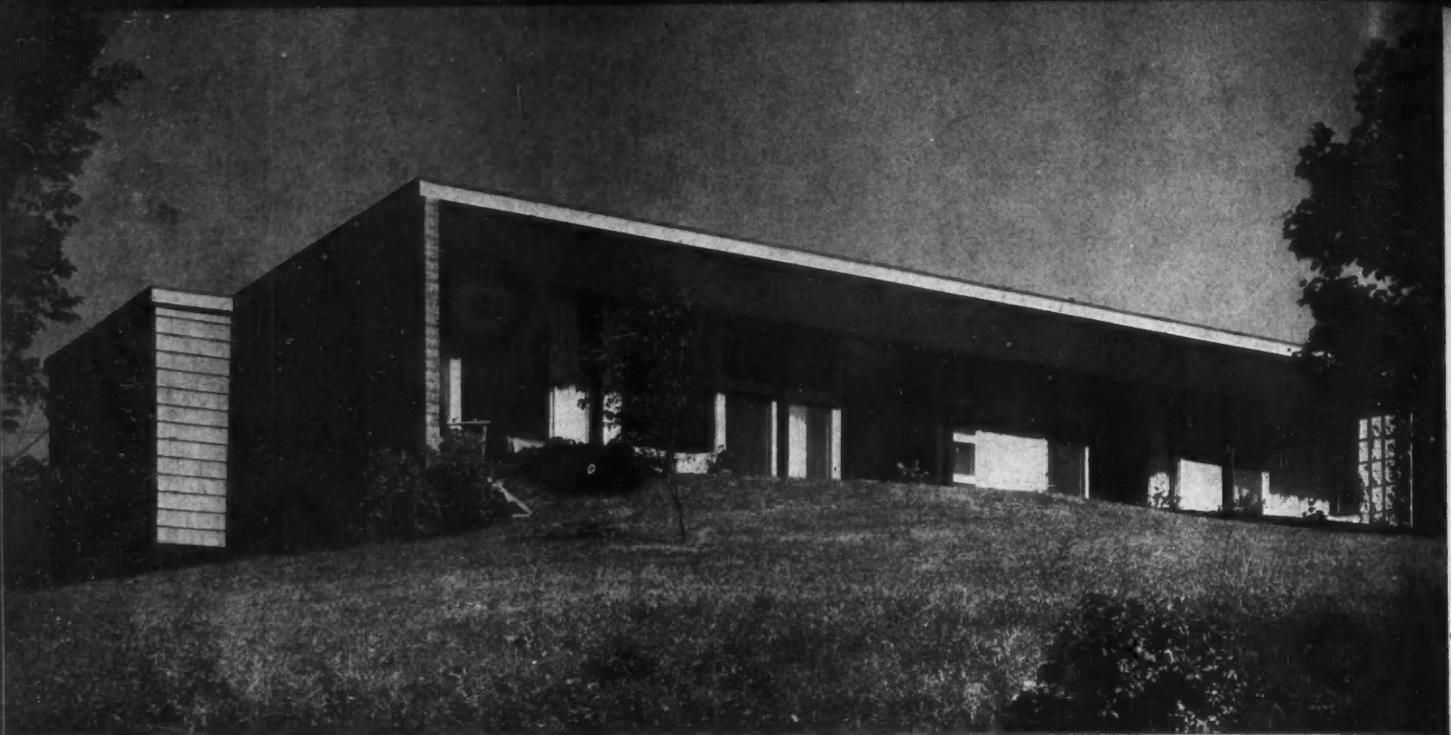
FAÇADE A.-D. Patio du séjour.



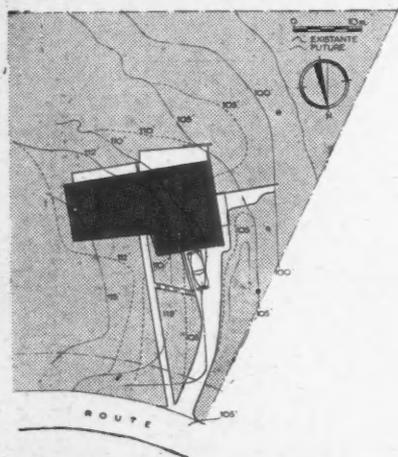
FAÇADE C.-D. Patios des enfants et des parents.



FAÇADE B.-C. Garage, cuisine, patio des enfants.



Photos R. E. LEPPERT, N. Y.



PLAN DE SITUATION

HABITATION A HARTSDALE, NEW-YORK

ANDRÉ SIVE, ARCHITECTE (PARIS)

EN COLLABORATION AVEC

LAURENCE M. LOEB, ARCHITECTE (NEW-YORK)



Construite dans la banlieue de New-York, à environ 50 kilomètres du centre, cette maison appartient à un artiste.

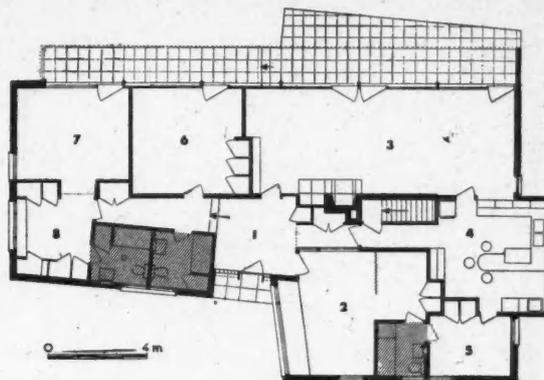
Située en haut d'une colline, sa façade Sud s'ouvre sur un vaste terrain de golf, avec une vue quasi-illimitée. Entièrement vitrée, elle profite de l'ensoleillement et de la chaleur radiante du soleil, en hiver. Un auvent de 1 m. 50 environ assure l'ombre en été.

Les autres façades ne comportent que des fenêtres standard éclairant les pièces secondaires, à l'exception du studio (pouvant servir de chambre d'amis) pour lequel le propriétaire a préféré une large ouverture au Nord.

Il est à remarquer que cette petite maison comporte une salle de bains pour les parents, une autre pour les enfants et une troisième pour la bonne. Il s'agit là de conditions absolues pour obtenir un prêt hypothéqué.

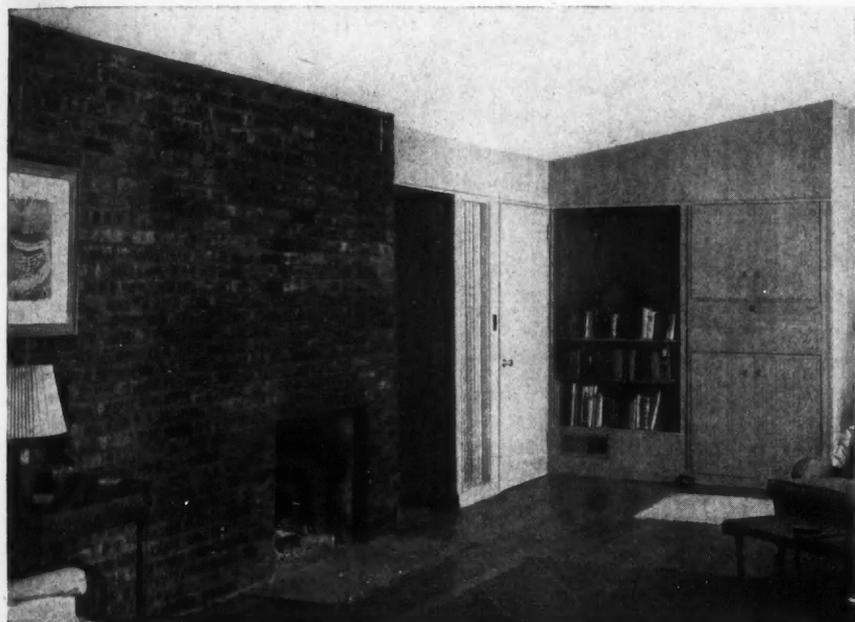
Une solution a été trouvée permettant l'accès de cette troisième salle de bains par l'éventuelle chambre d'amis.

Le garage à deux voitures est aussi une exigence stricte, justifiée d'ailleurs. Lorsque le mari s'en va, tôt le matin, avec une des voitures, à la gare distante de 3-4 kilomètres, il laisse sa voiture au parking et prend le train pour la ville. La femme, avec les enfants, resterait prisonnière si elle ne disposait pas d'une seconde voiture...



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

1. Entrée ; 2. Studio-chambre d'amis ; 3. Séjour ; 4. Cuisine ; 5. Chambre de bonne ; 6. 7. Chambres ; 8. Habillage-placards.

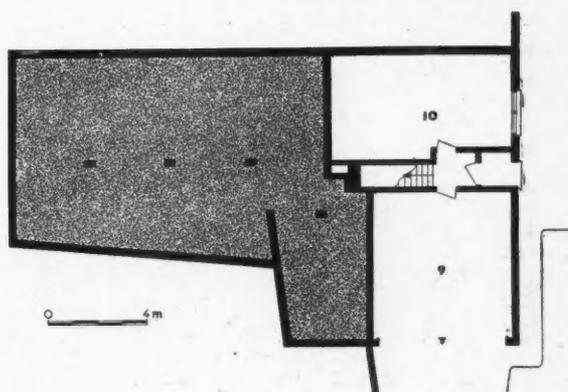


UNE VUE DU LIVING-ROOM ET DE LA GRANDE BAIE DONNANT SUR LA TERRASSE

La construction est une charpente en bois, clouée, enveloppée par du papier goudronné. Entre les montants, espacés de 40 cm. environ, des matelas (laine de verre entre deux papiers goudronnés) assurent un parfait isolement thermique. La toiture est exécutée d'une manière analogue. La façade apparente est au libre choix du client. Ici, elle est constituée par une rangée de briques ordinaires, sauf dans la partie en porte-à-faux de la cuisine, où des bardeaux (shingles) en fibro-ciment ont été appliqués.

Le chauffage à air-chaud est distribué en haut des murs. Les gaines, en tôle galvanisée, s'achètent, toutes faites, dans le commerce et se logent, ainsi que toutes les conduites, dans les intervalles de la charpente. Au sous-sol, la chaudière à mazout est agencée de sorte qu'en enlevant un raccord prévu à cet effet, un élément réfrigérateur puisse y être substitué. Deux thermostats commandent la chaudière (chauffage et eau chaude). Sauf pour l'entretien, on ne s'en occupe point. Un abonnement au mazout comprend le remplissage bi-hebdomadaire du réservoir.

M. Laurence M. Loeb, architecte à White-Plains, N.-Y., a bien voulu se charger de l'organisation technique et de la surveillance des travaux.



PLAN DU SOUS-SOL

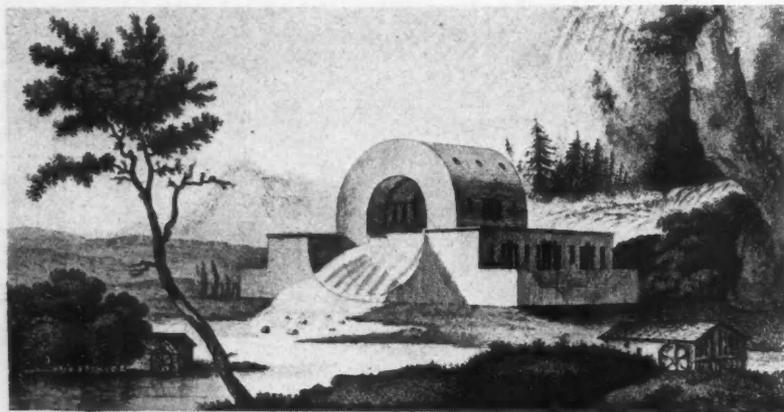
9. Garage pour deux voitures ; 10. Cave-chaufferie.

ARGENTINE

RÉSIDENCE A MAR DEL PLATA

AMANCIO WILLIAMS ET DELFINA G. DE WILLIAMS

ARCHITECTES



MAISON DU DIRECTEUR DE LA LOUE. CLAUDE-NICOLAS LEDOUX, 1775

« Cette maison est composée... comme un vaste tableau, à la vue duquel on entend déjà « les architectes de portrait » crier à l'extravagance... »

(Ledoux, de Marcel Raval, Ed. Arts et Métiers Graphiques)

Cette œuvre originale de l'un des plus brillants jeunes architectes argentins est, de la part de son auteur, une sorte de démonstration plastique des théories qui lui sont chères.

En effet, pour Williams, l'architecture est une synthèse de Forme-Structure-Espace.

Mais la Forme n'est nullement gratuite ou abstraite, elle n'est valable qu'autant qu'elle exprime directement, et d'une manière tangible, le parti constructif. Et elle ne peut s'exprimer que par la matière même qui la compose.

Cette recherche plastique et fonctionnelle est d'ailleurs inhérente aux préoccupations des architectes contemporains, mais nous savons qu'elle peut facilement conduire aux impasses du romantisme ou du pseudo-fonctionnalisme.

Sur le terrain d'un immense parc boisé, l'architecte a jeté sa maison d'un bord à l'autre d'un ruisseau. Il a accusé ainsi la présence d'un élément naturel de l'ordre plastique et musical aussi bien, et peut-être a-t-il regretté que le mince cours d'eau ne justifiait pas davantage l'élégante courbe de l'arc en voile de béton armé, inspiration maîtresse de la structure de l'ensemble.

Le parti choisi peut paraître discutable en soi sur un plan strictement rationnel, Mais... Qu'en aurait pensé Claude-Nicolas Ledoux, architecte des Barrières de Paris et de fantasistes Maisons des Champs ?... Sans doute serait-il d'accord avec nous pour affirmer que Williams a composé ici une des plus remarquables constructions qu'on puisse voir en Amérique Latine.

L'habitation est intégrée dans une structure en béton armé ; arc parabolique à rotules supportant

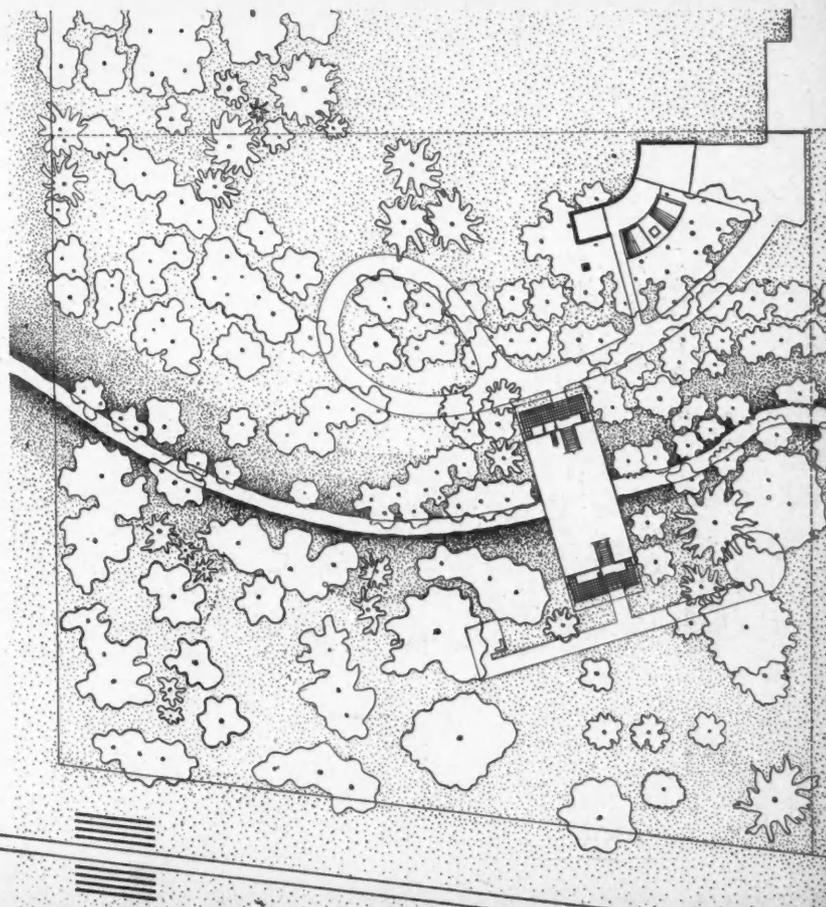


2

une dalle-caisson. La dalle de la terrasse repose sur des poteaux en béton armé placés dans l'axe longitudinal du bâtiment, et des potelets en tubes de fer ancrés sur la poutre d'allège formant raidissage.

Le béton, dont les agrégats ont été particulièrement étudiés, est laissé apparent et bouchardé. Il est d'une qualité exceptionnelle. Les soins apportés d'autre part à l'étude des moindres détails par l'architecte également soucieux de leur exécution impeccable, confèrent à l'ensemble une tenue qui le classe parmi les œuvres durables. La symétrie obligatoire du parti impliquait deux accès et deux escaliers ; cette difficulté a été néanmoins élégamment résolue. Le volume principal de la salle de séjour entièrement vitrée ne manque pas d'allure. Si cette réalisation pleine de charme reste en marge des programmes normaux, il faut cependant reconnaître qu'elle traduit la vigueur d'une audace intranquillante, et l'honnêteté professionnelle d'un architecte sensible à l'harmonie et qui poursuit des recherches très personnelles dans le domaine de la plastique et de la technique de la construction.

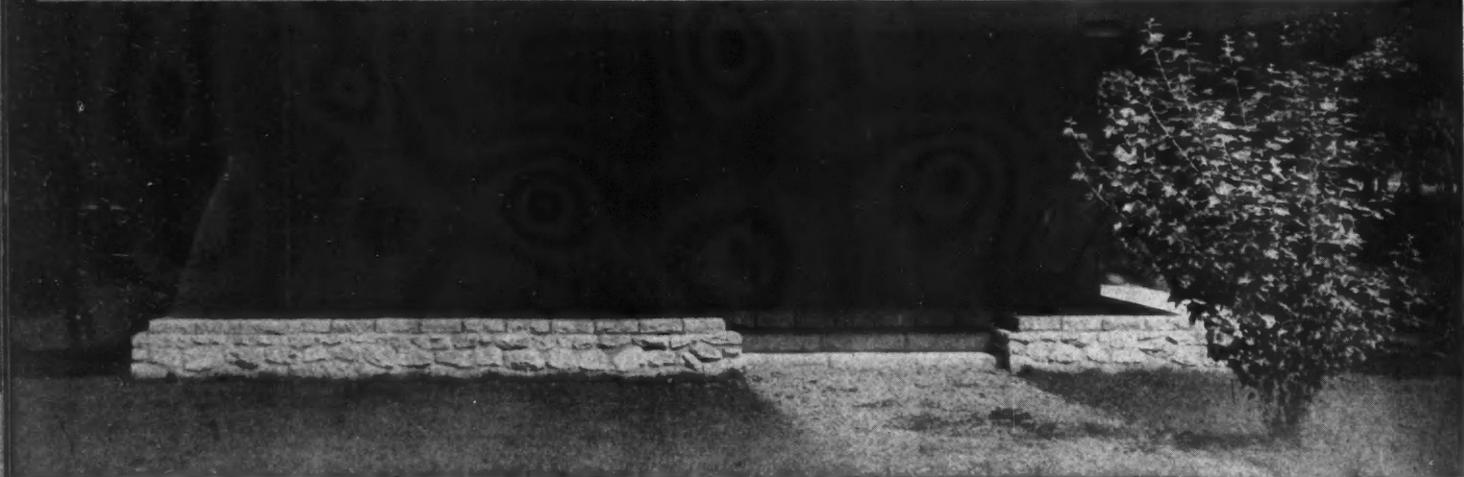
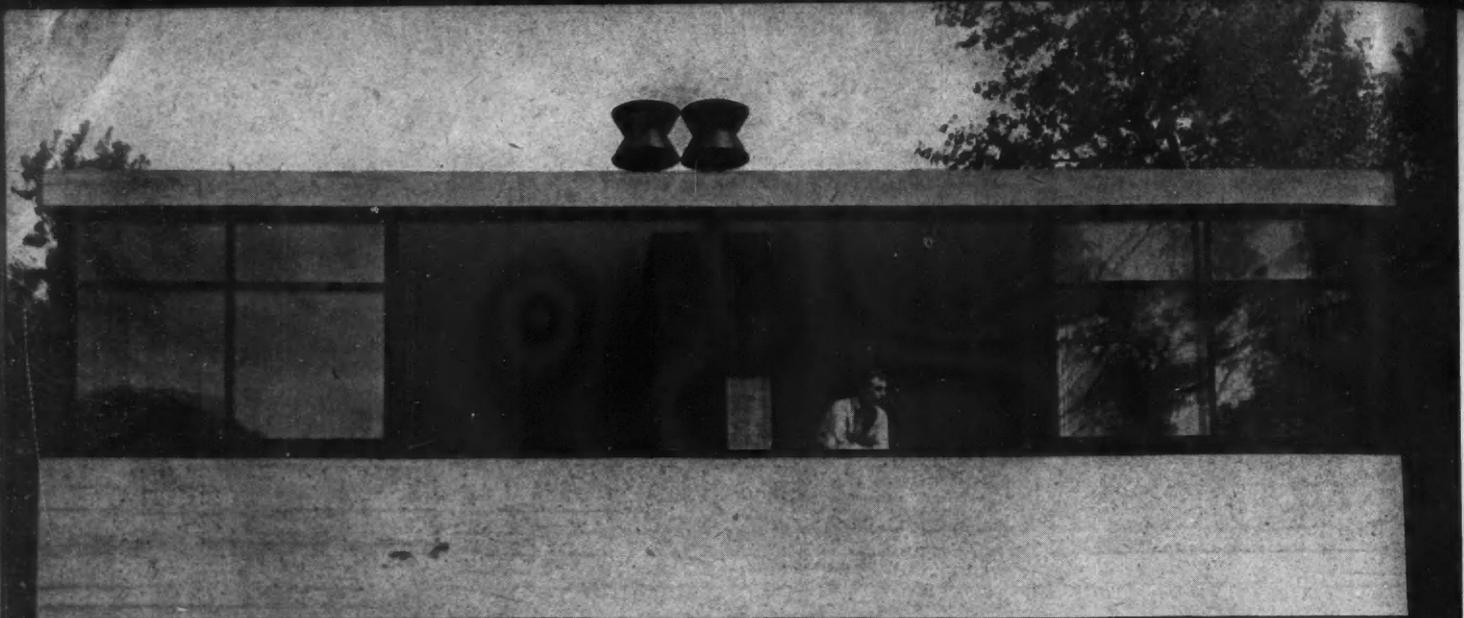
Sur ce plan, cette expérience est riche de plus d'un enseignement.



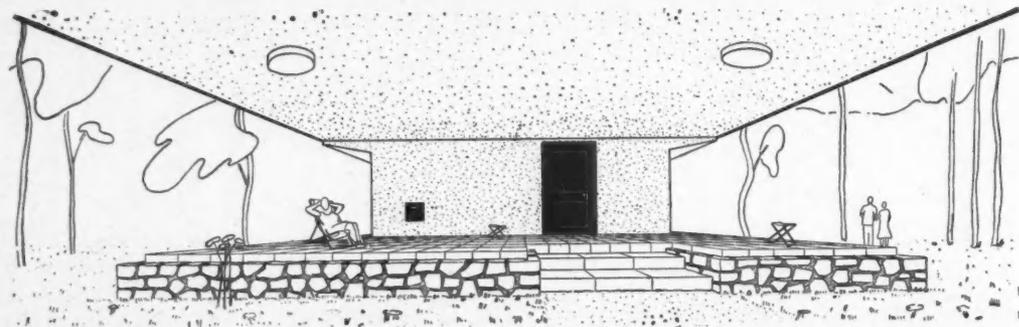
1. - 2. Deux vues de la maison placée dans un parc très boisé enjambant une petite rivière.

3. Plan de situation. 0 10 20 MTS.

3

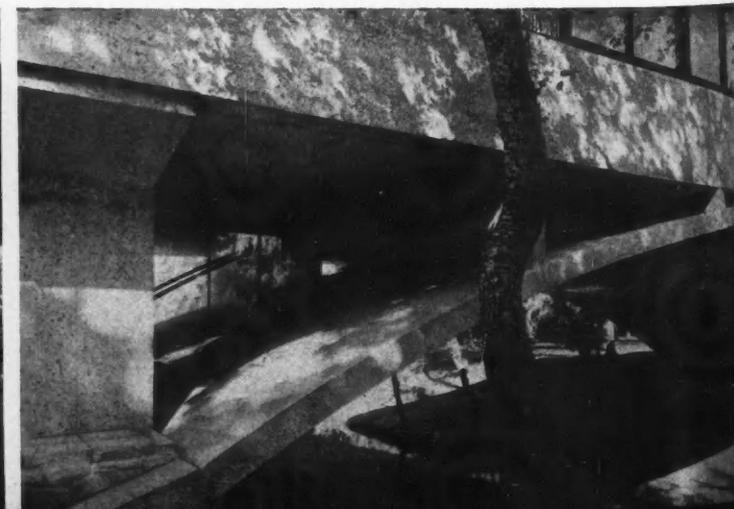


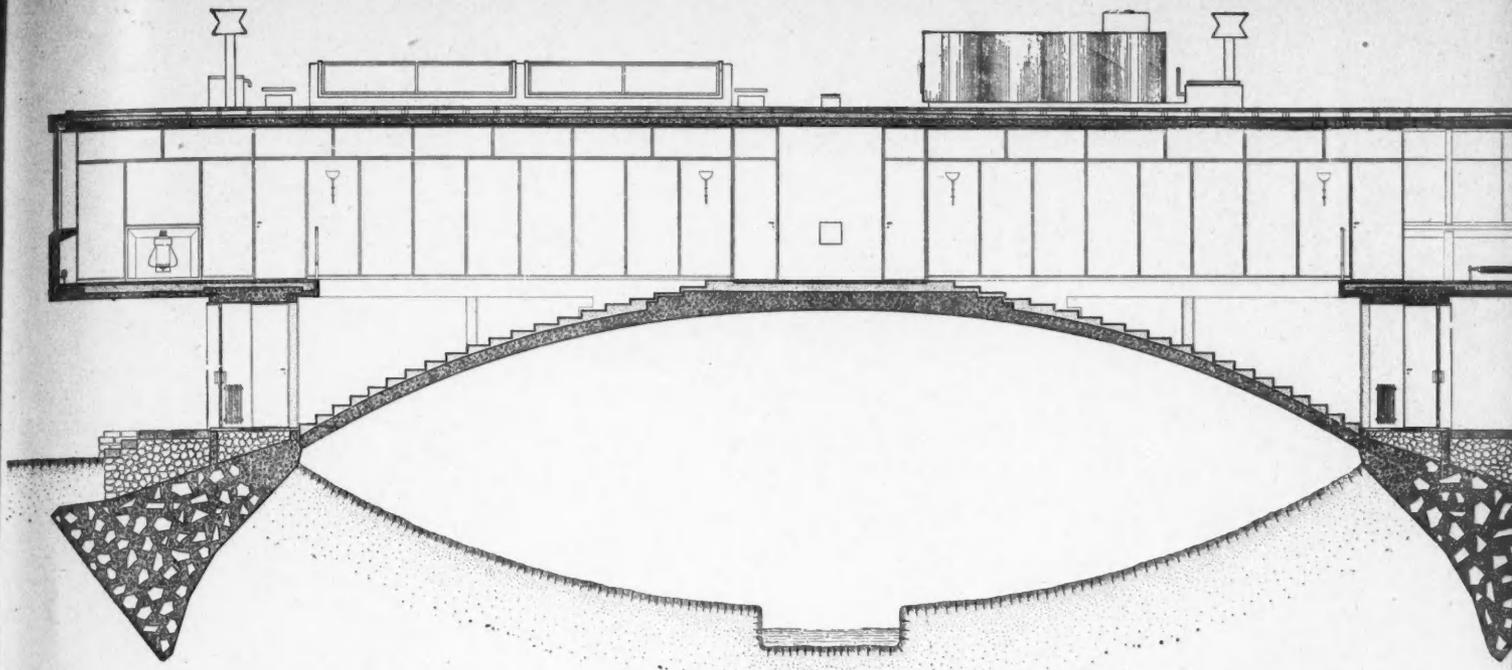
4



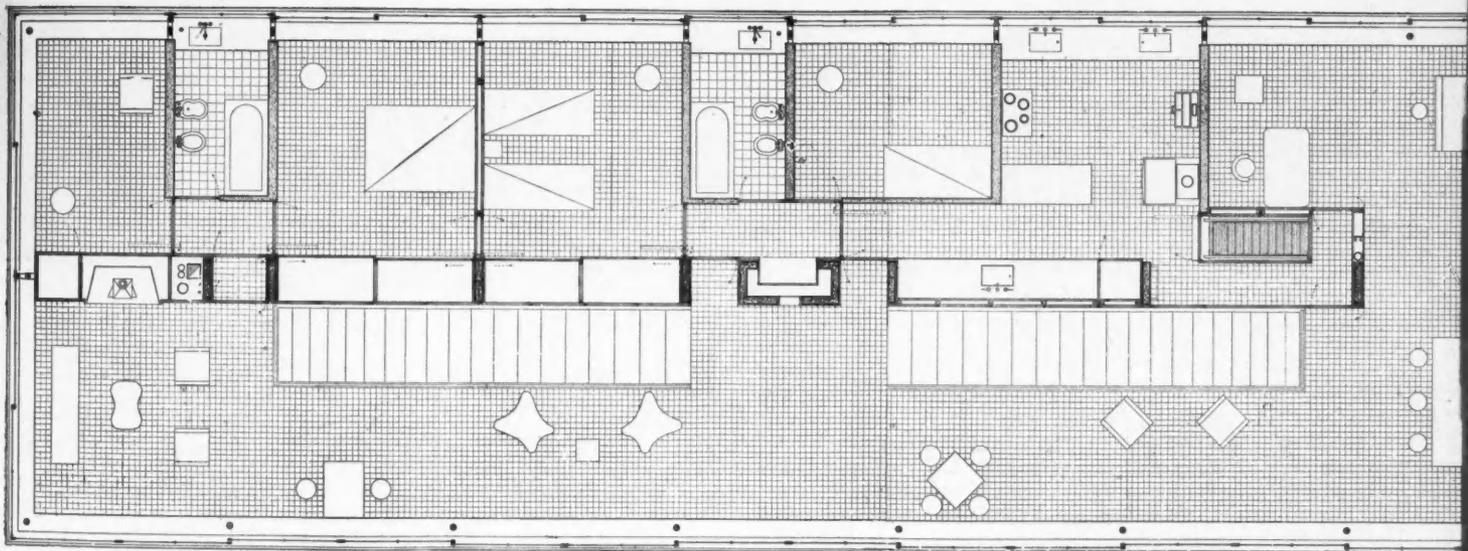
5

6

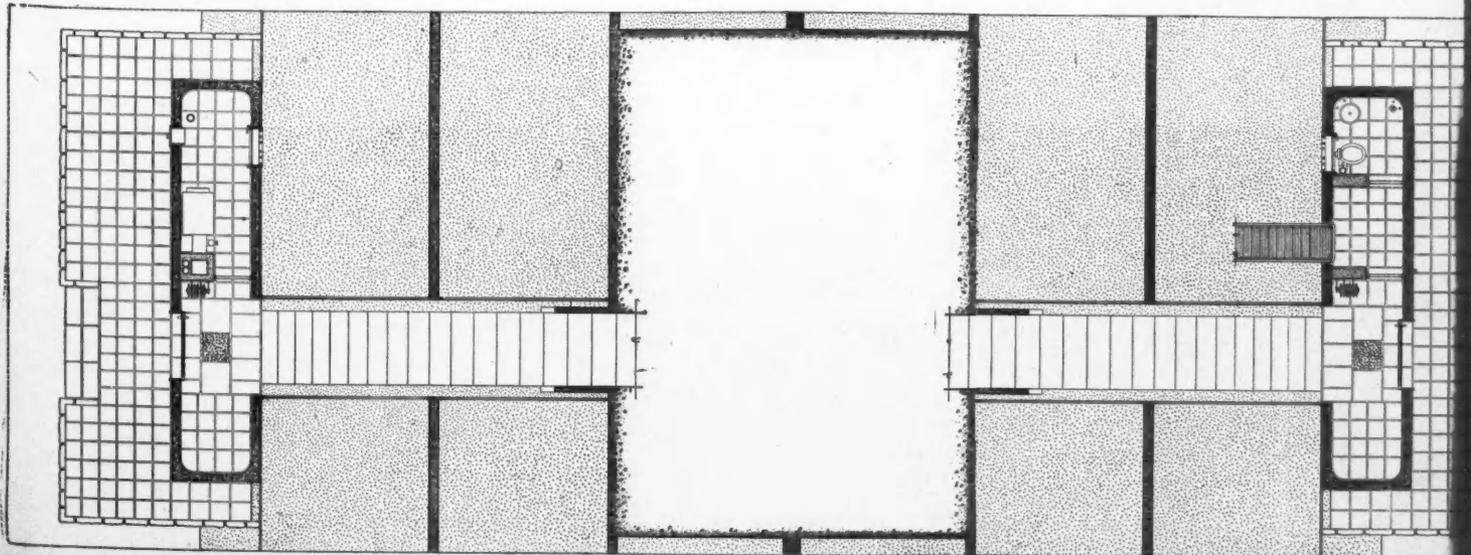




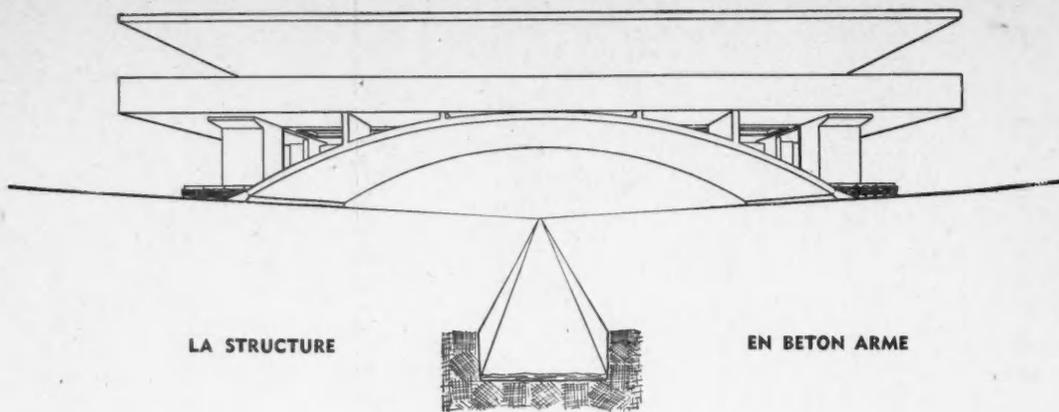
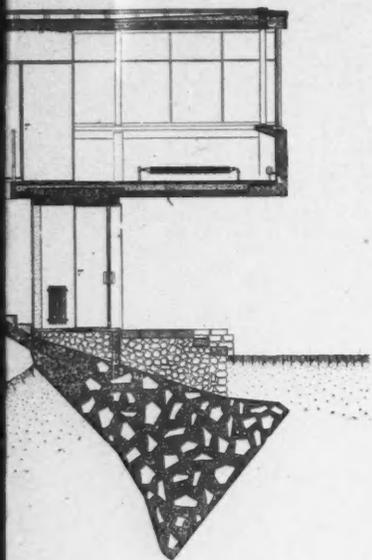
COUPE LONGITUDINALE X-X



PLAN AU NIVEAU DE L'HABITATION

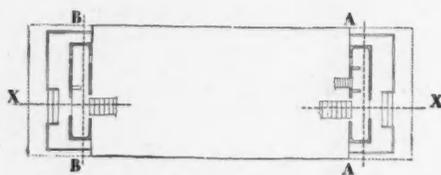


PLAN AU NIVEAU DES ENTREES

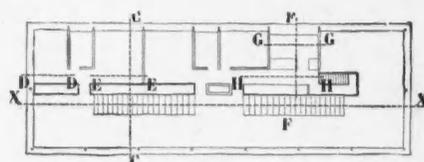


LA STRUCTURE

EN BETON ARME

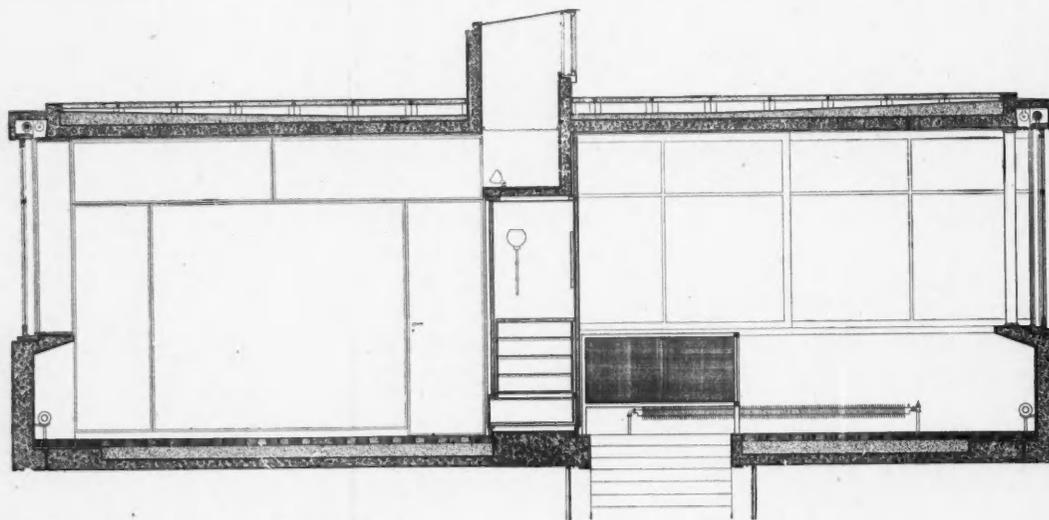
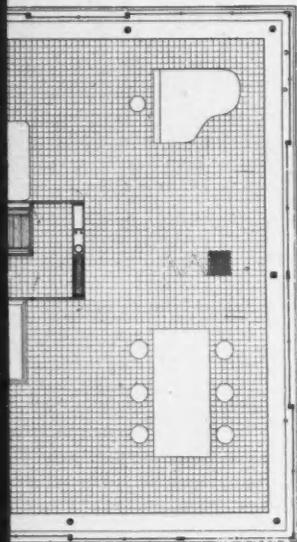


NIVEAU DES ENTREES

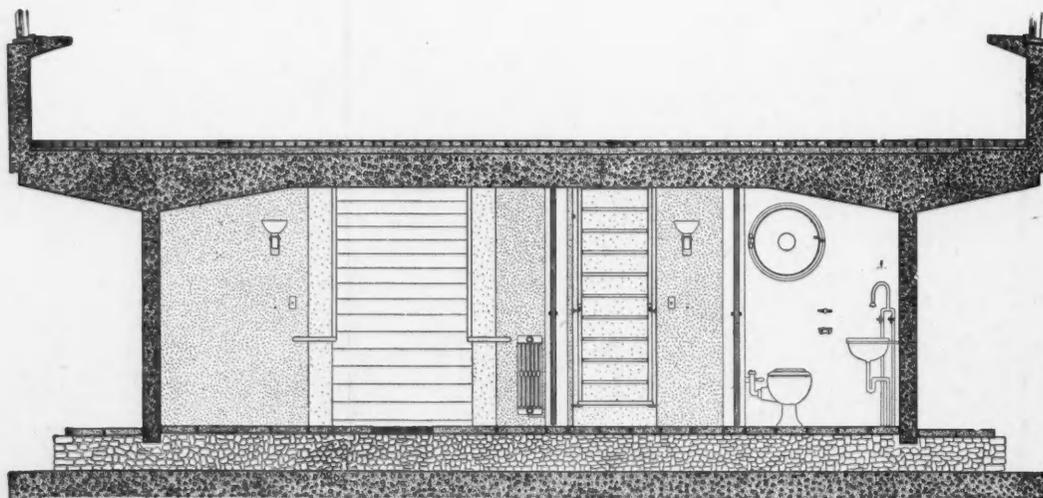
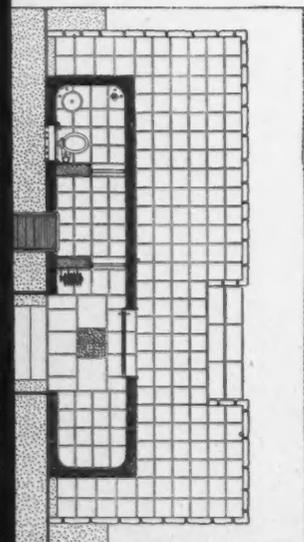


NIVEAU DE L'HABITATION

PLANS SCHEMATIQUES AVEC INDICATIONS DU TRACE DES COUPES



COUPE C-C - NIVEAU DE L'HABITATION



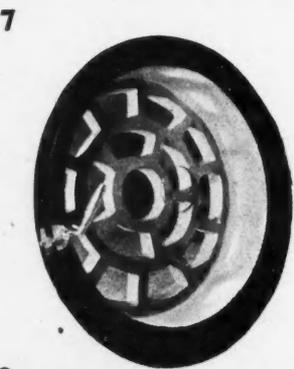
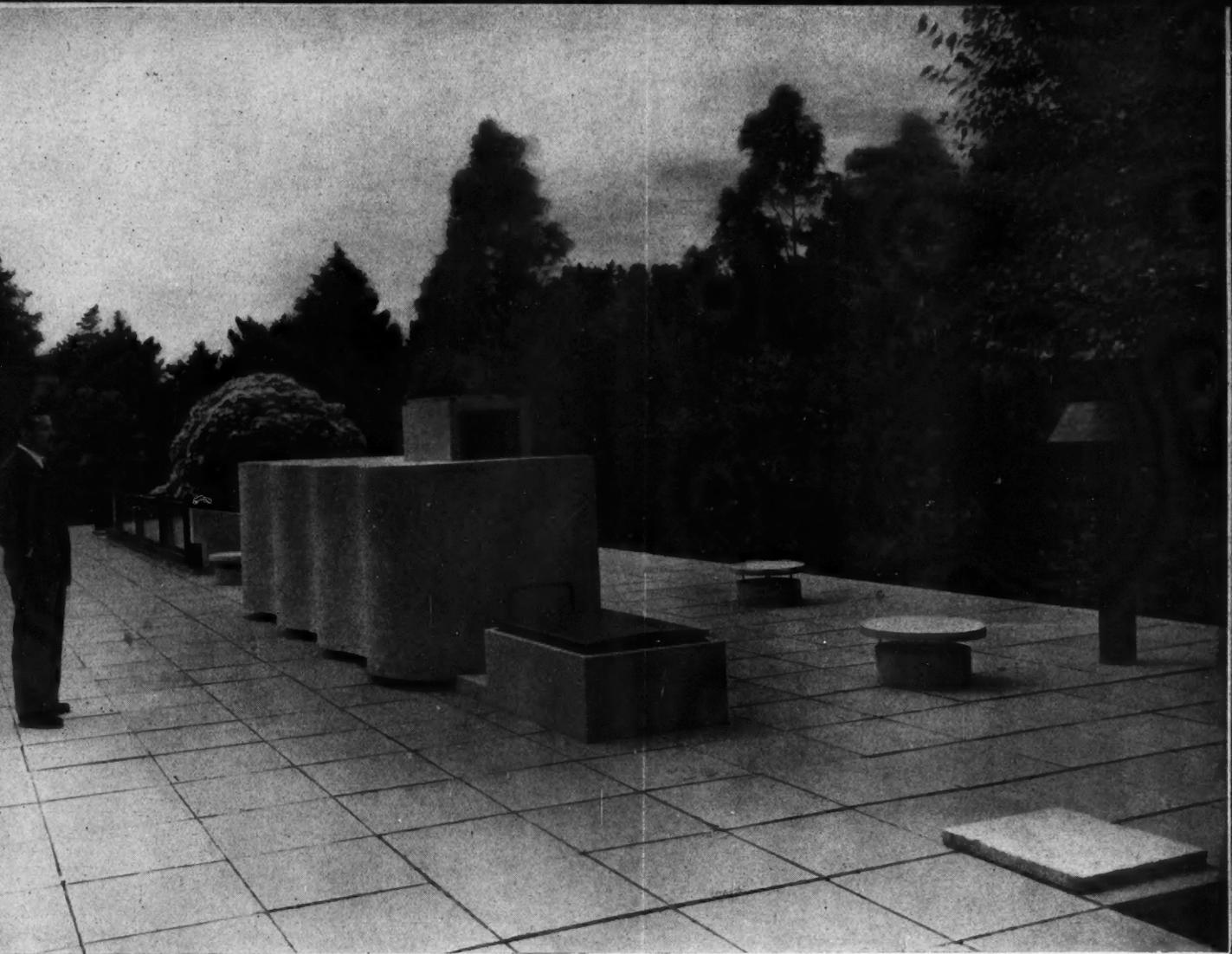
COUPE A-A - NIVEAU DE L'ENTREE



7

8





11

4. Vue latérale sur une entrée. Béton traité en taille talotée. Socle et dallages en pierre, menuiserie métallique. 5.-6. Le ruisseau sous la voûte, jardin d'ombre, et un aspect de l'escalier d'accès avec partie vitrée. 7. Une vue de la couverture terrasse : lanternes, réservoir d'eau et orifices de ventilation, cheminées sont dessinés par l'architecte avec le même souci de perfection plastique qu'on retrouve dans tous les éléments. 8. Vestibule d'entrée. 9. Escalier montant vers le séjour. 10. Vestiaire dans le vestibule. 11. Hublot de W.-C.

12

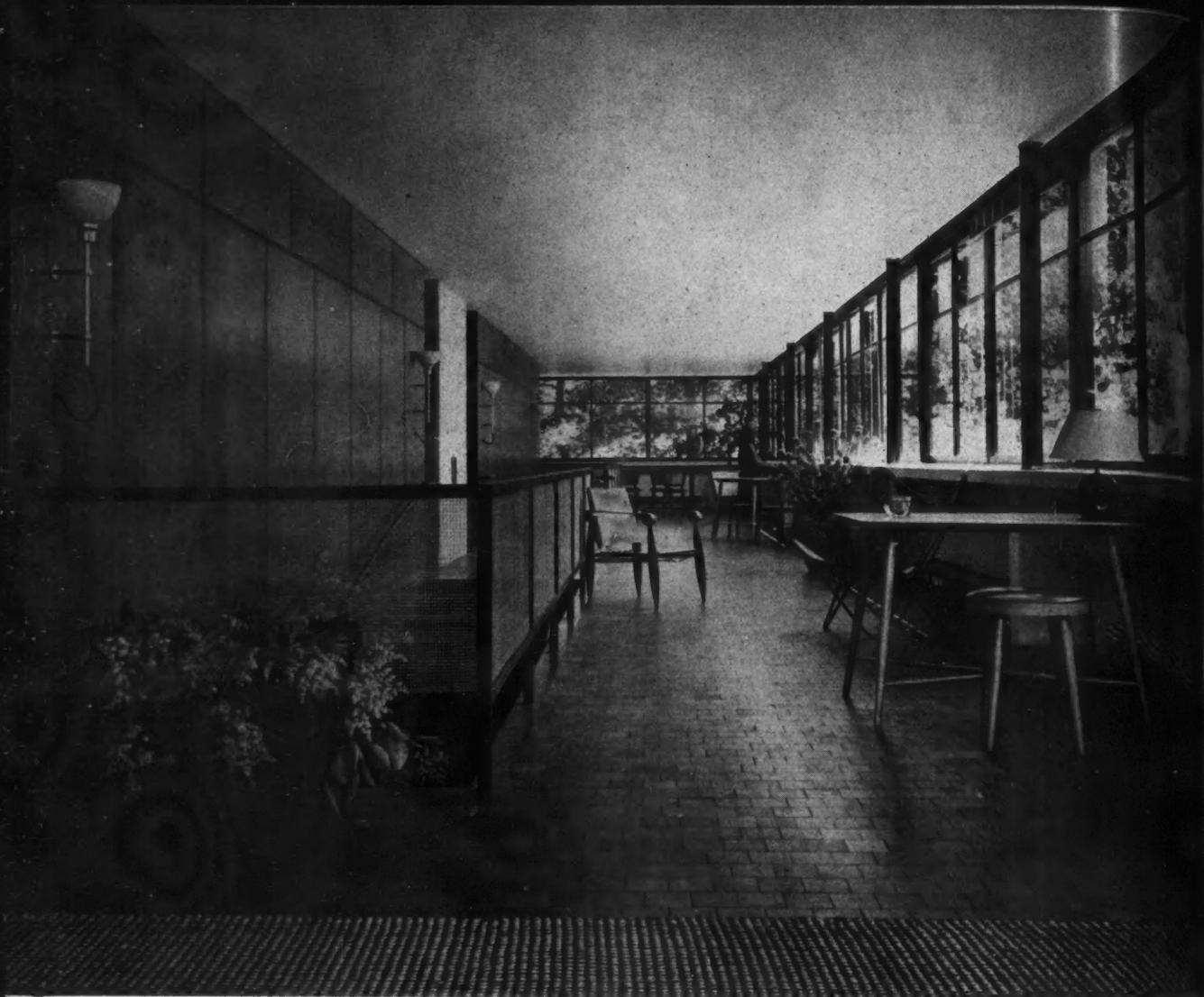
8

9

10

14

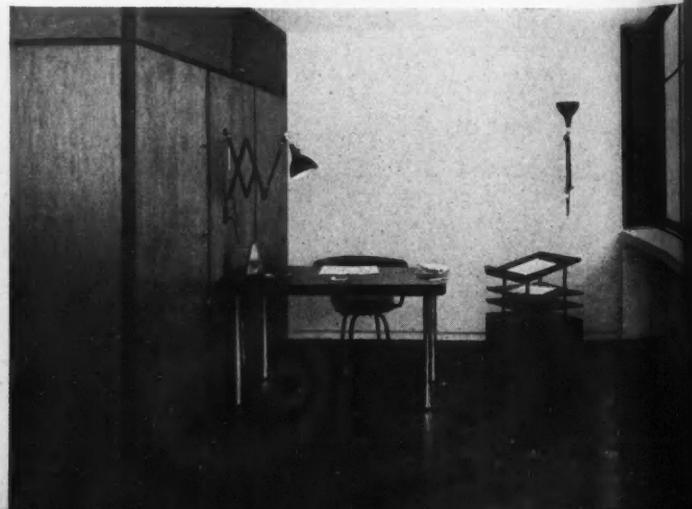
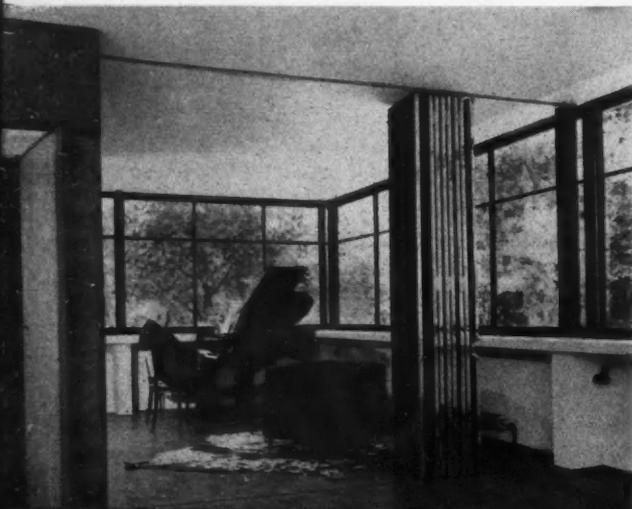




RÉSIDENCE A MAR DEL PLATA

AMANCIO WILLIAMS
DELFINA G. DE WILLIAMS
ARCHITECTES

15





13

12. - 13. Deux aspects de la grande salle de séjour traitée en galerie, et réservant des possibilités de zones d'isolement. Sol en carreaux de bois de teck. Revêtement des murs en contre-plaqué.

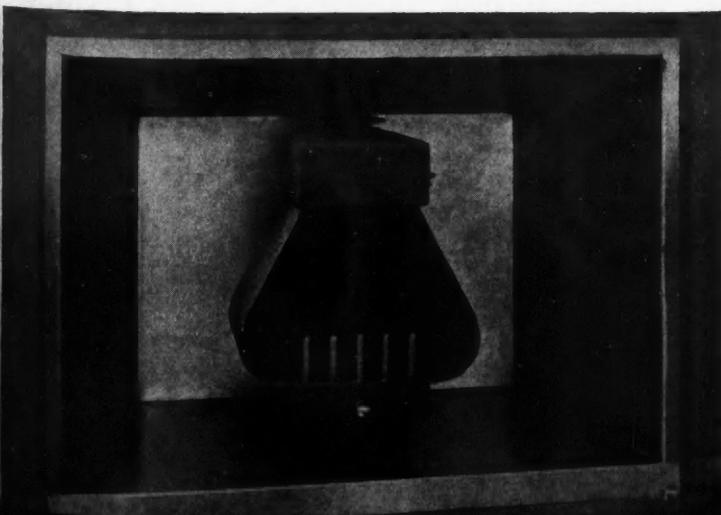
14. Le salon de musique complètement ouvert sur le bois est séparé du séjour par une porte dépliant.

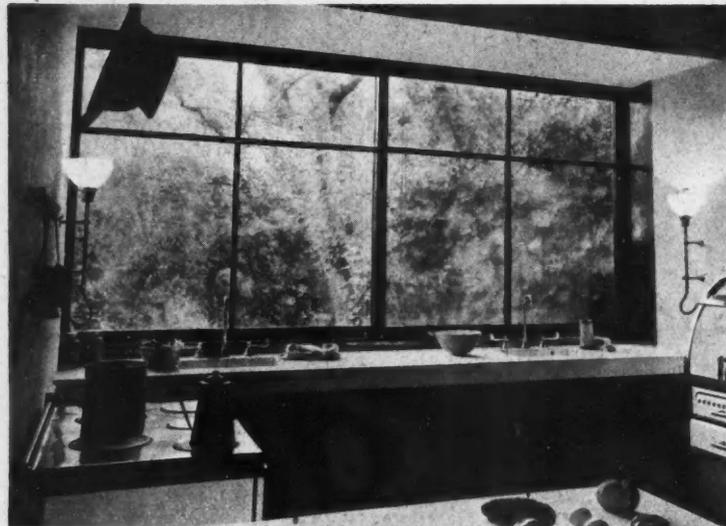
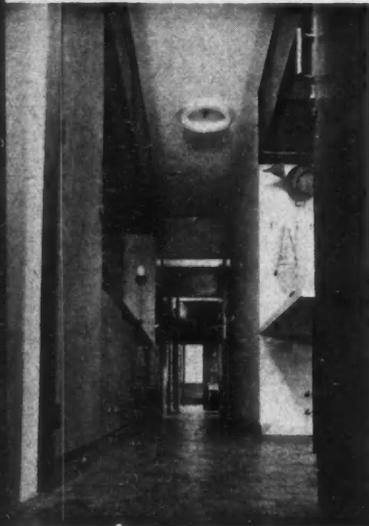
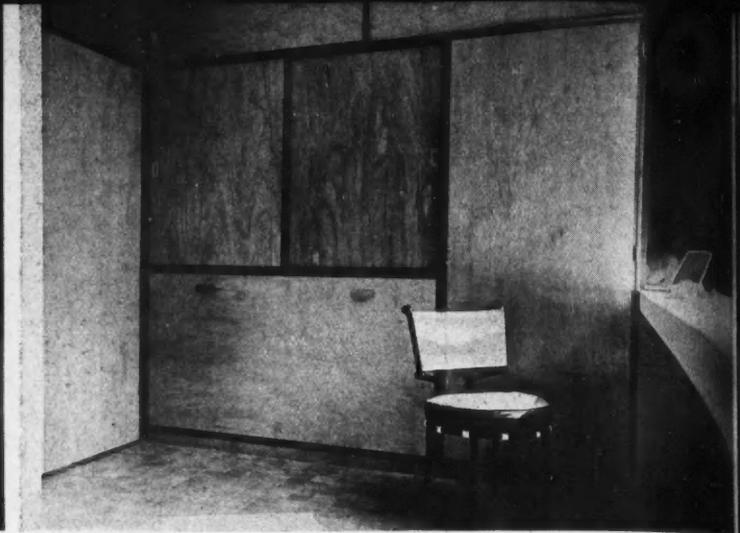
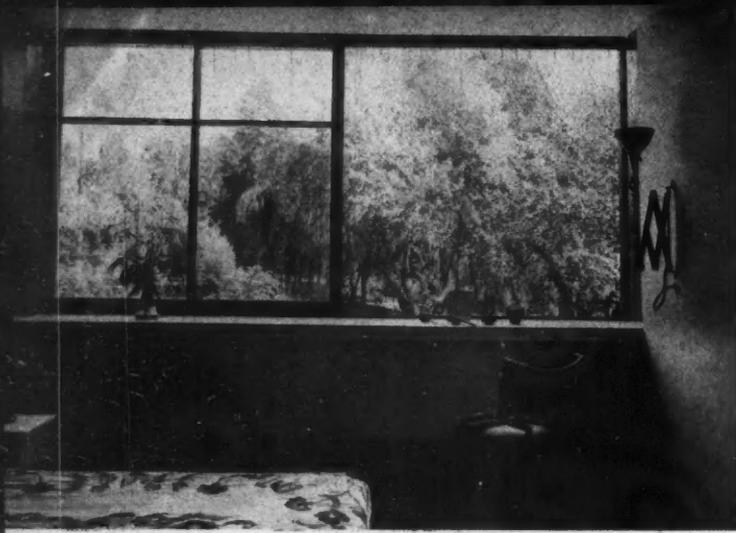
15. Studio aménagé en dehors de la circulation.

16. - 17. Détail de la cheminée et coin de feu.

16

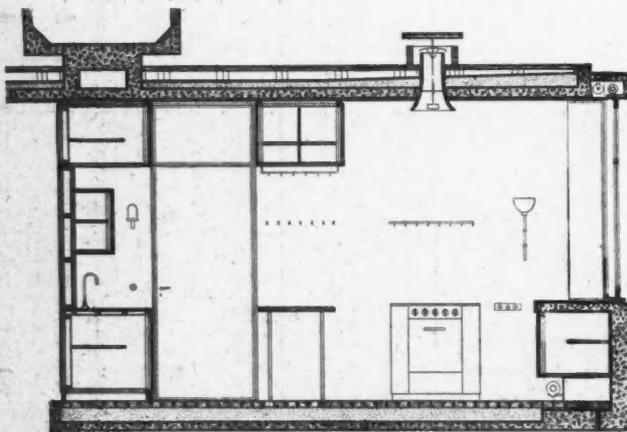
17



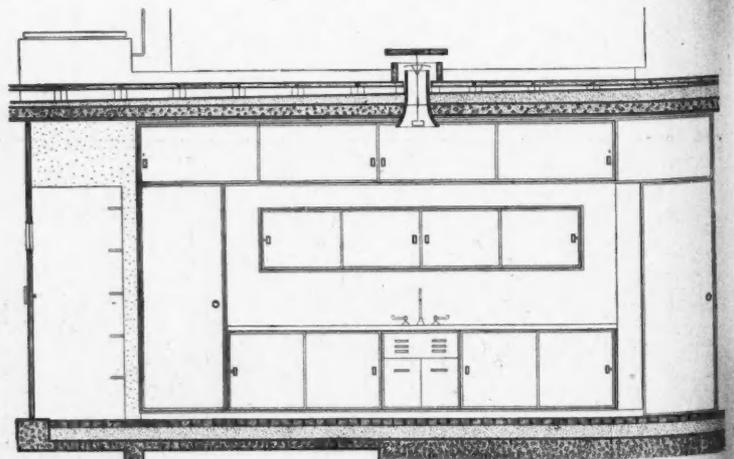


18	19	
20	21	22

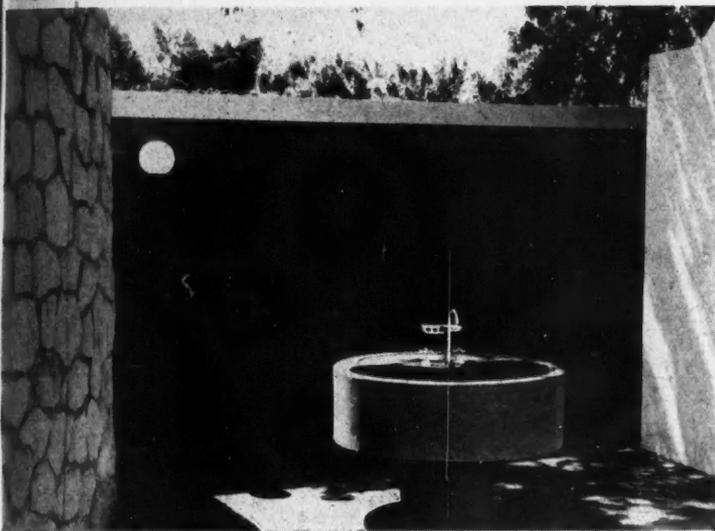
18. - 19. Une chambre avec placards encastrés.
 20. Le couloir de service et l'office.
 21. La cuisine.
 22. La salle de bains.



COUPE F-F - CUISINE-OFFICE



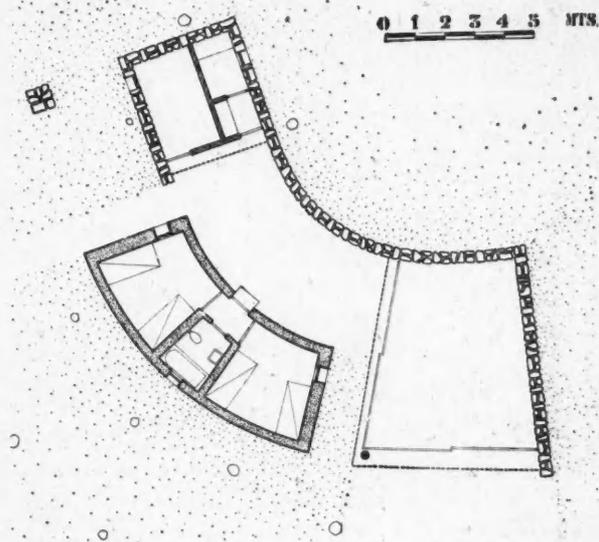
COUPE H-H - DEGAGEMENT-OFFICE



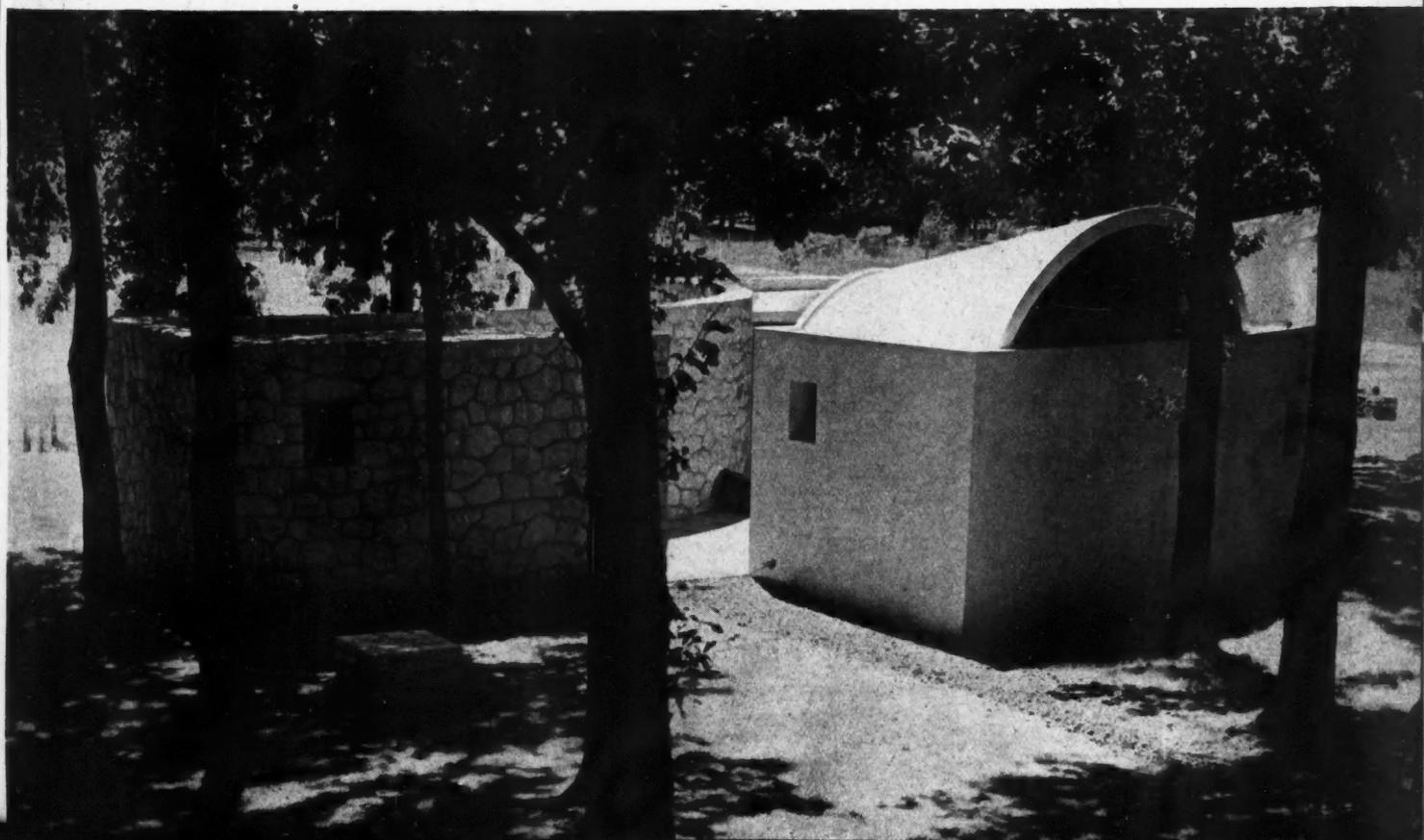
LE BATIMENT DE SERVICE

Le bâtiment de service contient deux chambres de domestiques avec salle de bains, un garage, dépôts, etc...

L'ensemble est traité d'une façon pittoresque en opposition voulue à l'impressionnante rigidité du bâtiment principal. Parois enduites et en pierres, couverture en voûtes. Même souci caractéristique du jeu des volumes dans l'espace, et de la recherche des textures.



PLAN DU BATIMENT DE SERVICE





VILLA A LA FALDA, ARGENTINE

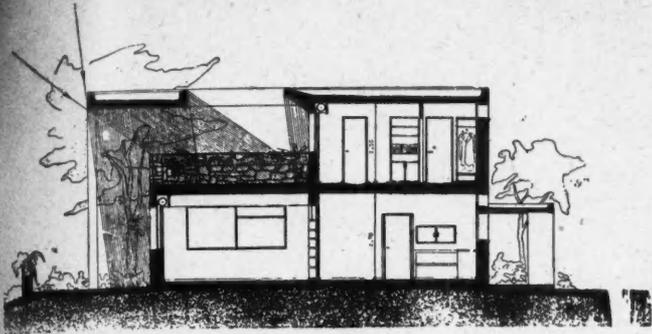
WLADIMIRO ACOSTA, ARCHITECTE

Cette construction, qui s'apparente plastiquement à certaines tendances italiennes, est une application du principe « Hélios » étudié à diverses reprises par l'auteur. Il s'agit d'introduire dans la composition des éléments extérieurs verticaux et horizontaux (dalles, piliers), dont la position est calculée en fonction de la latitude et de l'orientation, en vue d'opérer comme visières ou brise-soleil.

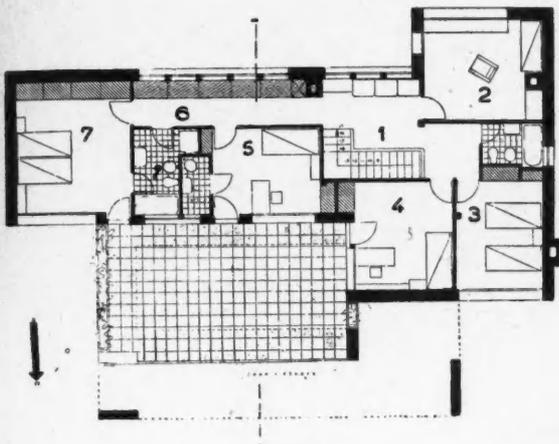
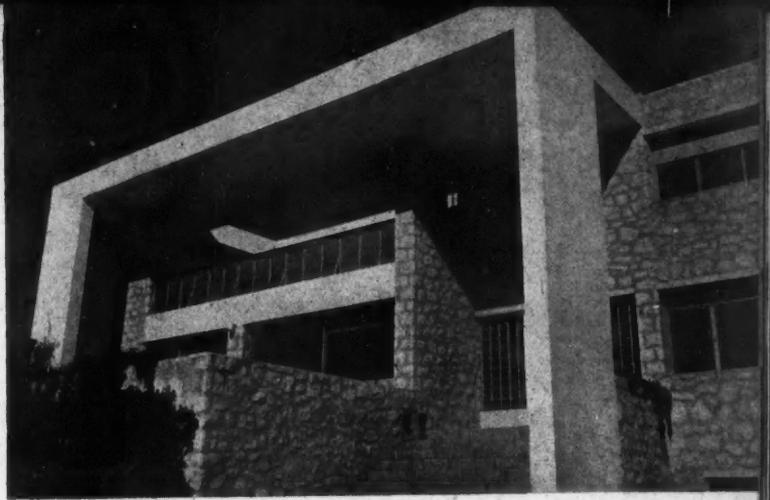
Les diverses illustrations montrent clairement les ombres portées à différentes heures de la journée sur la façade Nord (exposée au maximum d'ensoleillement), par les deux piliers et la dalle-auvent en béton armé.

Ossature en béton armé. Maçonnerie en briques et calcaire local. Enduits peints en teinte ivoire.

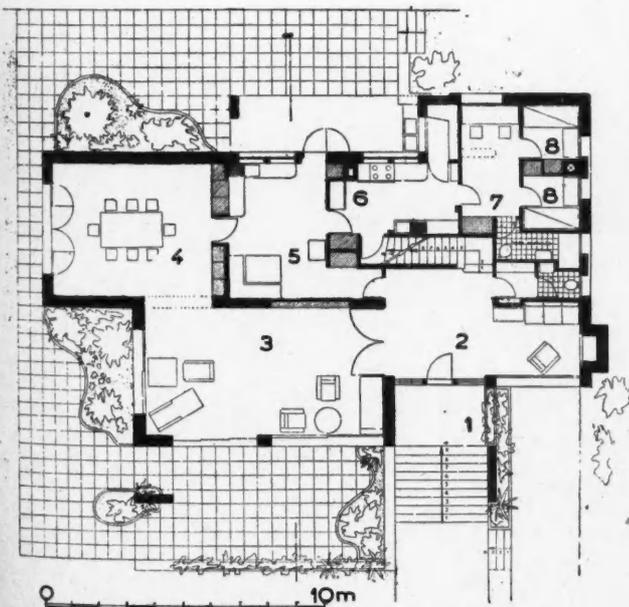
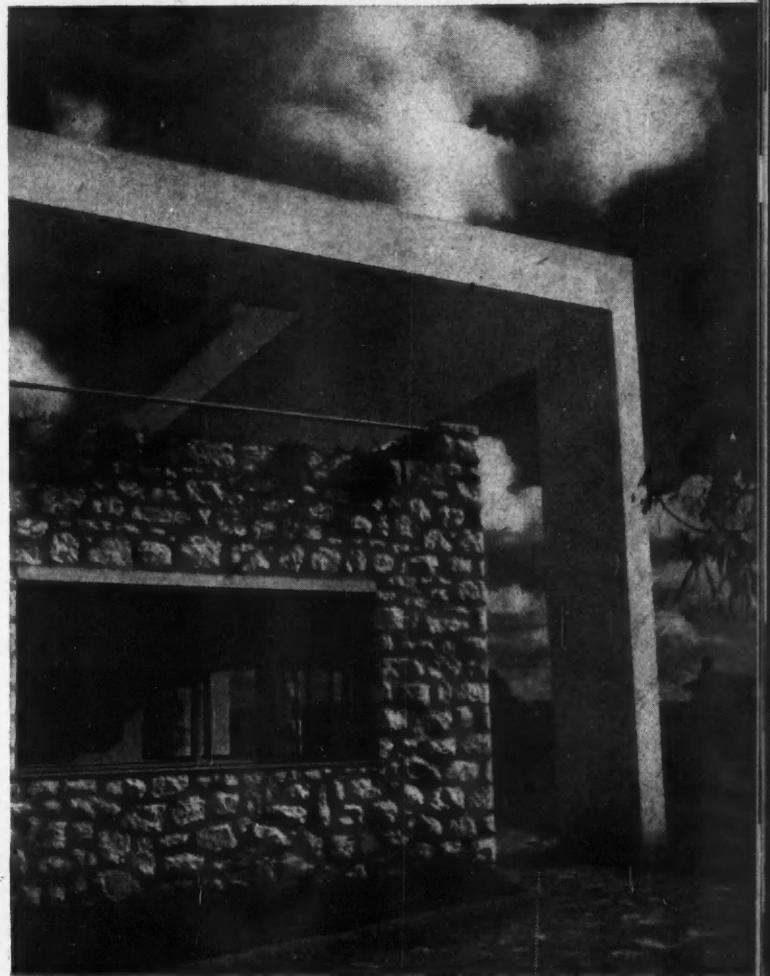




COUPE TRANSVERSALE



PLAN DE L'ETAGE : 1. Hall ; 2. 3. 4. 5. Chambres ; 7. Chambres des maîtres ; 6. Dégagement avec placards.



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE : 1. Entrée ; 2. Hall ; 3. Séjour ; 4. Repas ; 5. Office ; 6. Cuisine ; 7. Entretien ; 8. Domestiques.





Photos GOMEZ, Buenos Aires

1

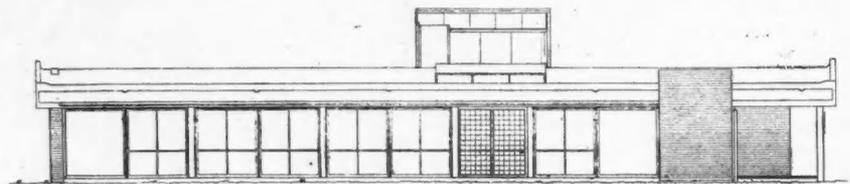
Sur un terrain planté de magnifiques vieux arbres, les architectes ont groupé quatre pavillons qui s'intègrent dans la verdure et forment un ensemble très plaisant par les volumes et les matériaux.

Ossature en béton armé. Couverture en voûtes. Murs de remplissage en briques apparentes de 15 centimètres avec vide d'air et paroi intérieure isolante de 5 centimètres.

ARGENTINE

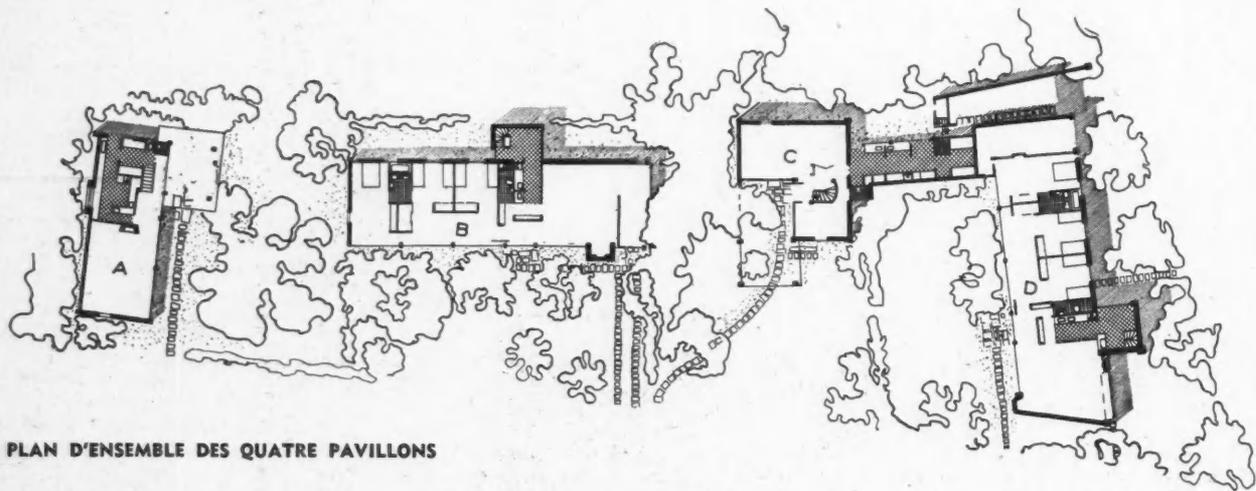
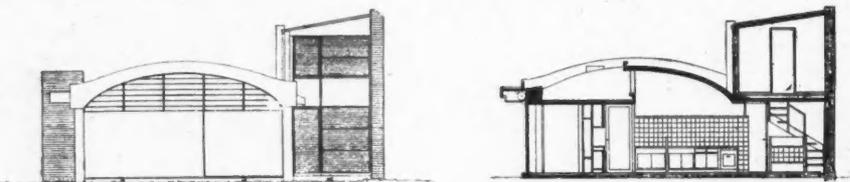
GRUPE DE QUATRE PAVILLONS A MARTINEZ

JORGE VIVANCO, ANTONIO BONET, VALERIO PELUFFO, ARCHITECTES



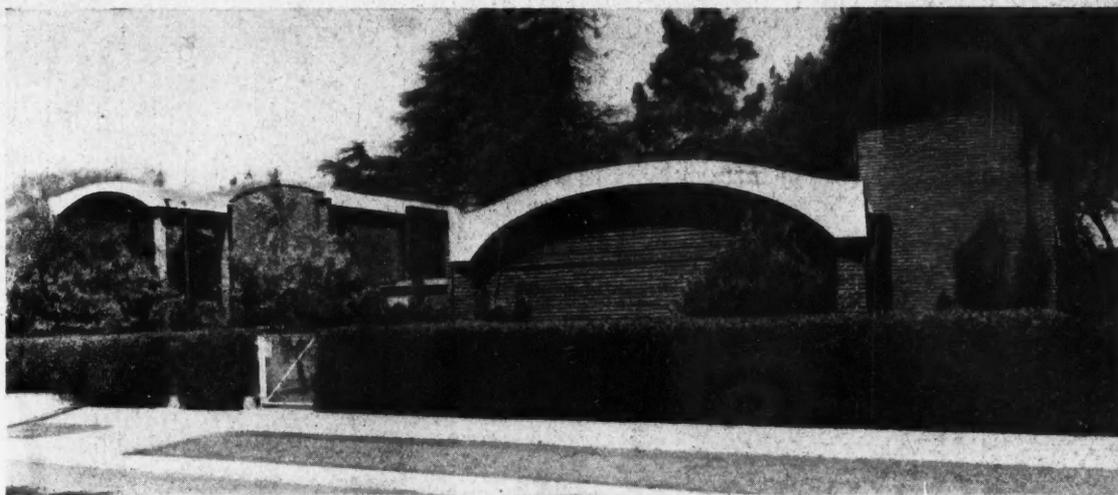
1. Façade principale du pavillon B avec sa paroi entièrement à portes coulissantes vitrées.

2. Elevations et coupe du pavillon B.

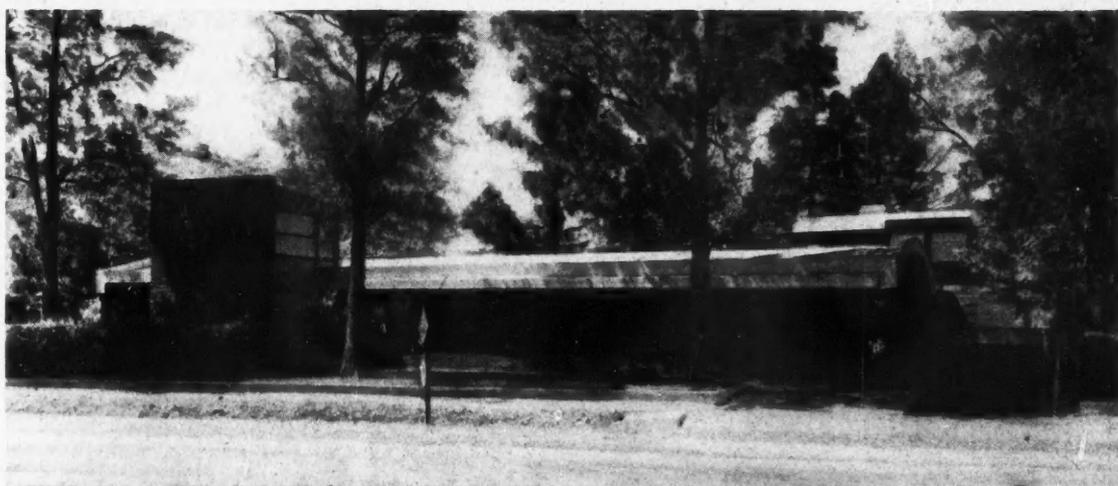


PLAN D'ENSEMBLE DES QUATRE PAVILLONS

2



3



4



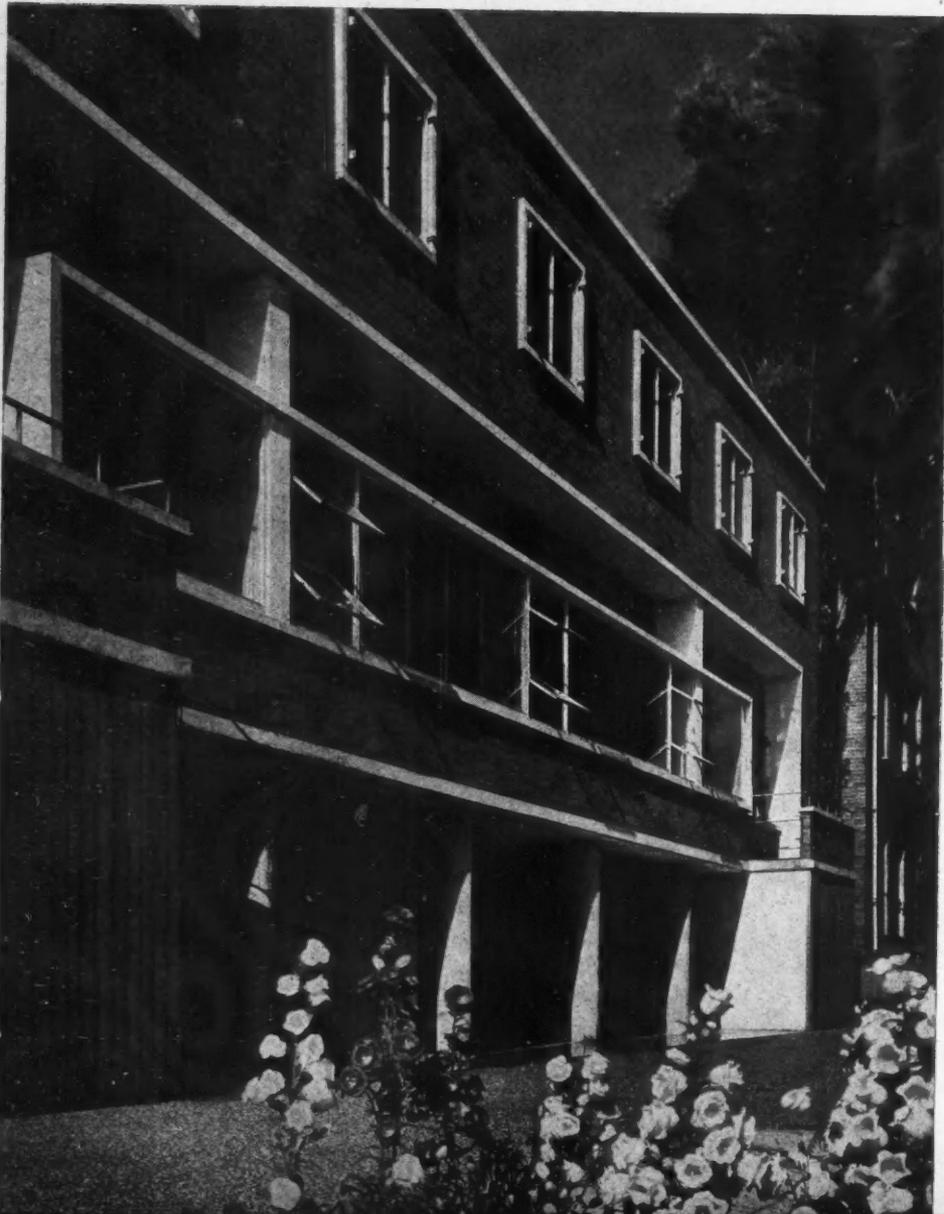
5

- 3. Pavillons C et D vus de la route.
- 4. Façade postérieure du pavillon D.
- 5. Pavillon D. La galerie longeant les chambres, vue vers le séjour.

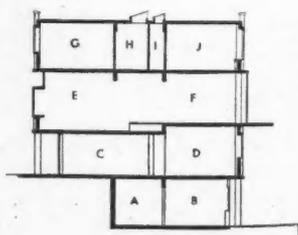


1

2

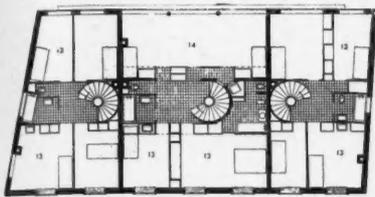


- 1. Façade sur rue.
- 2. Détail de la façade.
- 3.-4. Deux aspects du séjour de la maison B, avec un large balcon donnant sur le jardin. Revêtement des murs en contreplaqué ciré. Noter l'âtre surélevé de la cheminée.

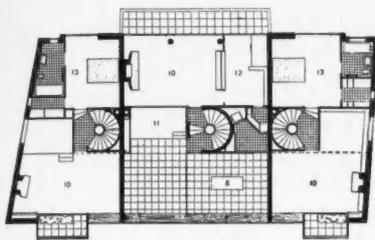


COUPE TRANSVERSALE :
 A. Vins ; B. Salle de jeux ; C. Vestibule ; D. Chambre ; E. Studio ; F. Séjour ; G. Chambre ; H. Salle de bains ; I. W.-C. ; J. Chambre des enfants.

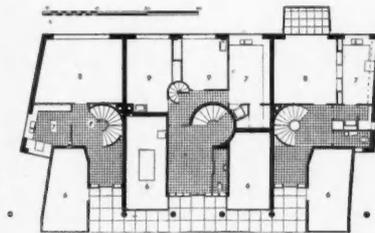
A B C



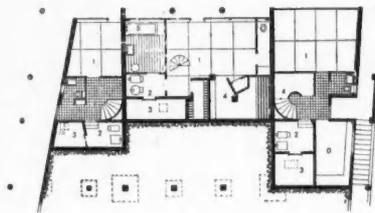
PLAN DU DEUXIEME ETAGE



PLAN DU PREMIER ETAGE



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE



PLAN DU REZ-DE-JARDIN

LEGENDE DES PLANS :

0. Atelier de bricolage ; 1. Salle de jeux ;
 2. Chaufferie ; 3. Réserve de combustible ;
 4. Débarras ; 5. Buanderie ; 6. Garage ;
 7. Cuisine ; 8. Salle à manger ; 9. Chambre
 de bonne ; 10. Séjour ; 11. Atelier ; 12.
 Cabinet de travail ; 13. Chambres ; 14.
 Chambre des enfants.



3
4



GRUPE DE TROIS MAISONS A WILLOW-ROAD LONDRES

ERNÖ GOLDFINGER, ARCHITECTE

Ce groupe de trois maisons contiguës a été traité par l'architecte non pas comme une répétition d'éléments identiques, mais comme une unité architecturale.

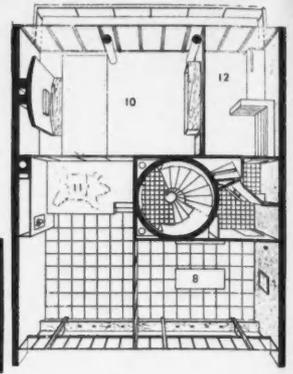
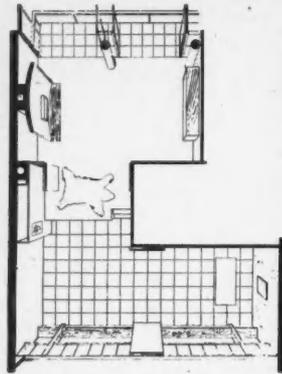
L'aménagement intérieur des deux habitations latérales est semblable, tandis que la partie centrale est conçue sur un programme plus large. La forte déclivité du terrain a permis d'ins-taller au sous-sol, s'ouvrant de plain-pied sur le jardin, des salles de jeux et les services. Les logements sont ainsi disposés sur quatre étages.

Dans les parties latérales, la salle à manger et la cuisine se trouvent au rez-de-chaussée, la pièce de séjour et une chambre au premier, quatre chambres au second étage. Pour l'hôtel situé au centre, deux chambres de domestiques sont prévues au rez-de-chaussée, ainsi que deux garages. Le premier étage est traité comme une suite de volumes pouvant être reliés ou séparés au moyen de portes accordéon. La cuisine est reliée à l'office par un monte-plats. Au deuxième étage se trouvent la chambre des maîtres, une autre chambre, ainsi qu'une très grande pièce destinée aux enfants et qui peut être divisée en trois parties par des cloisons mobiles. Dans cette pièce trois lits escamotables, d'un système perfectionné, en permettent la transformation, pendant la journée, en une vaste salle de jeux.

L'ossature est en béton armé, parement en briques ; les menuiseries sont métalliques, les persiennes en lames, type américain.



1



5

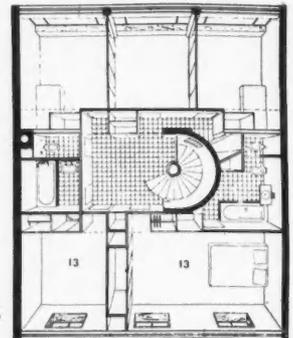
6

2



7

TROIS MAISONS
A LONDRES

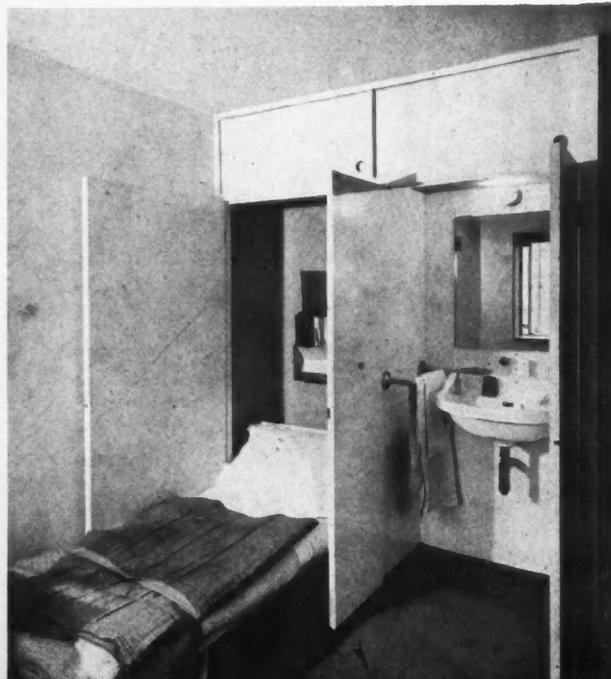


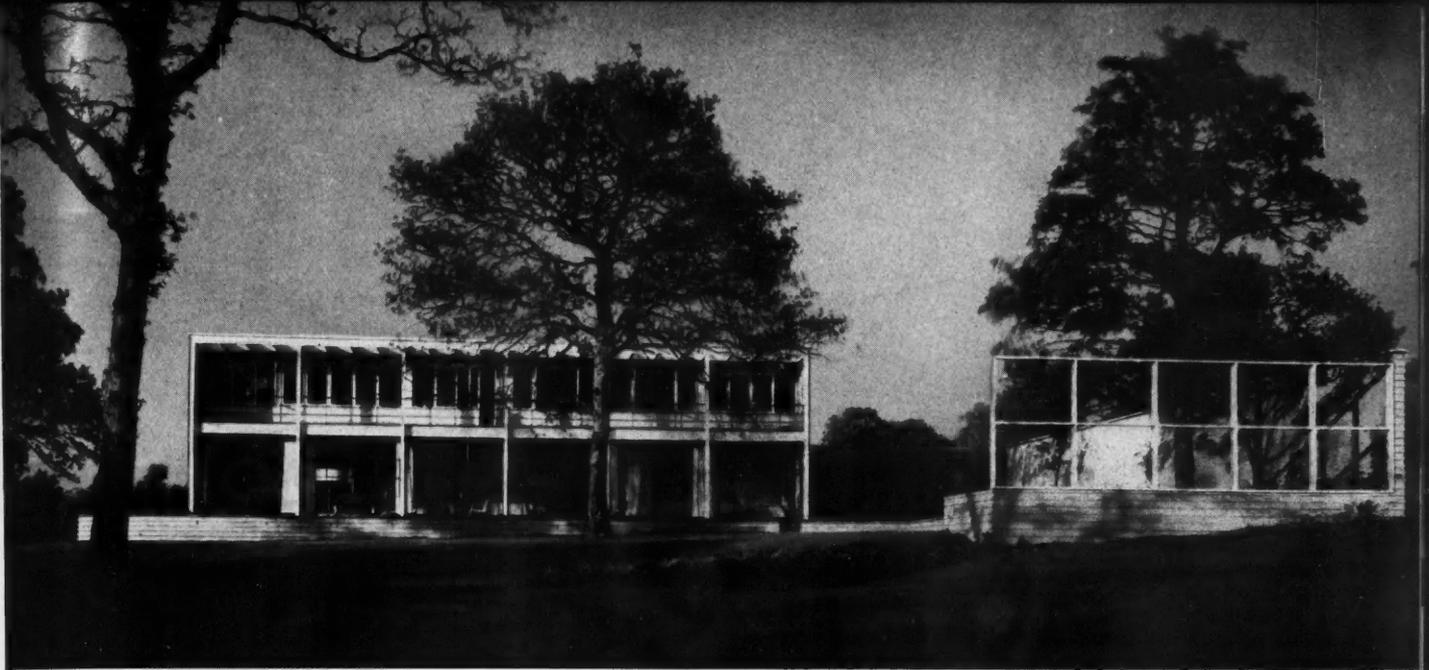
8

1. Autre aspect du séjour de la maison B ; 2. Le coin de repas dans l'atelier ; 3. La cuisine ; 4. Lit escamotable en placard dans la chambre des enfants ; 5.-6. Ouverture et séparation possible des pièces du premier étage dans la maison B ; 7. Aménagement du second étage de la maison B ; 8. La grande pièce des enfants avec cloisons repliées.

3

4





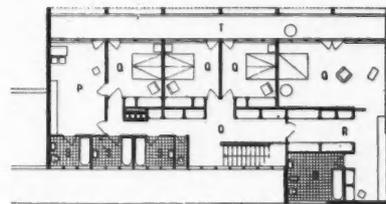
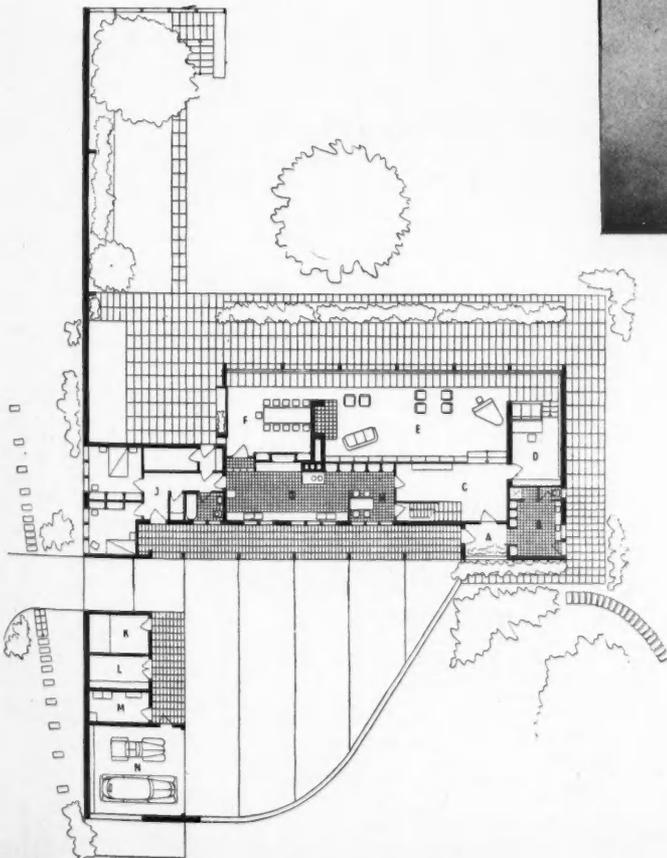
MAISON DE CAMPAGNE DANS LE SUSSEX

S. CHERMAYEFF, ARCHITECTE

A la base de cette très spacieuse construction à ossature fortement accentuée était le désir de créer des façades entièrement ouvertes et vitrées. A l'étage, une loggia occupe toute la longueur de la façade Sud. Les espaces extérieurs sont partiellement abrités contre le vent par un mur de clôture du jardin et par l'aile des services.



UNE VUE DE LA GRANDE SALLE DE SEJOUR AVEC PAROIS VITRES COULISSANTES.



← **PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE :**

A. Entrée ; B. Vestiaire ; C. Vestibule ; D. Studio ; E. Séjour ; F. Salle à manger ; G. Cuisine ; H. Coin de repas du personnel ; J. Logements de domestiques ; K. Réserve de combustible ; L. Outillage ; M. Buanderie ; N. Garage.

PLAN DE L'ETAGE :

O. Vestibule ; P. Cabinet de travail ; Q. Chambres ; R. Placards ; S. Salle de bains.

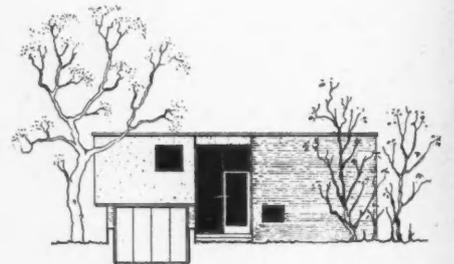
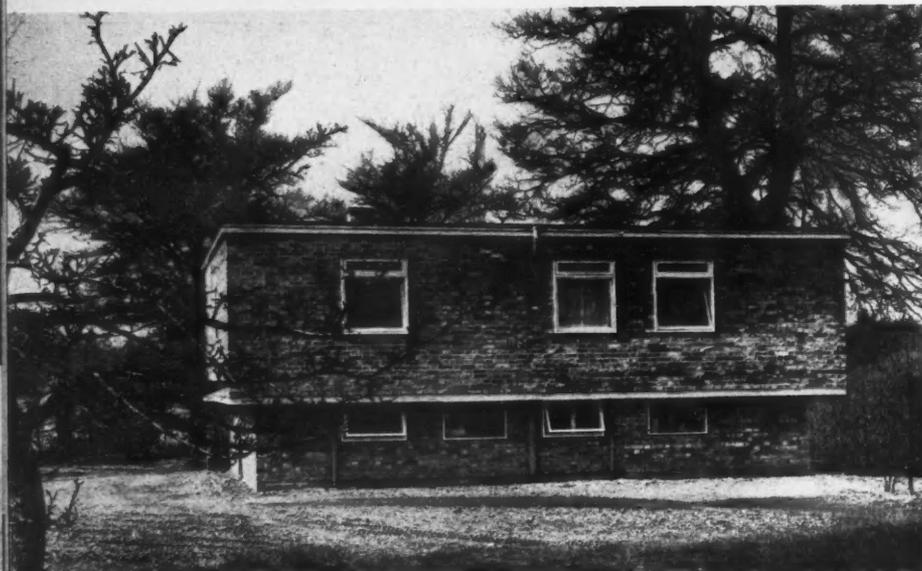


MAISON A BEACONSFIELD

JUNE PARK, ARCHITECTE

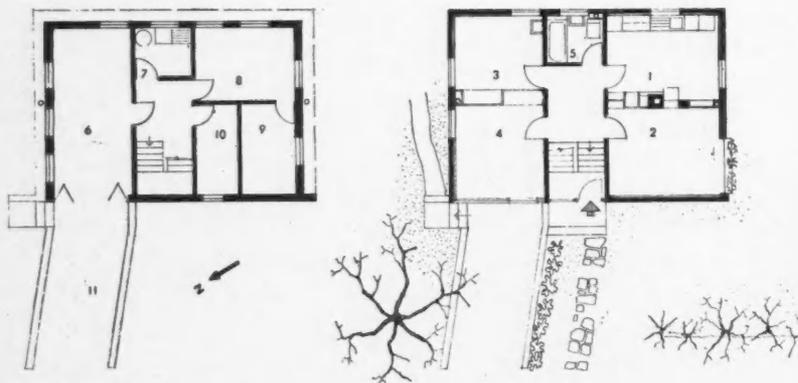
Cette petite maison a été construite à la limite d'une grande propriété pour servir de loge de gardien. Le rez-de-chaussée surélevé comprend une cuisine-salle à manger, une pièce de séjour, et deux chambres avec une salle de bains; l'une de ces chambres est destinée à héberger des invités du propriétaire. Dans le soubassement sont aménagés un garage, une buanderie, un atelier de bricolage et des resserres.

Les murs sont en briques de récupération, avec vide d'air et isolation intérieure en panneaux de paille comprimée cloués sur des montants en bois. Une partie de la façade à gauche de l'entrée a été réalisée, à titre expérimental, en deux épaisseurs de panneaux de paille comprimée, avec enduit extérieur à la Tyrolienne de couleur grise. Le plancher du rez-de-chaussée est en dalle de Béton Armé, faisant saillie sur le soubassement. La toiture est en bois, la couverture en teutre d'asphalte. La plupart des menuiseries ont été importées de Suède.



FAÇADE NORD-OUEST : ENTREE ET GARAGE

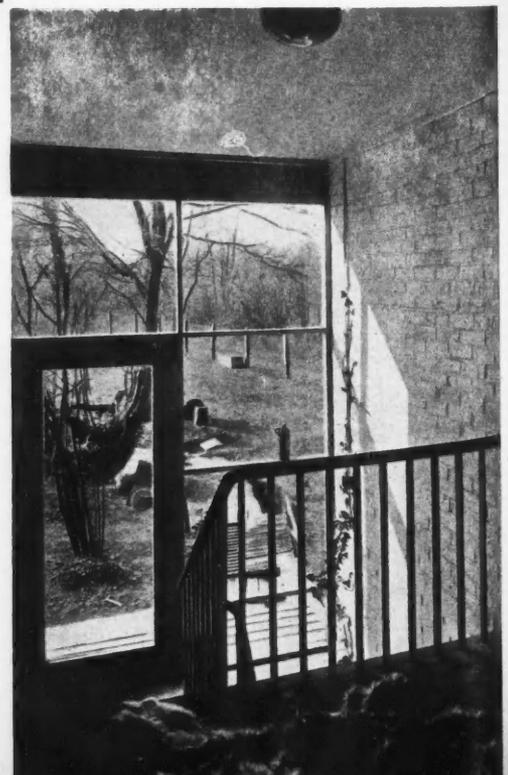
Photos CRACKNELL

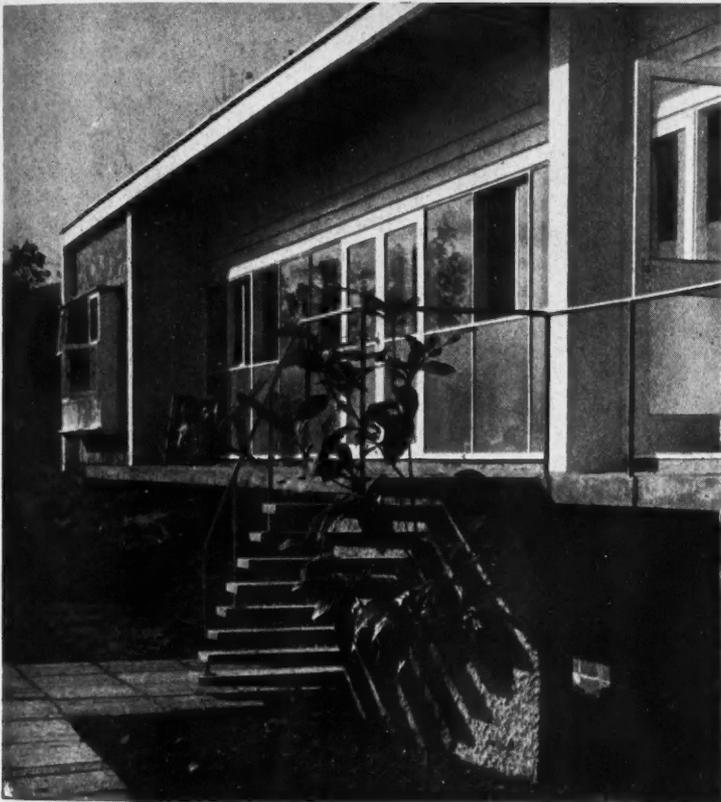
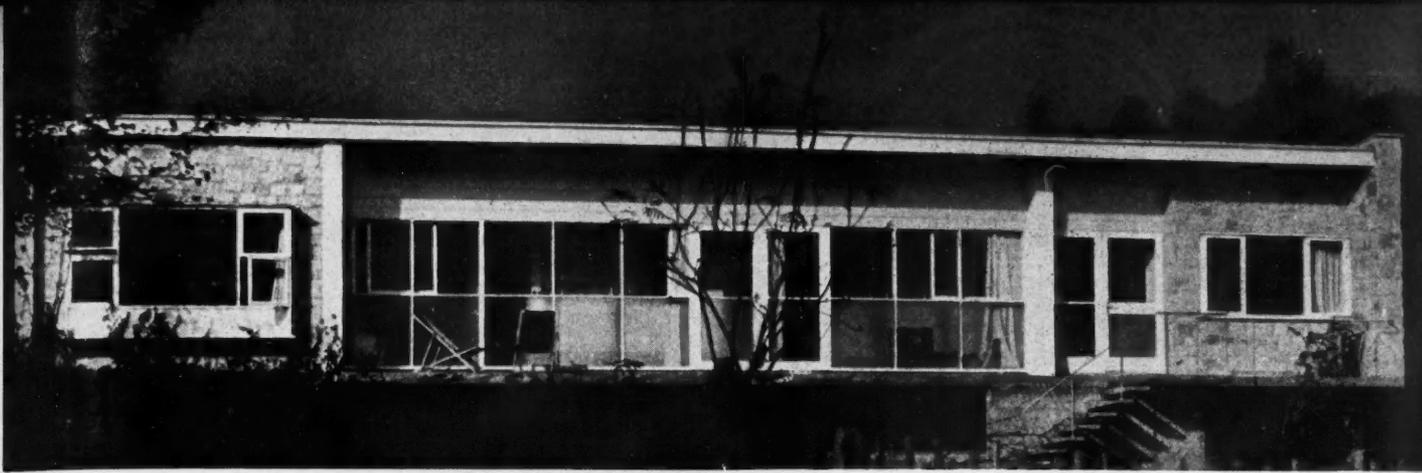


PLAN DU SOUBASSEMENT

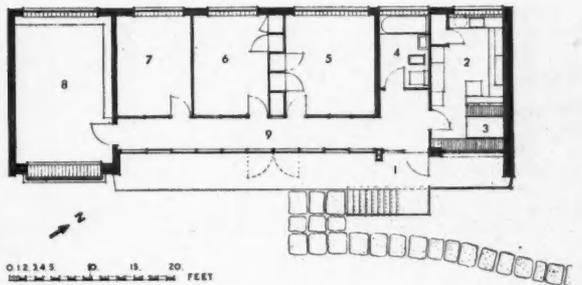
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE

1. Cuisine-Repas ; 2. Séjour ; 3. et 4. Chambres ; 5. Salle de bains ; 6. Garage ; 7. Buanderie ; 8. Atelier de bricolage ; 9. et 10. Resserres ; 11. Rampe vers garage.



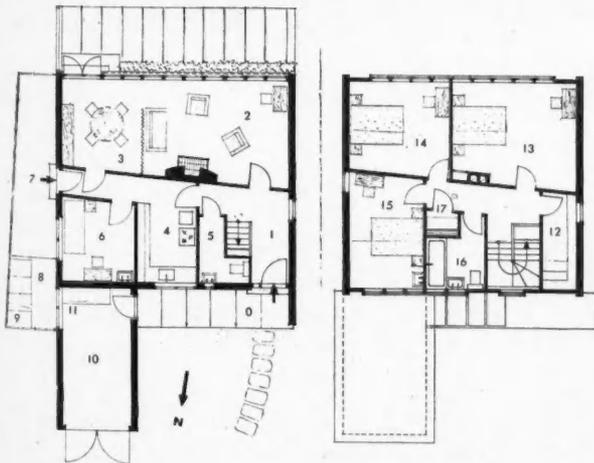


MAISON A LUCCOMBE, ISLE OF WIGHT
F. R. S. YORKE, E. ROSENBERG, C. S. MARDALL
ARCHITECTES



1. Terrasse ; 2. Cuisine ; 3. Repas ; 4. Salle de bains ; 5., 6. et 7. Chambres ; 8. Séjour ; 9. Couloir vitré. Les pièces sont vitrées sur le couloir.

HABITATION DANS LE MIDDLESSEX ↓
FRÉDÉRIK MAC MANUS, ARCHITECTE



0. Porche ; 1. Vestibule ; 2. Séjour ; 3. Repas ; 4. Cuisine ; 5. Cabinet de toilette ; 6. Chambre de bonne ; 7. Entrée de service ; 8. Cour ; 9. Réserve de combustible ; 10. Garage ; 11. Etabli ; 12. Resserre ; 13., 14., 15. Chambres ; 16. Salle de bains ; 17. Placard à linge.





CI-CONTRE : Une petite habitation conçue par Oscar Niemeyer dans les montagnes de la région de Rio de Janeiro. La maison comprend au rez-de-chaussée un séjour entièrement vitré (non encore exécuté sur la photo), et des chambres à l'étage.

EN BAS DE PAGE : Un croquis d'Oscar Niemeyer pour une habitation du même type.

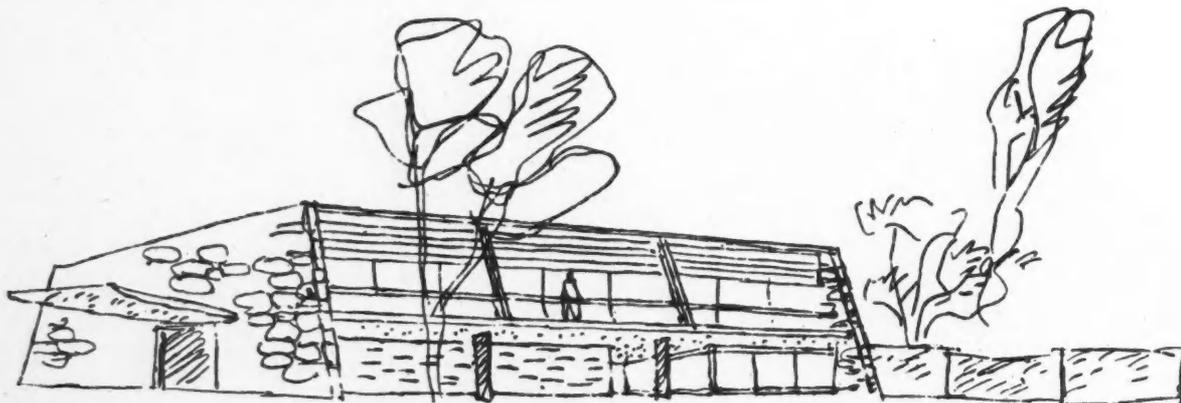
HABITATIONS INDIVIDUELLES AU BRÉSIL

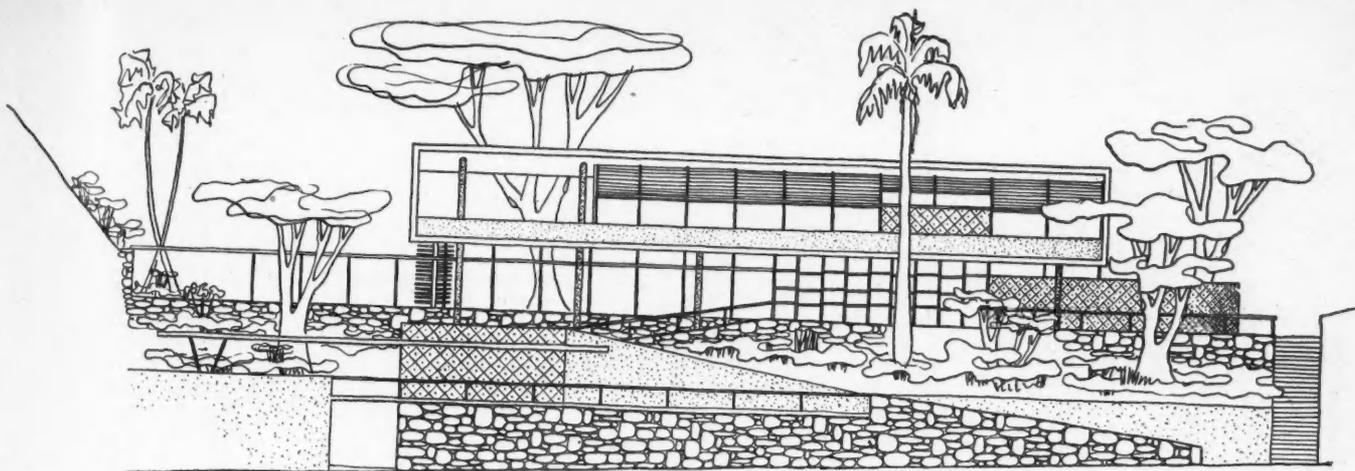
Les habitations des classes bourgeoises de l'Amérique Latine ont, depuis l'époque mouvementée des conquistadores, conservé un aspect extérieur de place forte, tournant vers un monde peuplé « d'éléments dangereux » des murs hauts et rébarbatifs, à peine percés d'ouvertures. La vie familiale se déroulait à l'abri des regards et des incursions possibles, dans des patios et jardins intérieurs protégés de toutes parts.

Cette conception traditionnelle n'a pas disparu des habitations contemporaines, malgré le renouveau de l'architecture brésilienne et ses recherches de plans libres, avec l'ouverture de perspectives étendues et le prolongement des espaces habitables vers l'extérieur. On constatera cette tendance dans la plupart des exemples d'habitations que nous publions dans ces pages. — tendance qui se rapproche d'ailleurs des maisons orientales et Nord-Africaines.

Autre vestige du passé qui impose des conditions particulières au travail de l'architecte : l'exigence absolue d'une stricte séparation des circulations entre le quartier des domestiques et celui des maîtres. Préjugé qui reste encore profondément enraciné dans un pays qui, bien que ne connaissant pas de discrimination raciale, a aboli l'esclavage depuis 60 ans seulement. Dans la pratique, de telles exigences signifient pour une habitation moyenne un investissement considérable en cube construit pour le dédoublement des dégagements, escaliers, ascenseurs, etc.

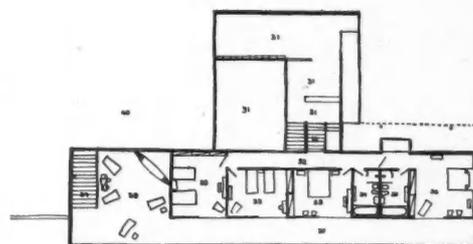
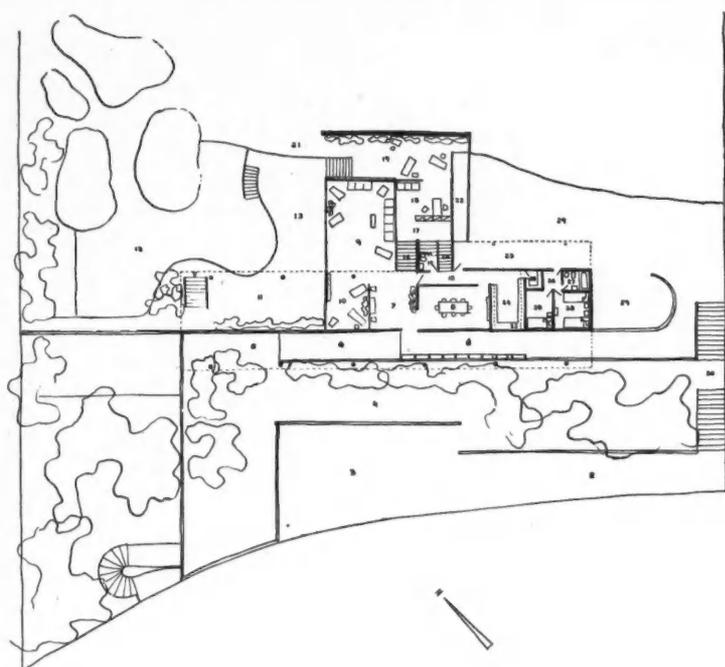
Dans l'ensemble, il faut constater que les habitations brésiennes d'esprit moderne n'ont pas encore dans l'ensemble atteint à la liberté de conception qui s'exprime dans nombre de bâtiments publics importants. Phénomène exactement inverse à celui qui se manifeste par exemple aux Etats-Unis.





AVANT-PROJET POUR UNE RÉSIDENCE

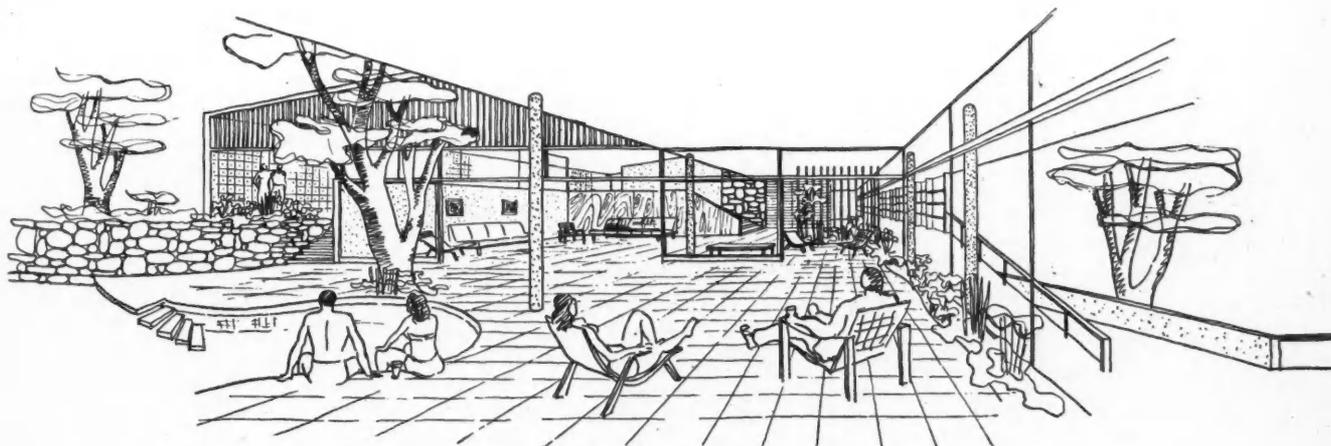
SERGIO BERNARDES, ARCHITECTE



Située sur un terrain surplombant la route, la maison est accessible par des rampes (2, 3, 4). Le rez-de-chaussée comprend une partie réception très développée (7, 8, 9, 10) et des pièces de séjour et de travail intimes séparées (17, 18, 19).

La partie de service comprend avec la cuisine, deux chambres de domestiques avec bloc sanitaire (24 à 28), et une cour de service (29). A l'étage, 4 chambres (33) s'ouvrent sur une galerie couverte (37) comportant des écrans brise-soleil. En bout, une large terrasse (38) communiquant avec le jardin par un escalier.

Une grande partie des pièces du rez-de-chaussée monte sur deux étages (31).



VUE VERS LES PIÈCES DE SEJOUR DEPUIS LA TERRASSE SOUS LE PILOTIS DE L'ETAGE



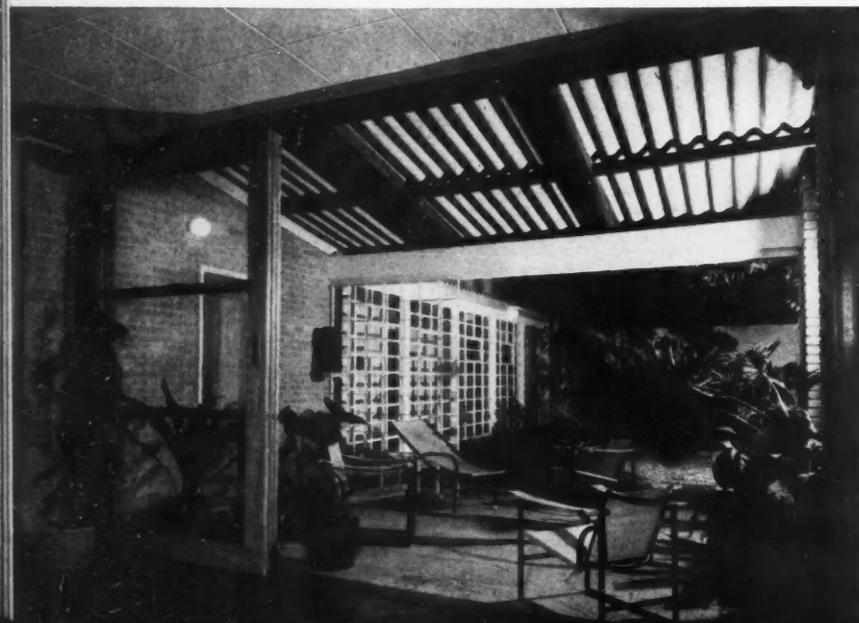
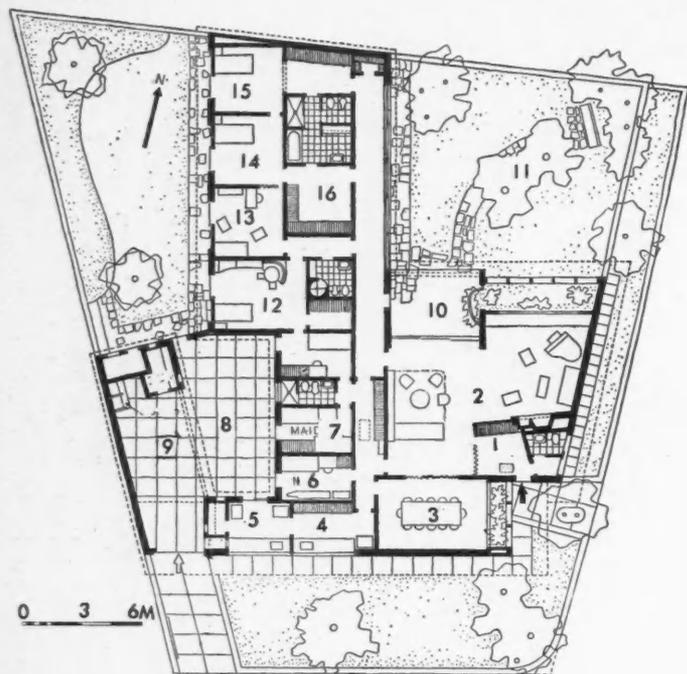
VILLA A SAO PAULO

RINO LEVI, ARCHITECTE

Cette habitation construite par l'architecte pour lui-même, est située sur un terrain d'angle restreint.

Pour obtenir des espaces extérieurs intimes et bien protégés, l'architecte a ouvert l'habitation à l'intérieur sur deux jardins-patios entourés de toutes parts de murs en maçonnerie. Les ouvertures sur rue sont réduites à un minimum. Ce sont des châssis fixes ou des baies secondaires protégées par des claustra en béton. Les baies sur les patios sont pourvues de brise-soleil placés à une certaine distance de la paroi. Dans l'intervalle sont aménagées des caisses de plantations.

Les murs sont en maçonnerie de brique, enduits ou laissés apparents, la couverture en amiante-ciment. Le mobilier fixe et mobile est également l'œuvre de l'architecte.



1. Façade du séjour sur le patio.
2. Façade sur rue avec l'entrée.
3. Façade sur rue (cuisine et garage).
4. La terrasse couverte du séjour.

LE PLAN :

1. Entrée ; 2. Séjour ; 3. Repas ; 4. Garde-manger ;
5. Cuisine ; 6. et 7. Chambres de bonne ; 8. Cour de service ; 9. Garage ; 10. Porche couvert ; 11. Patio
- 12., 13., 14. et 15. Chambres ; 16. Habillage.

Foto-Furt - Sao-Paulo



5



6

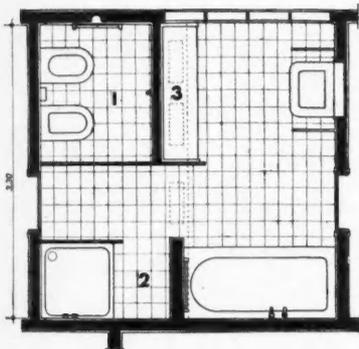
5.-6.-7. Aspects de la salle de séjour.

8. La salle à manger.

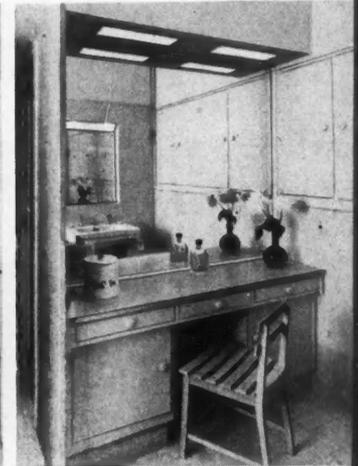
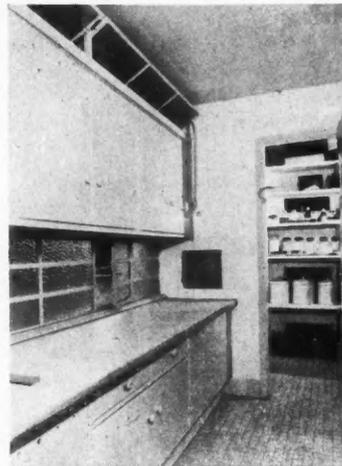
9. La cuisine.

10. Côté toilette de la salle de bains.

11. Plan du groupe sanitaire divisé en trois compartiments.
1. W.-C, Bidet ; 2. Douche ; 3. Cabinet de toilette et baignoire.



11

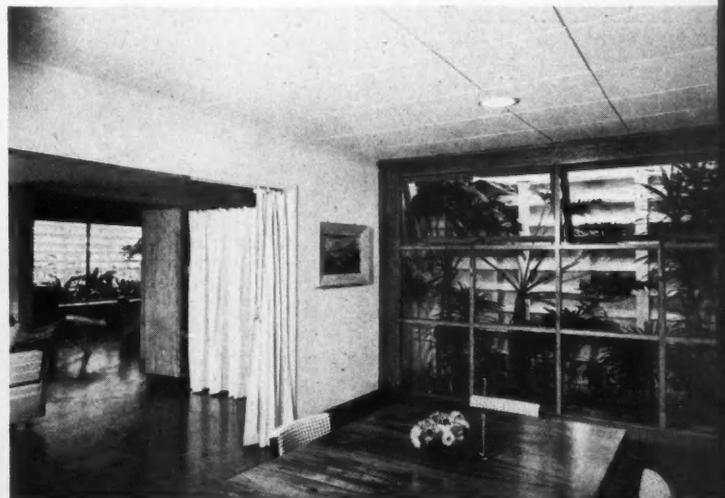


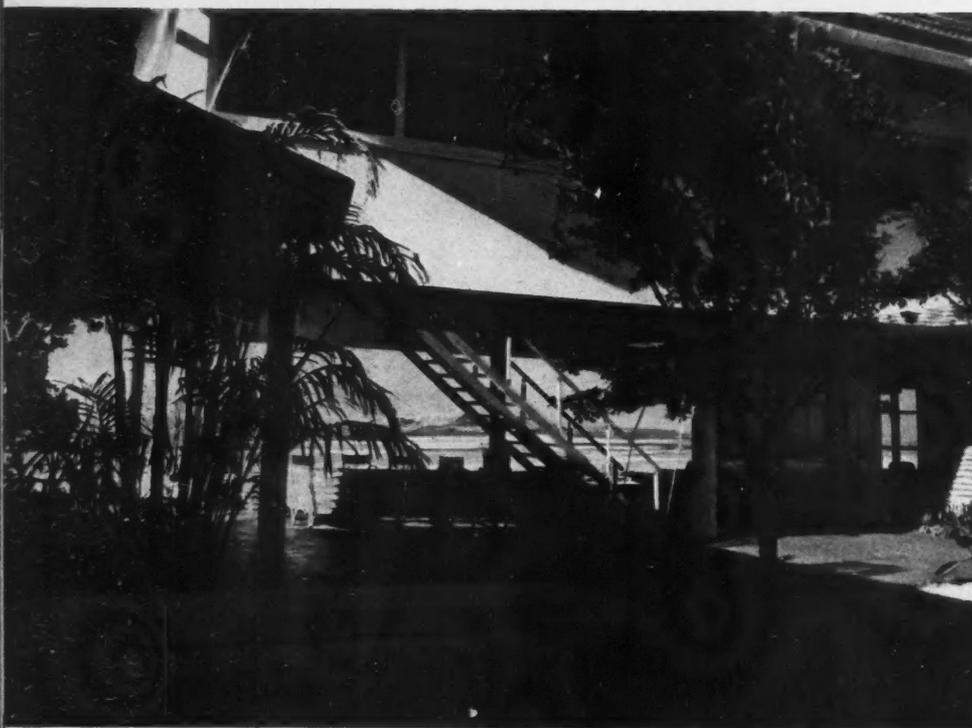
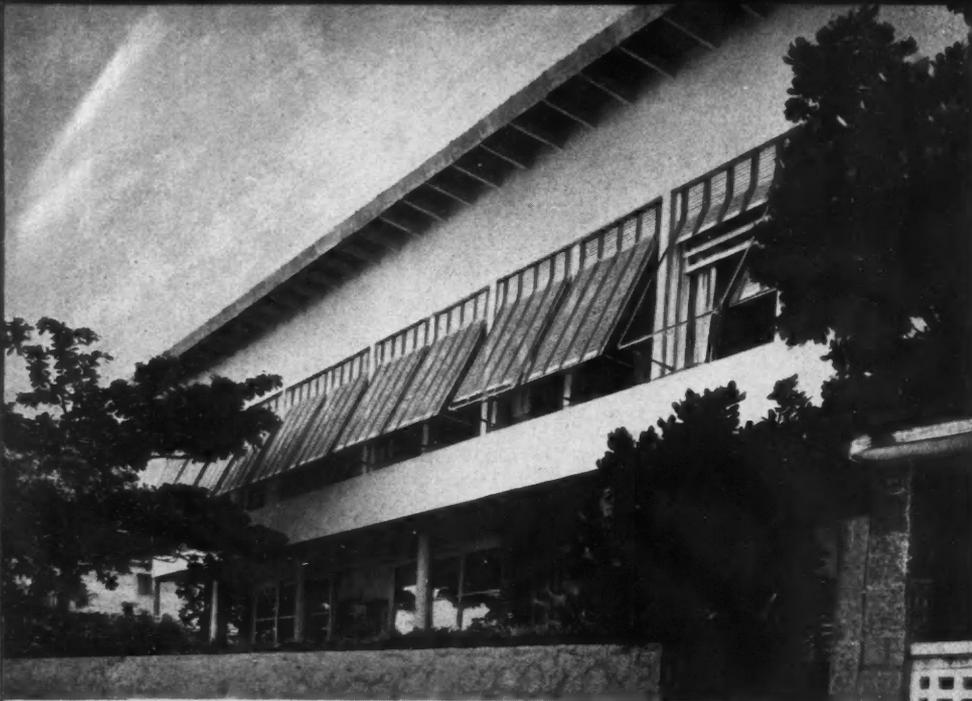
9 10

7



8





Photos Werner
HABERKORN
Sao Paulo

1

MAISON DE VACANCES AU BORD DE LA MER

GREGORI WARCHAVCHIK
ARCHITECTE

Cette grande maison de vacances s'élève en bordure d'une plage de l'île de Guarujá, non loin de la ville de Santos. Elle est construite sur un petit terrain situé entre la route et la plage.

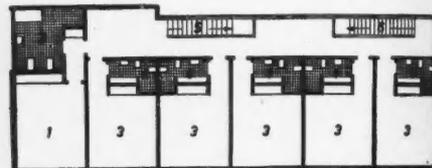
Le rez-de-chaussée est réservé à la vie en société dans une grande salle de séjour qui se prolonge à l'extérieur, sous la saillie du premier étage placée sur pilotis. Les services sont groupés autour d'une cour et forment une partie constructivement indépendante du bâtiment principal.

Au premier étage se trouvent six chambres de dimensions identiques, disposant de cabinets de toilette avec douche, dont la disposition rappelle le plan d'un hôtel. Elles sont éclairées et ventilées par un lanterneau continu. L'accès de l'étage se fait par un escalier intérieur, ainsi que par un deuxième escalier partant de la terrasse couverte, et qui peut être abaissé ou remonté, comme la passerelle d'embarquement d'un paquebot.

2

La construction est en béton armé et remplissage en briques avec enduit. Certaines parties ont été traitées en pierres plates.

La toiture est à charpente de bois avec couverture en fibrociment. Une pergola en caissons de béton armé longe le chemin d'accès depuis la rue.



PLAN DE L'ETAGE

1. Façade sur la plage. Fenêtres des chambres à guillotine avec stores roulants à projection.
2. Le patio intérieur et la terrasse sous le tract des chambres. L'escalier est repliable dans le plancher haut du rez-de-chaussée.
3. Façade sur rue. Entrée et garages.



4. Chemin d'accès longeant le mur en pierres plates de la cuisine.

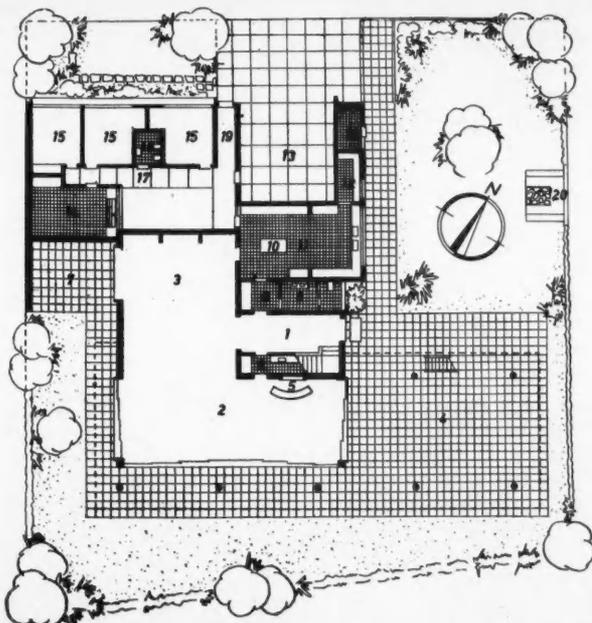
5. Vue aérienne de la résidence. Au premier plan les services groupés autour d'une cour. Sur le toit du tract principal un lanterneau continu éclaire les cabinets de toilette. Noter le dallage en damier bicolore du trottoir, coutume très répandue en Amérique du Sud où les pavages municipaux sont traités avec recherche et fantaisie.

PLAN DE L'ETAGE :

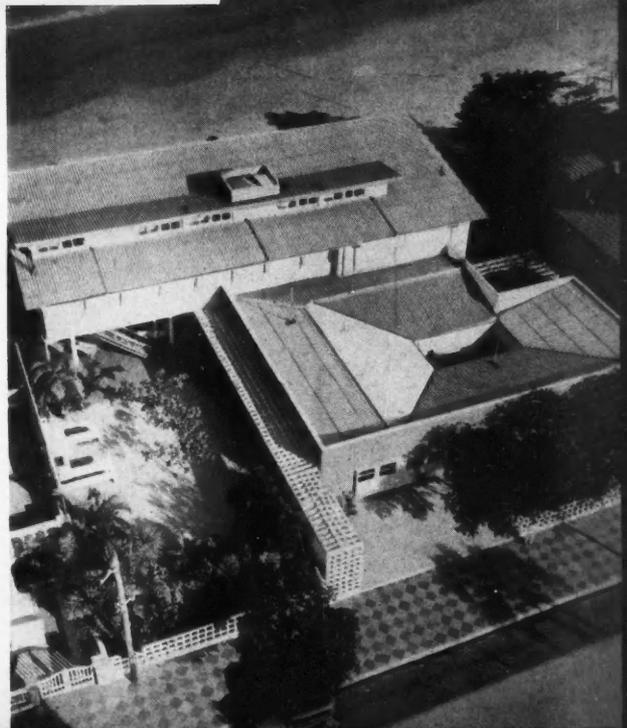
1. Chambre des maîtres ;
2. Bain ; 3. Chambres d'amis ;
4. Douches et lavabos ; 5. Escalier ; 6. Escalier escamotable à l'usage des baigneurs.

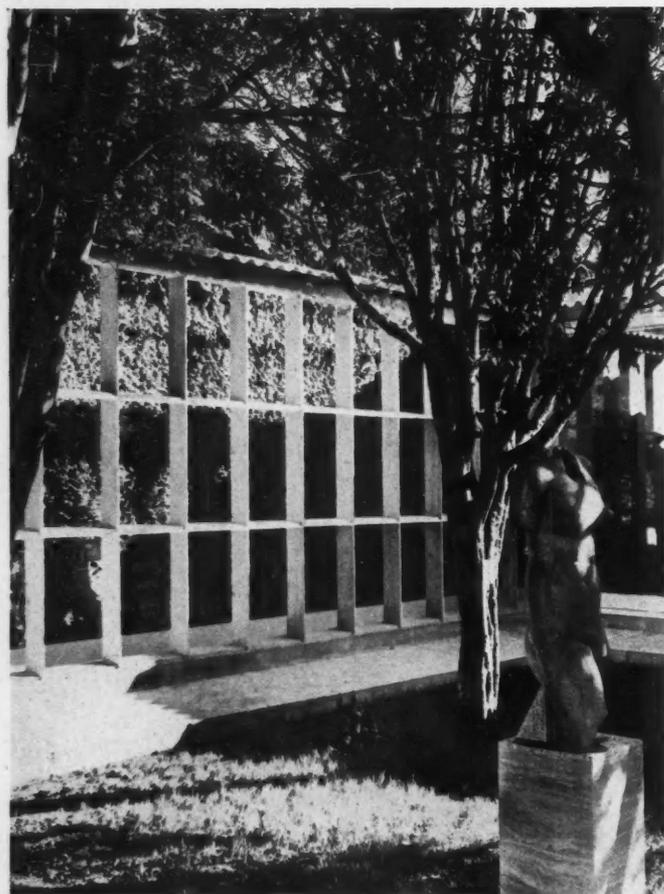
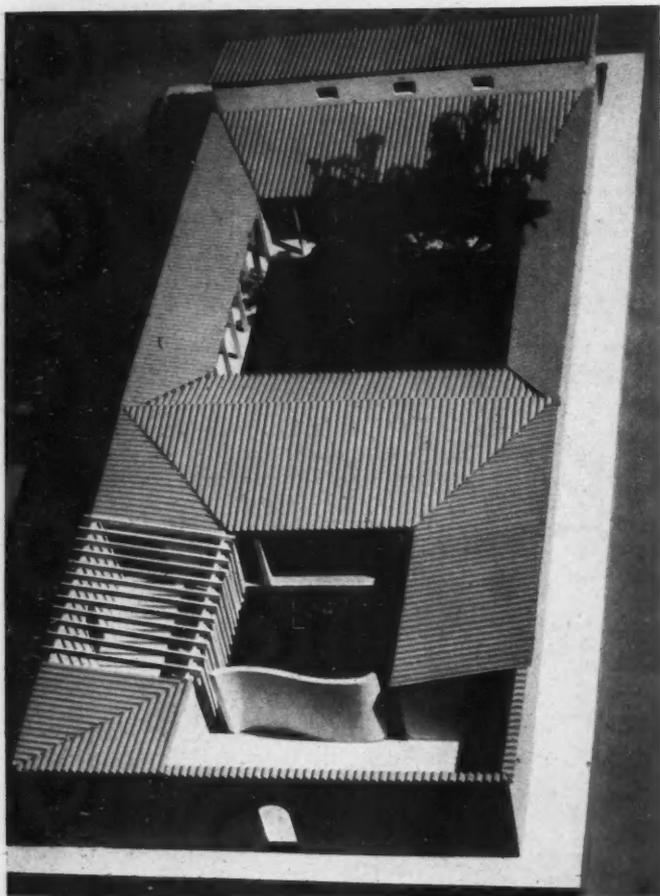
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE :

1. Entrée ; 2. Séjour ; 3. Repas ; 4. Terrasse ; 5. Bar ; 6. Petit office pour le service du bar ; 7. Terrasse pour repas en plein air ; 8. Toilette ; 9. Dégaagement ; 10. Office ; 11. Cuisine ; 12. Garde-manger ; 13. Garage ; 14. Buanderie ; 15. Chambres de domestiques ; 16. Bains ; 17. Cour de service ; 18. Resserre ; 19. Entrée de service ; 20. Patio et grill.



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE





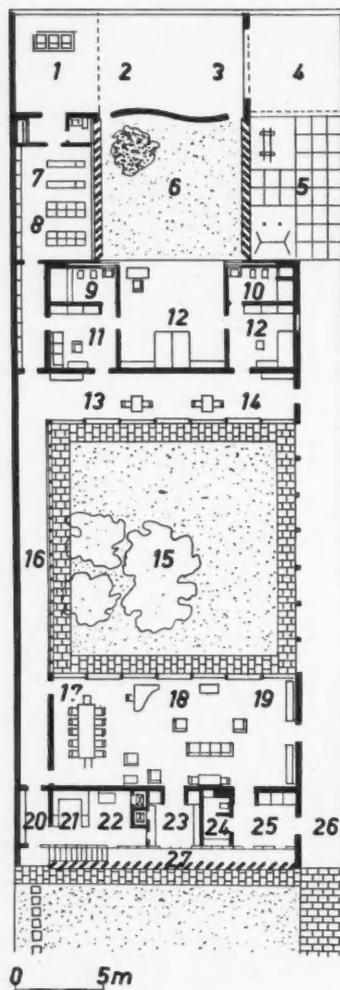
UNE HABITATION AVEC ATRIUM, A SAO PAULO

DANIELE CALABI, ARCHITECTE

L'architecte a conservé de son séjour en Italie un fort attachement au style des habitations méditerranéennes classiques. Ses conceptions vont au devant des traditions brésiliennes en matière d'habitation. Les maisons de Calabi n'ont pour ainsi dire pas de façade extérieure; elles s'inscrivent autour d'un atrium, d'un patio et réservent aux habitants une ambiance d'intimité et d'isolement complet du monde extérieur.

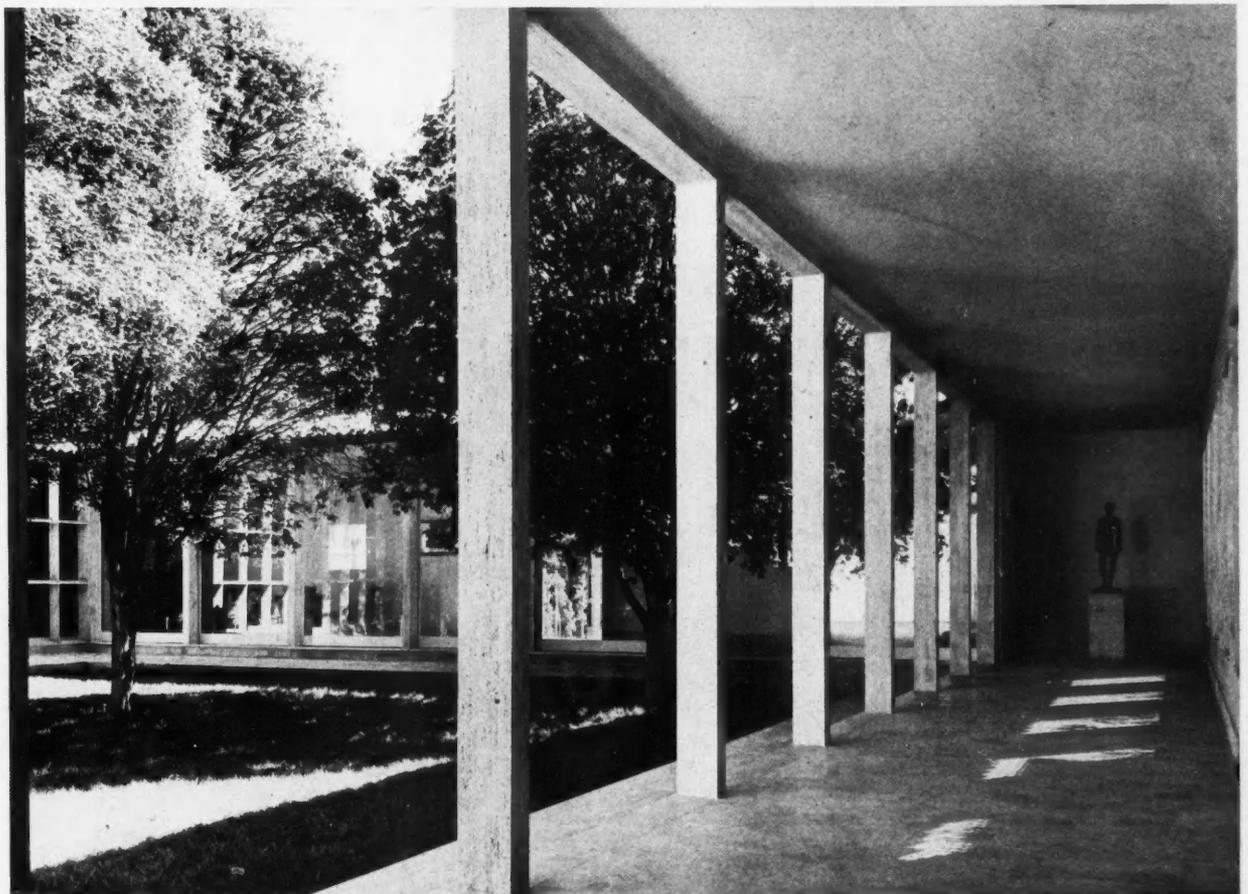
Les plans sont d'une tenue très classique, dans le meilleur sens du terme, par leur simplicité et clarté. Les détails, bien qu'un peu sévères, sont très soignés. L'habitation que nous reproduisons montre beaucoup de noblesse dans le traitement monumental de l'atrium, avec ses piliers à revêtement en travertin, les dallages de marbre et les grandes glaces coulissantes.

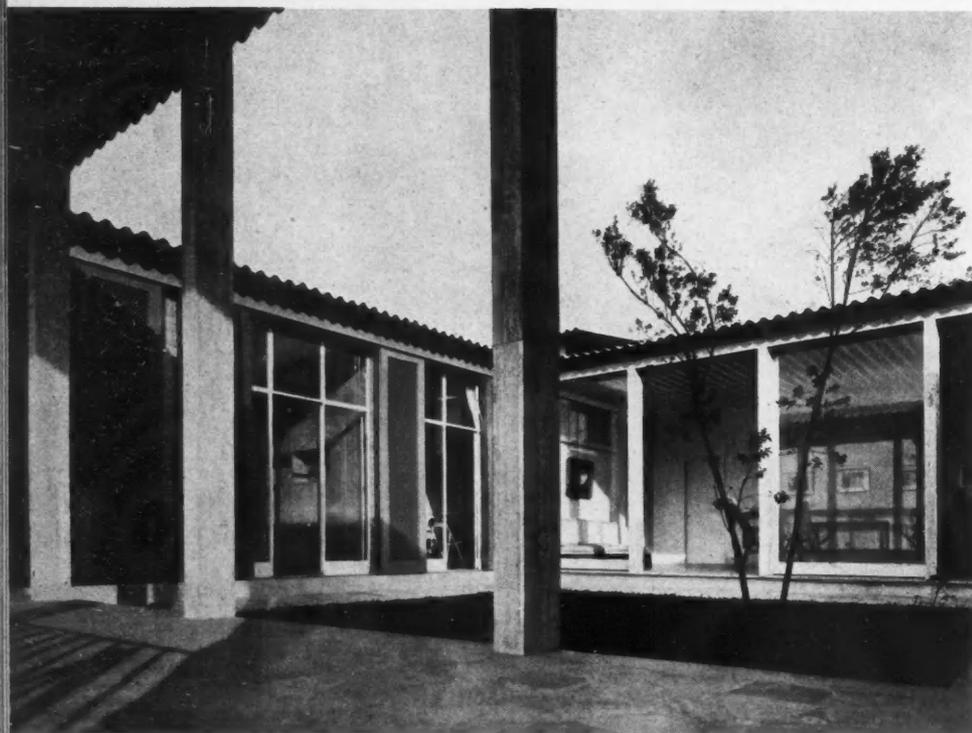
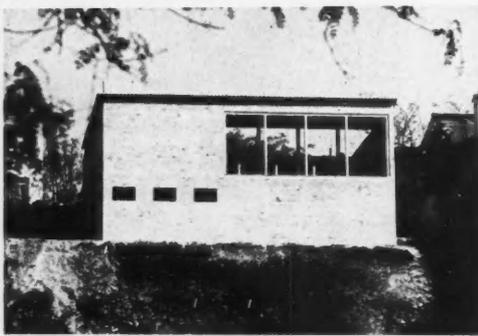
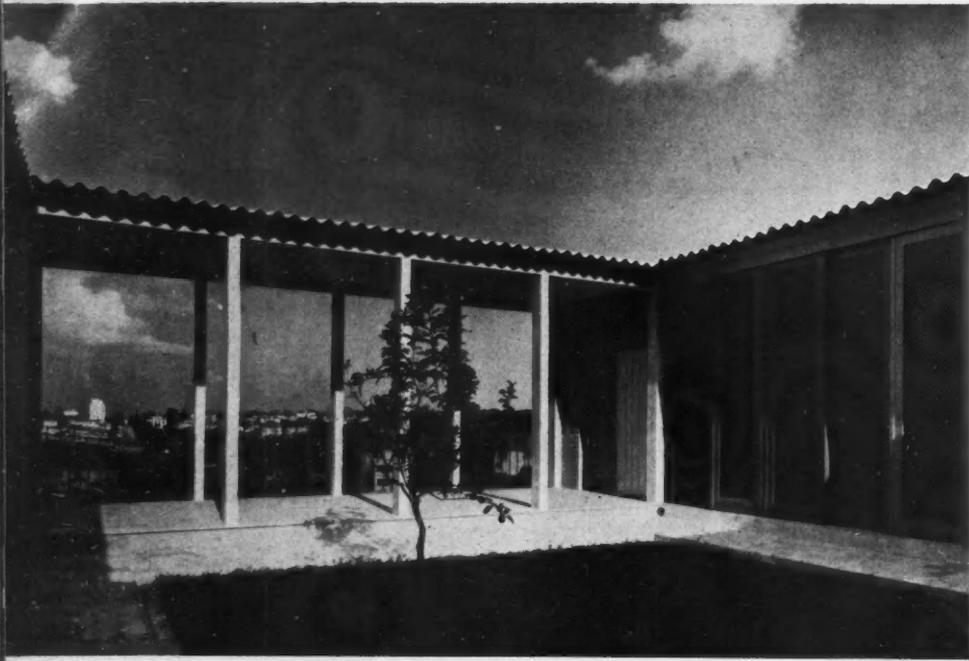
L'habitation est divisée en trois zones définies: la zone des services disposée sur deux étages, à proximité de l'entrée. La zone de séjour et de réception s'ouvrant sur le grand atrium, et enfin la partie repos et sommeil, groupée autour du patio.



LE PLAN :

1. Buanderie ; 2. Séchoir ; 3. Cour de service ; 4. Garage ; 5. Culture physique ; 6. Patio ; 7. et 8. Cellier ; 9. et 10. Salles de bains ; 11. Boudoir ; 12. Chambre ; 13. et 14. Coin de lecture et de jeux ; 15. Atrium ; 16. Circulation de service ; 17. Repas ; 18. Musique ; 19. Séjour ; 20. Entrée de service ; 21. Office ; 22. Cuisine ; 23. Bar ; 24. Toilette, vestiaire ; 25. Vestibule ; 26. Entrée ; 27. Couloir de service et accès à l'étage où se trouvent les chambres des domestiques.





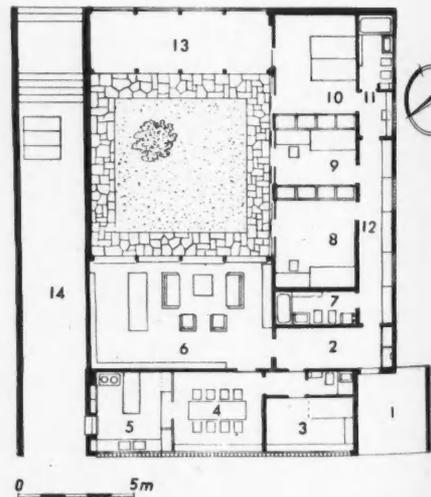
HABITATION A SAO PAULO

DANIELE CALABI, ARCHITECTE

Cette maison, beaucoup moins importante que la précédente, est traitée dans le même esprit. Le terrain offrant l'avantage d'une très belle vue sur la vallée, l'architecte a utilisé cette vue comme toile de fond apparaissant à travers le portique qui délimite un côté du patio. La pièce de séjour et les chambres, disposées sur un plan en forme de L, s'ouvrent sur ce patio intérieur. La protection contre l'insolation intense est assurée par des volets coulissants treillagés. Les piliers sont revêtus de travertin. La couverture est en amiante-ciment. La déclivité du terrain a permis d'aménager une buanderie et des caves en sous-sol.

1

2-3



PLAN :

1. Entrée ; 2. Vestibule ; 3. Domestique ;
4. Salle à manger ; 5. Cuisine ; 6. Séjour ;
7. Salle de bains ; 8., 9. et 10. Chambres ;
11. Salle de bains ; 12. Dégagement ;
13. Portique ; 14. Cour de service et garage.

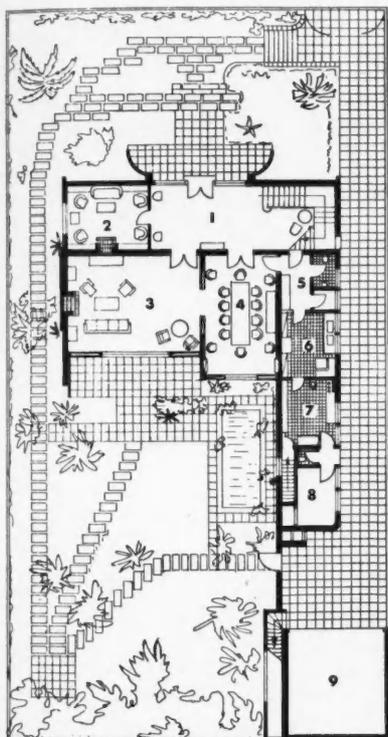
1. Le panorama de la ville apparaît entre les piliers du portique.
2. Façade sur rue avec porche d'entrée.
3. Façade Nord-Ouest.
4. Vue du patio vers le séjour.

4

RESIDENCE A SAO PAULO

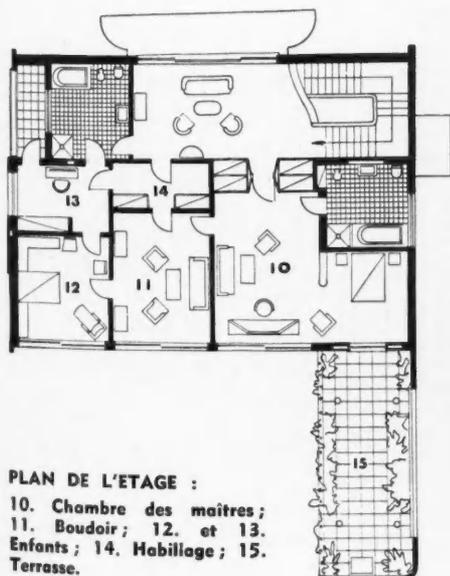
ATELIER D'ARCHITECTURE
ET DE CONSTRUCTION
F. BECK ET LUCJAN KORNGOLD

LUCJAN KORNGOLD, ARCHITECTE



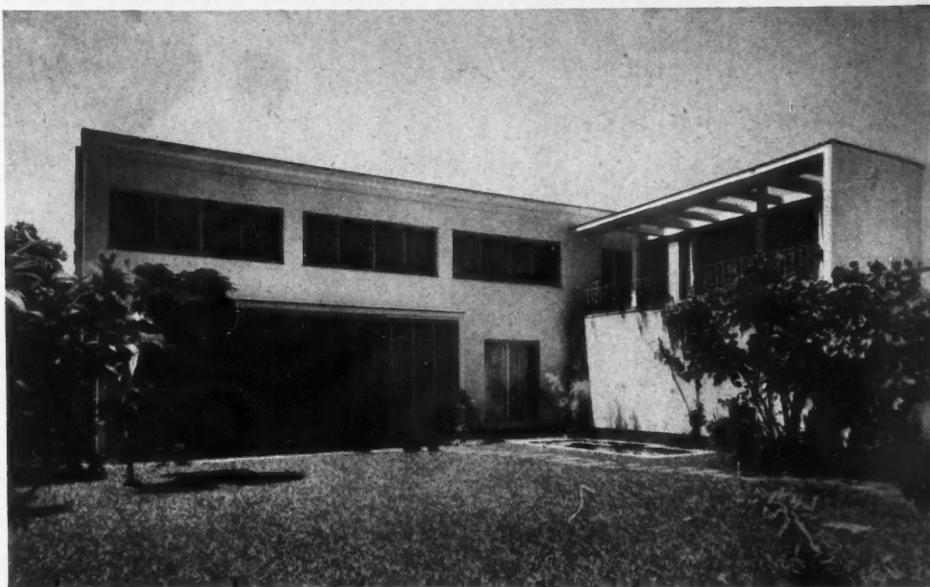
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE :

1. Vestibule d'entrée ; 2. Salon ; 3. Séjour ;
4. Salle à manger ; 5. Vestiaire ; 6. Office ;
7. Cuisine ; 8. Domestique ; 9. Garage.

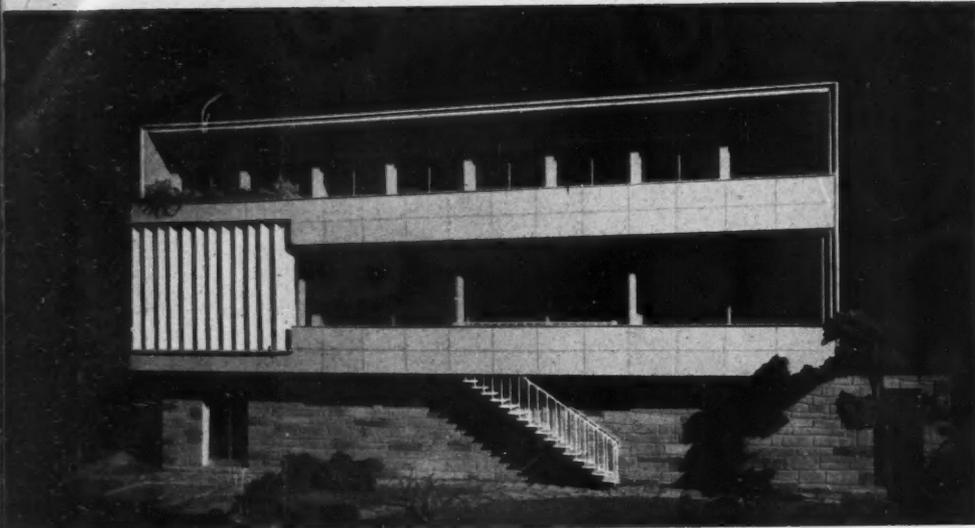


PLAN DE L'ETAGE :

10. Chambre des maîtres ;
11. Boudoir ; 12. et 13.
Enfants ; 14. Habillage ; 15.
Terrasse.



Photos Léon LIBERMAN, Sao Paulo



RÉSIDENCE A RIO DE JANEIRO
LUCJAN KORNGOLD, ARCHITECTE

- A. PLAN DU SOUS-SOL**
1. Buanderie; 2. Entrée de service; 9-10. Logement de service; 12. Garage; 7-8. Appareils de conditionnement; 13. Bar.
- B. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE**
2. Cuisine; 3. Escalier de service; 4. Ascenseur; 5. Entrée; 8. Hall; 9. Office; 10. Salle à manger; 11. Séjour; 12. Bar et salle de jeux; 13. Terrasse avec escalier vers jardin.
- C. PLAN DE L'ETAGE**
1. Chambres de domestiques; 4. Cuisinette; 6. Garde-robe; 7. Hall; 8. Chambres; 9. Terrasse.

Photo Stéfan ROSENHAUER

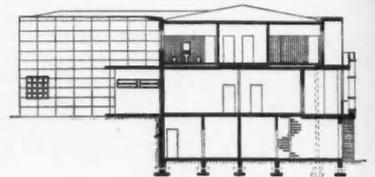
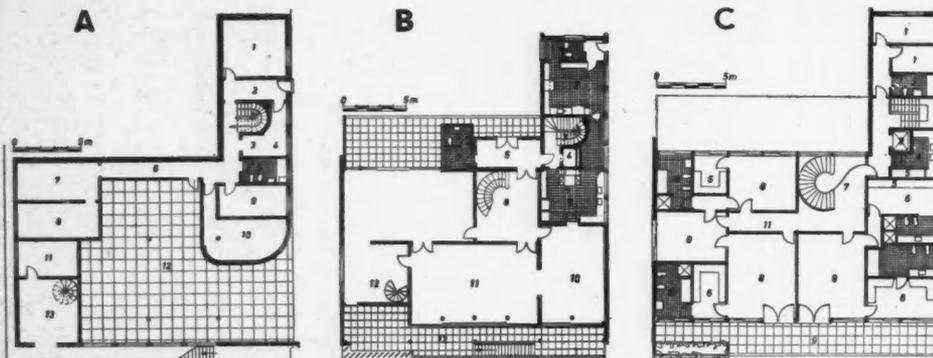
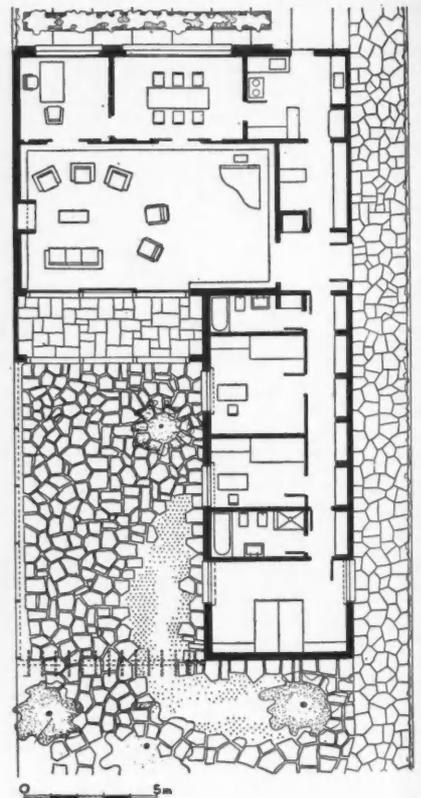
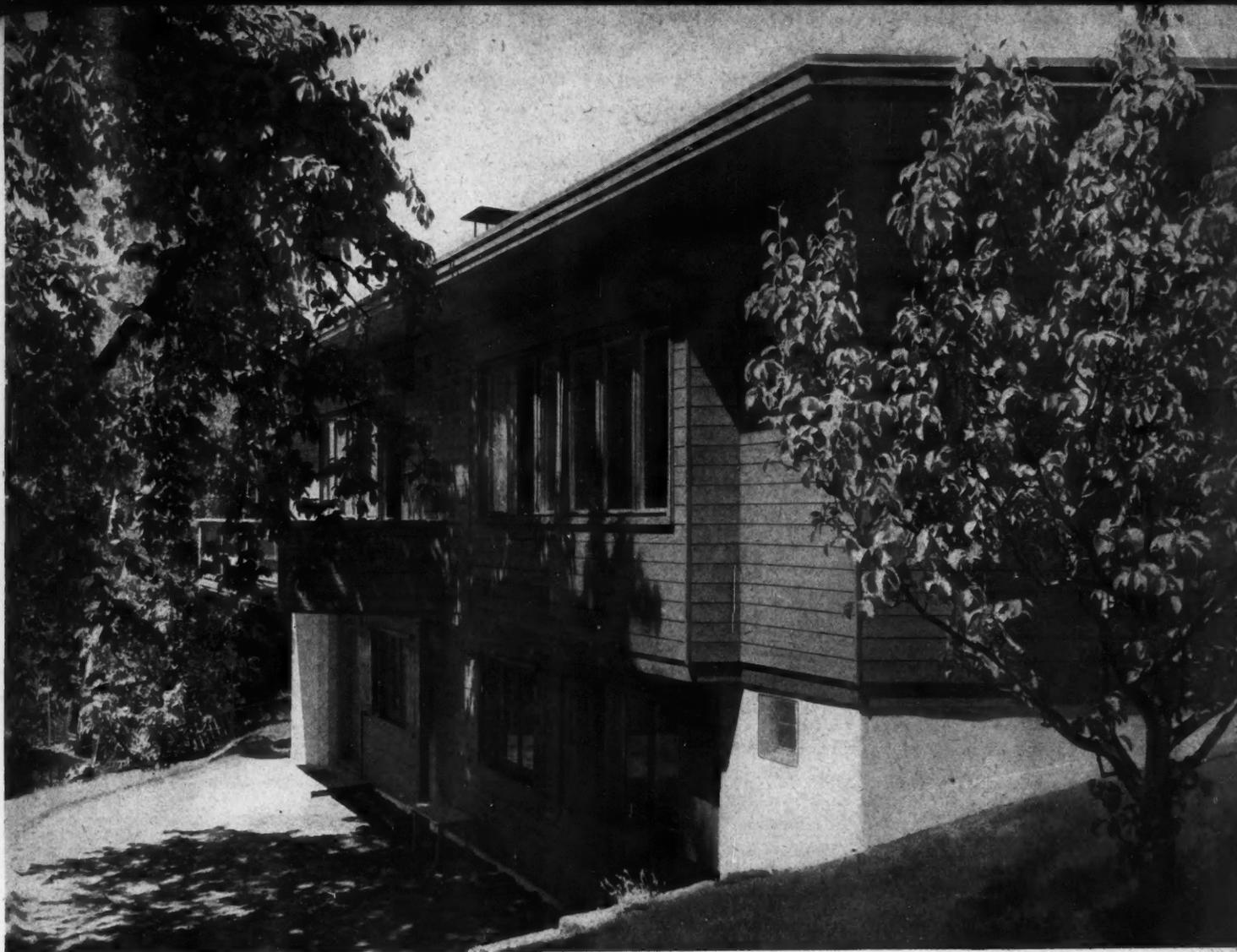


Photo CURT

VILLA A SAO PAULO

DANIELE CALABI, ARCHITECTE





FAÇADE SUR JARDIN

Photos HANS FINSLER, Zurich

MAISON EN BOIS A ZURICH

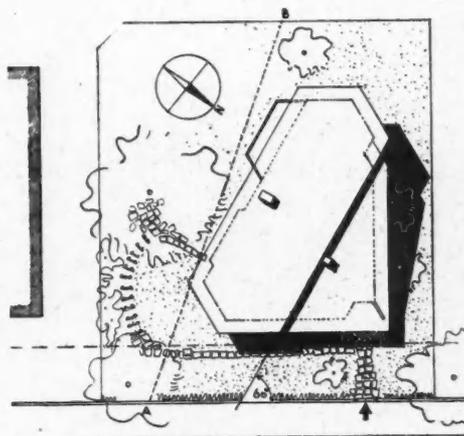
ALFRED ROTH, ARCHITECTE

Les effets nocifs des radiations telluriques sur l'organisme humain sont encore mal définis et peu connus. La prise en considération de ce phénomène dans la construction de l'habitation au même titre que la protection contre des intempéries est chose peu fréquente, à notre connaissance. Cette protection a pourtant été un facteur important dans la conception de cette maison, habitée actuellement par l'architecte, mais construite primitivement pour une cliente qui désirait s'entourer de toutes les garanties possibles contre les dangers de radiations qui jouent un si grand rôle dans la science de la radiesthésie.

Un spécialiste ayant examiné le terrain conclut qu'une ligne diagonale, faisant un angle de 60° avec la route, partageait celui-ci en une zone Sud, exposée aux radiations, et une zone Nord, neutre, sur laquelle devait s'élever la maison.

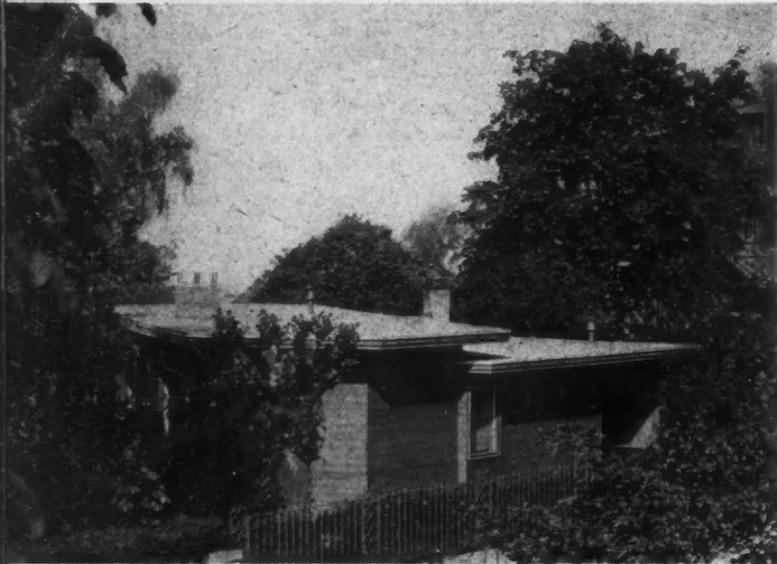
L'angle de 60° introduit fortuitement dans la composition incita l'architecte à tenter une étude du plan d'où l'angle droit est éliminé pour les masses principales qui se rattachent à une trame basée sur l'hexagone; celui-ci apparaît dans sa forme pure dans la plate-forme de l'entrée. Cette expérience rappelle les études faites par Frank Lloyd Wright qui défend une signification symbolique du système hexagonal, présentant en outre des avantages pratiques. Plus récemment, l'hexagone se retrouve dans le plan de ville hexagonale de Ricardo Humbert, ainsi que dans un groupe d'habitations à Stockholm, de MM. Backstrom et Reinius (*).

(* Voir A. A. N° 16.



PLAN DE SITUATION :

A - B. Ligne de démarcation partageant le terrain en une zone « neutre » à droite et une zone « radio-active » à gauche.

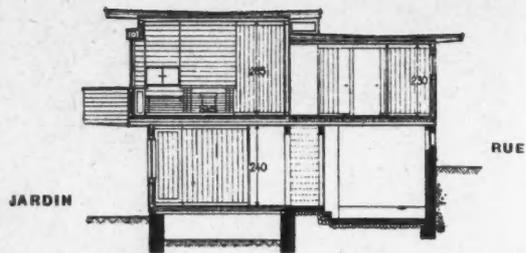


L'architecte a obtenu ici un résultat assez surprenant du fait que les volumes relativement petits paraissent croître en importance et confèrent à une simple habitation un caractère architectural inattendu, renforcé par une différenciation des hauteurs et la forte avancée du toit (80 centimètres), d'un aspect décoratif.

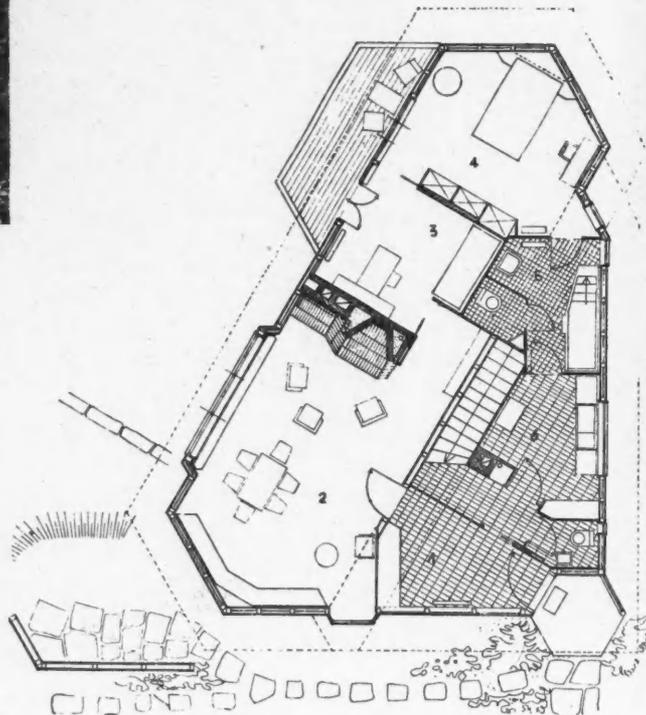
Achevée en l'espace de trois mois, la construction comporte une charpente en bois sur un soubassement en maçonnerie de béton. L'isolation des murs extérieurs est obtenue par des matelas de laine de verre de 20 millimètres, celle des plafonds et de la toiture par des panneaux Durisol.

Pour obtenir une protection efficace de la maison contre l'effet des radiations telluriques, particulièrement actives en terrain humide, un soin tout particulier fut apporté au drainage et à l'assèchement du terrain. On a placé en outre sous le parquet du rez-de-chaussée une couche de carton revêtu sur les deux faces de feuilles minces de zinc qui ont la propriété de réfléchir les radiations.

FAÇADE SUR RUE

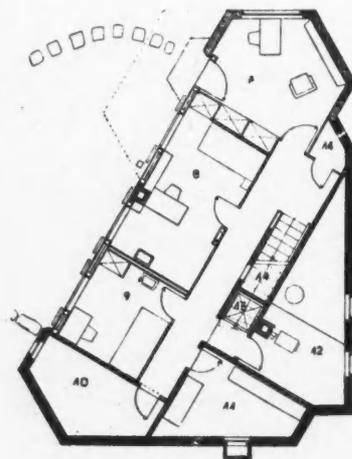


COUPE TRANSVERSALE (1 : 200)



PLAN AU NIVEAU DE L'ENTRÉE

LEGENDE DES PLANS : 1. Entrée ; 2. Séjour ; 3. Studio ; 4. Chambre ; 5. Cabinet de toilette ; 6. Cuisine ; 7. Bureau ; 8. Dessinateurs ; 9. Bureau ; 10. Archives ; 11. Dépôt ; 12. Chaudière ; 13. Douche ; 14. Réduit.



PLAN AU NIVEAU DU JARDIN (1 : 200)



Deux vues de la grande
salle qui est actuellement
le bureau de travail de
l'architecte. On notera le
rappel du plan de la masse
principale de la maison
dans la forme de la table.



1

1. La salle de séjour ; cheminée en granit, grande fenêtre fleurie en saillie vers l'extérieur.
2. L'entrée de la maison.
3. Pignon de la salle de séjour.

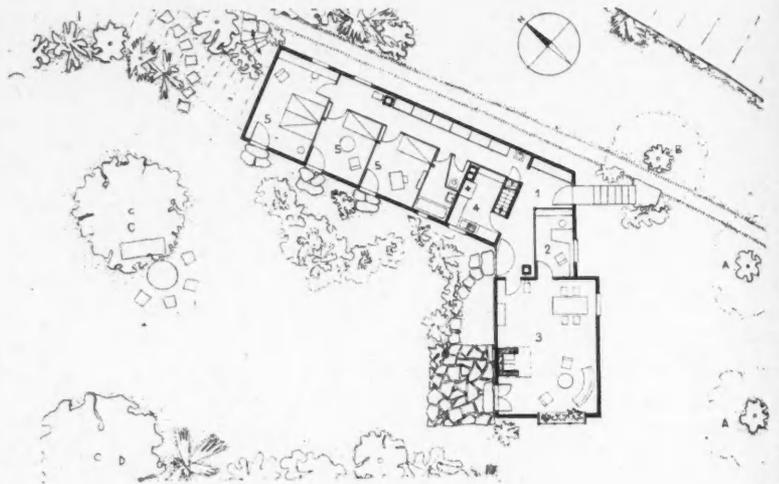
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE :
 1. Entrée ; 2. Bureau ; 3. Séjour ; 4. Cuisine ; 5. Chambres ; A, B, C, D, Vieux arbres existants sur le terrain.

Photos F. MENU, Berne

MAISON EN BOIS A BERNE

HANS BRECHBUHLER, ARCHITECTE

UN MAITRE CHARPENTIER SUISSE
 SE CONSTRUIT UNE MAISON
 D'INSPIRATION SUÉDOISE



2

3



C'est un jeune charpentier qui a exécuté lui-même cette modeste maison en bois, peinte en rouge, dont l'idée était née dans son esprit depuis ses voyages à travers la Suède et la Finlande. La maison est située à la lisière d'une forêt dans la banlieue de Berne, et sa couleur vive est visible de loin à travers les arbres et les buissons qui l'entourent.

Le programme comportait une grande pièce de séjour, un petit bureau et trois chambres, le tout au rez-de-chaussée.

L'architecte a surtout cherché à sauvegarder les vues libres sur les forêts et collines environnantes. Il a réalisé un bâtiment qui comporte deux ailes étroites placées à angle ouvert; deux grands arbres semblent faire partie intégrante de l'ensemble architectural. La partie « séjour » est orientée vers la forêt, tandis que l'aile comportant les trois chambres a été implantée parallèlement à une voie ferrée qui longe une partie du terrain au Nord-Est, de sorte que les tristes rangées de maisons de banlieue situées le long de la voie ne soient pas visibles depuis le jardin. La cave, placée sous cette dernière aile, est partiellement ouverte vers la voie ferrée et accessible de l'extérieur.

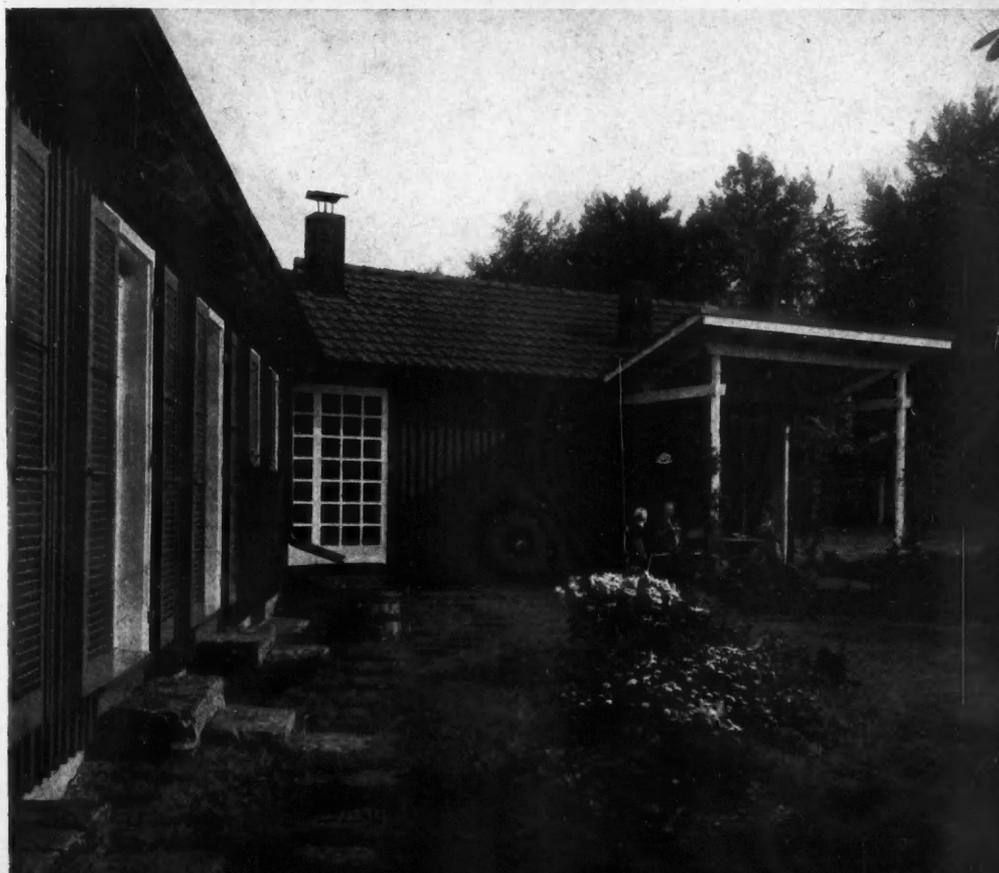
Construction : Il s'agit ici d'une première expérience de construction par panneaux préfabriqués. Toutefois, en raison de la disposition très particulière du plan, le principe de la préfabrication n'a pu être appliqué qu'aux façades, et la diversité des dimensions des panneaux n'a pas permis de réaliser un essai de rationalisation vraiment concluant. Des solutions économiques ont cependant été adoptées pour les canalisations et branchements.

Les panneaux des murs extérieurs, assemblés sans ossature intermédiaire, ont reçu un double lambrissage avec isolation par un matelas de laine de verre de 5 centimètres d'épaisseur. Le revêtement intérieur a été exécuté ultérieurement. Un soin particulier a été apporté à l'isolation des planchers, des plafonds et de la toiture. L'équipement intérieur comporte une cheminée en granit, deux poêles à bois à feu continu et une cuisinière à bois avec production d'eau chaude.

La grande pièce de séjour occupe la hauteur totale sous toiture, avec fermes apparentes.

Le revêtement intérieur varie selon les parois. Celui des façades est en larges planches horizontales, tandis que les cloisons intérieures sont recouvertes de lamelles verticales faisant effet de paravents. Ces revêtements sont peints en gris-vert pâle de deux tons, ce qui donne une impression de fraîcheur et d'espace. La peinture des façades est en « Rouge de Suède », celle des menuiseries est blanche.

4. L'aile des chambres vue depuis la terrasse couverte.
5. L'aile du séjour; on notera l'aménagement du jardin avec le gazon arrivant jusqu'à la maison et les marches en blocs de granit devant les portes des chambres.





1



Photos E. KOEHLI, Zurich

2

SUISSE

MAISON DE VACANCES SUR LE LAC MAJEUR

ALFRED ALTHERR, ARCHITECTE.



Dans un cadre enchanteur et sur un terrain propice à des différenciations de niveaux, l'architecte a réalisé une construction qui s'intègre dans le paysage et s'harmonise avec les constructions traditionnelles de la région. Pourtant, en dehors de l'utilisation des matériaux locaux (une partie de la pierre utilisée provient du chantier même) et de leur mise en œuvre selon les règles qui leur sont propres, on cherchera en vain des « effets architecturaux ». L'intérieur, traité aussi honnêtement et sans la moindre prétention, possède cette ambiance bien caractéristique des habitations modernes, créée par la juxtaposition de matériaux de différentes textures, la profusion de la lumière, l'exécution parfaite des détails simples. Dans le cas présent, un des éléments les plus marquants est constitué par l'escalier intérieur en pierres encastrées dans le mur, et qui produit un effet assez surprenant de légèreté.

L'accès de la maison est au niveau supérieur, où se trouvent le vestibule, la salle de bains et deux chambres. La deuxième chambre est accessible par un escalier escamotable depuis le niveau du séjour.

Au niveau inférieur, autour de la grande salle de séjour occupant la hauteur de deux étages, sont groupés une chambre, la cuisine, une terrasse; le sous-sol abrite un atelier et les caves dont les murs en briques sont à claire-voie.

Une passerelle relie la maison à une petite terrasse couverte reposant sur des piliers en maçonnerie.

Les fondations, reposant sur le rocher, sont en granit de 60 cm d'épaisseur. Les murs portants également en granit; les murs de remplissage en briques de 12 cm ont reçu un revêtement en plaque de Héraclite de 2 cm et de « Zellton » de 4 cm.

La paroi sud de la grande salle est à ossature de bois avec revêtement extérieur en panneaux d'amiante-ciment; entre un double bardage isolation en laine de verre. Couverture en tuiles, isolation également en laine de verre, faux-plafond et murs revêtus de panneaux Pavatex. Le plafond rampant de la grande salle est peint en bleu clair, toutes les parties en bois apparent, en gris-brun. Plancher en parquet de pitch-pine, isolé également par laine de verre.

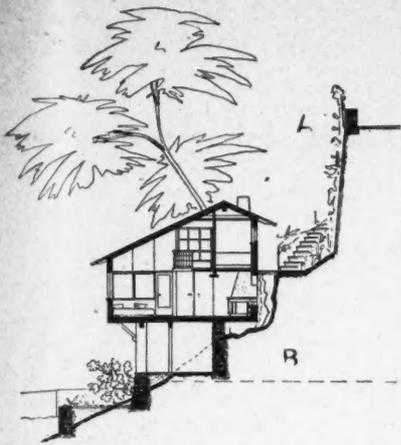
1. Vue d'ensemble depuis le Lac Majeur.

2. Vue de la façade ouest.

3. La terrasse, vue depuis la route.

3

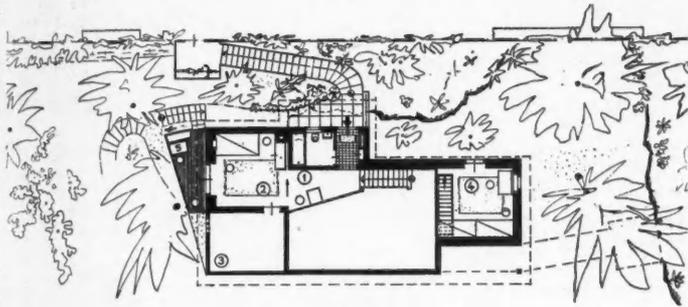
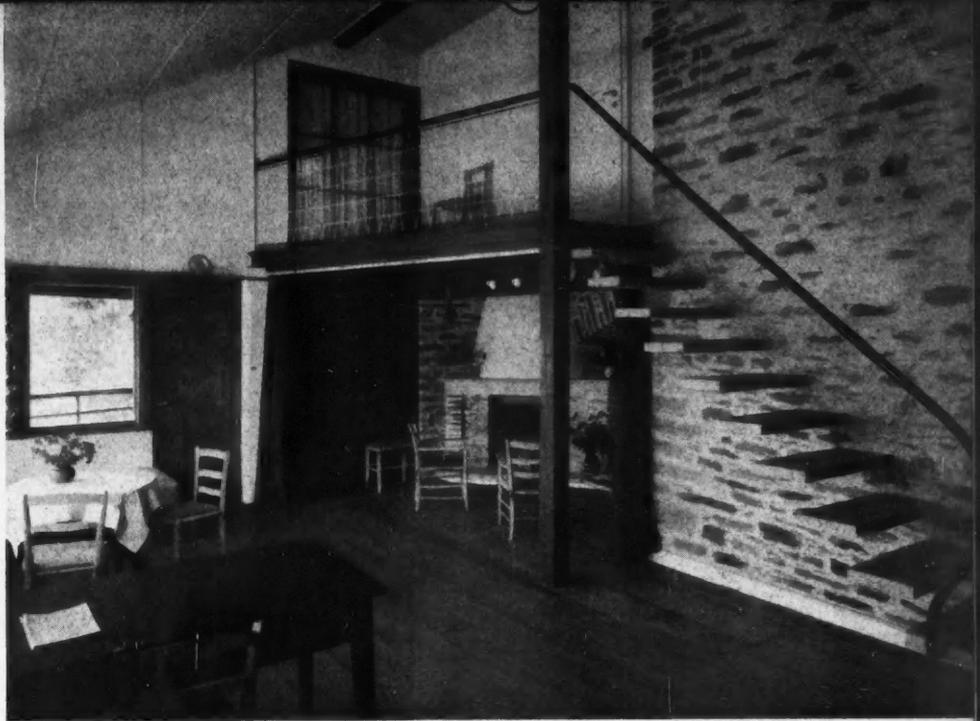
4



COUPE TRANSVERSALE

A. Route ; B. Niveau maximum d'eau.

4. La salle de séjour avec l'escalier qui conduit à l'entrée.
5. La salle de séjour avec, dans le fond, une chambre et la sortie sur la terrasse.
6. Chambre à l'étage supérieur.

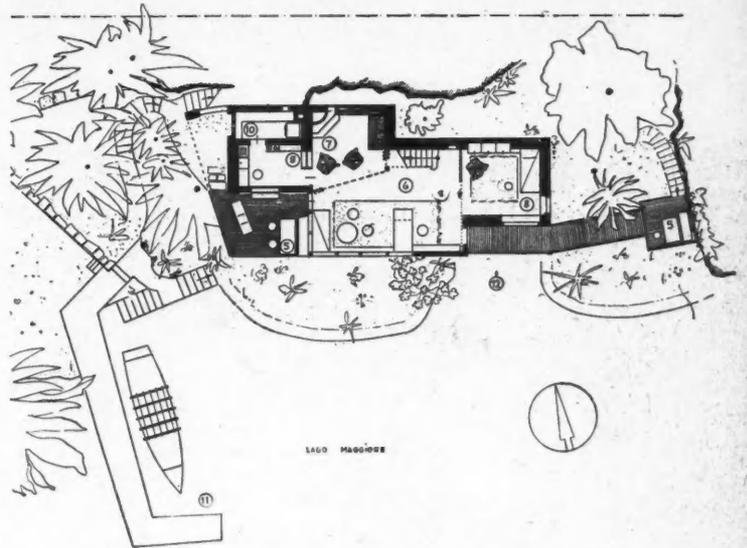


PLAN DU NIVEAU SUPERIEUR :

1. Galerie ; 2. Chambre ; 3. Soupente ; 4. Chambre d'amis (accessible par escalier escamotable).

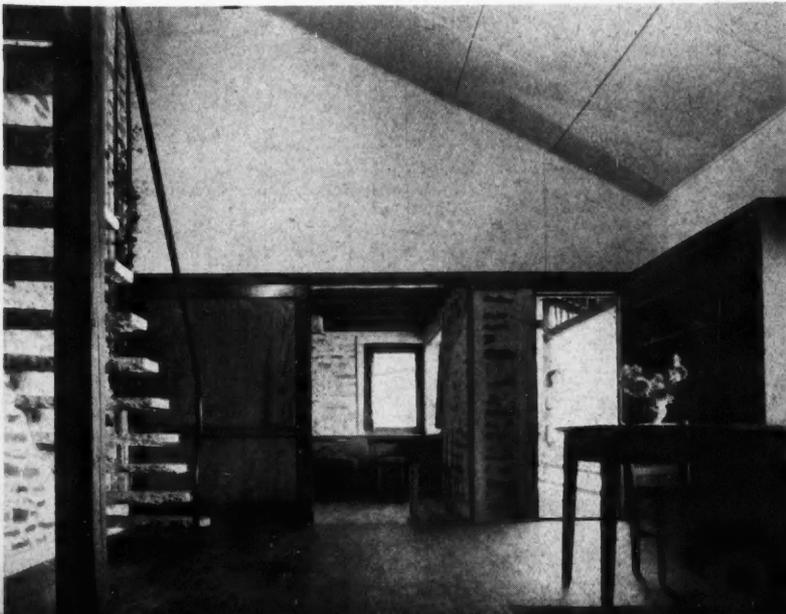
PLAN DU NIVEAU DE LA SALLE DE SEJOUR :

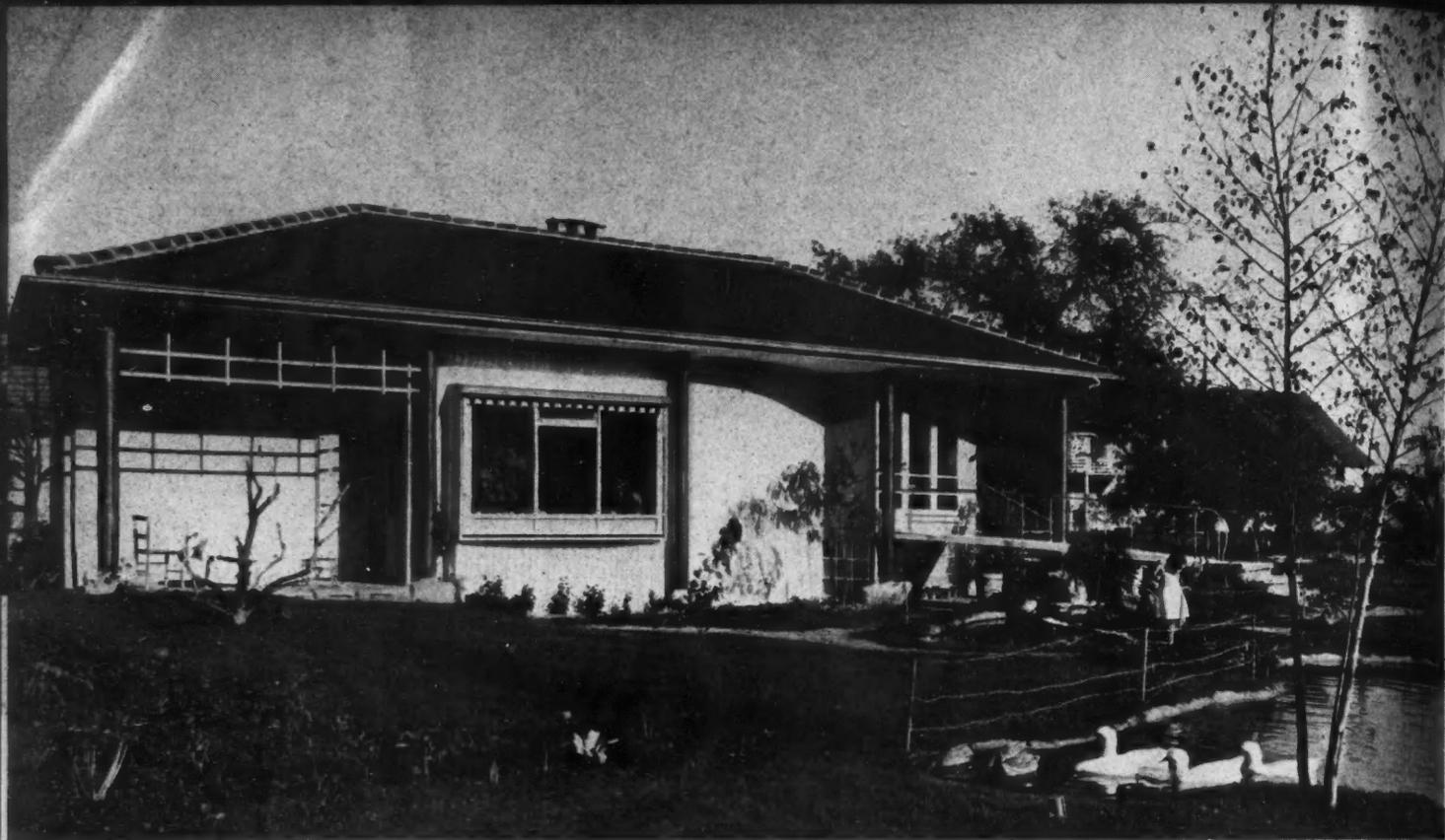
5. Terrasse ; 6. Séjour ; 7. Coin de feu ; 8. Chambre ; 9. Cuisine ; 10. Gardemanger ; 11. Quai existant ; 12. Garage pour bateau accessible quand le niveau d'eau atteint son maximum.



6

5





SUISSE

HABITATION PRÈS DE WINTERTHUR

ALFRED ALTHERR, ARCHITECTE

LA MAISON D'UN ENTREPRENEUR SUISSE

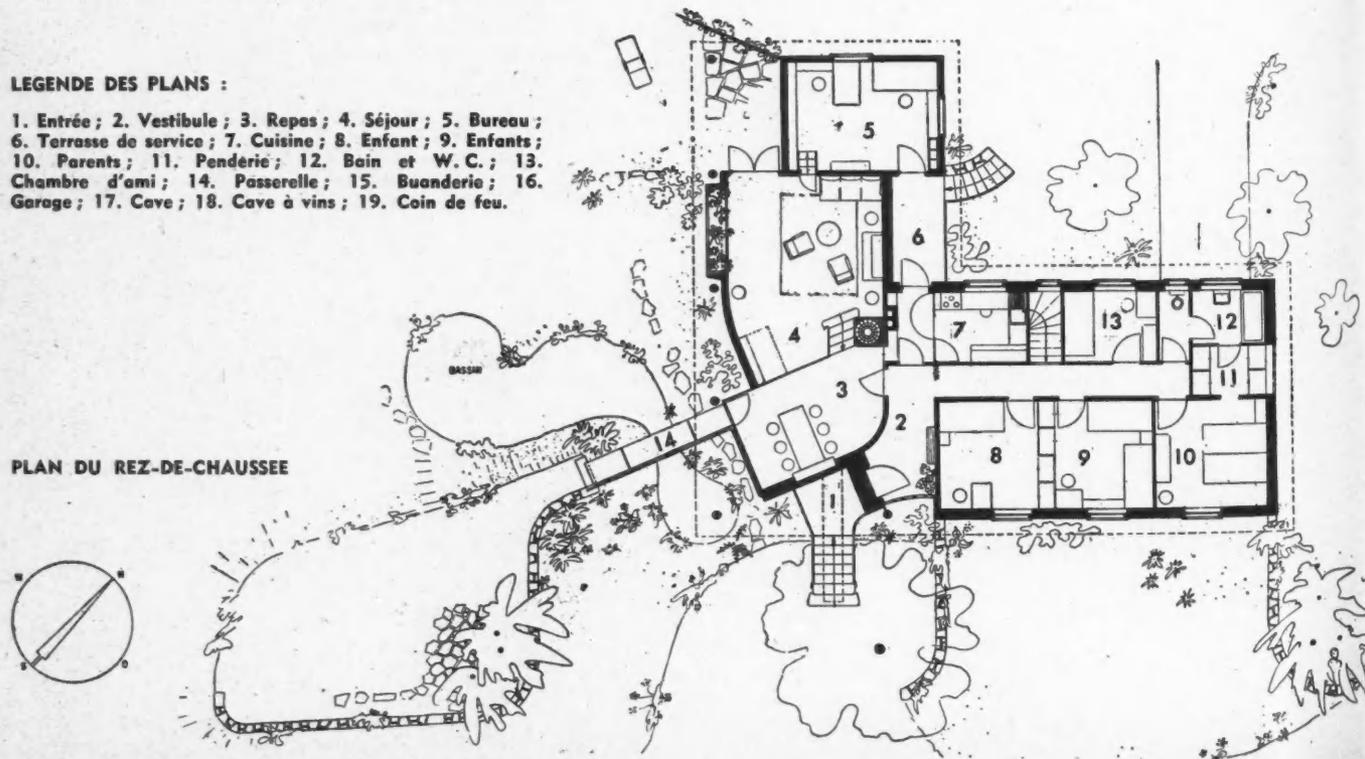
Cette confortable habitation, d'un caractère très personnel, a été construite pour un maître carrier et entrepreneur de bâtiment, qui en avait défini lui-même certains principes, notamment en ce qui concerne la construction à un seul niveau et l'emploi de matériaux de construction à titre de démonstration.

Le plan comporte deux ailes placées à angle droit. La partie séjour et repas est orientée au Sud et Sud-Ouest; elle s'ouvre sur le jardin dont l'aménagement a fait l'objet d'une attention particulière. Depuis la salle à manger, surélevée de quelques marches par rapport au séjour, une passerelle conduit vers la terrasse ouverte en traversant une pièce d'eau peuplée de canards et de poissons. Une petite terrasse couverte forme prolongement de la pièce de séjour. Le bureau du propriétaire, avec accès individuel, est orienté de sorte à permettre la surveillance du chantier et du magasin.

LEGENDE DES PLANS :

1. Entrée; 2. Vestibule; 3. Repas; 4. Séjour; 5. Bureau;
6. Terrasse de service; 7. Cuisine; 8. Enfant; 9. Enfants;
10. Parents; 11. Penderie; 12. Bain et W.C.; 13.
Chambre d'ami; 14. Passerelle; 15. Buanderie; 16.
Garage; 17. Cave; 18. Cave à vins; 19. Coin de feu.

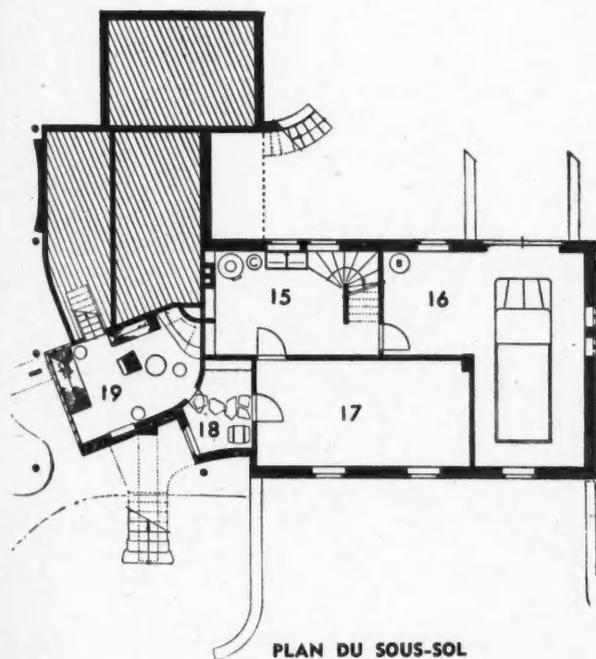
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE





Descendant quelques marches de la pièce de séjour, on accède en sous-sol à un coin intime aménagé autour d'une cheminée et communiquant avec la cave à vins.

Les murs du soubassement sont en pierre de granit et béton, les murs extérieurs de l'aile des chambres sont en parpaings creux réalisés avec du tuff. La paroi Sud, non portante, est en briques de 12 cm. avec isolation en panneaux de liège de 3 cm. d'épaisseur. La charpente de la toiture repose de ce côté sur des poteaux en bois non équarris, peints en rouge brun. L'enduit intérieur de la salle de séjour est à la tyrolienne. Cette pièce est chauffée par un poêle en faïence. Les planchers sont en parquet de chêne sur poutraison en bois et hourdis Durisol. Couverture en tuiles.



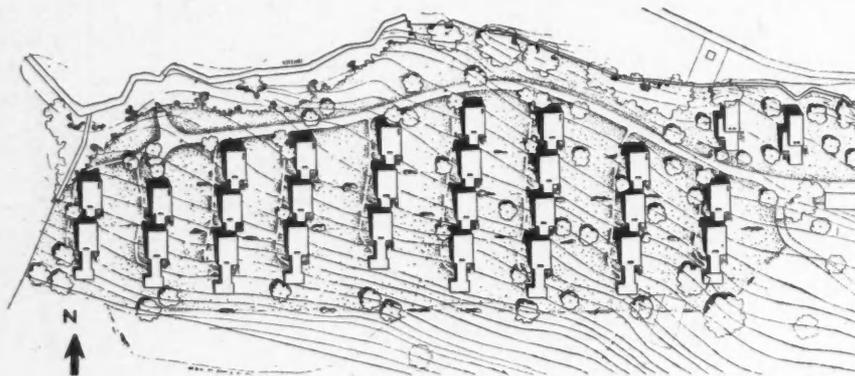


VUE D'ENSEMBLE

CITÉ "GWAD" A WADENSWIL

SUR LE LAC DE ZURICH

HANS FISCHLI ET OSKAR STOCK, ARCHITECTES



PLAN D'ENSEMBLE

DISPOSITIONS GENERALES

Le foyer doit contribuer à assurer l'existence de l'ouvrier. Cependant, le fait d'être propriétaire de sa maison ne saurait entraîner à des charges de loyer considérables, et l'on ne peut attendre de lui le versement d'un capital propre qui serait hors de proportion avec ses ressources.

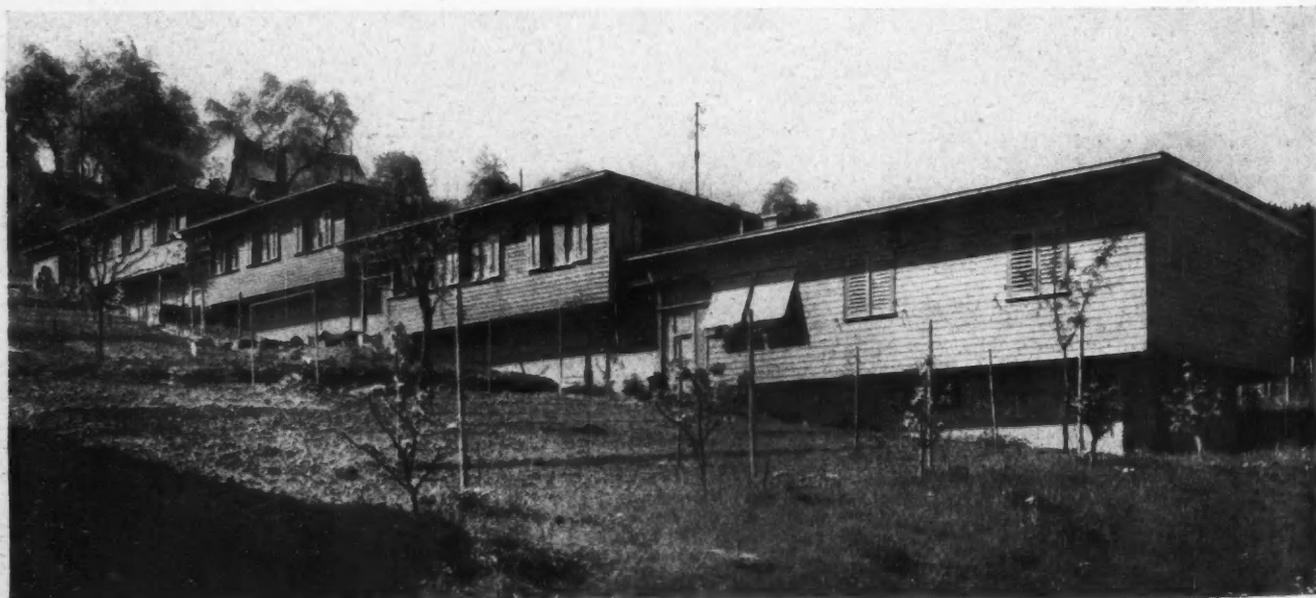
Ces considérations étaient à la base du projet de la Cité de Gwad, qui fut étudié en partant du fait que les charges du loyer ne pouvaient dépasser 18-20 % du salaire, c'est-à-dire 650 à 700 francs Suisses. Ceci déterminait le prix de la construction.

Le prix d'une maison en rangée s'est élevé en définitive à 22.534 francs Suisses, soit 400 m³ à 51 frs 20. Le terrain, entièrement mis en état, représente une charge supplémentaire de 3.000 francs par maison.

Ce terrain fut cédé sur la base d'un droit de superficie par la commune de Wädenswil. La commune reste propriétaire du terrain et le loue pour quatre-vingts ans à un taux fixe sur la base d'une valeur de 5 frs le m². Par ce contrat, la commune s'est acquis un droit de regard effectif dans la formation de la colonie. Cela rendit en outre possible la création, pour tout le domaine et pour ses environs, d'un plan d'ensemble qui, étudié par les architectes, garantit à l'avenir que seuls des bâtiments de même conception architecturale pourront être édifiés sur ce terrain, et qu'aucune modification n'y sera tolérée sans l'assentiment des autorités. Cet exemple démontre bien tous les avantages du droit de superficie, beaucoup trop peu employé bien qu'il apporte une solution à tous les problèmes d'urbanisme.

La disposition défavorable du terrain, sa pente au Nord compliquée par une arête, au Sud, portant ombre, amenèrent à étudier à fond le plan de situation. Le calcul des ombres exactes à l'intérieur du terrain, la prise en considération des zones jouissant de la vue amenèrent à proposer des maisons en rangées de longueurs variables à des distances différentes.

Pour éviter des mouvements de terre et des sous-sols coûteux, pour créer en même temps un ensemble adapté au terrain, les maisons d'une même rangée furent disposées de telle manière que chacune dépasse la suivante d'un étage.



MAISONS EN RANGEES

L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI 16-19

Photos LANGENDORF, Wädenswil.

CONSTRUCTION

Les soubassements sont en maçonnerie massive crépée; la partie habitée est en ossature de bois. La paroi se compose de revêtements intérieurs en frises, d'un lambrisage intermédiaire, et d'une isolation en Alfol. L'isolation de la toiture consiste en une triple feuille de carton bituminé avec 2 cm de sable, un lambrisage, une feuille d'Alfol, 6 cm de laine de verre, un plancher et un plafonnage en Pavatex.

Comme il a été dit au début, l'habitant ne participait aux frais de construction par aucune prestation en espèces. On a prévu cependant, pour qu'il acquitte une part de son dû, qu'il exécute lui-même la plus grande part possible des nombreux travaux qui n'exigent pas des connaissances particulières. C'est ainsi que les habitants de la colonie de Gwad ont, dans la courte période de quatre mois et demi qu'ont nécessités les travaux, exécuté pendant leurs heures libres des travaux collectifs ou de détail pour un montant de 1.000 francs par maison. Ces prestations leurs furent comptées, lors des décomptes finals, comme apport en numéraire.

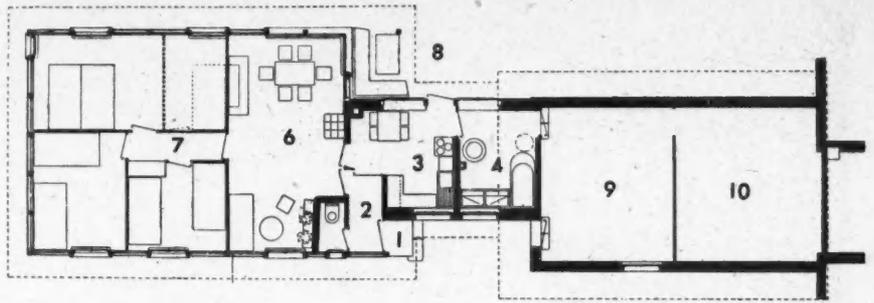
Les transports de terre, la pose des lambrisages extérieurs et intermédiaire, de l'isolation des planchers, des façades et du toit, plus tard les travaux de peinture extérieurs et intérieurs et finalement tous les travaux d'aménagements extérieurs furent exécutés par les habitants.

FINANCEMENT

Les immeubles furent financés en première hypothèque par une caisse d'épargne et, en deuxième hypothèque, sous forme d'un prêt sans intérêt consenti par le canton et la commune. Il faut y ajouter une troisième hypothèque sous forme de prêt sans intérêt de l'entreprise industrielle qui emploie les ouvriers de la colonie, et à qui revient l'initiative du projet, des subventions à fonds perdu de la Confédération, du canton et de la commune, et enfin la prestation en nature des intéressés. L'habitant d'une des maisons en rangées paie aujourd'hui un loyer mensuel de 55 francs Suisses, qui comprend toutes les taxes et assurances, ainsi qu'une réserve pour les frais ultérieurs d'entretien.

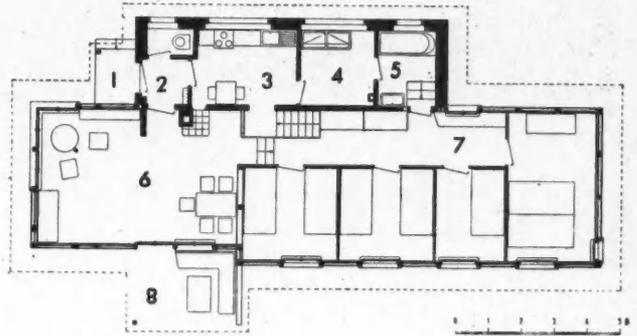
Le prêt consenti par l'entreprise industrielle n'est intéressant que pour autant qu'il ne lie pas le salarié à son emploi. Or, il peut changer de place et conserver sa maison. Il paie alors au fonds de secours de ses anciens camarades de travail un intérêt de 3 3/4 %.

La colonie comprend vingt-six maisons en rangées et deux maisons isolées qui furent édifiées pour un prix de revient de 56,33 francs Suisses le m³.



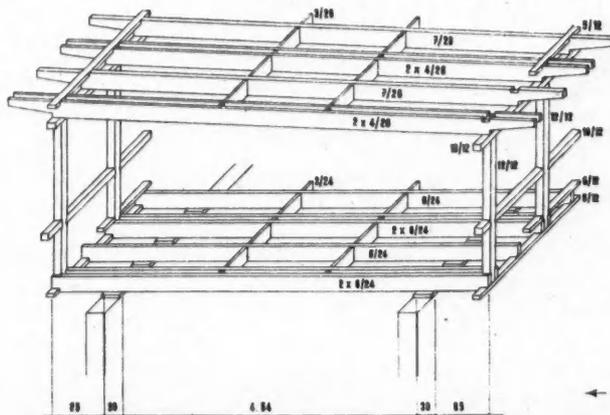
PLAN TYPE DE LA MAISON EN RANGEE.

1. Entrée; 2. Tambour; 3. Cuisine; 4. Buanderie; 6. Séjour; 7. Quatre chambres; 8. Coin abrité en plein air; 9. Remise; 10. Cave.

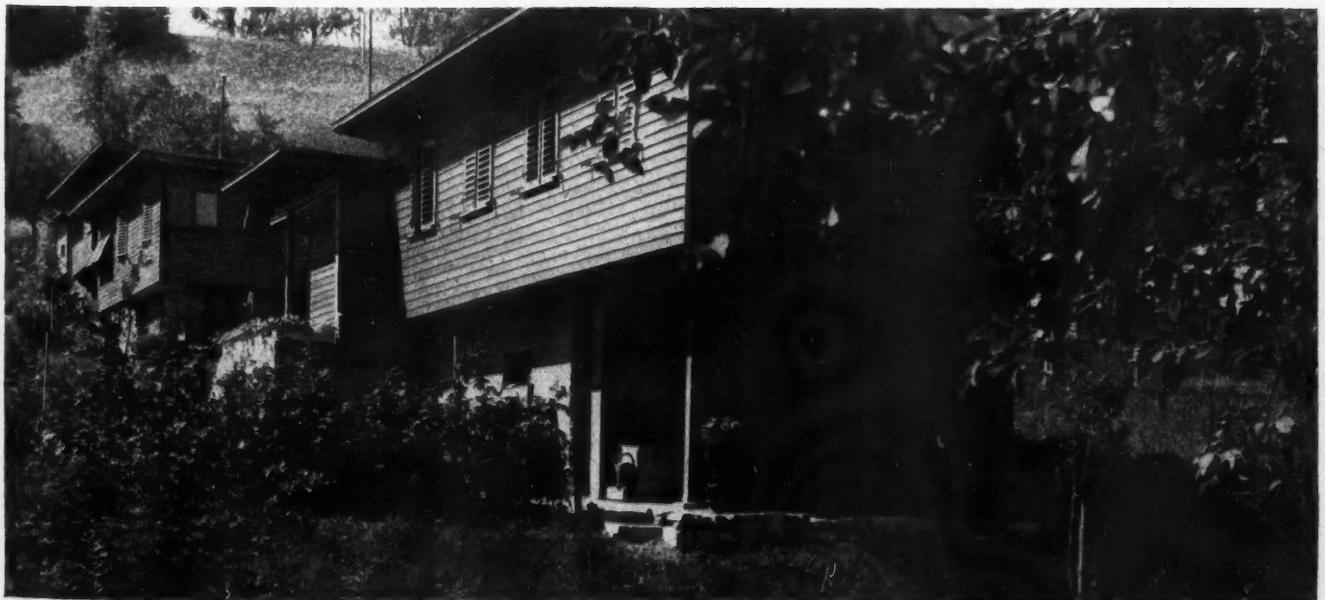


PLAN DE LA MAISON ISOLEE.

1. Entrée; 2. Tambour; 3. Cuisine; 4. Buanderie; 5. Bain; 6. Séjour; 7. Chambres; 8. Coin abrité en plein air.



← PERSPECTIVE CAVALIERE DE LA CHARPENTE.



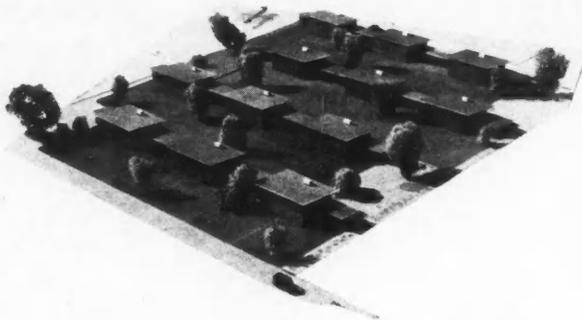
MAISONS ISOLEES



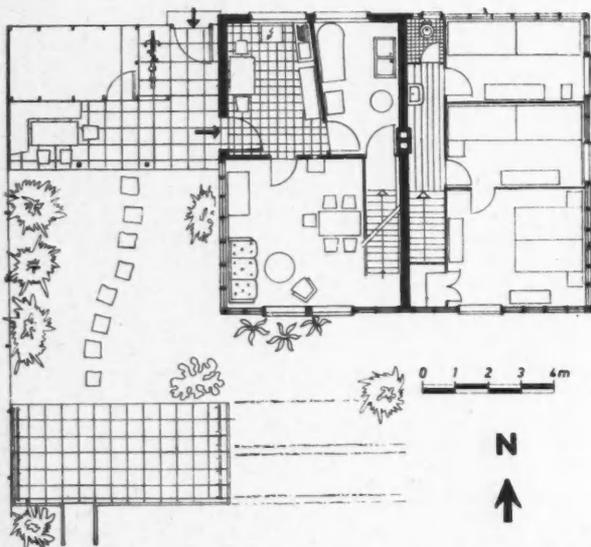
VUE COTE JARDINS

COLONIE DE 24 MAISONS FAMILIALES A BALE

OTTO SENN, ARCHITECTE



MAQUETTE DE LA COLONIE



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

PLAN DE L'ETAGE

Cette colonie comprend 12 maisons jumelées à étage avec remises et rez-de-chaussée contigus.

Cette disposition a l'avantage de créer une liaison sans monotonie entre les masses construites, et d'abriter les jardins du regard extérieur.

Surface construite : 17 %. Densité d'habitation : 133 à l'hectare. 25 m² de surface construite brute habitable par habitant. Les logements comportent 4 pièces, cuisine et une salle d'eau qui donne accès à la cave.

Surface de parcelle : 312 m². Surface construite d'une unité : 78 m² avec remise.

Construction : Fondation et cave en béton. Mur mitoyen et pavés du bloc sanitaire en briques. Parois : lambrissage extérieur en lame de sapin sur carton bitumé ; isolation en laine de verre, lambrissage intérieur.

Le toit plat est couvert par trois couches de carton bitumé avec gravier de protection. Fenêtre à double vitrage, fermetures à volet.



VUE COTE RUE



1 2

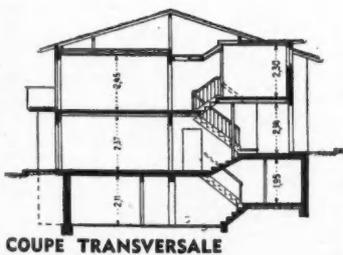
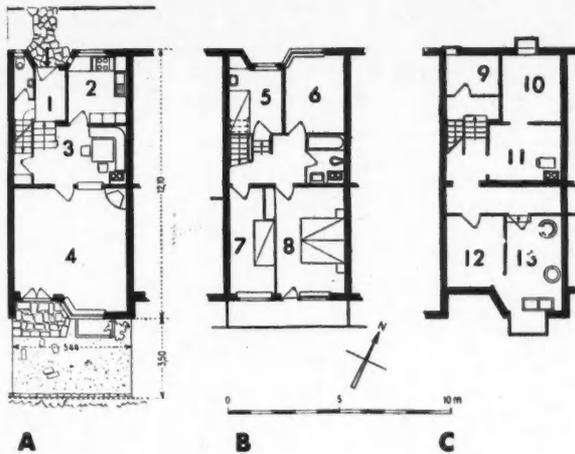
HABITATIONS EN BANDE CONTINUE A ZURICH

M. HAUSER, ARCHITECTE

Ce groupe de quatre pavillons individuels accolés, situés en bordure du parc « Artergut » à Zurich, a été construit pendant la guerre.

Il s'agissait de construire le plus bas possible, pour ne pas priver de lumière et de vue libre le bloc d'immeubles de 4 étages existant derrière cette rangée de pavillons.

La faible déclivité du terrain, accusée par excavation, a permis d'obtenir une différence de niveaux de 90 cm. entre la façade Sud, face au parc, et la façade Nord sur rue. Il a ainsi été possible de réaliser des logements spacieux et confortables, qui disposent de caves et d'une buanderie en sous-sol, d'une pièce de séjour de 27 m², une cuisine bien équipée et un coin de repas éclairé indirectement au rez-de-chaussée, ainsi que de quatre chambres de dimensions moyennes à l'étage. Un petit jardin longe la façade Sud et se confond avec la verdure du parc au-delà. Par des décrochements en façade côté rue, l'architecte a cherché à rompre la rigidité inhérente aux constructions en bande continue.



COUPE TRANSVERSALE

A. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE: 1. Entrée; 2. Cuisine; 3. Repas; 4. Séjour.

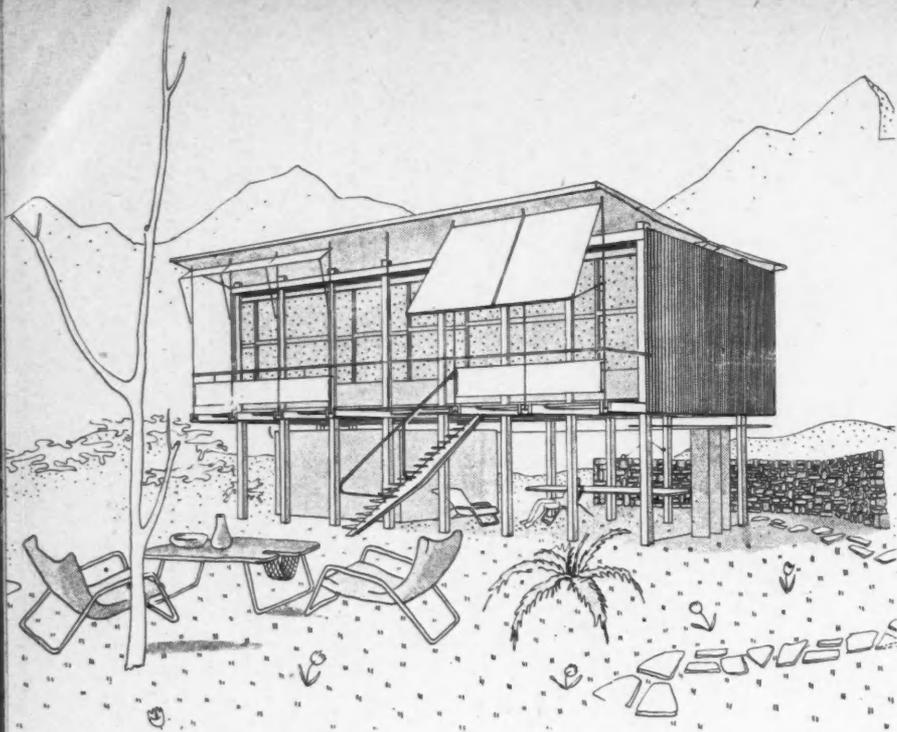
B. PLAN DE L'ETAGE: 5. Chambre; 6. et 7. Chambres d'enfants; 8. Chambre des parents.

C. PLAN DES CAVES: 9. Resserre; 10. Cave à charbon; 11. Chaufferie; 12. Cave; 13. Buanderie.

1. Vue de la façade sur rue.
2. Détail de la façade sur le parc.
3. Vue d'ensemble de la façade Sud.
4. Un coin de la pièce de séjour.

3 4

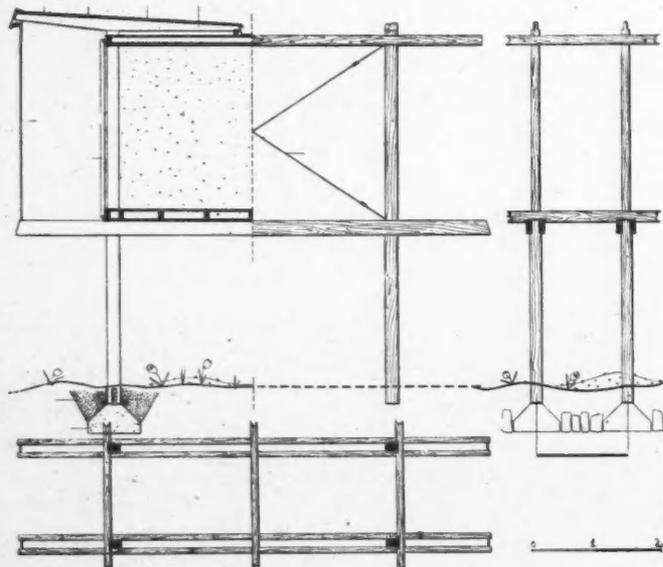




ITALIE

MAISON DE VACANCES PRÉFABRIQUÉE EN BOIS

VITTORIO GANDOLFI ET LUIGI TANZI, ARCHITECTES

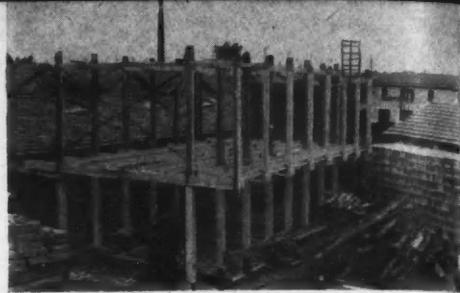


DETAILS DE LA CHARPENTE.

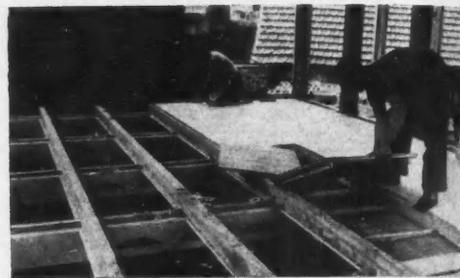
CI-CONTRE : MONTAGE EXPERIMENTAL DE LA MAISON.

1. La charpente en cours de montage.
2. Pose des panneaux de plancher.
- 3.-4. Pose des panneaux de pignons.
- 5.-6. Pose des panneaux de plafond horizontal.
7. Pose des panneaux de toiture.

1



2



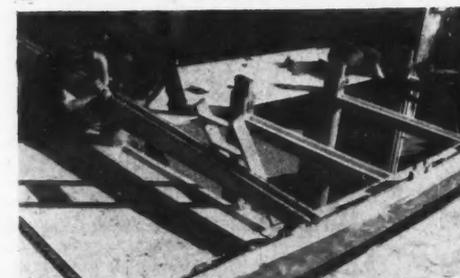
3



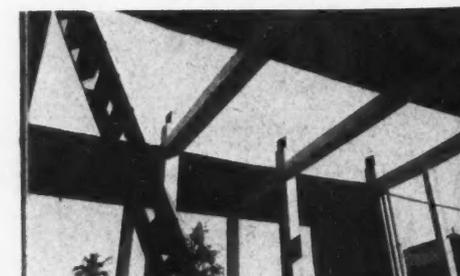
4



5

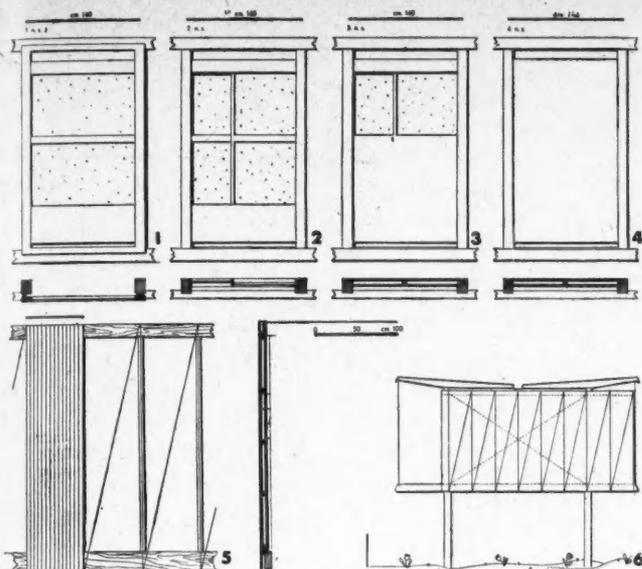


6



7





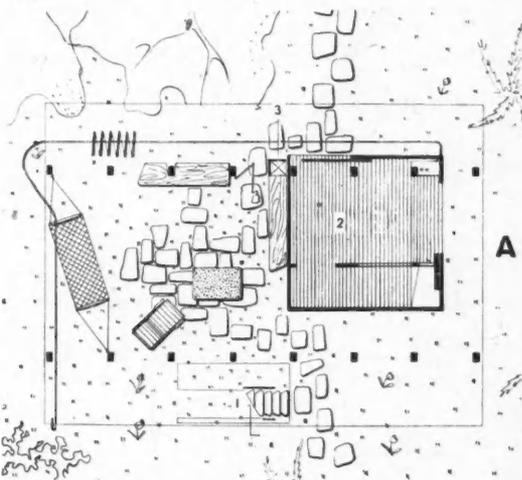
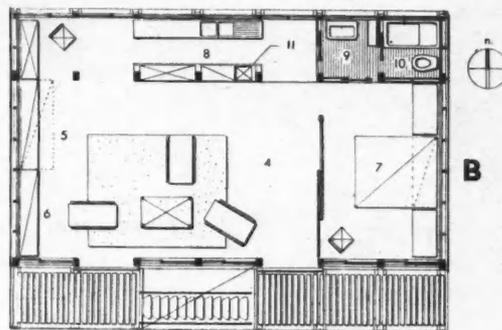
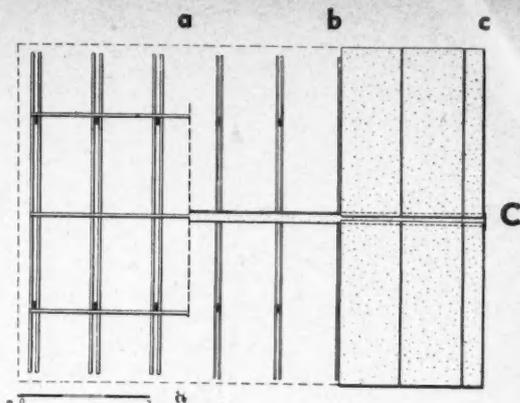
LES PANNEAUX TYPE :

1. Panneau à vitrage fixe ; 2. Panneau vitré avec châssis coulissant latéralement ; 3. Même disposition pour locaux de service ; 4. Panneau plein ; 5. Panneau pour pignons ; 6. Contreventement par tendeurs en fil de fer.

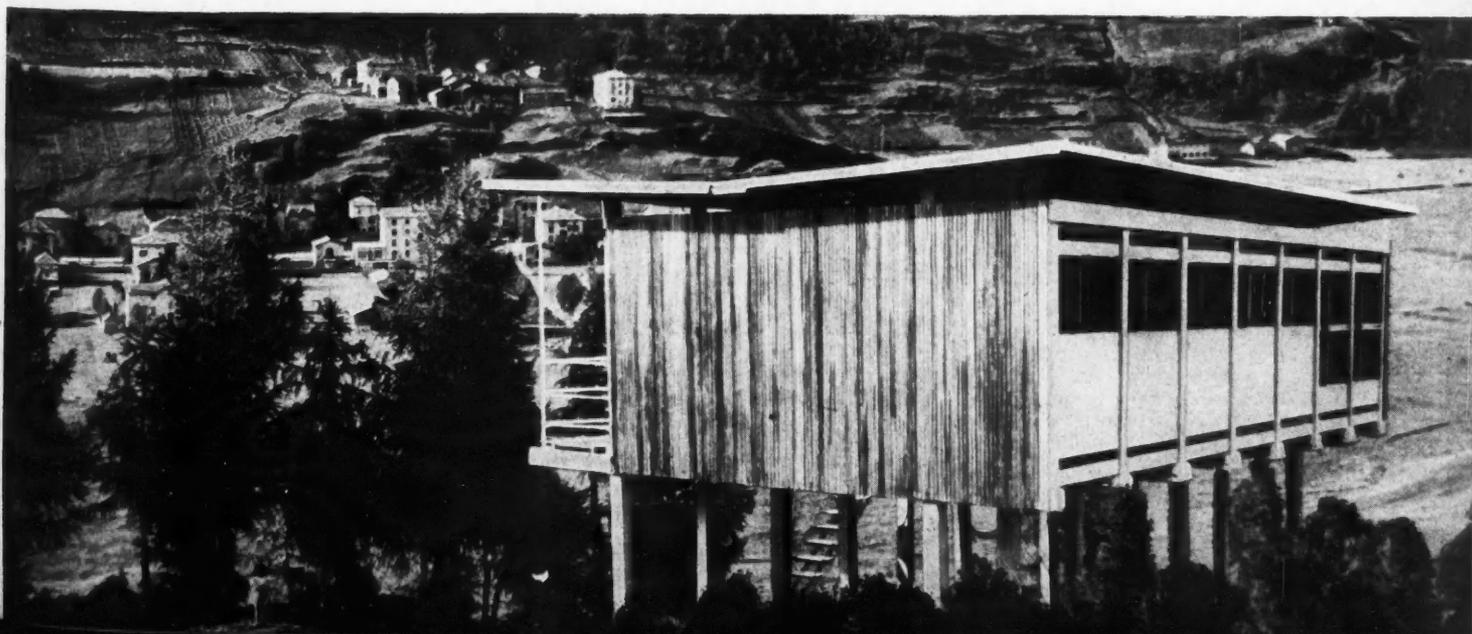
La construction est basée sur l'utilisation d'une charpente en bois fort simple assemblée par boulons. Les poteaux montent de fond sur la hauteur des deux étages. Le contreventement est assurée par des tendeurs en fil de fer. Les remplissages sont en panneaux de deux types principaux : 1° Pour les façades longitudinales ils se composent d'éléments de 1 m. 40 de large, pleins ou vitrés. 2° Pour les pignons les panneaux ont 70 cm. de large et sont constitués par un châssis léger revêtu aux deux faces de frises avec interposition de 2 couches de carton feutre et bourrage éventuel d'isolant.

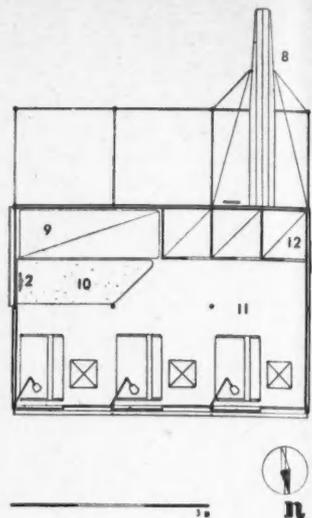
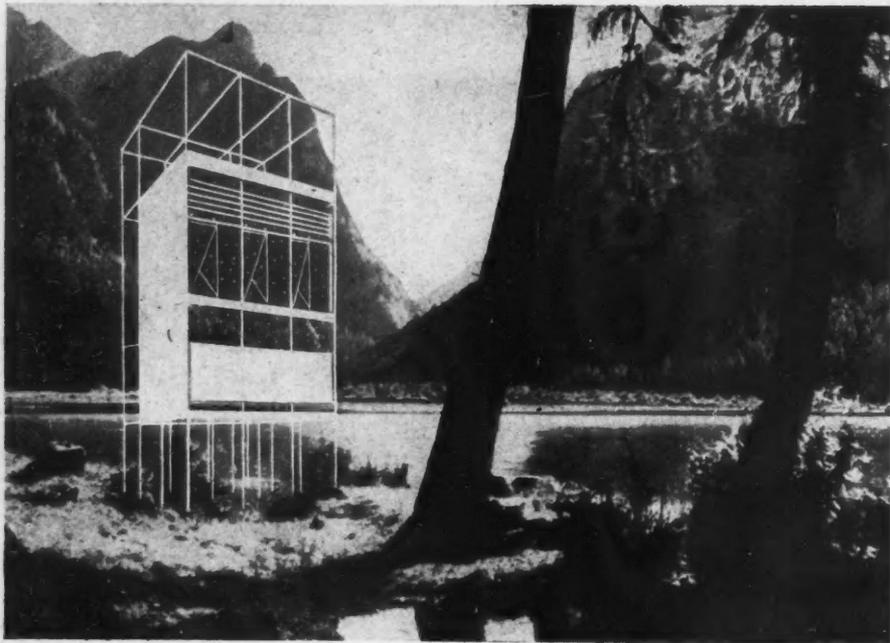
La couverture est constituée par deux panneautages. Un premier plafond horizontal a pour mission l'isolation thermique. Au-dessus et indépendant de celui-ci se trouve le parapluie, exécuté avec des panneaux revêtus d'aluminium 15/10° à faible pente (6 %). Les eaux s'écoulent par un chéneau axial. Le dessous du parapluie est entièrement ouvert sur le pourtour, permettant une excellente ventilation.

Le système de construction est destiné à des maisons de vacances ; tous les éléments constituant peuvent être transportés sur un seul camion, et leur montage complet peut être exécuté en 48 heures.



- A. REZ-DE-CHAUSSEE :** 1. Escalier vers terrasse ; 2. Resserre ; 3. Monte-plats.
- B. ETAGE :** 3. Monte-plats ; 4. Séjour ; 5., 6., 7. Lits pliants. 8. Cuisine ; 9., 10. Bloc sanitaire ; 11. Monte-plats.
- C.** a) Plan de charpente du plancher.
b) Plan de charpente de la toiture.
c) Plan de la toiture.





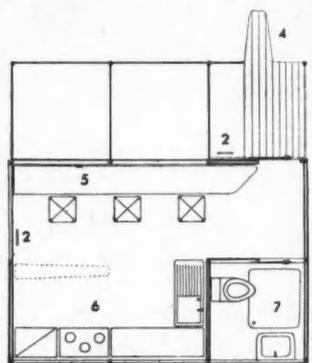
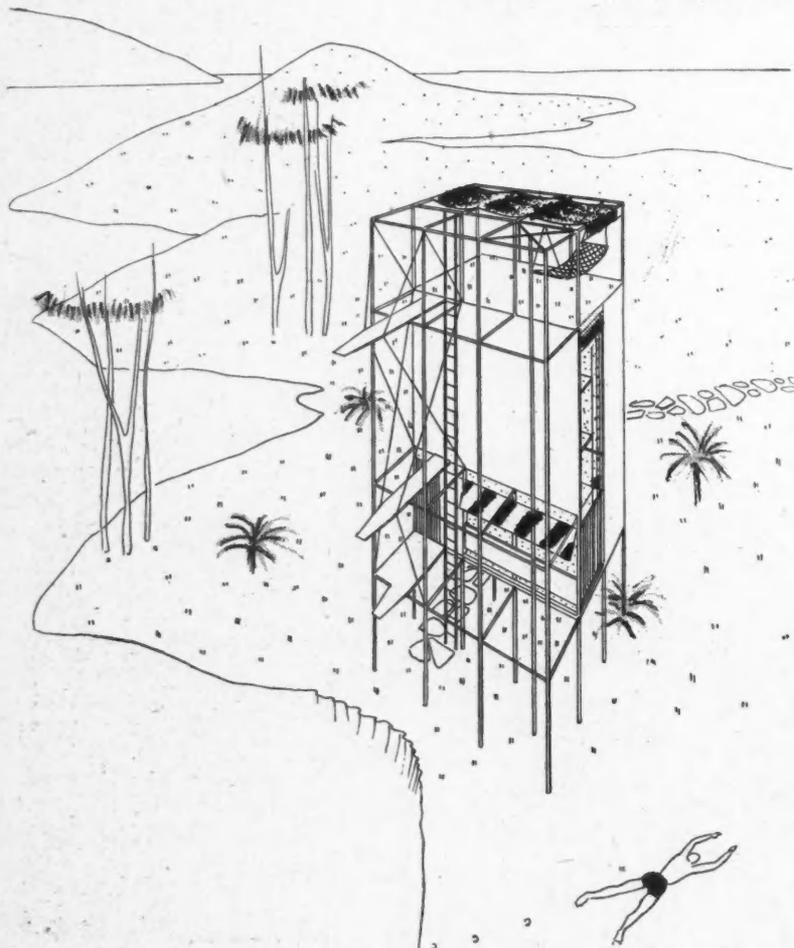
PLAN DU DEUXIEME ETAGE.

2. Echelle intérieure ; 8. Plongoir ;
9. Trois lits superposés ; 10. Vide ; 11.
Salle de travail avec tables à dessin ;
12. Trois placards.

ITALIE

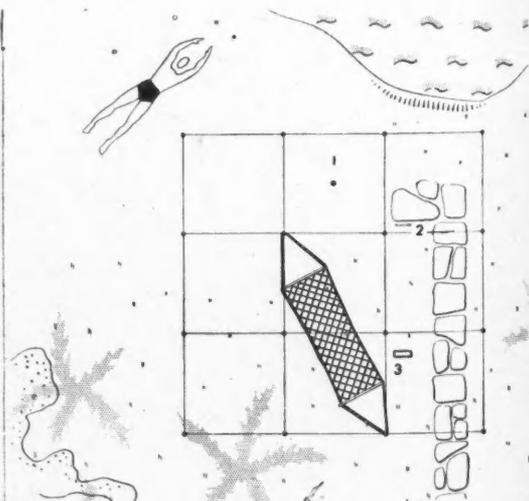
UNE " LOGE " POUR L'ÉTUDE ET LA DÉTENTE

VITTORIO GANDOLFI, ARCHITECTE



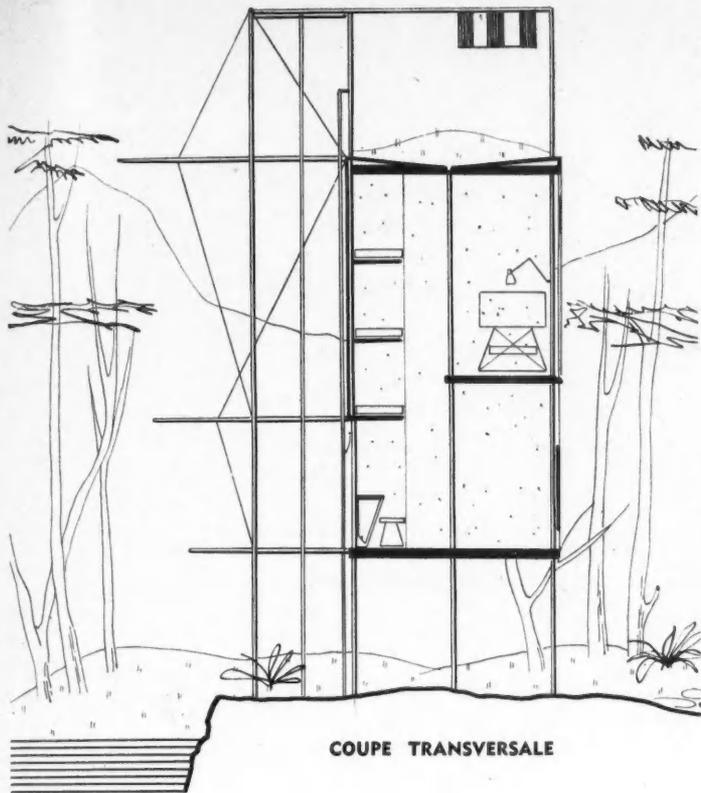
PLAN DU PREMIER ETAGE.

2. Echelle extérieure desservant le 1^{er}
étage, le rez-de-chaussée et la terrasse ;
5. Repas ; 6. Cuisine ; 7. Bloc sanitaire.



REZ-DE-CHAUSSEE.

1. Mât de descente ; 2. Echelle exté-
rieure ; 3. Gaine de canalisation.

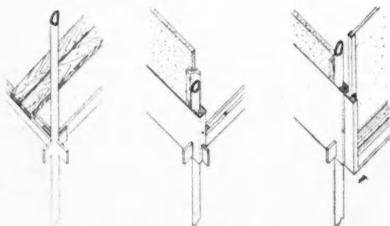
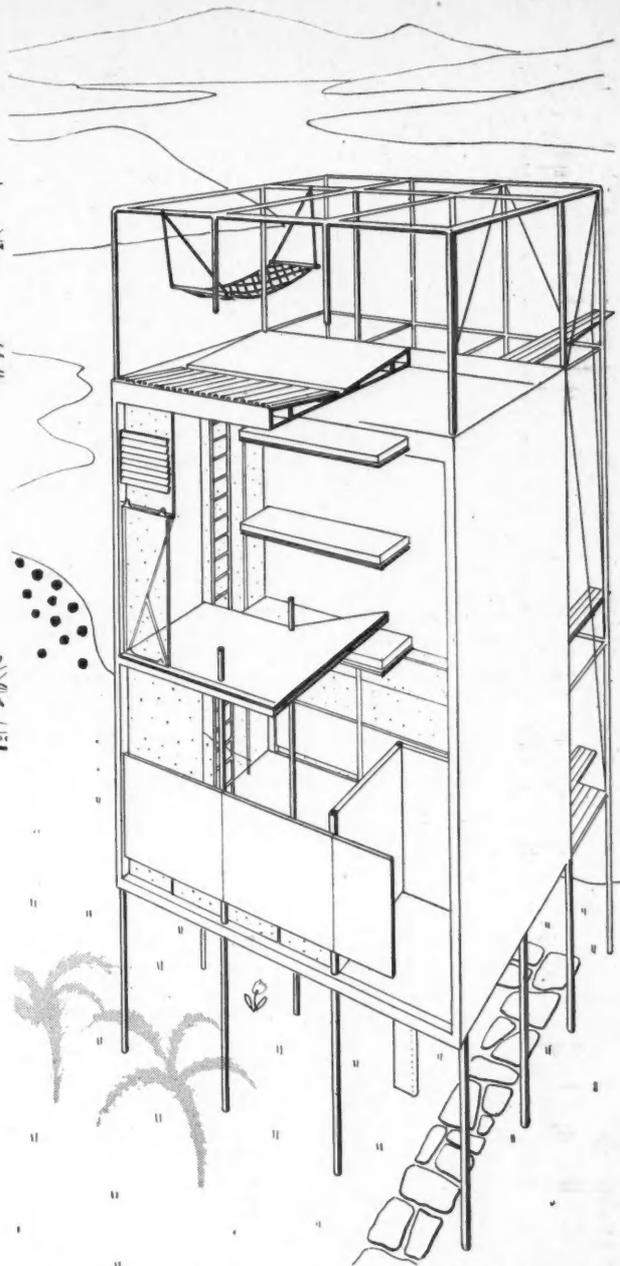


COUPE TRANSVERSALE

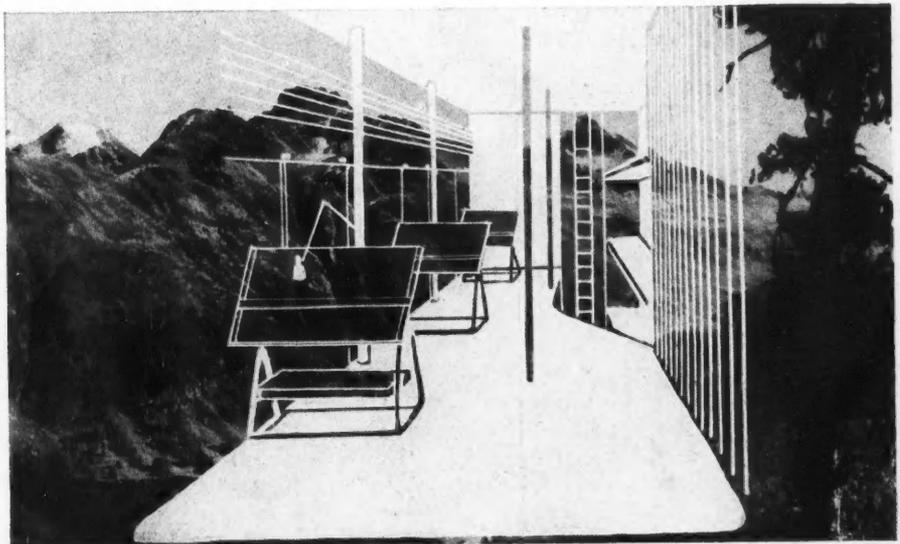
PETIT POEME EN TUBES D'ACIER

Cette charmante étude caractérise bien l'esprit de la jeune génération d'architectes italiens qui apportent à leur volonté de non-conformisme une élégante désinvolture et une note de lyrisme. Le prétexte autour duquel Gandolfi compose son voile arachnéen de tubes, venant en droite ligne des agrès du plateau de gymnastique, est une « loge » de vacances et d'études pour trois étudiants-architectes ; dans un site splendide, en bordure d'un lac, ils trouveraient au contact de la nature l'inspiration pour leur travail et une détente sportive.

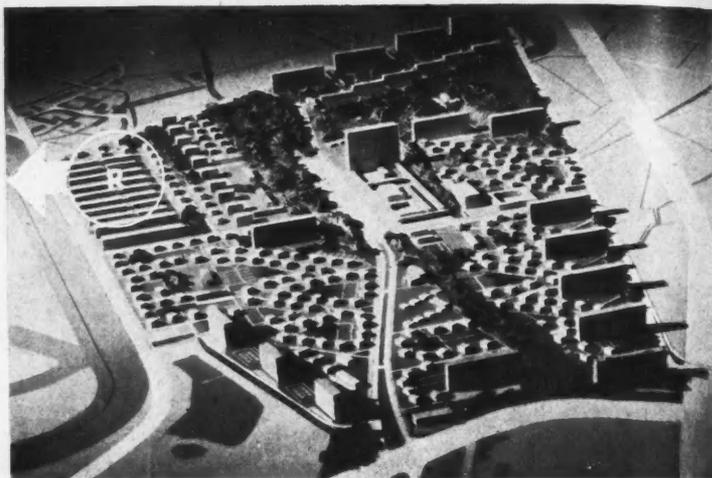
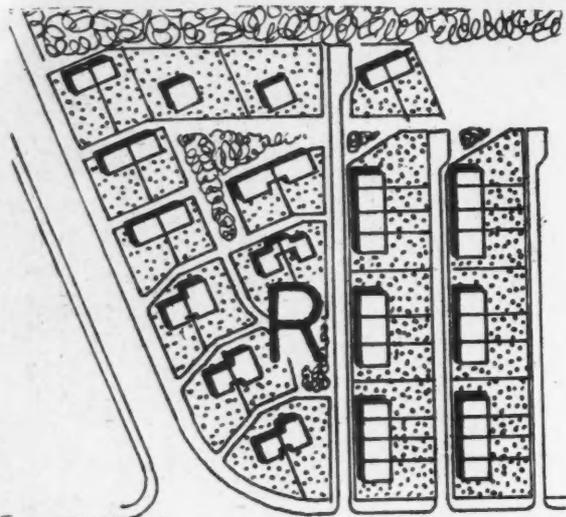
Une structure en tubes d'acier rigoureusement tendue sur une trame de 1 m. 50 au carré contient, au-dessus d'un sol libre, au premier niveau la salle commune pour les repas, la cuisine et le bloc sanitaire, — au second niveau une salle de travail avec trois tables à dessin, trois lits superposés, trois placards. Deux échelles d'accès, un mât de descente et des trempins permettant le plongeon dans l'eau du lac complètent l'aménagement de cette curieuse « folie ».



DETAILS DE L'ASSEMBLAGE DES TUBES DE L'OSSATURE AVEC LES PLANCHERS ET LES PAROIS.



UNE EVOCATION DE LA SALLE DE TRAVAIL.



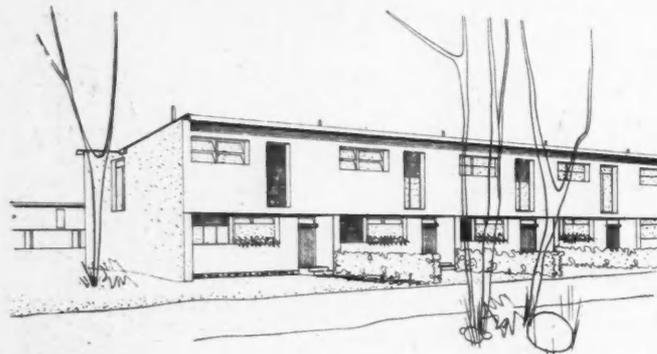
Vue d'ensemble de la maquette du quartier expérimental de la Q. T. 8. Architectes : Piero BOTTONI, Ezio CERUTTI, Vittorio GANDOLFI, MORINI, Gino POLLINI, Aldo PUTELLI, collaborateur : Mario PUCCI. A gauche, détail de la première tranche en voie de réalisation.

QUARTIER RÉSIDENTIEL EXPÉRIMENTAL DE LA Q. T. 8., A MILAN

PREMIÈRE TRANCHE DES TRAVAUX CONCERNANT LES MAISONS INDIVIDUELLES



Habitations à 6 lits, en bande continue. Architectes : E. CERUTTI, V. GANDOLFI, A. PUTELLI, V. VIGANO.



Habitations à 6 lits, en bande continue (un 1^{er} prix). Architecte : Carlo VILLA.

La QT 8, organisation permanente de l'Exposition Triennale de Milan, a pris l'excellente initiative d'engager sur le terrain des réalisations concrètes les enseignements retenus d'études poursuivies dans le cadre de ses manifestations.

Les autorités de Milan ont mis à sa disposition un quartier de la ville qui sera reconstruit entièrement sous la direction de la QT 8.

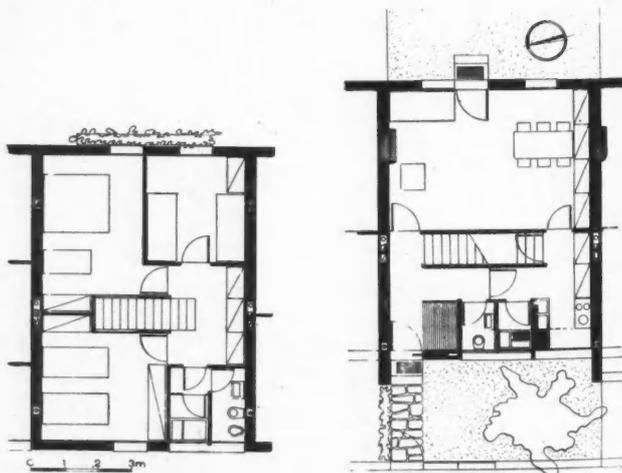
Ce quartier conçu comme une préfiguration de la Ville Future comprend un ensemble résidentiel cohérent (destiné par priorité aux vétérans et anciens combattants), dont les éléments constructifs essaient de répondre aux nécessités individuelles et sociales d'un groupement urbain : habitations individuelles, collectives, équipements scolaires, sociaux, etc...

Le plan d'ensemble est actuellement arrêté, et c'est par voie de concours que l'on procède à l'attribution des différents bâtiments.

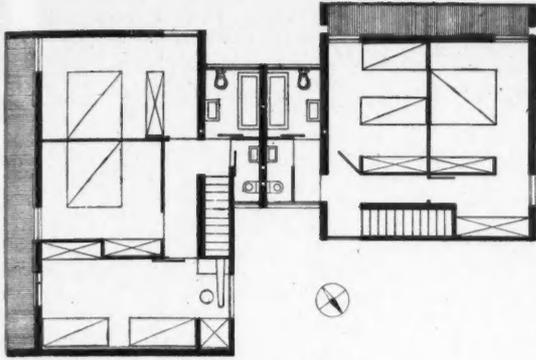
Nous publions ici quelques projets primés à la suite du concours pour les habitations individuelles, première tranche en voie de réalisation. Le concours demandait l'étude d'habitations à 2 étages avec potager, et selon la catégorie prévue pour des familles de 4, 6 ou 8 personnes, en laissant ainsi aux concurrents toute liberté quant à la disposition intérieure et au groupement des espaces.

Les projets ne tiennent pas compte des règlements en vigueur à Milan, et toute latitude était laissée aux architectes, à condition d'être compatible avec une économie réaliste. Aussi tous les projets utilisent des matériaux traditionnels ; presque exclusivement de la maçonnerie portante : les conditions économiques actuelles en Italie ne permettaient pas en effet d'envisager pour le présent, des constructions basées sur des moyens techniques industrialisés.

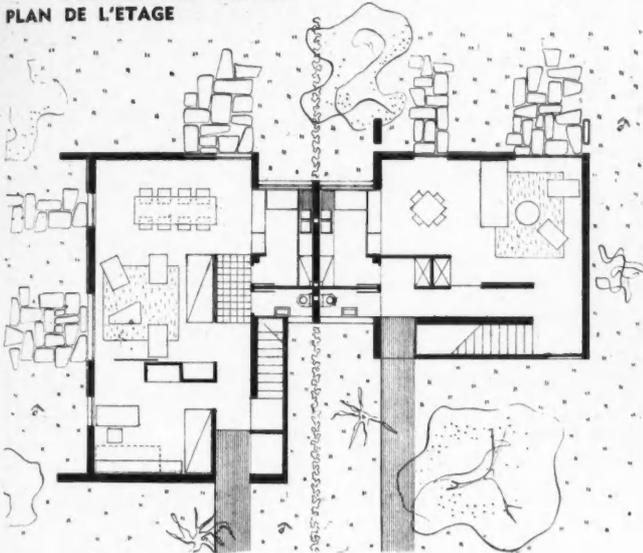
On notera la recherche des proportions et la distribution des ouvertures en façade qui sont bien dans la bonne tradition italienne.



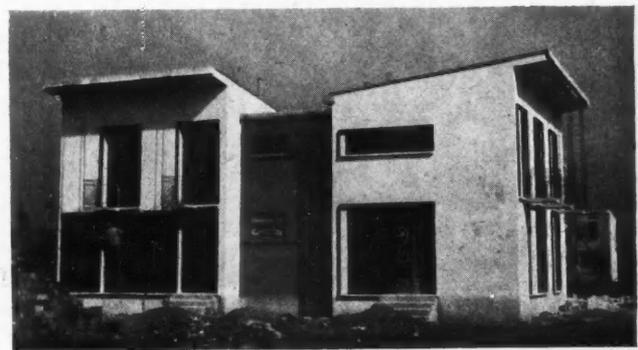
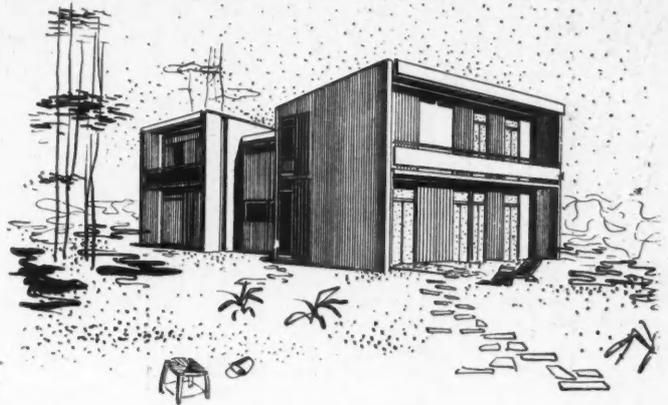
PLANS DE L'ETAGE ET DU REZ-DE-CHAUSSEE



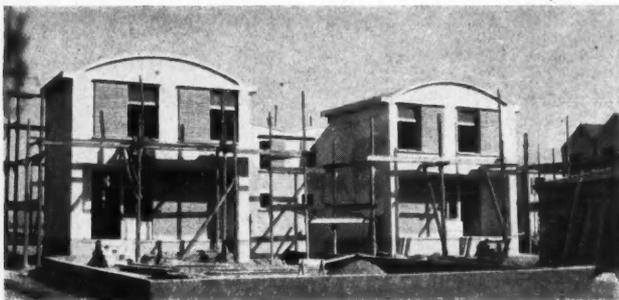
PLAN DE L'ETAGE



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE



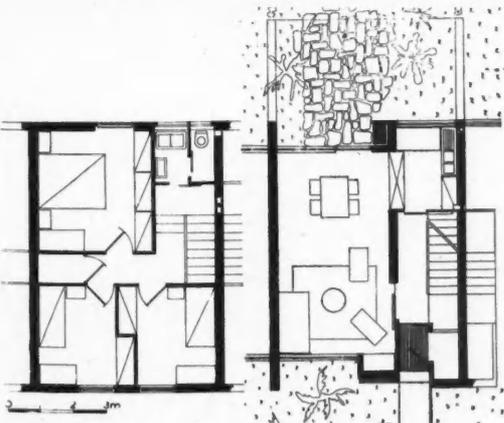
Maisons accolées à 4 et 8 lits (1^{er} prix). Architectes : E. CERUTTI, V. GANDOLFI, A. PUTELLI, V. VIGANO.



Maisons à 4 lits (un 3^e prix). Architectes : MENGHI et ZANUSO.



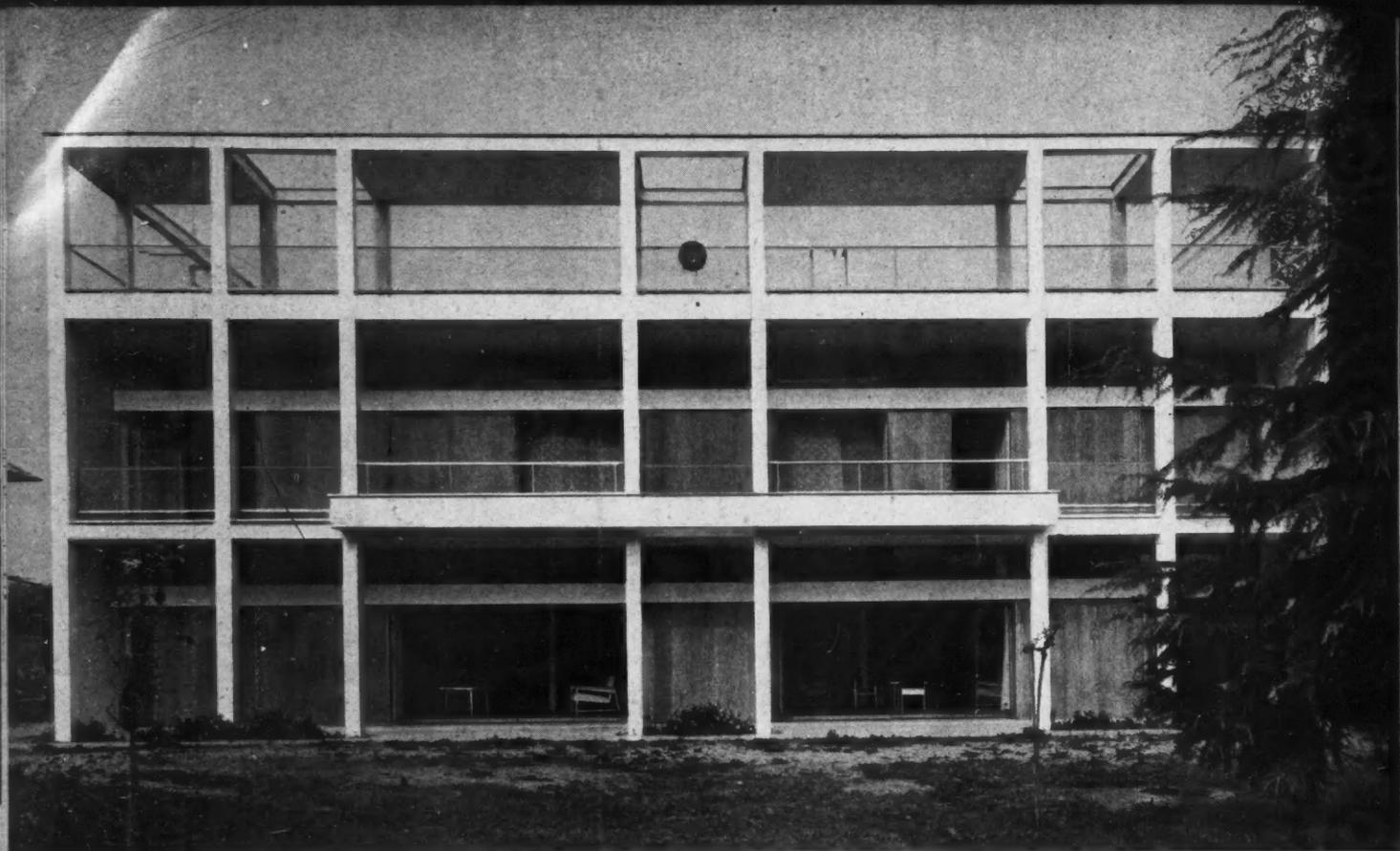
Maisons à 4 lits en bande continue. Architectes : V. GANDOLFI, A. PUTELLI et V. VIGANO. Façade sur la rue.



PLANS DE L'ETAGE ET DU REZ-DE-CHAUSSEE



FAÇADE SUR JARDINS



1

VILLA A GALLARATE, ITALIE

L. GHIDINI ET G. MOZZONI, ARCHITECTES

Cette somptueuse et monumentale résidence est le résultat de deux transformations successives d'une grande écurie en maison d'habitation.

L'immense salle de séjour est de plain-pied avec le jardin qui en forme la continuation. Un coin plus intime pour les repas s'abrite derrière une cloison basse (en maçonnerie) qui comporte un vaisselier encastré. Cette partie communique avec un « bloc-service » comportant l'office et la cuisine. Un générateur d'air chaud alimenté depuis la cuisine est dissimulé dans la cloison entre séjour et cuisine, et assure le chauffage des zones « repas » et « salon ».

Un escalier remarquable par sa structure légère et transparente, et qui prend son départ sur une plateforme de gazon à l'intérieur de la pièce de séjour, donne accès à l'étage supérieur où se trouvent quatre chambres, deux salles de bains, une pièce de service et une lingerie. La toiture-terrasse est aménagée en solarium, décoré de fleurs et de verdure.

Construction : Sauvegardant les anciens murs portants en maçonnerie, les architectes ont appliqué devant la façade primitive réadaptée un portique en ciment armé qui porte les terrasses et le toit-solarium.

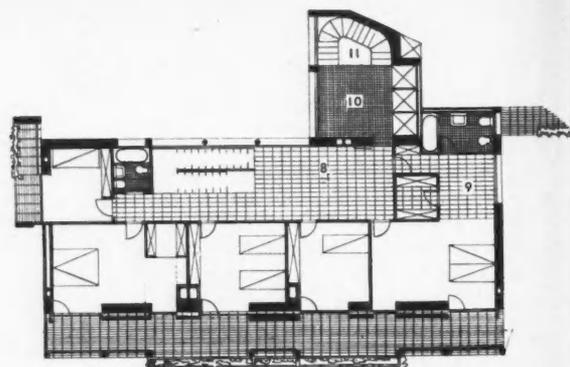
On notera le système de fermeture de sûreté des grandes portes-fenêtres s'ouvrant sur le jardin, et qui sont complètement obturées par des panneaux coulissants en bois.

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE :

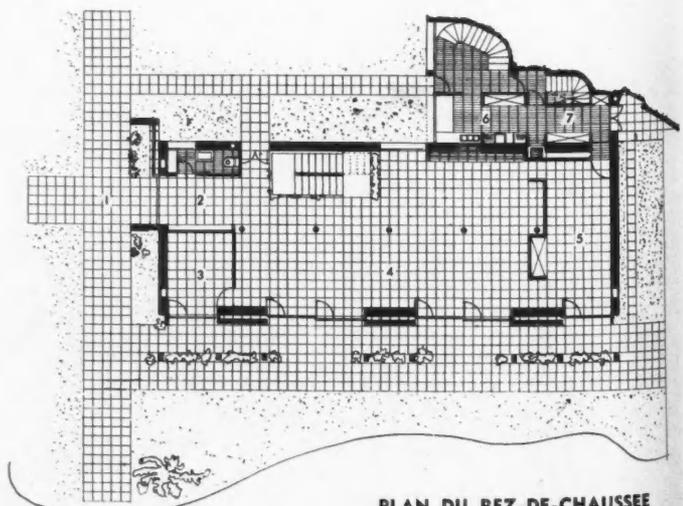
1. Entrée principale ; 2. Vestibule ; 3. Studio ; 4. Séjour ; 5. Repas ; 6. Cuisine ; 7. Office.

PLAN DE L'ETAGE :

8. Galerie ; 9. Habillage ; 10. Lingerie ; 11. Escalier vers le solarium.



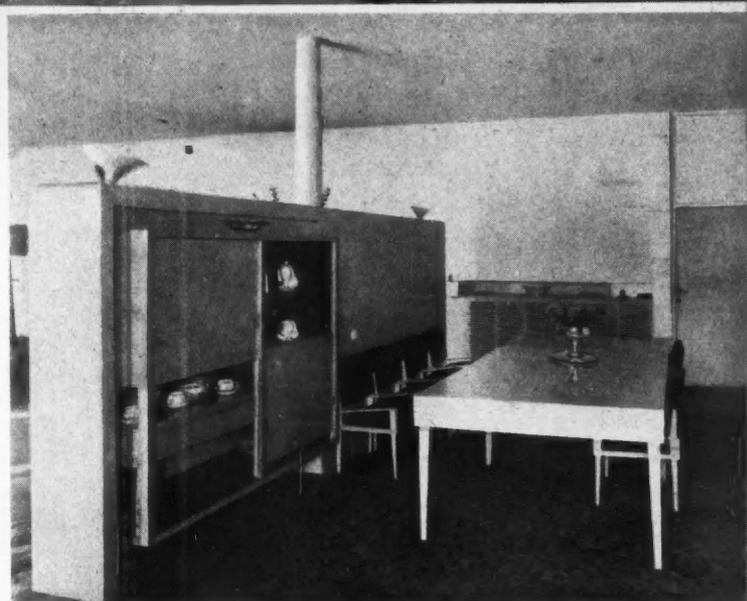
PLAN DE L'ETAGE



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

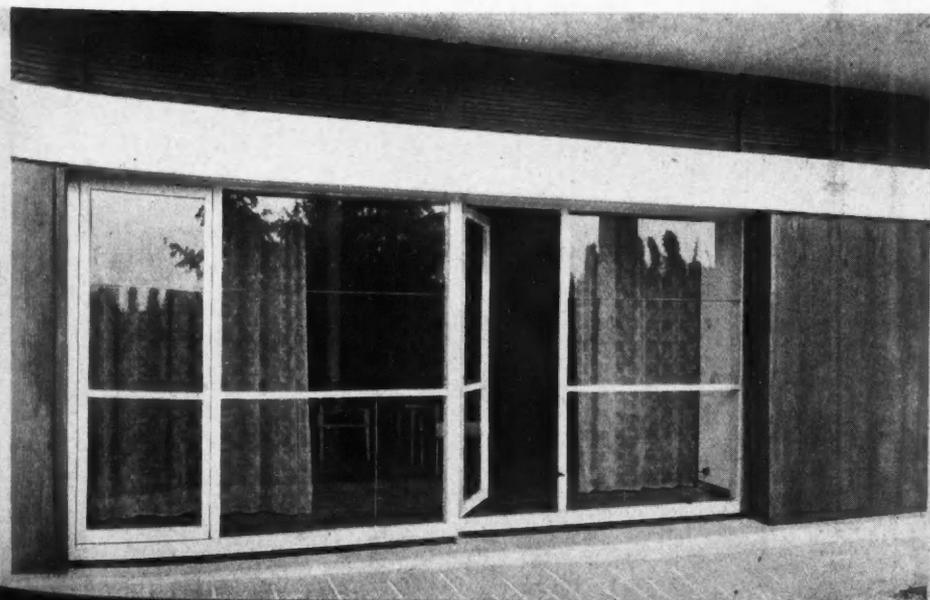


2

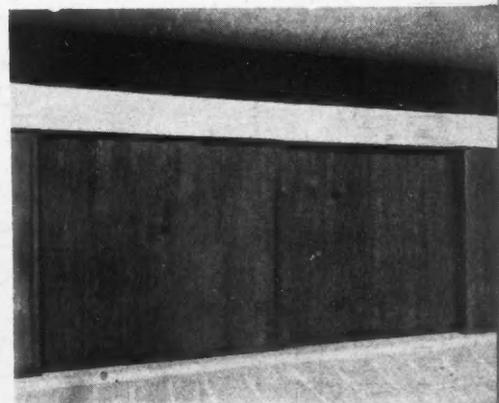


3

1. La façade principale donnant sur le jardin.
2. L'immense salle de séjour. A gauche, escalier conduisant à l'étage, le coin de séjour groupé devant la cheminée, et dans le fond, la cloison basse séparant le coin de repas.
3. Le coin de repas, avec le vaisselier encastré dans la cloison basse de séparation.
- 4-5. Panneaux vitrés coulissants de la pièce de séjour. Chaque vantail a une partie fixe et une partie ouvrante. L'obturation de la baie se fait par panneaux coulissants en bois et contreplaqué, logés devant le trumeau en un coffre de même construction. Une bande vitrée en imposte est également fermée par des châssis-persiennes coulissant latéralement.

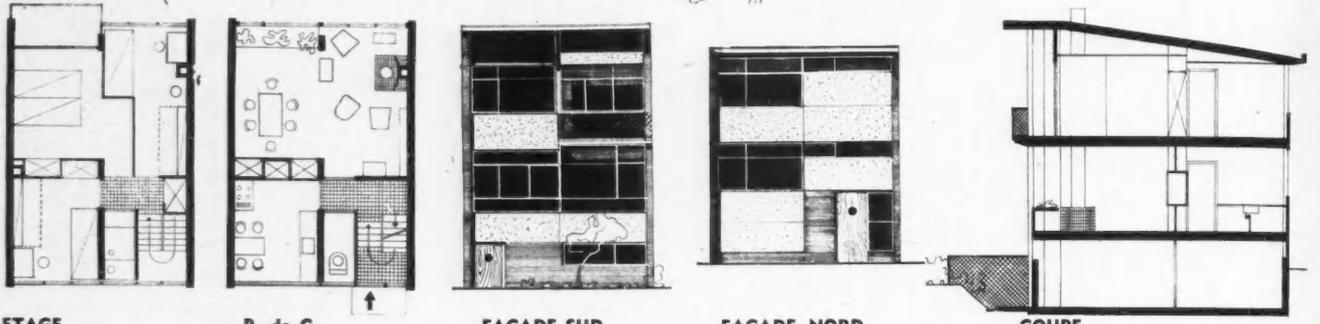
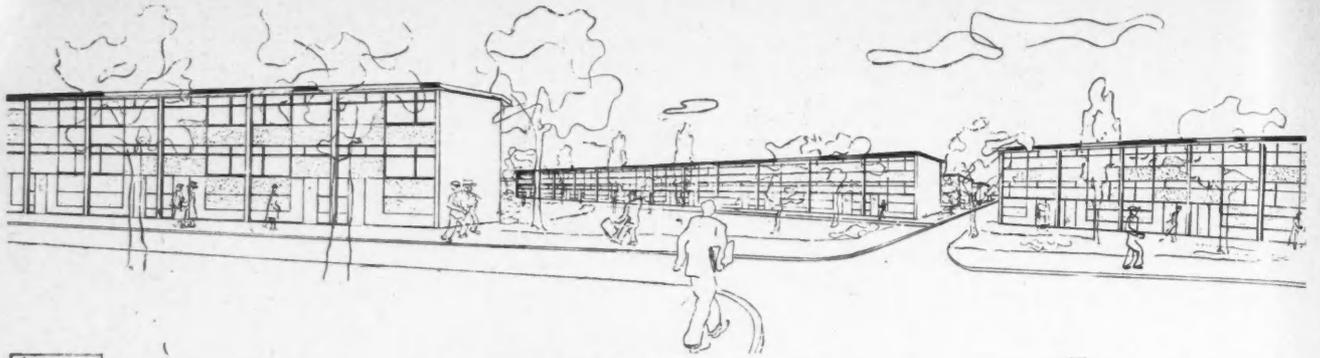


4



5

HOLLANDE



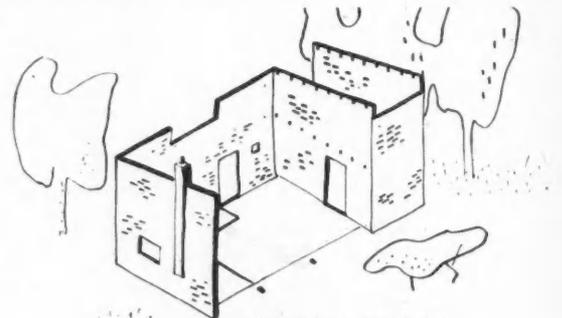
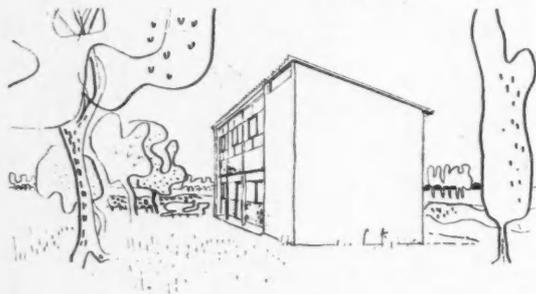
ETAGE R.-de-C. FAÇADE SUD FAÇADE NORD COUPE
 ↑ HABITATIONS URBAINES EN BANDE CONTINUE

STOLLE, KLEYKAMP, DEN BOON, ARCHITECTES

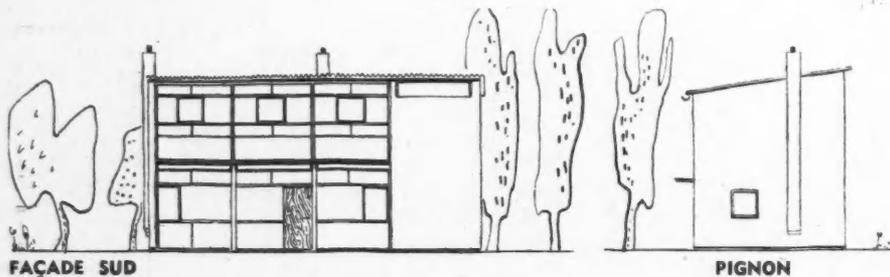
↓ HABITATIONS POUR OUVRIERS AGRICOLES

L'habitation urbaine destinée aux classes ouvrières pourrait contenir une famille de 6 à 7 personnes. L'exiguïté des chambres est compensée par une très grande pièce de séjour doublée d'une cuisine avec coin de repas. Le bloc sanitaire est réduit à une douche-lavabo. Un sous-sol très spacieux et bien éclairé augmente les qualités d'habitabilité.

La maison rurale comporte un hangar avec grenier pour les outils et les récoltes. La construction est en maçonnerie et charpente de bois. La disposition de la douche accessible par le W.-C. est discutable. L'aspect extérieur est un excellent essai de rénovation de l'architecture rurale avec des moyens fort simples.

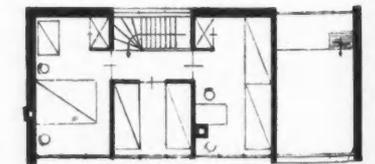


LES PARTIES MAÇONNEES

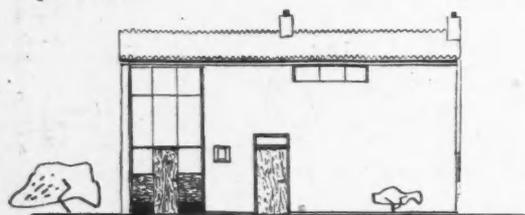


FAÇADE SUD

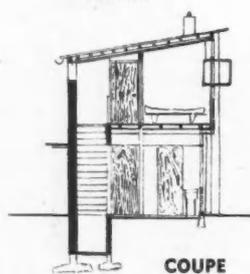
PIGNON



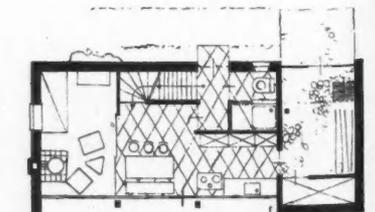
PLAN DE L'ETAGE.



FAÇADE NORD



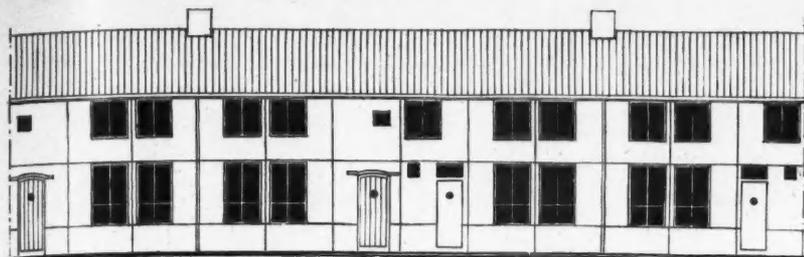
COUPE



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

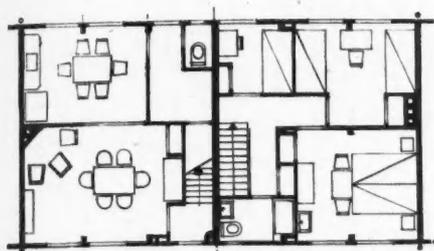
HABITATIONS INDIVIDUELLES EN BANDE CONTINUE PROJETS HOLLANDAIS

Il est utile de préciser que les projets reproduits sur ces pages constituent des exemples d'architecture fonctionnelle qui ne se manifeste malheureusement pas dans l'ensemble des constructions entreprises actuellement en Hollande. (Voir l'article de M. V. Vriend. A.A. N° 16).

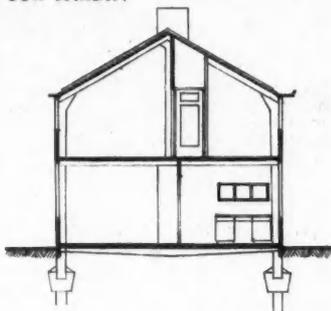


FAÇADE SUR RUE

FAÇADE SUR JARDIN



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE ET DE L'ETAGE



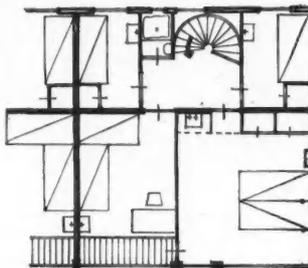
COUPE TRANSVERSALE

N. F. WIJMER ET BREUKELMAN
ARCHITECTES

Construction en éléments de béton préfabriqués. Ossature et panneaux de remplissage.



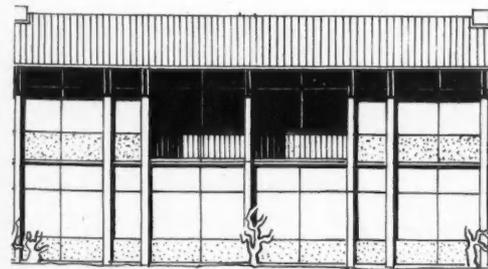
FAÇADE SUR RUE



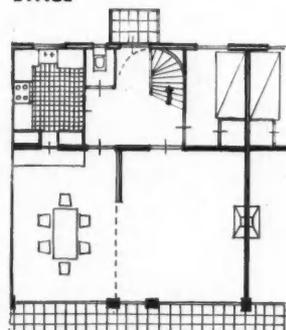
ETAGE

H. HORNSIRA, ARCHITECTE

Habitation de 7 pièces dont 3 de 6 m² environ. En contre-partie, développement du séjour-vie commune. Les pièces à l'étage disposent chacune d'un lavabo, le bloc sanitaire est réduit à une cabine-douche. Ossature en béton armé, façade sud largement vitrée.



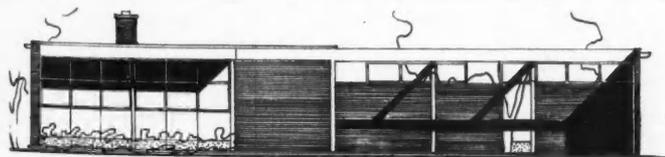
FAÇADE SUR JARDIN



REZ-DE-CHAUSSEE

A. BODON, ARCHITECTE

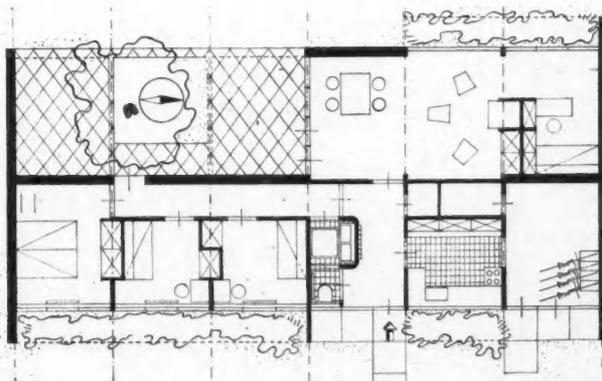
Habitation à un seul niveau très développée en longueur. Le séjour se prolonge à l'extérieur par une spacieuse terrasse abritée.



FAÇADE SUR JARDIN



FAÇADE SUR RUE



PLAN

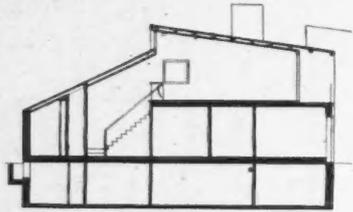
1 : 200

DANEMARK

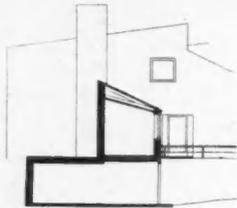
HABITATIONS A SÖHOLM KLAMPENBORG

ARNE JACOBSEN, ARCHITECTE

Ce groupe de trois maisons contigües est remarquable par l'effet plastique obtenu avec des moyens fort simples et malgré l'étréitesse des terrains. Le lieu de destination est un paysage du Danemark, mais cet ensemble constituerait un fort bel exemple à suivre pour des habitations du Midi de la France.

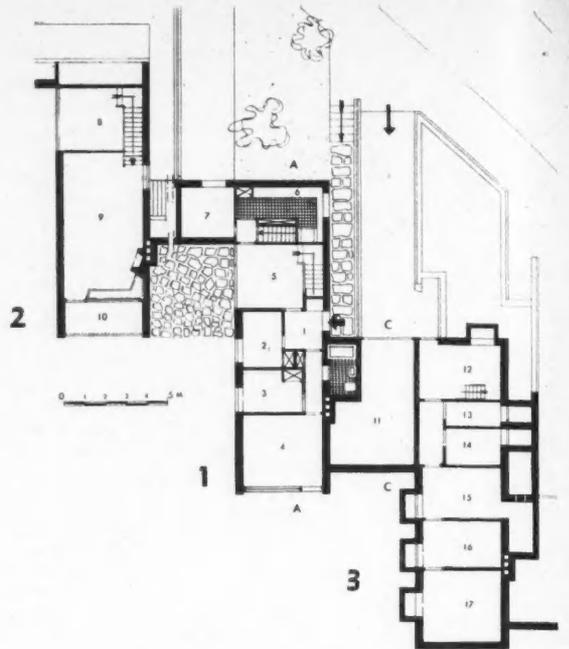


COUPE A.-A.

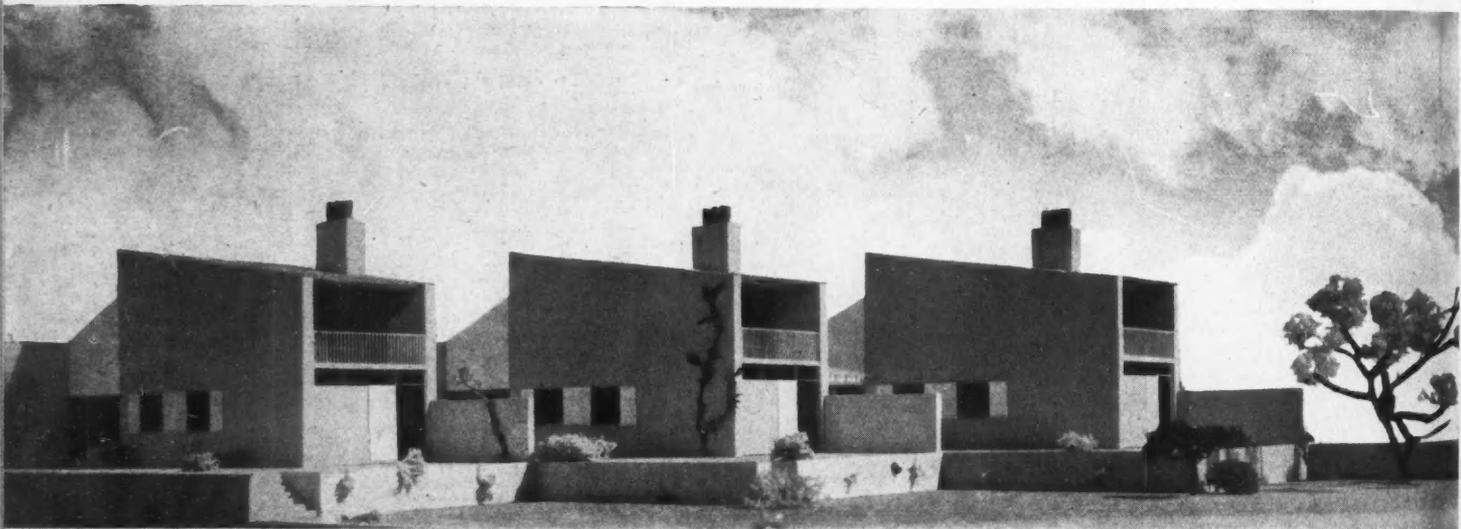


COUPE C.-C.

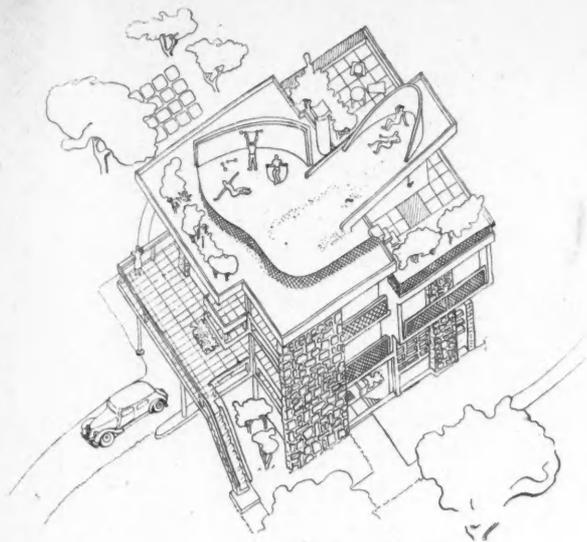
1. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE : 1. Vestibule ; 2., 3. Chambres ; 4. Parents ; 5. Repas ; 6. Cuisine ; 7. Domestique.
2. PLAN DE L'ETAGE : 8. Vide de la salle à manger ; 9. Séjour ; 10. Terrasse couverte.
3. PLAN DU SOUS-SOL : 11. Garage ; 12. Cave ; 13. Réserve ; 14. W.-C. toilette ; 15. Buanderie ; 16. Séchoir ; 17. Chauffage et combustible.



FAÇADES SUR JARDIN



FAÇADES SUR RUE



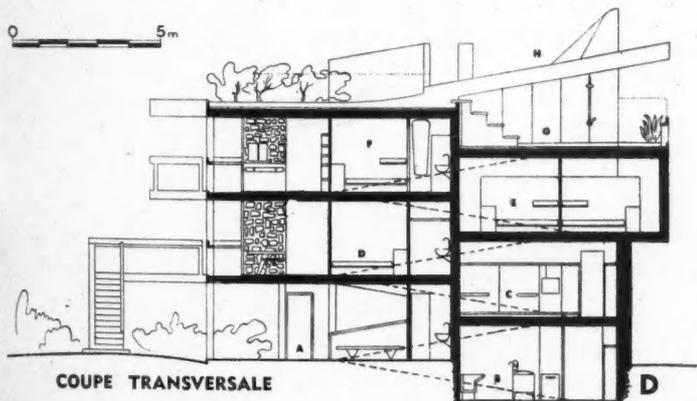
PROJET D'UNE MAISON D'HABITATION DANS LA BANLIEUE PARISIENNE

PIERRE JEANNERET, ARCHITECTE

Dans cette maison, on a essayé, en classant les diverses fonctions de l'habitation, de créer un rythme de vie en évitant les décalages brutaux provoqués par les étages traditionnels. Par une sorte de rampe, on se « promène » dans la maison, on passe insensiblement d'une fonction à une autre. La coupe divise donc les plans d'étage et amène ainsi les diverses pièces progressivement, par paliers de demi-étages.

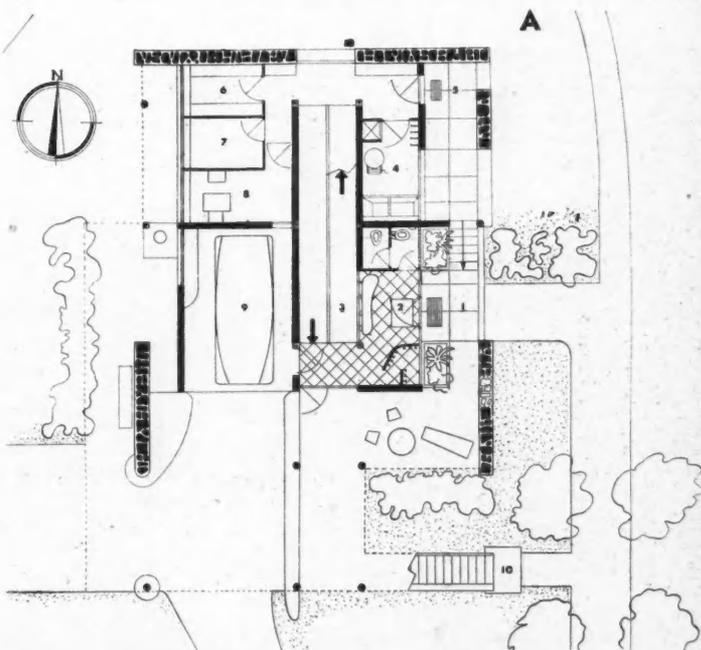
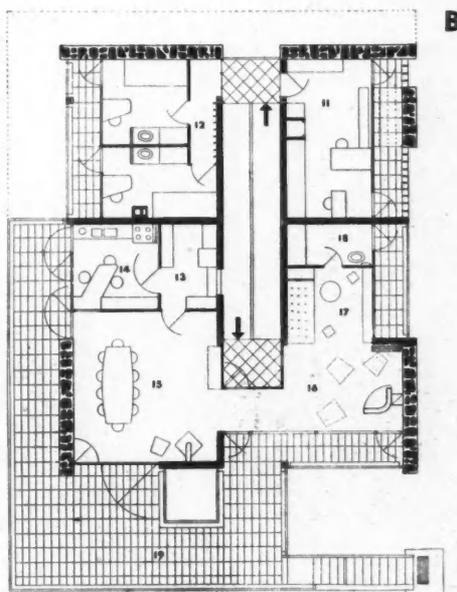
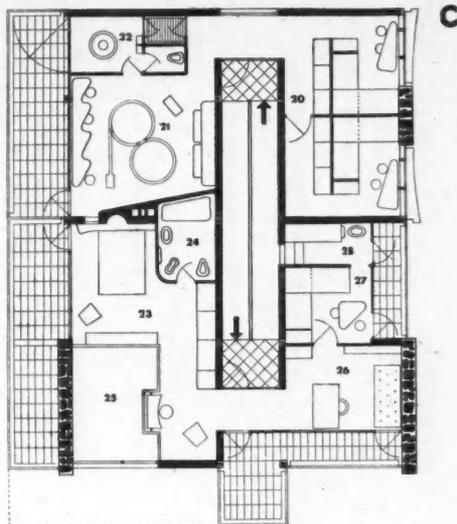
Une telle maison participe naturellement de la nature, du sol et du site, par quelques pans de murs portant construits en matériaux du pays, pierre, briques. Ossature, planchers, poteaux, balcons, sont en béton armé et métal. Les cloisons, les revêtements de murs, de plafonds et de sols seront en éléments préfabriqués. Hauteur sous-plafond : 2 m. 20.

0 5m



COUPE TRANSVERSALE

- A. SOUBASSEMENT ET SOUS-SOL :** 1. Entrée ; 2. Hall ; 3. Rampe ; 4. Buanderie ; 5. Entrée de service ; 6. Réserves ; 7. Débarras ; 8. Chauffage ; 9. Garage ; 10. Escalier vers terrasse.
- B. REZ-DE-CHAUSSEES SURELEVÉES :** 11. Lingerie ; 12. Chambres de service ; 13. Office ; 14. Cuisine ; 15. Séjour ; 16. Coin de feu ; 17. Chambre d'amis. Bibliothèque ; 18. Toilette ; 19. Terrasse.
- C. ETAGES :** 20. Chambres d'enfants ; 21. Salle de jeux ; 22. Toilette des enfants ; 23. Chambre des parents ; 24. Salle de bains ; 25. Vide du séjour ; 26. Bureau ; 27. Chambre d'enfants ; 28. Toilette.
- D. COUPE TRANSVERSALE :** A. Entrée ; B. Buanderie ; C. Lingerie ; D. Chambre d'amis ; E. Chambre d'enfants ; F. Chambre ; G. Terrasse-douche ; H. Solarium.



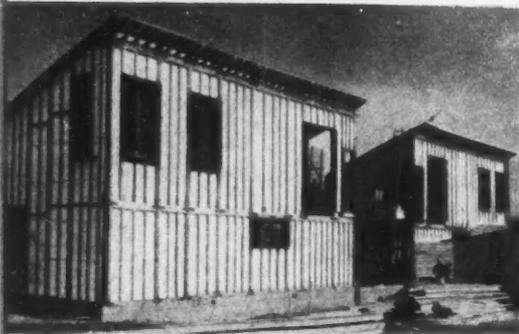
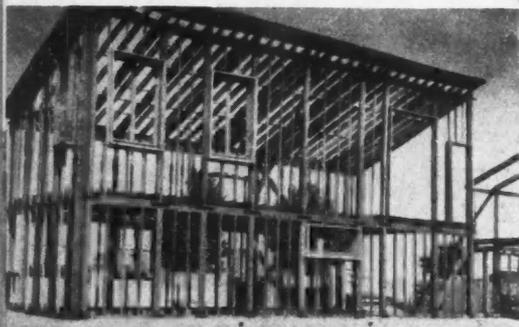
HABITATIONS EN BOIS A AUBERVILLIERS

ANDRÉ BRUYERE, ARCHITECTE
E. MOPIN, INGÉNIEUR-CONSEIL

SOCIÉTÉ NATIONALE
DE CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE
DU CENTRE, CONSTRUCTEUR



Photos L. CZIGANY



La solution architecturale adoptée semble cumuler à la fois les avantages propres à l'habitation individuelle et à l'habitation collective, puisqu'elle permet de donner à chaque habitation la jouissance directe de son jardin, mais aussi de superposer les logements.

La maison groupe 4 logements, 2 au rez-de-chaussée, 2 à l'étage, chacun ayant exclusivement vue, jouissance et accès à son jardin.

L'appartement de l'étage ouvre ses fenêtres sur la façade opposée à celle du rez-de-chaussée, les pièces d'habitation sont inversées. Les pièces à eau et à feu, situées en partie centrale demeurent rigoureusement superposées. Le soleil et l'air peuvent pénétrer dans les pièces de service sans que la vue soit possible sur le jardin n'appartenant pas à l'habitation.

Chaque logement comprend :

1°) Entrée à double porte formant sas, placard vestiaire, loge pour les sabots, coffre de compteurs ;

2°) Vaste salle commune (6 m. x 4,20) munie d'un placard à linge et d'une bibliothèque ;

3°) Deux chambres séparées par des murs-placards ;

4°) Cuisine, évier sous la fenêtre, fourneau et chaudière sous la hotte, un garde-manger, un grand mur-placard séparant de la salle de bain et un autre ouvrant sur deux faces : côté cuisine et côté salle commune ;

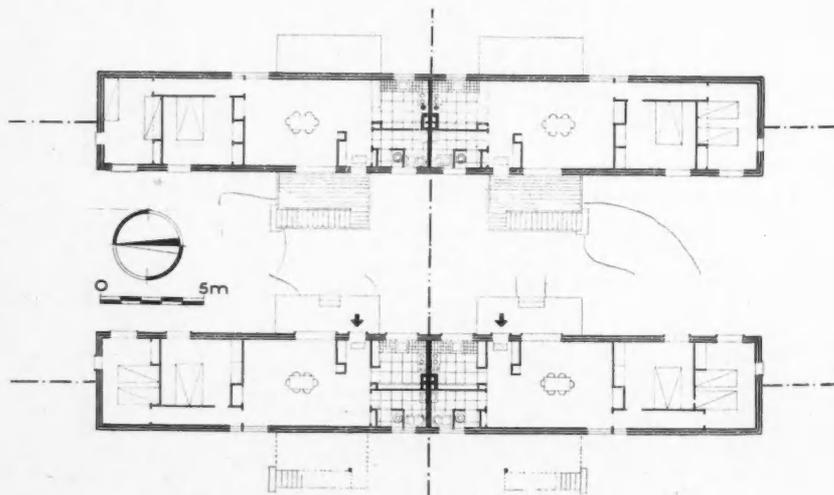
5°) Salle de bain. W. C.

Garage, buanderie, cellier, dépôt de combustible, poulaillers, outils de jardin sont prévus à l'entrée de celui-ci.

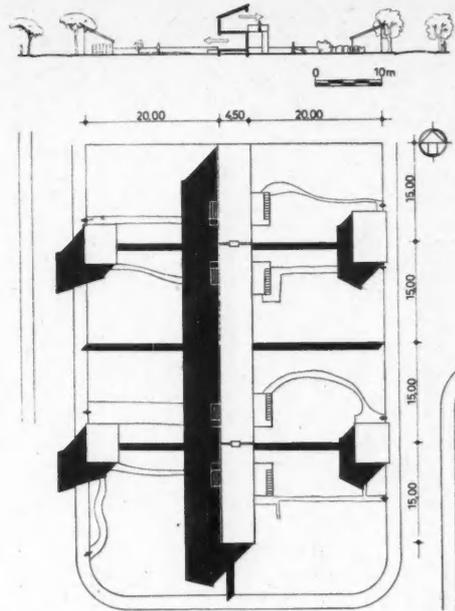
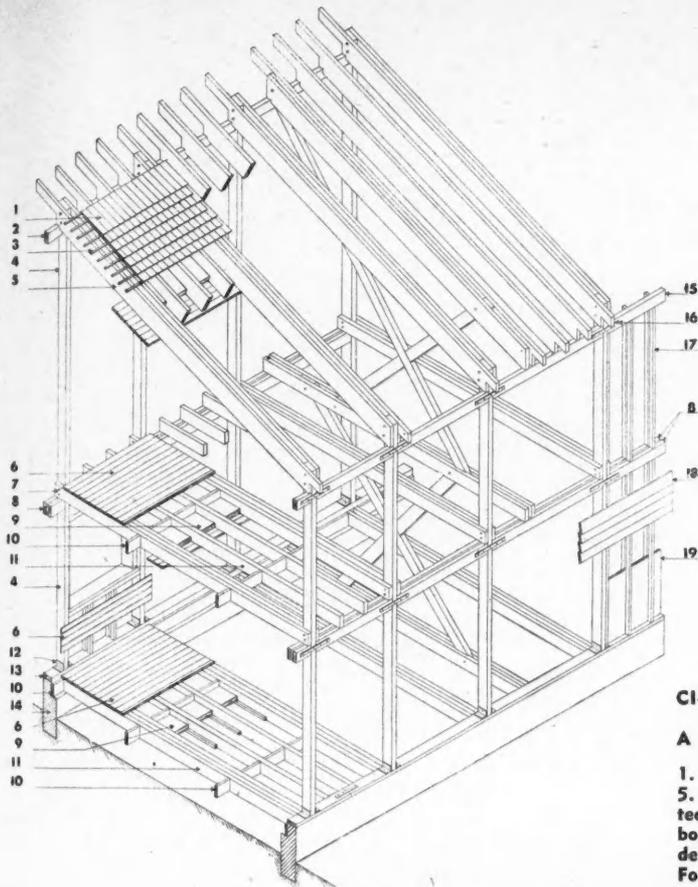
Dans un but de simplicité, la toiture ne comporte qu'une seule pente, que suit le plafond de l'étage supérieur, ce qui permet un éclairage extrêmement favorable, le plafond éclairé réfléchissant la lumière.

Des techniques de mise en œuvre modernes ont été employées. La partie centrale, contenant le bloc sanitaire a été réalisée avec de grands éléments de béton armé préfabriqués. Les parties habitation sont en charpente bois avec revêtement extérieur et intérieur en frises avec interposition de panneaux isolants en plâtre st'afé entre deux couches d'air.

Le pouvoir isolant des murs équivaut à un mur en briques de 0 m. 65. La maison a été montée en un mois.



PLANS DU REZ-DE-CHAUSSEE ET DE L'ETAGE.
A GAUCHE, VUES DU MONTAGE.



CI-DESSUS, PLAN SCHEMATIQUE DU SYSTEME D'IMPLANTATION.

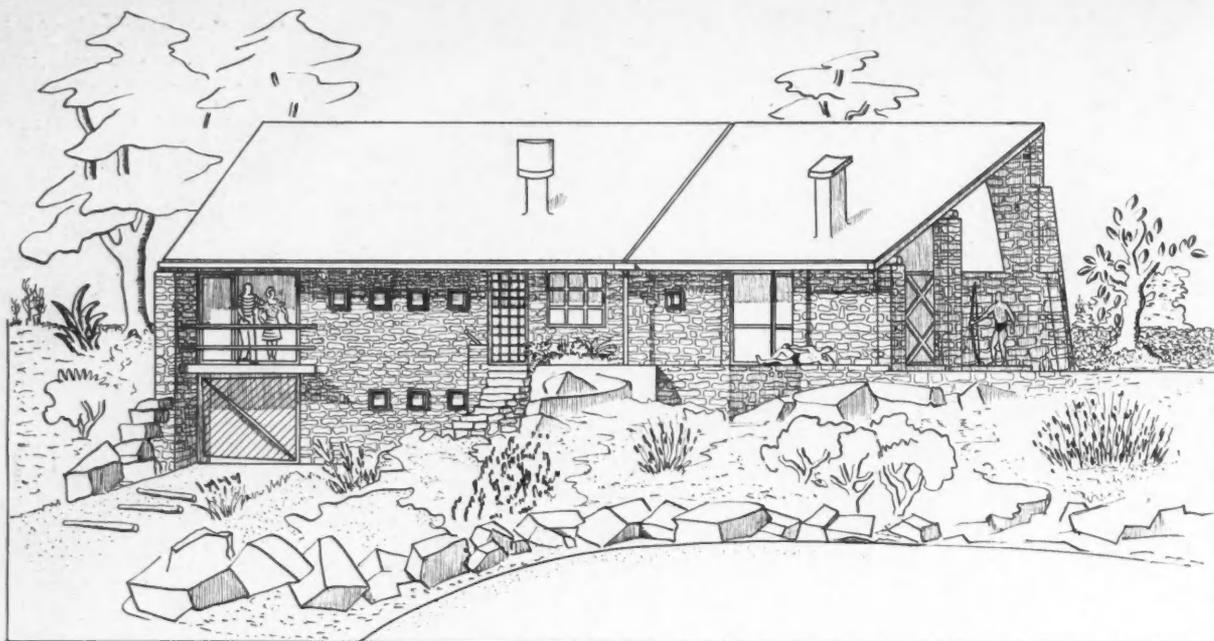
A GAUCHE, VUE AXONOMETRIQUE DE L'OSSATURE EN BOIS.

1. Couverture en bois ; 2. Faitage 6/15 ; 3. Linteau ; 4. Poteau 8/15 ; 5. Arbalétrier 5/18 ; 6. Parquet ; 7. Solive en bois 5/18 ; 8. Linteau 2x6/15 ; 9. Isolant ; 10. Entretoise 34/18 ; 11. Solive en bois 65/18 ; 12. Equerre 8/8/15 ; 13. Semelle 5/15 ; 14. Mur de soubassement ; 15. Sablière 6/15 ; 16. Tirant 5/50/0,50 ; 17. Fourrure 4/6 ; 18. Clins 25/18 ; 19. Isolant.

FAÇADE OUEST : jardin et accès des habitations de l'étage.

Au centre, la partie sanitaire en éléments de béton préfabriqués.





MAISON DANS UNE PETITE ILE BRETONNE

PIERRÉ JEANNERET, ARCHITECTE

Le programme demandait, avec un crédit très limité, la création d'une maison de vacances destinée à une famille nombreuse. Aucune entreprise du continent ne consentit à se charger d'une si petite construction, située sur une île Bretonne. Il fallait donc compter uniquement sur la main-d'œuvre artisanale et les matériaux naturels disponibles sur place.

Les principales difficultés à vaincre étaient l'absence d'eau douce et la violence des vents. Ces deux facteurs ont conditionné le parti et l'expression plastique.

Pour recueillir les précieuses eaux pluviales l'architecte a présenté les deux versants du toit en forme d'entonnoir ouvert dans la direction des vents de pluie; la descente est reliée à une citerne. Il est à noter que de la disposition judicieuse de la toiture et de son inclinaison dépend le cube d'eau recueillie qui peut varier selon le cas de 1 à 10.

Le mode de construction tient compte des possibilités de la main-d'œuvre locale disponible, la maison devant être montée par un maçon et son aide, sans intervention de charpentiers ni

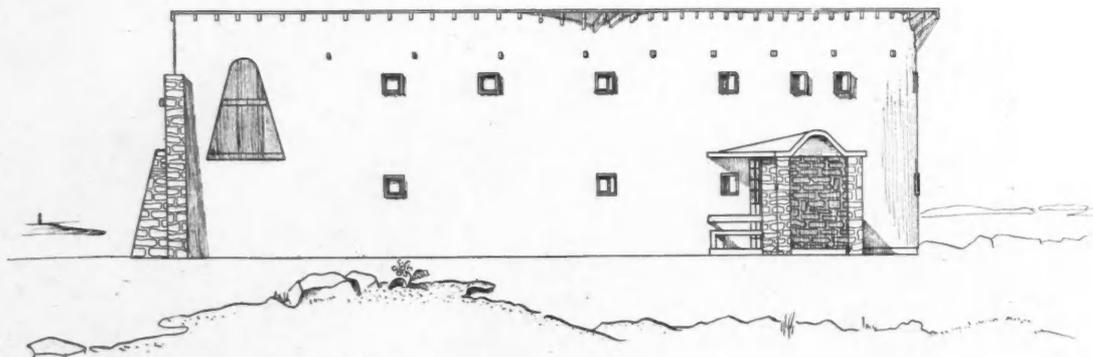
de spécialistes. Dans ces conditions, il ne pouvait être question de charpente à assemblage, de béton armé ou de couvertures complexes.

La courbure des murs et certains empâtements luttent contre le vent; l'introduction de murs de refend devient ainsi inutile. Les deux façades sont écartées d'environ 4 m. ce qui permet l'utilisation de simples madriers et bastinges scellés dans la maçonnerie pour le plancher et la toiture.

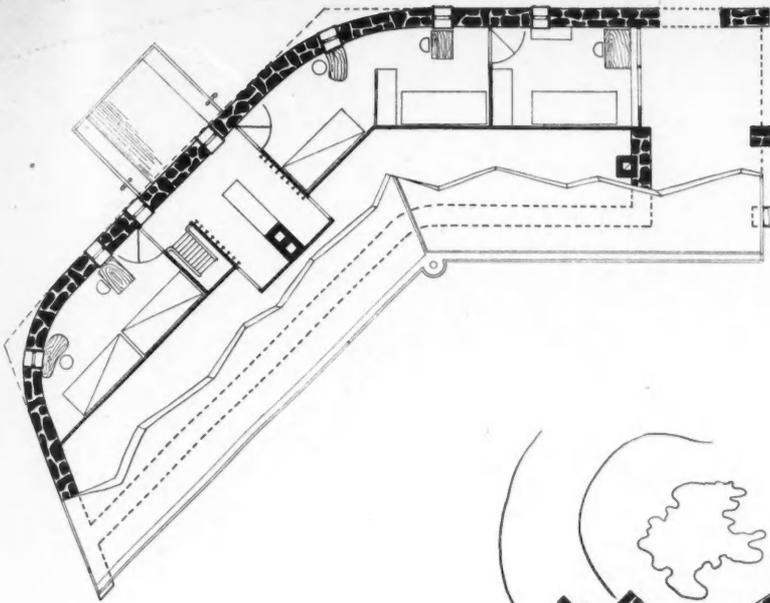
Les hublots en béton moulé suppriment les linteaux et sont posés dans la maçonnerie.

Les menuiseries amenées du continent peuvent être facilement placées. La couverture est en ardoise enduite de chaux et ciment, posée également par le maçon.

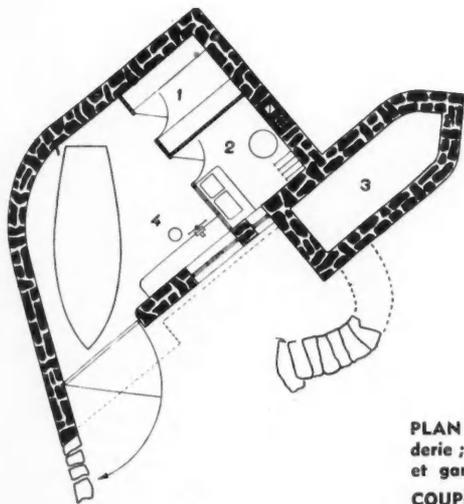
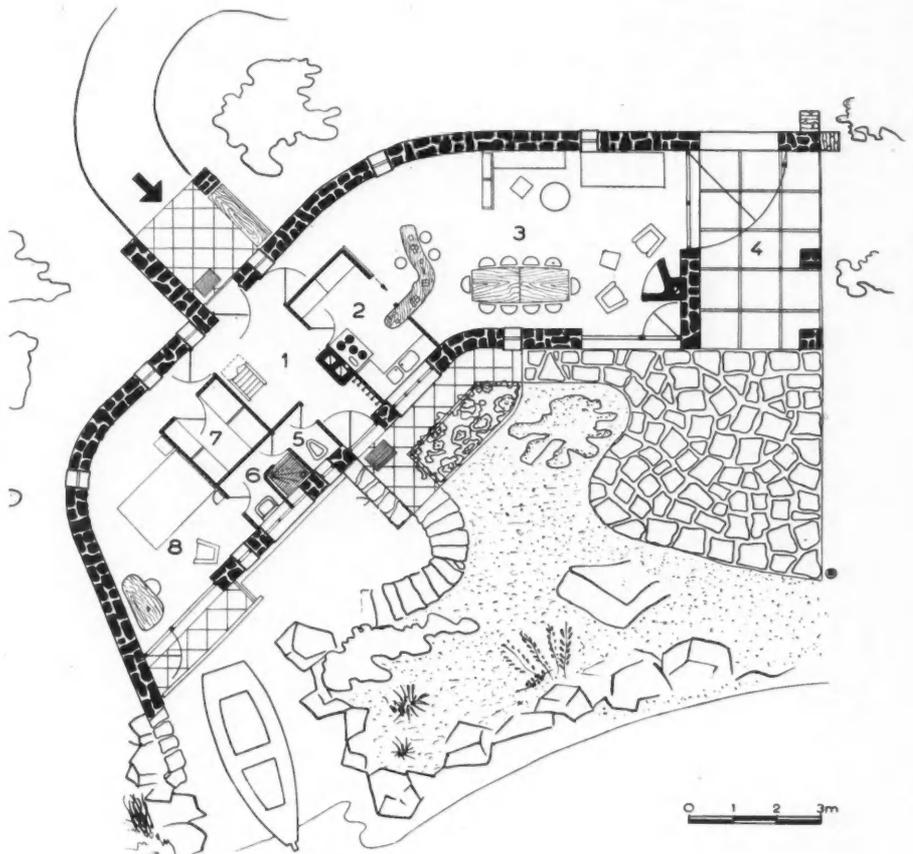
Le plan très simplement organisé prévoit au rez-de-chaussée une grande salle de séjour avec coin de repas au contact de la cuisine, une loggia ouverte, une chambre pour les parents et le bloc sanitaire. À l'étage dans les combles une galerie est aménagée en dortoir pour les enfants et amis qui par beau temps campent en plein air. Le sous-sol comporte un garage de bateau, un atelier et une buanderie.



PLAN DE L'ETAGE : Chambres d'enfants et d'amis.
 Noter la chute d'eaux pluviales placée à la jonction des deux versants du toit.

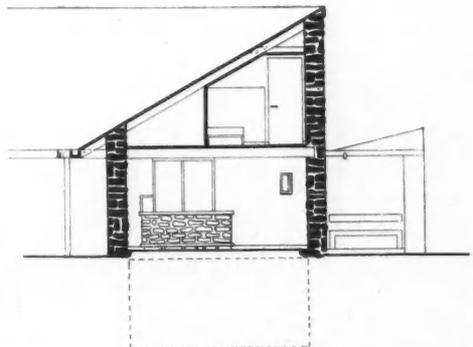


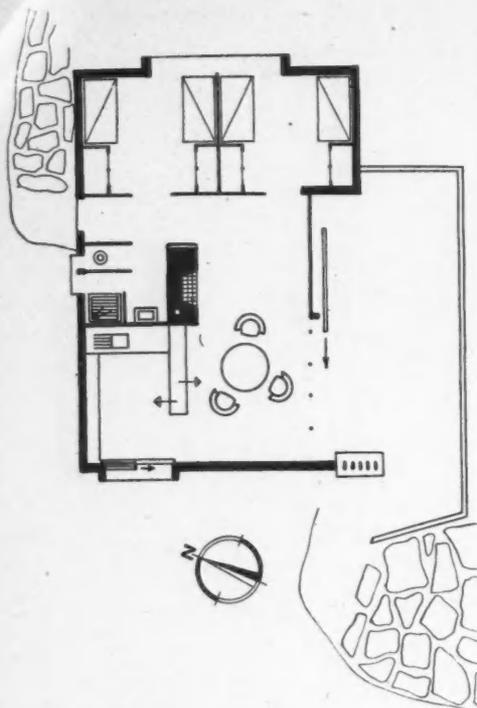
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE : 1. Vestibule d'entrée ; 2. Cuisine avec « bar » ; 3. Séjour ; 4. Terrasse couverte ; 5. W.-C. ; 6. Bloc sanitaire ; 7. Penderie ; 8. Chambre.



PLAN DU SOUS-SOL : 1. Réserve ; 2. Buanderie ; 3. Réservoir d'eau pluviale ; 4. Atelier et garage à bateau.

COUPE TRANSVERSALE



UNE MAISON MINIMA DE 48 M²

R. COULANT, ARCHITECTE

A la base de ce projet, les Architectes ont mis le désir de donner aux familles modestes le maximum de confort et de bien-être pour un prix de revient minimum. Et ils sont arrivés à loger 4 personnes aussi confortablement qu'il se peut dans un espace de 48 m², pour un coût moitié moindre de celui d'une maison ordinaire.

Précisons que tous les meubles sont de « construction ». Chacun d'eux a été prévu à un emplacement déterminé, immuable. Si cette stricte discipline ne permet pas toutes les fantaisies dans l'aménagement, elle permet par contre d'occuper au mieux le volume construit ; et de faire de sérieuses économies sur le coût de la construction.

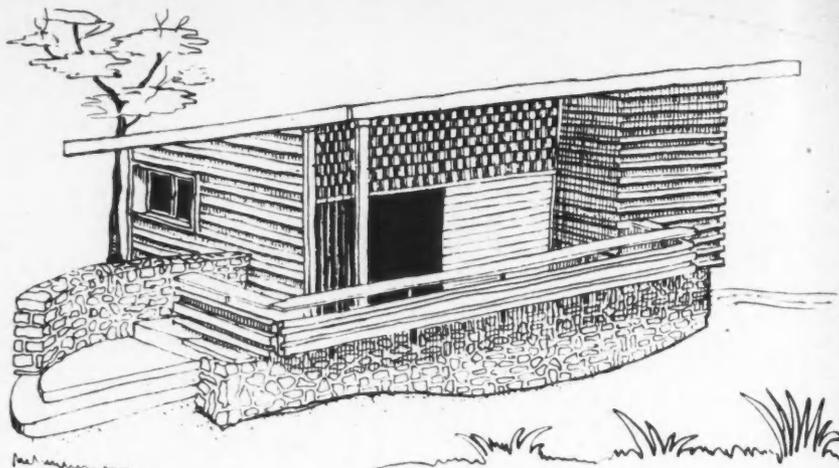
La largeur du bâtiment a été arrêtée à 4 m. dans l'œuvre. Cette dimension permet de couvrir aisément avec une seule pente. La charpente est donc réduite à l'extrême.

Hauteur sous plafond : 2 m. 50. Contre la façade Ouest du bâtiment, dans son prolongement, et sur une profondeur de 2 m. 80 on peut construire un appenti.

La charpente, en éléments de bois léger très rapprochés, est posée sur une murette en briques prenant elle-même assise sur une fondation en béton de 0,22. Remplissage par panneaux isothermiques, paroi extérieure bois (clins) ou fibrociment ondulé verticalement sur frise, ou plymax (métal et contre-plaqué), un matelas d'air, une couche feutre Isover, un second matelas d'air, puis la paroi intérieure en Isorel dur ou demi-dur.

Ces panneaux permettent d'envisager par - 10° de température extérieure, une déperdition relativement minime de 2 à 3° lors d'un chauffage intérieur à + 16 ou + 18°. Le Chauffage est assuré par la cuisinière à eau chaude et des radiateurs.

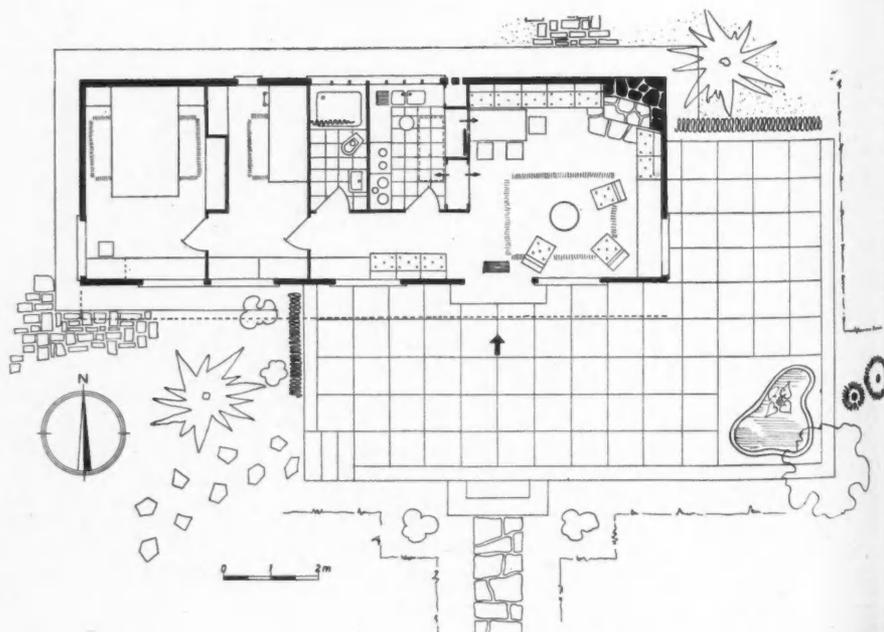
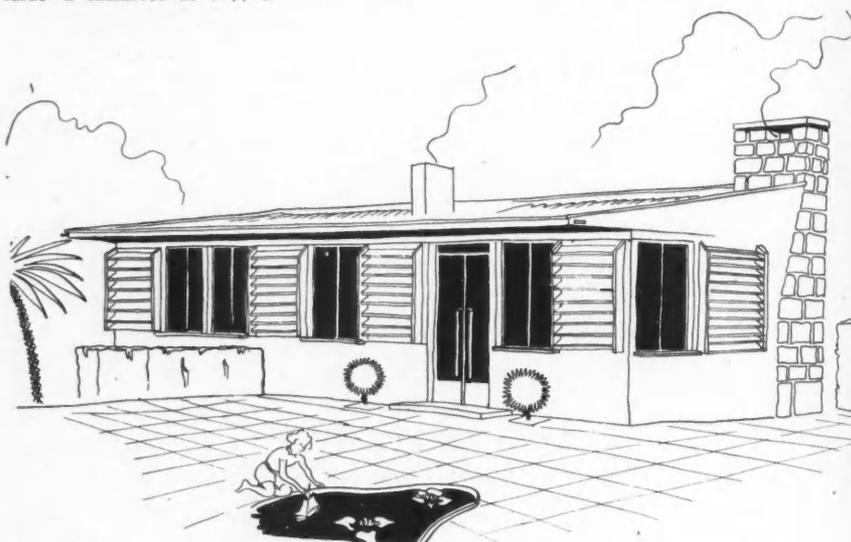
La couverture est en plaques d'amiante ciment ondulées grandes ondes.



Construction préfabriquée en bois et fibrociment, Orientation au Midi. Dimensions : Longueur : 3 travées de 3 m. 60 = 10 m. 80. Largeur : 7 m. 60. Living-room : 7 × 7 plus souillarde. 2 chambres de 3 × 4.

CHALET PRÉFABRIQUE

LÉON HOA, ARCHITECTE



MINISTÈRE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

CONCOURS POUR L'ÉDIFICATION DE MAISONS NOUVELLES

Le Concours pour l'Édification de Maisons Nouvelles organisé en 1947 par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme avait pour objectif principal la démonstration que des études architecturales et techniques approfondies peuvent et doivent aboutir à une économie substantielle des prix de revient de la construction d'habitations en série.

Citons la préface du programme de concours :

« Le prix de la construction étant fonction de la modernisation de l'industrie du Bâtiment, c'est en utilisant les meilleures méthodes de construction traditionnelles et nouvelles, et en déterminant les meilleures méthodes de mise en œuvre et d'organisation des chantiers, que l'on pourra tendre aux prix les plus bas. »

Le Concours portait sur trois types d'habitations :

a) **Maisons individuelles isolées, à un seul niveau** (4 pièces principales).

b) **Bandes de 5 maisons individuelles, à un étage** (4 pièces principales).

c) **Immeuble collectif de 8 logements, en trois étages sur rez-de-chaussée** (quatre logements de 3, et quatre de 4 pièces principales), réalisable entre mitoyens.

LA FORMULE DE L'EQUIPE

Innovation hardie, le Concours proposait la formation d'équipes composées d'architectes, ingénieurs, industriels, entrepreneurs et ouvriers. En somme la collaboration la plus étroite possible entre ceux qui conçoivent et ceux qui exécutent.

LES GRANDES LIGNES DU REGLEMENT

Les concurrents étaient tenus à soumettre une étude équivalente à des plans d'exécution les plus complets, comprenant le calcul du prix de revient qui constituait un engagement formel en cas d'exécution (donc en quelque sorte une « adjudication-concours »). Les concurrents éventuellement primés devaient d'ailleurs s'engager à commencer les travaux dans les 60 jours à dater de la passation d'un marché éventuel. Cette condition impliquait que tous les matériaux ou procédés proposés devaient être disponibles pour ainsi dire immédiatement. Toutefois, les organisateurs se réservaient le droit de ne pas procéder à l'exécution des projets primés, et ne donnaient aucune garantie quant au nombre d'unités à réaliser éventuellement.

Des normes extrêmement précises étaient imposées quant aux surfaces, à l'équipement, au fonctionnement du plan, aux qualités techniques et d'habitabilité. Le dossier d'étude devait être complété par les calculs de stabilité, les devis descriptifs et estimatifs, ainsi que d'une étude de planification de chantier.

Le programme imposait enfin d'une façon impérative l'utilisation maximum d'éléments normalisés AFNOR et l'application des directives techniques et administratives contenues dans le document officiel connu sous le nom de REEF (Répertoire des Eléments et Ensembles Fabriqués du Bâtiment), et édité par le Ministère. C'est ainsi qu'étaient exigés notamment la modulation normalisée des cotes, des portées de plancher, des hauteurs d'étage etc...

DELAIS D'ETUDE

Pour réaliser un travail aussi considérable qui représente bien une étude complète de la construction d'habitations par des méthodes industrielles (car il ne peut bien entendu y avoir d'autre solution économique), les organisateurs du Concours avaient d'abord accordé deux mois (1^{er} mai au 30 juin 1947). La date de remise des projets fut par la suite rapportée au 31 août 1947. Toutefois, de nombreuses modifications furent entre temps apportées au règlement, ce qui provoqua l'abandon des études en cours par bon nombre de concurrents.

MODALITES DU JUGEMENT

Les projets furent présentés d'abord à l'échelon départemental où un Jury constitué par la Commission Départementale de Reconstruction leur décerna des notes allant de 1 à 20 sur : a) **la conception** (coefficient 5) ; b) **les méthodes de construction** (coefficient 5) ; c) **le prix de revient** (coefficient 10 !).

Tous les projets retenus furent centralisés à Paris où ils subirent un nouveau criblage et pointage conformément à un système d'évaluation très détaillé pour toutes les parties de l'étude.

Le Jury National, composé de personnalités désignées par le Ministre et placé sous la présidence du Maître Auguste Perret, procéda en mars 1948 au classement final.

RECOMPENSES

Pour chacune des catégories du programme étaient prévus :
10 Premiers Prix et exécution
20 Seconds Prix et exécution
20 Troisièmes Prix
50 Quatrièmes Prix

sans que toutefois l'attribution de la totalité des récompenses fût obligatoire.

Or, les récompenses effectivement attribuées sont restées bien au-dessous des prévisions.

a) **Catégorie des Maisons Individuelles** (280 projets présentés) : aucun premier ni second prix ne sont attribués. Deux troisièmes et cinq quatrièmes prix sont décernés.

b) **Bandes de 5 Maisons Individuelles** (140 projets présentés) : aucun premier ni second prix n'est attribué. Deux troisièmes et quatre quatrièmes prix sont décernés.

c) **Immeuble Collectif** (144 projets présentés) : un seul premier prix, deux seconds prix, trois troisièmes et six quatrièmes prix sont décernés.

Le Jury a ainsi distribué, — fait sans précédent, croyons-nous, dans les annales des Concours, — environ 11 % (!) des sommes mises à sa disposition (Frs 22.500.000 de récompenses prévues ; 2.525.000 de prix attribués).

CONCLUSIONS

C'est, il faut le reconnaître, un résultat assez décevant pour ce Concours organisé avec une ampleur exceptionnelle.

Nous ne sommes pas en principe hostiles aux Concours ; ils permettent bien souvent une émulation fructueuse et une confrontation d'idées nouvelles qu'il serait difficile d'obtenir par d'autres moyens.

L'erreur du programme, dans le cas présent, consistait, semble-t-il, à demander non seulement des idées, mais des engagements de réalisation. Des études de rationalisation et d'industrialisation conduites sur des bases scientifiques ne peuvent pas être entreprises en quelques semaines par des groupements privés, et à leurs risques et périls. Dans ces conditions, la plupart des concurrents devait se tourner obligatoirement, soit vers des procédés traditionnels, soit vers des procédés connus et déjà exploités. Dans les deux cas, les organisateurs du Concours connaissaient d'avance les résultats possibles sur le plan économique.

On sait que certains pays poursuivent depuis des années des études minutieuses en engageant des moyens considérables (*).

L'abaissement du coût de la construction ne peut venir que d'une réorganisation de l'industrie du bâtiment sur le plan national, réforme complexe dont l'initiative doit émaner de l'Etat.

Il est vrai qu'en Suède, par exemple, cette rationalisation a été rendue possible non pas par l'Economie Dirigée, mais par la puissante intervention des Coopératives, agissant avec une remarquable clairvoyance, et entraînant par le simple jeu de la concurrence toute l'industrie du bâtiment dans leur sillage. Ailleurs, des Groupements d'Industriels ont reconnu la nécessité d'une coordination de leurs efforts et financent même un Centre de Recherches qu'ils chargent d'études utiles à la collectivité.

Le Centre de Recherches Scientifiques du Bâtiment, organisme de création récente, pourrait jouer en France un rôle comparable, à condition de disposer des moyens d'action nécessaires. Il pourrait faire procéder méthodiquement à des études et à des constructions expérimentales à une échelle justifiant une industrialisation et une planification (l'extrapolation n'étant pas toujours valable en matière de bâtiment), et en tirer des renseignements précieux pour l'Economie Nationale.

Faut-il conclure que l'immense effort fourni par des milliers de participants et par les organisateurs eux-mêmes ait été stérile ? Nous ne voulons pas le croire.

Le Concours aura permis de constituer des équipes de techniciens dont la collaboration peut s'avérer efficace à condition d'être utilisée pour la réalisation de tâches déterminées dans le cadre d'un Plan coordonné, et sous l'égide d'un Organisme d'Etudes Central.

★

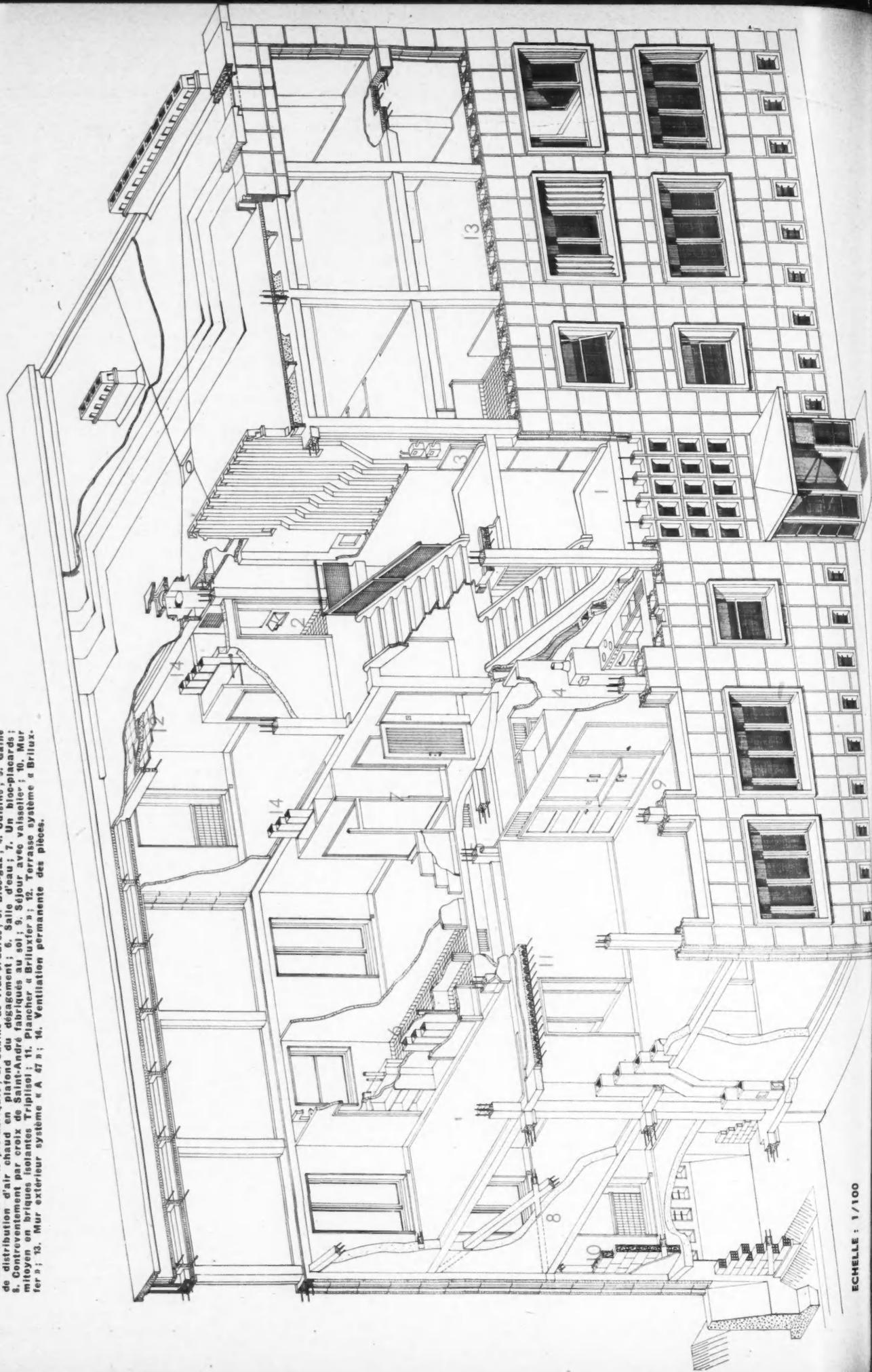
Nous publions ci-après un certain nombre de projets primés. Les nécessités de la mise sous presse ne nous ont pas permis d'obtenir à temps les projets de nombreux concurrents domiciliés en province. Nous nous en excusons auprès de ces lauréats et de nos lecteurs.

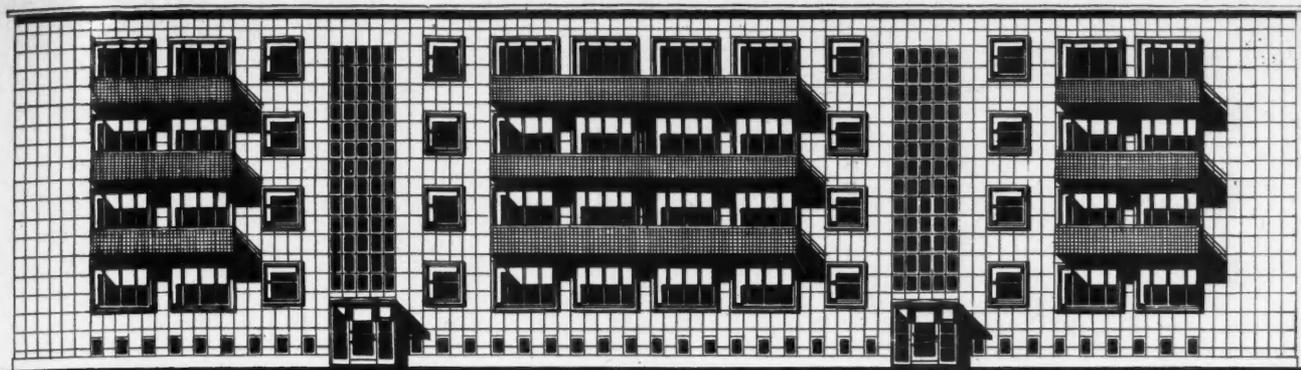
N.D.L.R.

(*) Voir « A. A. » N° 16. Rapport de la Commission du Bâtiment de la Municipalité de Stockholm.

VUE AXONOMETRIQUE D'UN IMMEUBLE TYPE « A 47 » AVEC TOUS LES DETAILS DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT.

1. Escalier en éléments préfabriqués ; 2. Cabine de vide-ordures ; 3. Bloc-gaz ; 4. Cuisine ; 5. Gaine de distribution d'air chaud en plafond du dégagement ; 6. Salle d'eau ; 7. Un bloc-placards ; 8. Contreventement par crois de Saint-André fabriqués au sol ; 9. Séjour avec vaisselle ; 10. Mur mitoyen en briques isolantes Triplisol ; 11. Plancher « Brilluxter » ; 12. Terrasse système « Brillux-fer » ; 13. Mur extérieur système « A 47 » ; 14. Ventilation permanente des pièces.





ESQUISSE VARIANTE D'UN BLOC DE DEUX IMMEUBLES.
APPARTEMENTS DE 4 ET 5 PIÈCES AVEC BALCONS.



PROJET D'IMMEUBLE COLLECTIF TYPE "A 47"

A. G. HEAUME ET ALEXANDRE PERSITZ, ARCHITECTES

MARCEL REIMBERT, INGÉNIEUR-CONSEIL ; SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE
CONSTRUCTION ET DE TRAVAUX PUBLICS, ENTREPRISE GÉNÉRALE ;
STRACK ET MAUNY, CHAUFFAGE-VENTILATION ; PLANUS, ORGANISATION

PREMIÈRE PRIME

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Le projet d'immeuble Type « A 47 » est le résultat d'une étude tenant strictement compte des problèmes tels qu'ils sont posés par le programme du Concours et les conditions de son règlement. La recherche d'une économie rigoureuse a fait abandonner tout élément architectural onéreux et non indispensable, tel que balcons, loggias, décrochements, etc. D'autre part, l'emploi conséquent d'éléments normalisés, notamment des cadres de baies dont le nombre utilisable sur une trame modulée est fort restreint, ne laissait que peu de possibilités pour la recherche d'une expression plastique variée.

On peut admettre, il est vrai, que pour ce genre de constructions les effets architecturaux s'obtiennent par la disposition des grandes masses d'un groupe d'immeubles qui peut recevoir des « accents » en des endroits choisis, alors que l'unité standard reste simplement l'expression d'une honnêteté constructive et fonctionnelle.

Le prototype, — unité d'immeuble entre-mitoyens, — représente dans l'esprit des auteurs du projet une formule technique et de planification de base, dont l'application permettra, en cas d'exécution, la mise au point **rapide** d'ensembles importants, grâce à la détermination précise de tous les détails d'exécution. En fonction de conditions locales et d'un programme défini, l'unité standard peut subir des modifications mineures. C'est en prévision de telles éventualités que les auteurs ont, dès le début de l'étude, élaboré un certain nombre de variantes en ce qui concerne les façades, les équipements et les plans.

Il s'agit donc moins de l'étude architecturale d'un immeuble déterminé que d'un essai de typification et de l'établissement de normes cohérentes d'exécution et de planification, compatibles avec les conditions de travail existantes et le matériel disponible actuellement dans l'industrie du bâtiment de notre pays.

LE PLAN-TYPE D'APPARTEMENT

A défaut d'indications concrètes concernant l'orientation, on a admis l'avantage d'une exposition de toutes les chambres sur une façade extérieure préférentielle (soleil, vue, calme). Dans le cas de la construction d'un groupe d'immeubles, cette façade donnerait sur une cour-jardin ayant accès direct vers les voies de circulation (cour ouverte).

Conformément aux indications explicites du programme, les auteurs ont tout particulièrement visé à l'organisation rationnelle des circulations intérieures et ont évité d'introduire des pièces commandées par la salle de séjour. Le parti présenté rend toutes les pièces et services du logement directement accessibles depuis l'entrée. Les mêmes considérations de bonne distribution ont fait abandonner le bloc sanitaire total comportant l'adossément de la cuisine à la salle d'eau. Malgré des avantages économiques (dont il ne faut toutefois pas surestimer l'importance pour des immeubles de 3 à 4 étages), ce groupement entraîne toujours certains inconvénients circulatoires qui constituent sans aucun doute un abaissement du niveau d'habitabilité des logements.

SALLE DE SÉJOUR

La salle de séjour largement éclairée a été prévue aussi grande que possible (22,55 m²). Elle est en contact direct avec la cuisine et se prête à l'aménagement de deux centres d'intérêt différents : repas et distraction. Près du coin de repas un vaisselier a été prévu de construction.

CHAMBRE DES PARENTS

Cette pièce communique par une large porte pliante avec le séjour dont elle peut former ainsi un prolongement.

CHAMBRES D'ENFANTS

Les chambres d'enfants ont été conçues en fonction de la meilleure disposition possible du mobilier sur une surface restreinte.

PLACARDS

Chaque chambre dispose d'un placard à vêtements et d'un placard à linge. Dans le dégagement se trouvent les placards du linge de maison, des chaussures et de l'entretien.

CUISINE

La cuisine est près de la porte d'entrée. Elle comprend un équipement fixe, placé sous une hotte et composé d'un meuble-évier et d'une cuisinière formant bloc ou non, et d'un appareil de chauffage. L'eau chaude est fournie par un chauffe-eau instantané au gaz. L'équipement de la cuisine peut être réalisé indistinctement : soit par construction d'éléments par les soins de l'entreprise générale et en utilisant du matériel disponible sur le marché, soit par le choix des blocs préfabriqués existants. Une variante de cuisine avec passe-plats a été étudiée. Le garde-manger placé sous la surface de travail est ventilé en allège. Un placard pour le matériel de cuisine est prévu, ainsi que l'emplacement pour un appareil frigorifique.

SANITAIRE

Deux variantes sont présentées :

1° Equipement système BLOCO ;

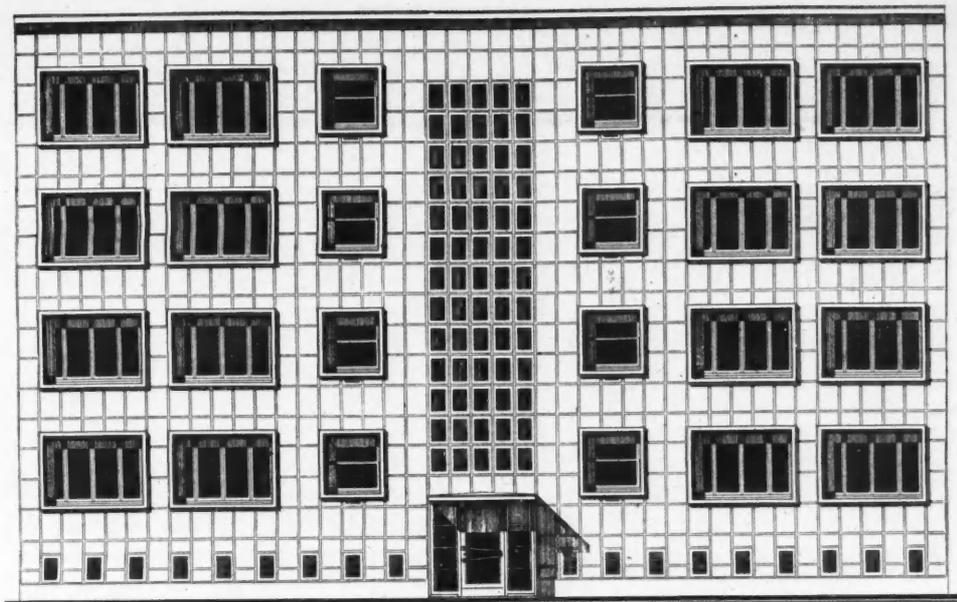
2° Equipement traditionnel perfectionné.

L'un et l'autre avec baignoire ou avec douche-bac à laver.

Dans le cas de la plomberie traditionnelle, on a prévu un coffre de montage, accessible par le fond amovible du placard de la chambre voisine, qui permettra la mise en place d'éléments de plomberie préparés à l'avance et non apparents dans la salle de bains. L'eau chaude est fournie par un accumulateur électrique placé dans un placard dans la partie basse duquel se trouve le coffre à linge sale. Celui-ci est ventilé soit directement vers l'extérieur (variante avec douche), soit par la gaine du W.-C. (variante avec baignoire).

FAÇADE COTE SEJOUR - CUISINE. VARIANTE AVEC FENETRES AFNOR 230/155.

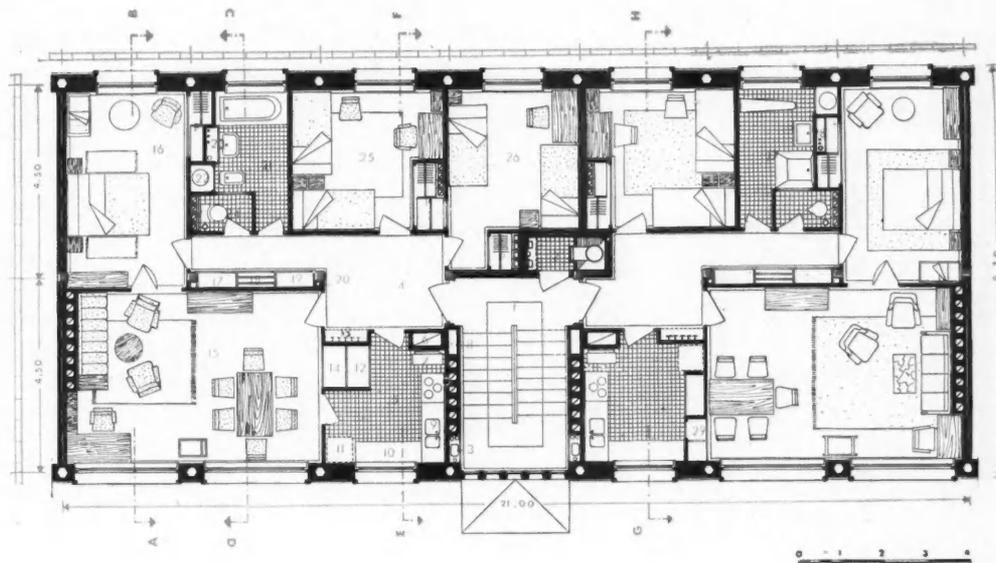
MODULATION EN ELEVATION
70 cm.



PLAN D'UN ETAGE COURANT :

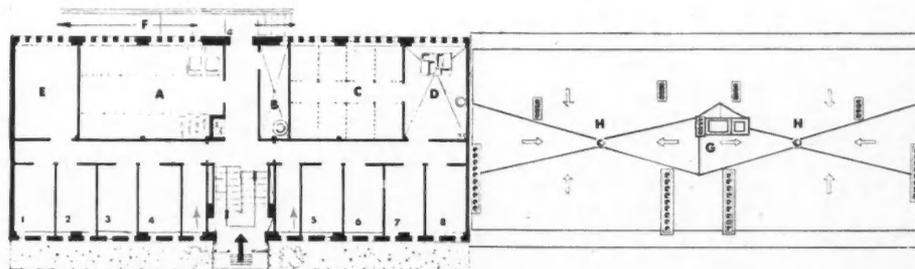
1. Escalier 16 marches 17,5 x 28 ; 2. Cabine vide-ordures et compteurs électriques ; 3. Gaine bloc-gaz ; 4. Entrée ; 5. Cuisine 6,90 m² ; 6. Gaine d'air chaud ; 7. Autopulsair ; 8. Gaine d'air frais ; 9. Bloc-cuisine ; 10. Garde-manger ; 11. Emplacement pour réfrigérateur ; 12. Placard ; 13. Vestiaire ; 14. Vaisselier ; 15. Séjour 22,55 m² ; 16. Parents 12,74 m² ; 17. Linge de maison ; 18. Chaussures ; 19. Entretien ; 20. Descente eaux pluviales ; 21. Salle d'eau variante « BLOCO » ; 22. Chauffe-eau électrique ; 23. Gaine plomberie ; 24. W.-C. ; 25. Chambre 10,31 m² ; 26. Chambre 10,72 m² ; 27. Salle d'eau, variante avec douche ; 28. Gaine plomberie en traditionnel ; 29. Cuisine, variante avec passe-plat ; P. Placards ; V. Gai-nes de ventilation.

MODULATION DU PLAN 50 cm.



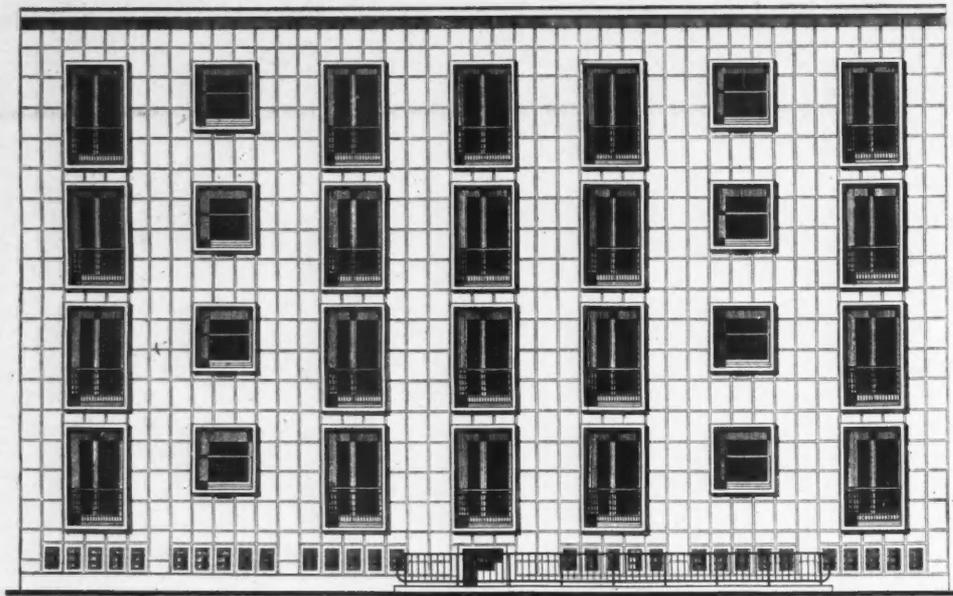
A. Garage ; B. Local ordures ; C. Séchoir ; D. Buanderie ; E. Cave d'immeuble, 1. à 8. Caves locataires ; F. Rampe ; G. Trappe d'accès à la terrasse ; H. Descentes d'eaux pluviales.

→ Prises d'air frais pour système de chauffage.



PLAN DU SOUS-SOL

PLAN DE LA TERRASSE



**FAÇADE COTE CHAMBRES -
SALLE D'EAU. VARIANTE AVEC
FENETRES AFNOR 130/215.**

ISOLATION PHONIQUE

L'isolation phonique par l'emploi de matériaux isolants et de procédés spéciaux s'avère extrêmement coûteuse pour la construction d'habitations. Pour réduire au minimum l'intervention de ces éléments et assurer une bonne isolation à l'intérieur des appartements, on a eu recours à l'introduction de « tampons phoniques » entre pièces et groupes de pièces. Ces zones tampons sont constituées par des blocs placards, des services ou des dégagements. Ainsi le séjour est isolé des chambres d'enfants par l'entrée, le dégagement et une rangée de pla-

cards. La chambre des parents est isolée des chambres d'enfants par la salle d'eau et une paroi continue de doubles cloisons contenant des placards et des ventilations. Entre les chambres d'enfants elles-mêmes, des blocs de placards concourent à l'affaiblissement du son. Entre appartements, ou entre appartements et services communs, l'emploi de briques « Triplisol » assure un isolement de 54 décibels.

Les planchers comportent des corps creux type « Briluxfer » bourrés au mâchefer et assurent une isolation de 46 à 52 décibels.

CHAUFFAGE - VENTILATION

Le programme du Concours ne précisait pas explicitement que l'immeuble à appartements était à traiter comme élément d'un groupe d'immeubles, mais demandait au contraire l'étude d'un seul immeuble avec possibilité de répétition éventuelle. Il était donc à priori hors de question d'envisager l'étude d'une installation de chauffage collectif qui ne peut se justifier économiquement que dans le cas d'un ensemble important. D'autre part, la recherche d'une économie des métaux ferreux incitait à l'adoption de systèmes utilisant une quantité restreinte de ces matériaux. Enfin, le programme exigeait une ventilation permanente des pièces d'habitation.

Ces considérations ont amené les architectes, dès le début de l'étude, à opter à titre expérimental pour un système de chauffage individuel à air chaud et utilisant le gaz comme combustible.

Le procédé utilisé et étudié par les constructeurs STRACK ET MAU-
NY se rapproche par le principe des matériels répandus aux Etats-Unis pour le chauffage de pavillons individuels. L'appareillage se compose d'un générateur d'air chaud (« Autopulsair ») dérivé des convecteurs et générateurs plus puissants utilisés jusqu'à présent dans l'industrie, les bâtiments publics, etc. L'« Autopulsair », appareil de faible encombrement (encombrement au sol 700×390 mm, hauteur 1 m. 50) et d'une présentation soignée comparable à un appareil ménager, est placé dans les cuisines sous une hotte avec raccordement à une cheminée d'évacuation des gaz (120 mm). Il est alimenté en air frais pris en cave dans un local spécial et distribué par une gaine à tous les étages. L'air chauffé et humidifié est envoyé dans une gaine calorifugée placée immédiatement à côté de l'appareil entre la cuisine et l'entrée de chaque appartement et distribué vers les pièces par le faux plafond (calorifugé également) et des orifices placés au-dessus des portes.

Les pièces d'habitation sont ainsi mises en légère surpression. L'air de surpression s'échappe par les orifices prévus au bas des portes et est repris dans l'entrée de l'appartement vers la gaine verticale de distribution où il est mélangé dans une proportion déterminée et contrôlable avec l'air frais de l'extérieur. Le rapport des volumes d'air frais extérieur et d'air chauffé repris dans l'appartement est variable. Il est donc possible d'adapter le conditionnement de l'ambiance à des cas particuliers (réunions nombreuses, situation sanitaire, etc...).

Chaque pièce comprend une gaine de ventilation individuelle avec orifice grillagé obturable à la base et un orifice similaire à section fixe au sommet. Lors des heures de chauffage, ces gaines amorcent le tirage, favorisant ainsi le traitement de la zone habitée. Lorsque le chauffage ne fonctionne pas, elles constituent une aération permanente. L'« Autopulsair » peut fonctionner par gravité ou avec un moto-ventilateur

silencieux dont le débit-heure maximum est de 1.100 m³ permettant, le cas échéant, de renouveler l'air de chaque appartement cinq fois à l'heure. La puissance du moteur est de $1/5$ CV seulement. Le moteur n'est d'ailleurs pas absolument indispensable et ne joue en hiver que le rôle d'un activateur de chauffage, permettant d'atteindre plus rapidement la température finale après allumage. Celle-ci serait dans ce cas à 70 % dix minutes après la mise en marche. Le principe permet donc une marche intermittente même pour des absences peu prolongées. Le moto-ventilateur permet aussi en toute saison une aération dosée, même sans chauffer, en faisant renouveler l'air ambiant des locaux entre 2 et 3 fois leur volume à l'heure.

L'installation permet par ailleurs l'adjonction facultative d'une cellule de filtrage d'air, d'une batterie de rafraîchissement, d'antiseptiseurs ou odoriseurs, etc. L'appareil est construit pour les puissances calorifiques de 20.000 et 30.000 cal./h. Il fonctionne entièrement automatiquement.

L'utilisation du gaz, combustible national, assure un rendement de 80 %. Il semble que sur le plan de l'économie nationale l'emploi du gaz pour le chauffage constitue la meilleure utilisation possible de l'énergie charbon, puisqu'elle permet la récupération considérable de sous-produits de première importance.

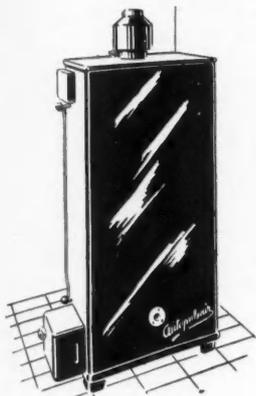
Un point important est l'économie considérable en métaux ferreux. 350 kgs de matières contre 1.400 kgs pour les procédés traditionnels qui n'assurent pas la ventilation et n'offrent pas de souplesse comparable. D'autre part, la presque totalité de l'installation est exécutée avec le gros-œuvre, le montage de l'appareil se limitant à quelques branchements. Il n'y a donc pas de retouches ni de percements ou raccords sur le chantier. Bien entendu, cette installation s'applique aussi aux habitations individuelles où elle peut être réalisée dans les meilleures conditions, permettant l'installation du générateur d'air chaud en sous-sol et l'introduction de l'air chauffé aux points bas, solution préférée par les constructeurs.

BILAN D'EXPLOITATION PREVU POUR LE PROJET A-47

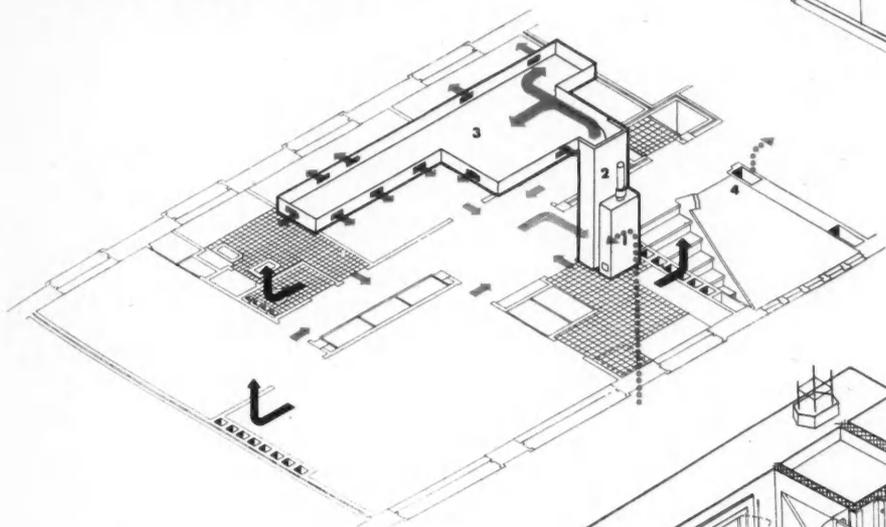
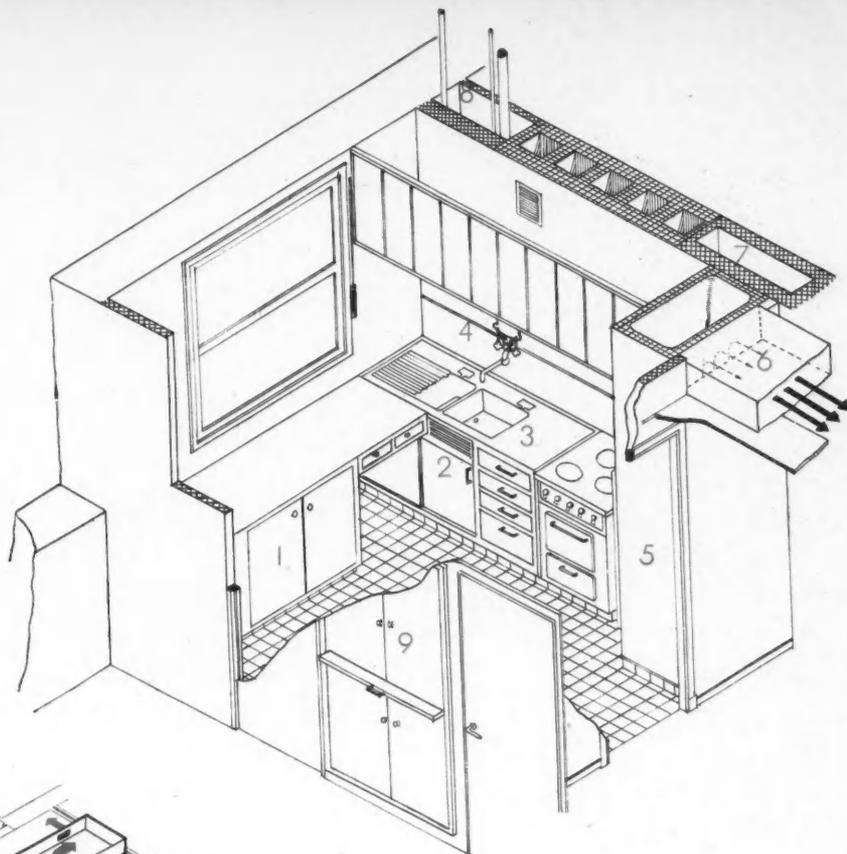
En admettant une moyenne quotidienne de 14 heures de chauffage et ce pendant 180 jours de l'année (calcul extrêmement défavorable), pour assurer $+ 18^\circ$ par $- 7^\circ$, la consommation est évaluée à 4.900 m³ de gaz et 530 kw/h. (Les déperditions calorifiques de transmission et de ventilation ont été calculées à 9.300 cal./h.) La surpuissance utilisée en service continu permettrait d'obtenir la température de $+ 18^\circ$ même par $- 15^\circ$.

VUE AXONOMETRIQUE D'UNE CUISINE TYPE.

1. Garde-manger ventilé en allège; 2. Ordures ménagères; 3. Evier double-bac acier inoxydable; 4. Chauffe-eau instantané au gaz; 5. Gaine calorifugée d'air chaud; 6. Distribution d'air chaud en faux plafond; 7. Gaine d'alimentation en air frais; 8. Gaine gaz, eau, eaux ménagères; 9. Vaseiller du séjour en adossement au placard de cuisine.



« AUTOPULSAIR » STRACK ET MAUNY.
Dimensions : hauteur, 1 m. 50 ; encombrement au sol, 0 m. 70 × 0 m. 39.

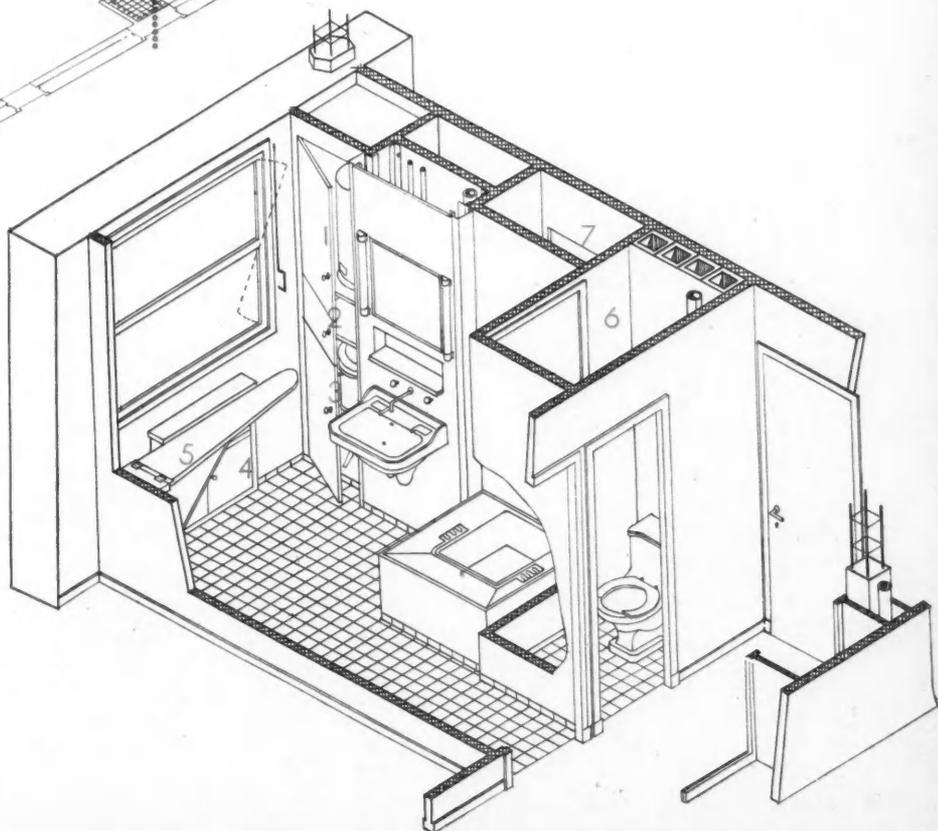


DÉTAILS D'ÉQUIPEMENT

- ➔ ventilation.
- ➡ retour d'air.
- ➡ air chaud pulsé.
- ➡➡➡ air frais.

SCHEMA DU SYSTEME DE CHAUFFAGE.

1. Autopulsair; 2. Gaine d'air chaud; 3. Gaine de distribution; 4. Gaine d'air frais.

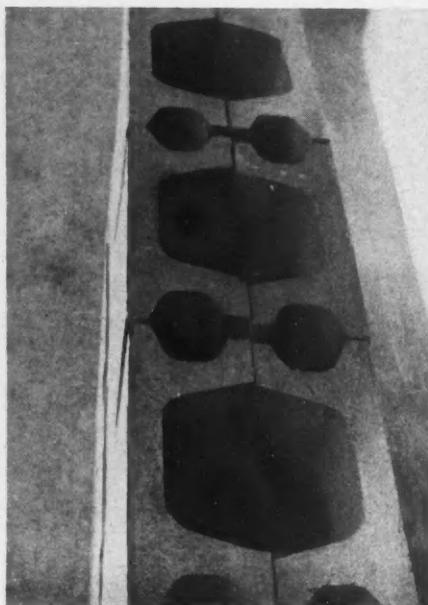


VUE AXONOMETRIQUE D'UNE SALLE D'EAU.

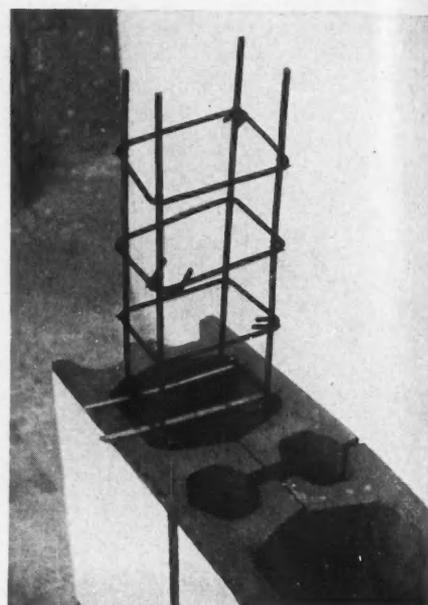
Variante « BLOCO » avec douche, bac à laver.
1. Chauffe-eau électrique; 2. Pharmacie; 3. Matériel de lavage; 4. Linge sale; 5. Planche à repasser; 6. W.C. ventilé par gaine, éclairé par châssis haut; 7. Placard de la chambre voisine.



Bloc de façade système « A 47 ». Éléments extérieur et intérieur à parement fini ligaturés



Une assise de mur extérieur. Cavités avant coulage des remplissages.



Introduction d'une armature d'ossature dans un bloc standard.

PROCEDES DE CONSTRUCTION

OSSATURE EN BETON ARME

Après examen des procédés divers pouvant être retenus pour l'exécution d'immeubles à 4 étages, compte tenu des possibilités économiques actuelles ainsi que des enseignements tirés de quelques expériences entreprises précédemment pour la Reconstruction, les auteurs se sont arrêtés sur le principe de l'ossature porteuse en béton armé avec murs de remplissage. L'étude a porté sur la possibilité d'économiser les frais de coffrage, seul poste pouvant être efficacement comprimé. Les éléments à coffrer ont été divisés en deux catégories :

1° Éléments sans enrobage définitif (poteaux et poutres intérieurs, escaliers, contreventements, etc.). Ces éléments peuvent être réalisés dans des coffrages standard au sol avec armatures laissées en attente, permettant leur blocage après coulée des dalles des planchers.

2° Éléments enrobés en façade (poteaux, chainages, linteaux). Pour réaliser économiquement cette partie de l'ossature qui représente près des deux tiers du cube de B.A. total, on a développé un système de parpaings préfabriqués en béton moulé et vibré selon des méthodes devenues classiques, constituant coffrage perdu pour l'ossature qui est coulée à l'intérieur des vides réservés à cet effet dans les éléments du mur.

ELEMENTS DE FAÇADE

Ces éléments, d'un nombre limité, sont fabriqués à la presse dans un atelier sur chantier. Un nombre très restreint de moules est nécessaire. L'élément-type de paroi se compose de deux éléments identiques mis dos à dos et ligaturés. L'élément extérieur est en béton armé vibré à parement fini (toute finition est possible). Il a pour fonction la protection contre les intempéries. L'élément intérieur identique de forme est en béton de mâchefer, pouzzolane ou tout autre matériau analogue. Il a pour fonction l'isolation thermique et peut recevoir soit un enduit en plâtre à la fabrication, soit un revêtement de plasterboard cloué sur taquets prévus au moulage. Le vide d'air entre les deux éléments sert soit pour les poteaux de l'ossature en béton armé, soit pour recevoir un bourrage de matériaux isolants. Les joints entre éléments sont en béton de mâchefer coulé. Des éléments complémentaires pour linteaux d'angle, cadres de baies, couronnement, claustra, sont prévus et fabriqués sur place dans les mêmes conditions. Le profil des éléments standard est prévu toujours de telle sorte qu'ils peuvent être fabriqués dans une certaine gamme de longueurs avec le même moule, par introduction de cales en fonction de la hauteur d'étage adoptée, du nombre d'assises, etc.

POUTRES-CHAINAGES

La forme des parpaings de la dernière assise des étages a été étudiée de telle façon que le vide des poutres-chainages de l'ossature est réservé pour le coulage du béton qui est ainsi effectué sans coffrage particulier.

PLANCHER-TERRASSE

Le plancher-terrasse est du type double-dalle utilisant des hourdis spéciaux BRILUXFER en céramique dont l'assemblage, en préfabrication, constitue de véritables planches de céramique armée pouvant être employées comme coffrages perdus.

La dalle inférieure est posée horizontalement sur des rangées d'étais et forme le plafond de l'étage supérieur.

Les nervures et poutres en béton armé du plancher-terrasse sont coulées sur la dalle inférieure qui sert alors de fond de poutre, et leur arase est arrêtée suivant la pente à obtenir. Cette dalle a pour fonction l'isolation thermique, elle reçoit une couche de mâchefer immobilisée par une chape en ciment.

La dalle supérieure en céramique armée est posée sur cette arase et il n'y a plus qu'à couler une chape de 0,04 d'épaisseur pour terminer le plancher dont les pentes d'écoulement des eaux sont ainsi obtenues, sans qu'il soit nécessaire de faire des renforts particuliers en béton. Elle reçoit une chape étanche multicouche conformément au procédé adopté.

Entre les deux dalles se trouve un vide d'air ventilé. Les eaux sont collectées au centre de la terrasse, les descentes sont prévues intérieures à l'abri du gel ; elles sont situées dans des coffres accessibles sur tout leur parcours.

PLANCHERS DES ETAGES

Les planchers des étages sont mis en œuvre sans coffrages, en utilisant des hourdis du type BRILUXFER en terre cuite ou béton, suivant les possibilités de fabrication dans les diverses régions de construction.

Les nervures des planchers sont préfabriquées au sol, puis mises en place en les juxtaposant de façon à former une plateforme sur laquelle on coule une chape de béton de 0,04 d'épaisseur qui assure le monolithisme du plancher finalement obtenu. Seule une rangée d'étais est nécessaire au milieu de la portée des nervures pour couler tout un plancher.

ESCALIERS

Les marches et les limons d'escaliers sont entièrement préfabriqués, avec des armatures laissées en attente.

Les divers éléments sont mis en place sans coffrages, puis boulonnés, le béton coulé pour les planchers assure leur assemblage définitif.

FONDACTIONS

Maçonnerie du sous-sol jusqu'à 40 cm. au-dessus du sol en traditionnel suivant les conditions locales.

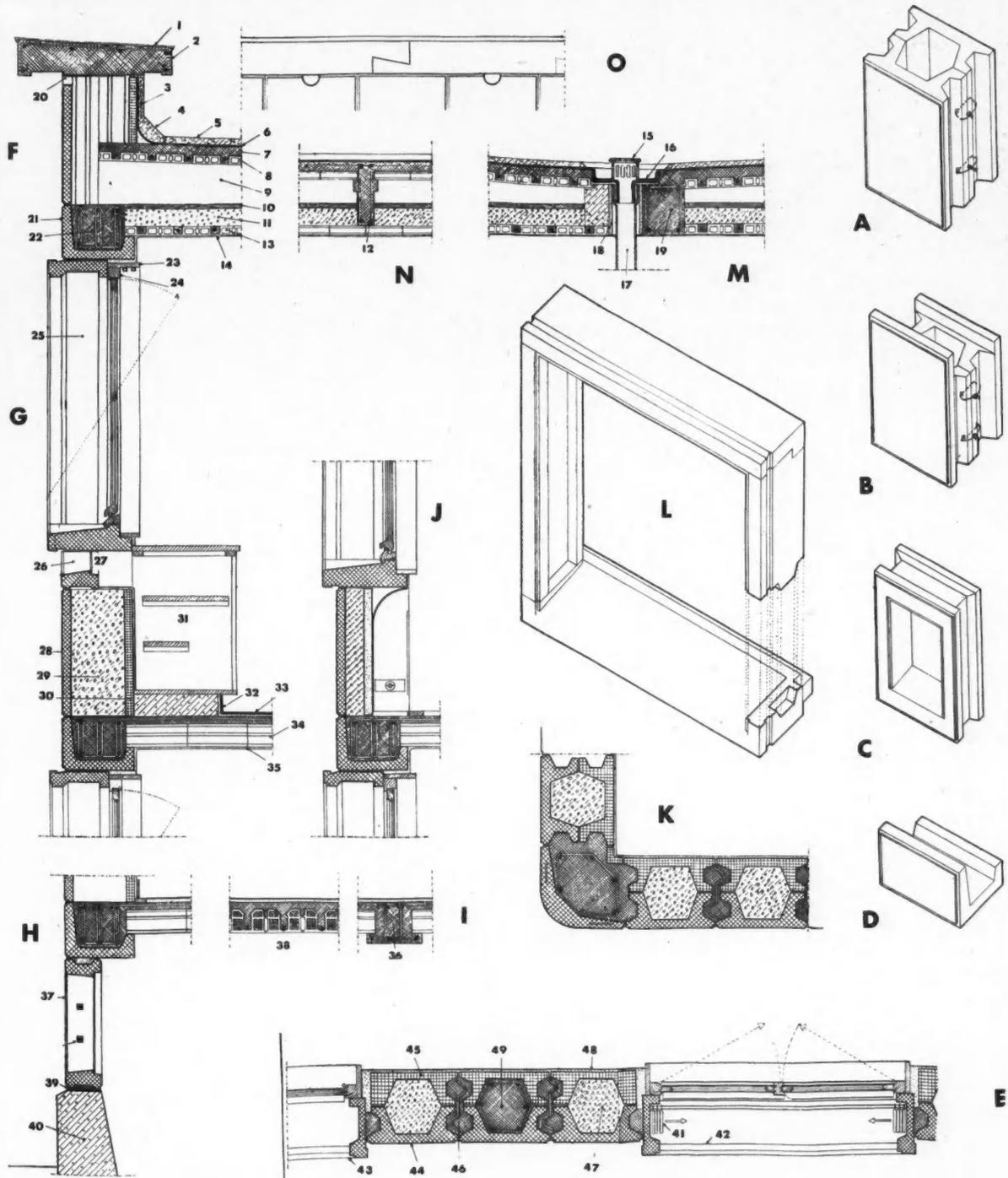
★

Cube total de béton armé pour un immeuble : 114 m³.
Poids total des aciers, y compris les armatures des planchers : 15.350 kgs.
Surface des coffrages traditionnels : 269 m².

★

Au point de vue technique, le projet présenté est une synthèse des divers modes de construction connus puisque, suivant les parties d'ouvrages à obtenir, on a recours à des procédés traditionnels (coulage des poteaux intérieurs dans des moules standardisés), à des procédés de semi-préfabrication (nervures de planchers préfabriquées et coulage du béton final des chapes suivant la pratique courante), et à des procédés de préfabrication totale (escaliers et murs), alors qu'aucun de ces procédés ne saurait prévaloir pour l'ensemble de la construction.

PROCEDES DE CONSTRUCTION "A 47" : DETAILS DU GROS ŒUVRE



A. Élément de façade standard; B. Élément de façade tronqué pour passage du chaînage; C. Élément standard claustra; D. Élément standard pour linteaux; E. Coupe horizontale sur un mur extérieur; F. Coupe sur corniche; G. Coupe sur une fenêtre de cave avec garde-manger en allège; H. Coupe sur plancher haut de cave; I. Coupe sur une poutre médiane; J. Variante d'allège avec chauffage par « Circalor »; K. Variante de solution d'angle; L. Cadre de baie; M. Détail de la cuvette d'évacuation; N. Coupe sur une nervure de la terrasse; O. Élévation du couronnement.

1. Recouvrement en zinc; 2. Élément de couronnement; 3. Grillage d'armature; 4. Solin en béton maigre; 5. Chape de protection d°; 6. Étanchéité multicouche Ythier; 7. Dalle supérieure inclinée; 8. Corps creux BriLuxfer; 9. Vide d'air ventilé; 10. Chape d'immobilisation; 11. Mâchefer en

vrac; 12. Nervure (tous les 1 m. 50); 13. Dalle inférieure horiz.; 14. Enduit plâtre projeté; 15. Crépine d'évacuation; 16. Cuvette en plomb; 17. Chute en fonte de 108; 18. Fourreau de passage; 19. Poutre médiane en B.A.; 20. Orifice de ventilation; 21. Élément linteau; 22. Poutre de rive; 23. Boîte à rideaux; 24. Bâti de fenêtre; 25. Cadre de baie; 26. Ventilation de G.M.; 27. Grillage anti-mouches; 28. Élément extérieur courant; 29. Béton de mâchefer; 30. Élément intérieur courant; 31. Garde-manger ventilé; 32. Plinthe céramique; 33. Carrelage grès cérame; 34. Plancher BriLuxfer; 35. Enduit plâtre; 36. Poutre médiane en B.A.; 37. Élément claustra; 38. Plancher BriLuxfer; 39. Chape hydrofuge; 40. Béton banché; 41. Jalousies Périer; 42. Garde corps Cambier; 43. Cadre de baie; 44. Élément extérieur à parement fini; 45. Élément intérieur en béton de mâchefer; 46. Joint avec clés \odot 6; 47. Mâchefer en vrac; 48. Enduit en plâtre; 49. Poteau en B.A.

Brevet et Modèles Déposés

IMMEUBLE COLLECTIF DE 3 ETAGES SUR REZ-DE-CHAUSSEE

MOLINIÉ, SARCE, CHEVENOT
ARCHITECTES

ENTREPRISE : ENTREPRISE DES PROCÉDES
J. CAUVET

UNE DEUXIÈME PRIME

Le projet vise non seulement à l'emploi de procédés nouveaux de construction mais encore à concevoir une disposition de logement permettant dans une surface réduite un maximum de confort et d'économie.

1. ORIENTATION DES PIÈCES

La Salle familiale de séjour a une double orientation.

Au Sud, elle s'ouvre sur une « loggia » qui la prolonge et l'abrite des rayons solaires.

Au Nord, elle est éclairée directement ; l'espace réservé pour prendre les repas recevant ainsi une fraîcheur dont bénéficie la pièce entière.

2. DISTRIBUTION

Sur le palier d'étage se trouvent des gaines pour le passage de diverses colonnes montantes et le logement des divers compteurs.

ENTRÉE. — Petite entrée isolant l'appartement et formant vestiaire.

SALLE FAMILIALE. — La salle familiale de séjour conçue comme une seule pièce, avec un emplacement réservé pour « prendre les repas ».

La salle familiale donne accès à un dégagement sur lequel s'ouvrent les chambres et tous les services.

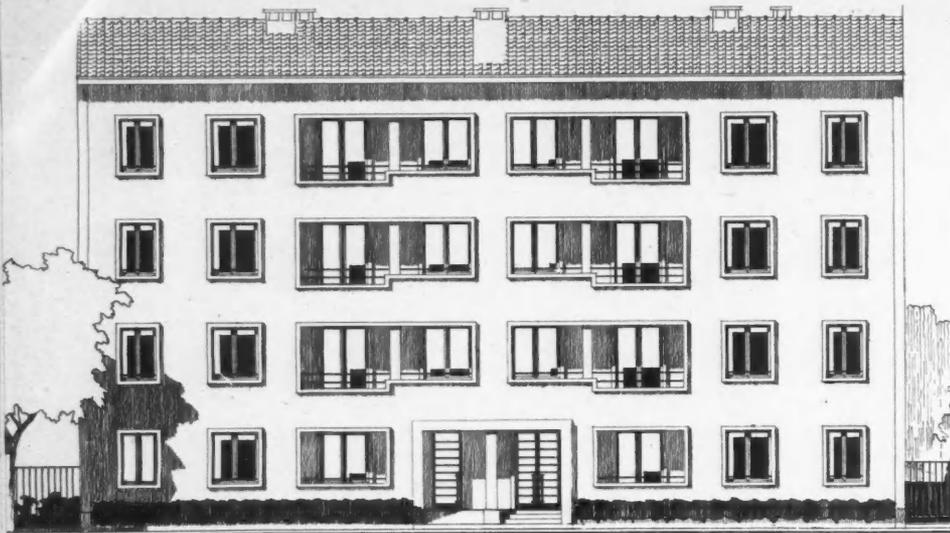
CUISINE. — La cuisine qui accède directement à l'emplacement réservé aux repas s'ouvre sur un balcon de service à l'extrémité duquel se trouve un vide-ordures à voie sèche.

SERVICES. — Tous les services, cuisine, W.-C., salle d'eau, séchoir sont groupés permettant ainsi, autant qu'il est nécessaire et convenable, l'utilisation de canalisations communes.

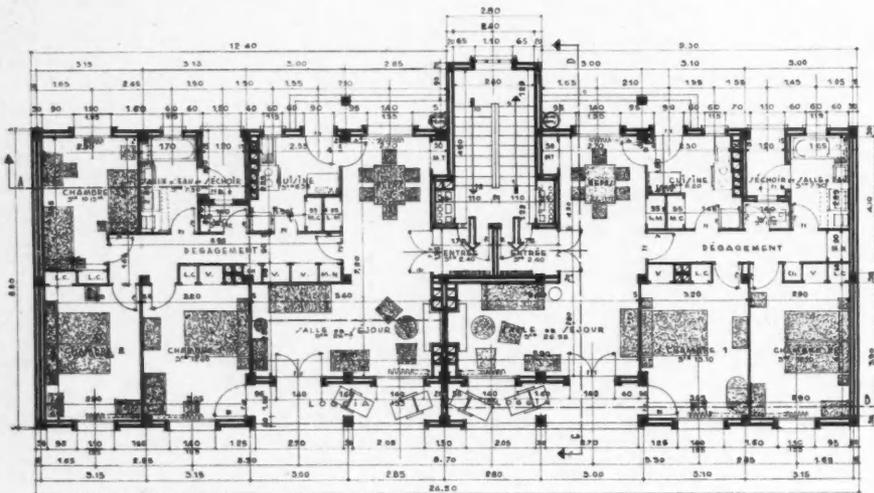
La « loggietta » sur laquelle ouvre la salle d'eau est réservée à l'égouttage et au séchage du linge ; elle assure, en outre, l'éclairage et la ventilation du W.-C. qui est à proximité des chambres.

CHAMBRES. — Chaque chambre est pourvue de placards-penderies pour le linge et les vêtements personnels ; dans le dégagement sont logés les placards pour le rangement des objets communs et du matériel de maison.

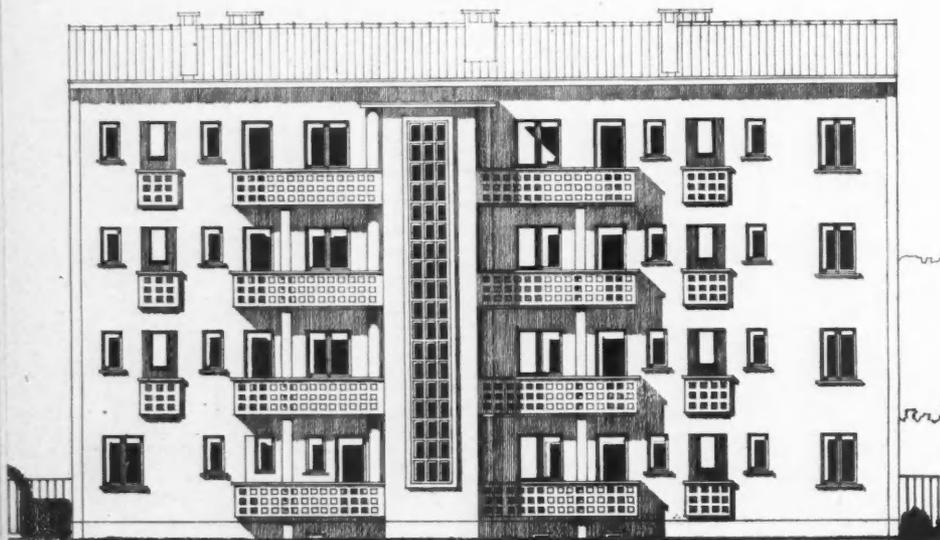
On remarquera que les pièces plus particulièrement réservées à la vie nocturne et à l'activité ménagère, sont nettement séparées de la salle familiale dont l'indépendance est ainsi préservée.



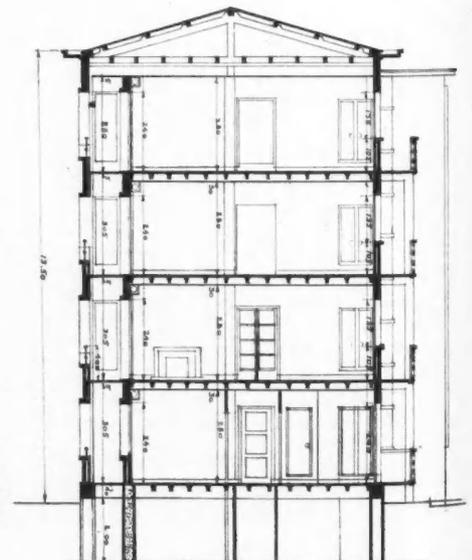
FAÇADE SUD. 1 : 200



PLAN D'UN ETAGE COURANT. 1 : 200



FAÇADE NORD ET COUPE TRANSVERSALE. 1 : 200

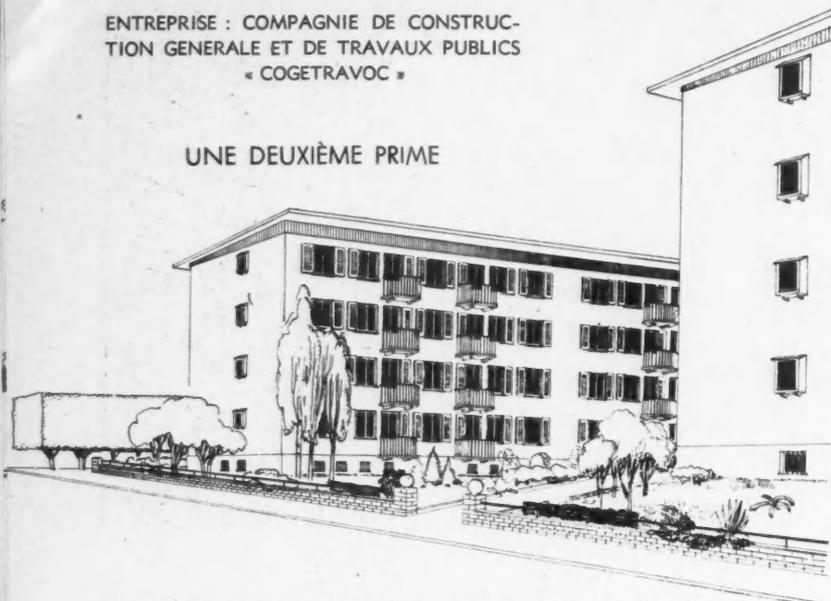


IMMEUBLE COLLECTIF DE 3 ETAGES SUR REZ-DE-CHAUSSEE

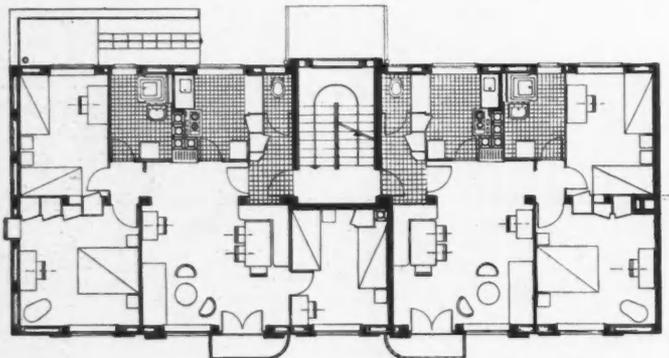
R. GRAVEREAUX, C. TRIBOULET ET
G. SCHINDLER, ARCHITECTES

ENTREPRISE : COMPAGNIE DE CONSTRUCTION GENERALE ET DE TRAVAUX PUBLICS
« COGETRAVOC »

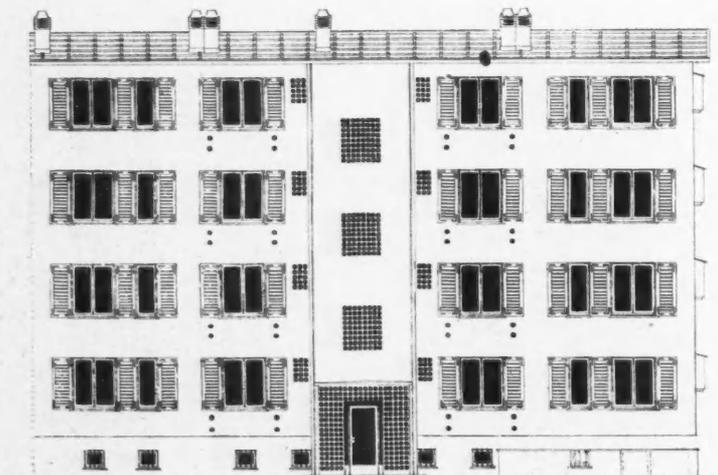
UNE DEUXIÈME PRIME



Vue perspective d'un groupe d'immeubles depuis une voie de circulation
Façades Sud



PLAN D'UN ETAGE COURANT. 1 : 200



FAÇADE NORD ET COUPE TRANSVERSALE. 1 : 200

PROCEDE DE CONSTRUCTION SCHINDLER GOEHNER SUISSE (S.G.S.)

Dans la méthode traditionnelle de construction d'une maison, on commence par faire le gros-œuvre : les murs, les combles, les couvertures, puis les différents corps d'état prennent possession du chantier, et, les uns après les autres ou simultanément, ils procèdent à la distribution de l'intérieur, à son aménagement, à son équipement et à sa décoration. Il s'ensuit que si la construction du gros-œuvre demande un temps T , les travaux intérieurs exigent souvent un temps égal à $2T$ et parfois même à $3T$; c'est la « finition » qui est la plus longue a-t-on coutume de dire.

Le procédé S.G.S. renverse délibérément l'ordre de la succession dans le temps des différents ouvrages. Mais avant de décrire ces différents ouvrages, voyons ce qu'est en réalité une maison S.G.S.

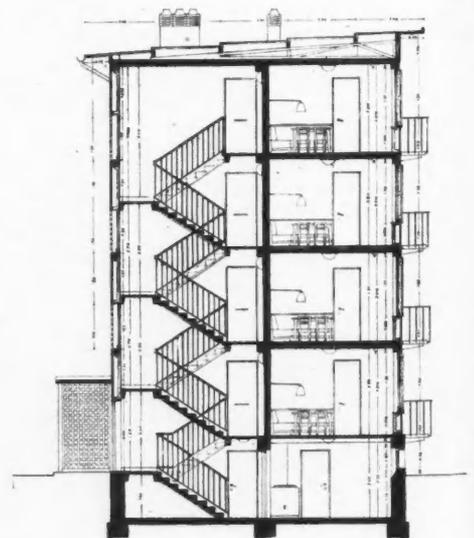
Sur des fondations traditionnelles, nous voyons une ossature en béton armé comprenant : poteaux, poutres et planchers, la face interne des murs et les cloisons sont constituées par des panneaux d'Isorel, l'isothermie est assurée par un matelas de laine de verre, la face extérieure de la maison est construite en briques ou en enduit appliqué au ciment-gun sur grillage métallique. Les combles et la couverture sont traités suivant les procédés traditionnels.

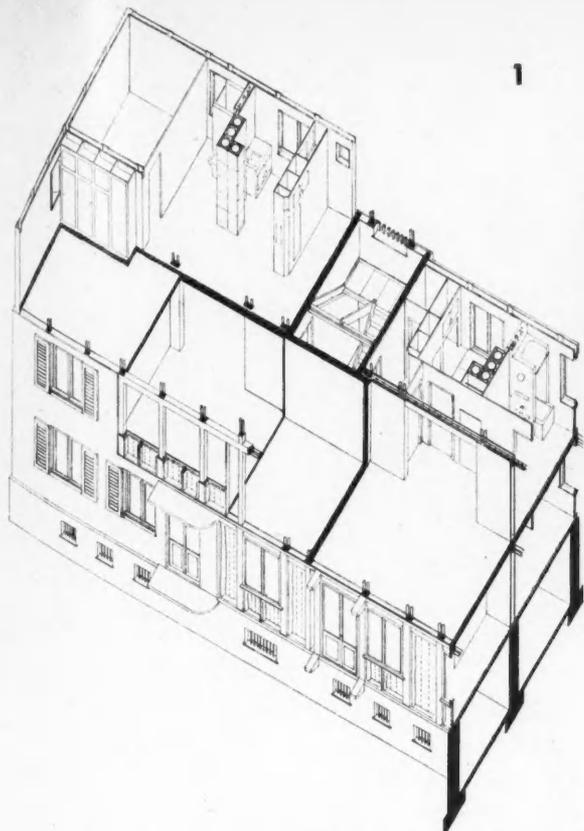
Si l'on imagine de préfabriquer en atelier les coffrages, les revêtements intérieurs et les menuiseries, et que l'on groupe les éléments de façon à former de grands panneaux rigides et légers, qui en général correspondent chacun à une paroi de pièce, si l'on prend soin de prévoir dans ces panneaux les canalizations électriques et le bloc sanitaire, si l'on pousse la finition jusqu'à et y compris la vitrerie et la peinture, on voit qu'il ne reste à réaliser sur place que le seul gros œuvre comprenant les fondations, le béton armé, la charpente et la couverture ; encore la charpente et la couverture peuvent-elles être préfabriquées.

Le programme de réalisation d'une maison S.G.S. comporte donc les ouvrages suivants, énumérés dans leur ordre de succession dans le temps :

- a) Préfabrication en atelier des panneaux constituant la face interne des murs et des cloisons ;
- b) Réalisation sur place des fondations et du plancher bas du rez-de-chaussée. (Ces deux opérations peuvent être réalisées en même temps) ;
- c) Montage sur place des panneaux et bétonnage.
- d) Construction de la face externe de la maison, du comble et de la couverture.

Lorsque le plancher bas du rez-de-chaussée est terminé on amène sur place les panneaux préfabriqués, on les assemble, on introduit les armatures préparées à l'avance, dans les poteaux, dans les poutres, et on coffre le plancher haut du rez-de-chaussée. La question de ces coffrages a fait elle aussi l'objet d'une étude particulière ; ils sont préfabriqués et se montent sur chantier avec le minimum de main-d'œuvre. On coule alors les poteaux, les poutres et le plancher, et on attache l'étage supérieur. Des panneaux d'Isorel isolants sont placés sur le coffrage du plancher et constituent après décoffrage l'épiderme du plafond.



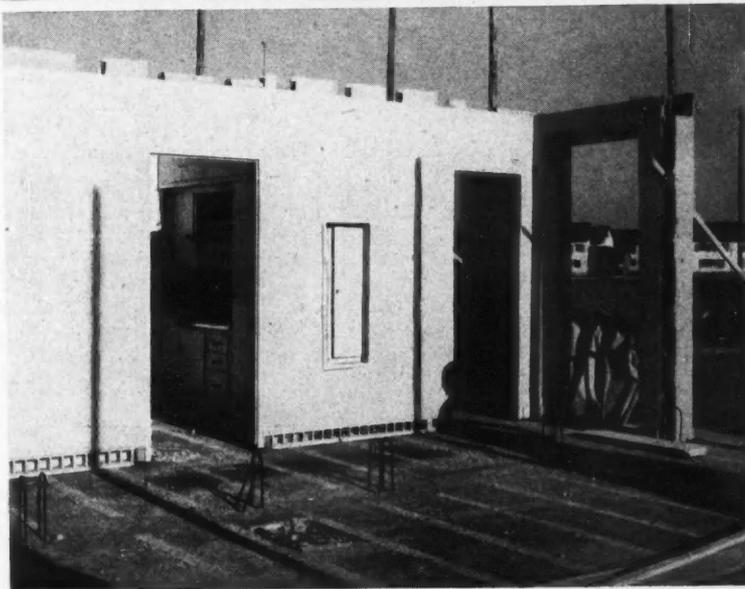
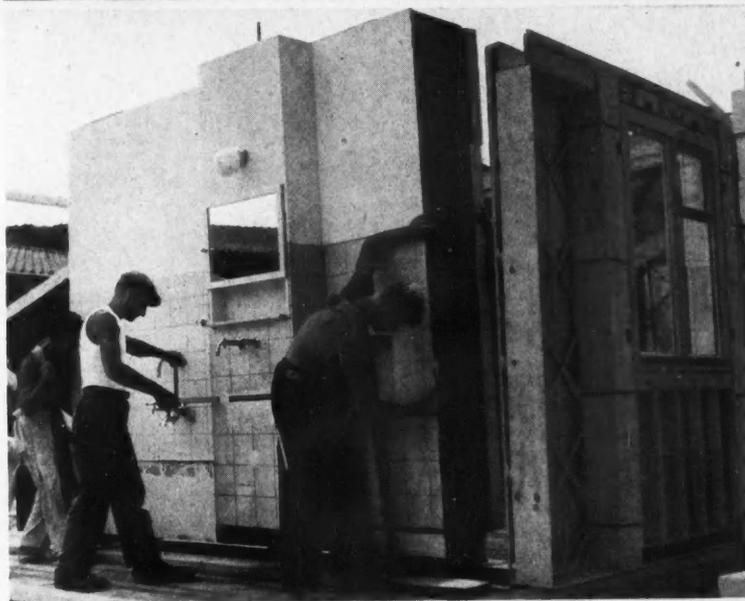
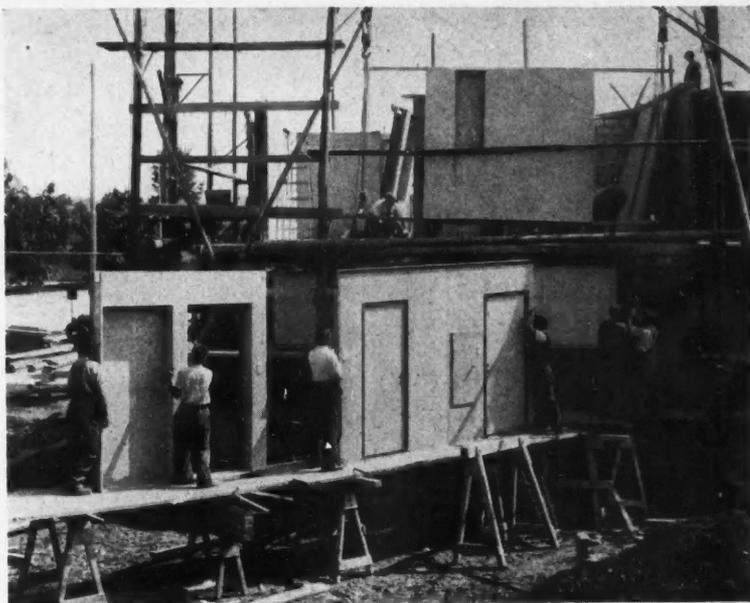


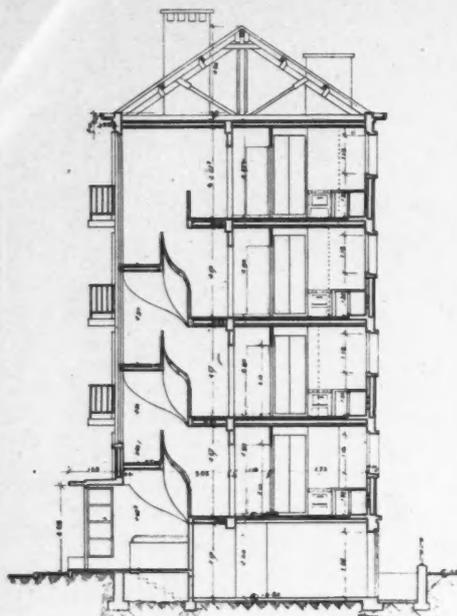
Les panneaux sont légers et peuvent être mis en place par une équipe de quatre hommes. Ceux-ci ne sont ni des spécialistes ni des ouvriers qualifiés. Le temps nécessaire pour la réalisation sur place d'un logement moyen de 4 pièces est environ de 68 journées d'ouvriers. Ce temps moyen comprend tous les travaux de montage, de béton, de maçonnerie d'accompagnement (conduits de fumée, escalier, murs séparatifs de charpente et de couverture).

OBSERVATIONS :

- 1° Avec ce procédé les travaux de finition sur le chantier sont supprimés ;
- 2° Le procédé bien que nouveau ne pose pas de problème quant à l'épreuve de la durée. En effet, seul le procédé de mise en œuvre est nouveau, mais les matériaux employés sont traditionnels.
- 3° Il y a lieu de remarquer également que le procédé S.G.S. sépare parfaitement les différentes fonctions de la construction : c'est le béton armé qui porte, le revêtement extérieur n'intervient que pour protéger la construction. L'isothermie est assurée par ailleurs, et l'épiderme intérieur de la maison est constitué par des panneaux d'isorel ;
- 4° Enfin le procédé S.G.S. n'impose à l'architecte aucune sujétion de module. Il n'entraîne aucun uniformité dans les réalisations puisque les façades et les combles sont exécutés sur place avec les matériaux du pays ;
- 5° Le procédé S.G.S. est exploité déjà en Suisse où une entreprise d'importance moyenne a produit et réalisé en six mois plus de cent logements. En France plusieurs maisons semi-individuelles ou immeubles collectifs ont été réalisés à Noisy-le-Sec, Salindres, Salins-de-Giraud et Saint-Jean-de-Maurienne, d'autres sont en cours de construction dans la région parisienne. Une production industrialisée est en voie d'organisation. (voir page XXXIV)

1. Vue cavalière montrant le système constructif de l'immeuble.
- VUES D'UN CHANTIER DE CONSTRUCTION EN SUISSE :** Immeuble à étages en procédés S.G.S.
2. Amenée à pied d'œuvre des cadres avec parements intérieurs, menuiseries, peinture, électricité et plomberie finis.
3. Montage d'élément bloc-eau vu du côté salle de bains. On aperçoit à droite un panneau extérieur avec les coffres pour l'ossature de béton armé.
4. Montage des éléments sur le plancher en B.A. fers laissés en attente pour raccordement des éléments verticaux de l'ossature en B.A.





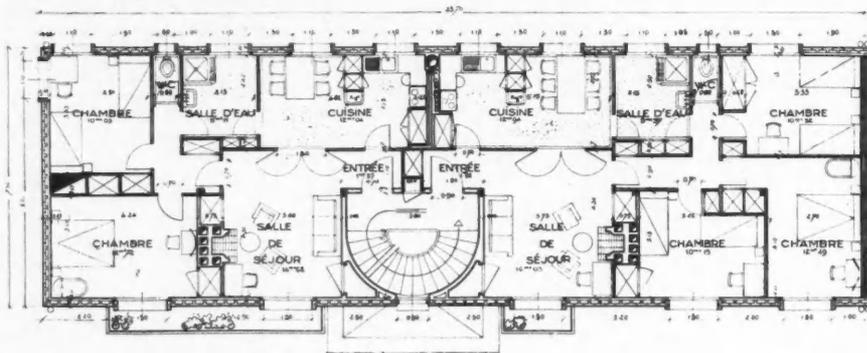
COUPE ET FAÇADE COTE ENTREE

1 : 200

A. DUBARD DE GAILLARBOIS ET A. DORY
ARCHITECTES

E. MOPIN, INGENIEUR ; ENTREPRISE : TRAVAUX ET CONSTRUCTION ; CHAUFFAGE : R. ZANIROLI

UNE QUATRIÈME PRIME



PLAN D'UN ETAGE COURANT

1 : 200

IDEES DIRECTRICES

Partie fonctionnelle : Préparation et consommation des aliments ; Cuisine-Salle à manger groupées dans un même volume séparé par un épi de placards à deux faces avec dessertes passe-plats. Les buées et odeurs de cuisines sont absorbées par une hotte. Le vide-ordures situé sous paillasse dans placard ventilé.

Habitation de nuit : Chambres groupées en liaison directe avec la salle d'eau et les W.-C.

Habitation de jour : Salle de séjour formant le centre de l'appartement. Circulation le long de l'une des parois. Cette circulation est doublée par celle passant par la salle à manger-cuisine.

Entrée : Groupée avec la salle de séjour, mais sans vue directe sur cette dernière.

CHAUFFAGE : Le procédé de Chauffage à Air me mis au point et breveté par René Zaniroli pour la torréfaction et le séchage des bois gazeux.

De l'air réchauffé par mélange avec les gaz brûlés d'un foyer alimenté au fuel léger (ou tout autre combustible) circule dans le plancher creux formant gaine. Dans le cas de l'utilisation de

fuel on prévoit un brûleur à réglage progressif sans réchauffage.

La température de l'air envoyé par des gaines verticales dans les planchers est de 50° pour une température des parois de 25°. Les gaines planchers étant placées en dépression, aucune émanation n'est à craindre en cas de fissuration accidentelle.

Le procédé présente les avantages des systèmes de chauffage par rayonnement, mais ne nécessite aucune canalisation.

L'économie sur la matière acier et fonte est considérable : 1,5 t contre 12,5 t pour un chauffage traditionnel. Economie de combustible prévue : 30 %.

CONSTRUCTION : Les Procédés Mopin consistent à la réalisation, par éléments standards de béton armé vibré préfabriqués, de l'ensemble du gros œuvre des constructions : murs, planchers, encadrements de baies, charpente, escalier, etc...

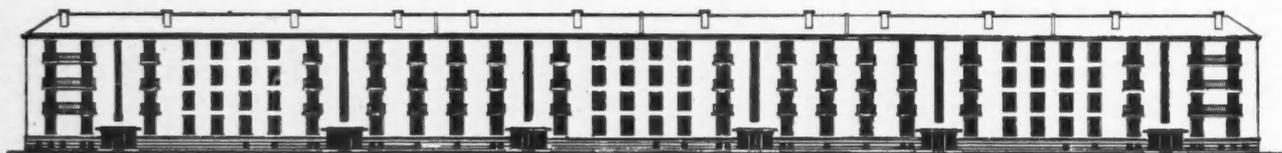
Les éléments de murs, de toute hauteur d'étage, sont porteurs et supportent, en plus de leur poids propre, les charges et surcharges venant des planchers et des toitures. Ces éléments sont liaisons, à hauteur des planchers, par une

poutre en béton armé, coulée sur place, encastrent les planchers.

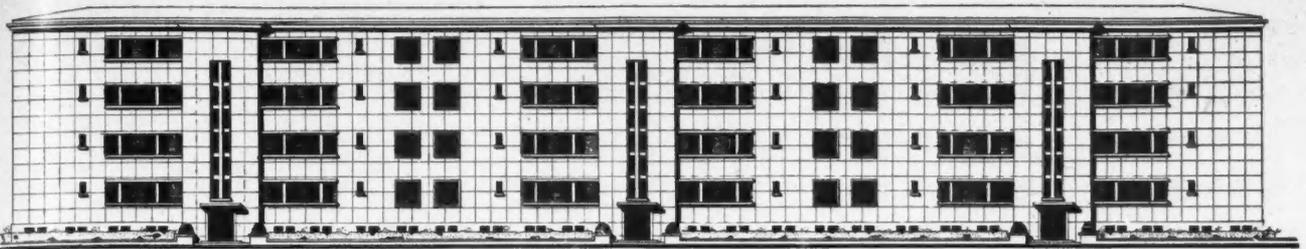
Les façades sont raidies par des remplissages en béton armé, coulés entre les nervures des éléments qui assurent une rigidité, une homogénéité et une indéformabilité à l'ensemble léger ainsi constitué.

Les murs et les planchers ainsi réalisés et liaisons travaillent comme des voiles auto-porteurs, se contreventant mutuellement sous les efforts secondaires venant du vent. Les ossatures, même pour des immeubles à 6 et 8 étages, sont ainsi supprimées.

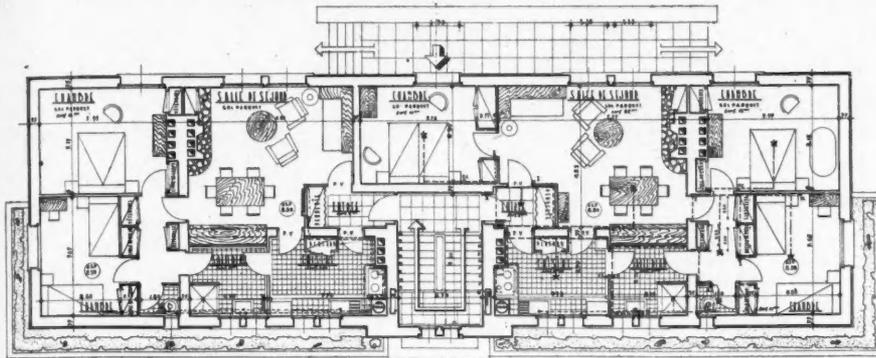
Une forte économie de matériaux, de main-d'œuvre et de prix de revient réalisée sur les murs et planchers déjà très appréciable, comparativement aux réalisations en matériaux et procédés courants, est encore très fortement augmentée par les économies très importantes obtenues sur les soubassements et fondations (à titre d'exemple, les fondations, pour des immeubles de 3 étages sur rez-de-chaussée et caves, soit 4 fois moindre dans une construction MOPIN, que dans un même immeuble réalisé en murs porteurs en moellons).



GRUPE DE SIX IMMEUBLES



BLOC DE 3 IMMEUBLES. FAÇADE COTE ENTREES

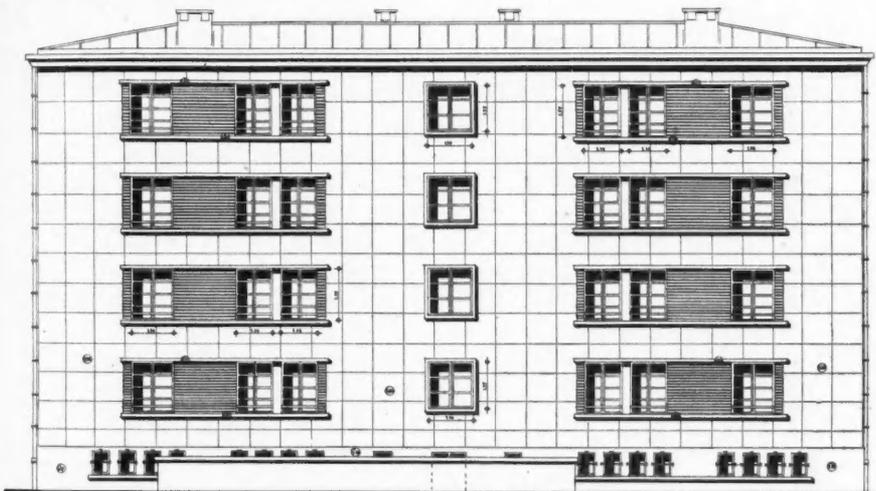


PLAN D'UN ETAGE COURANT : 1 : 200

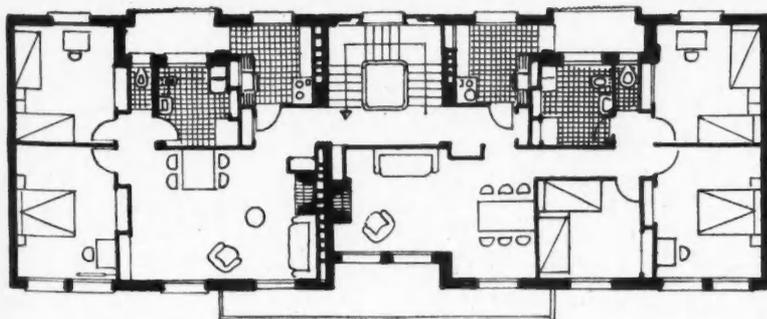
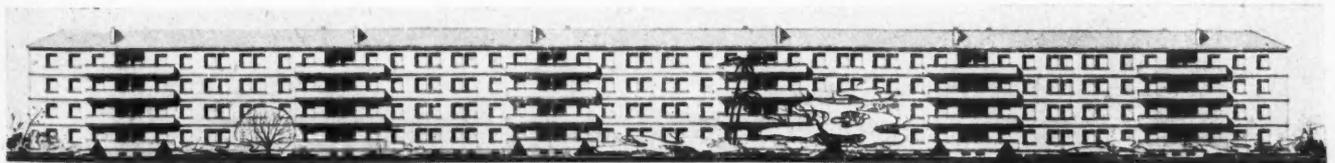
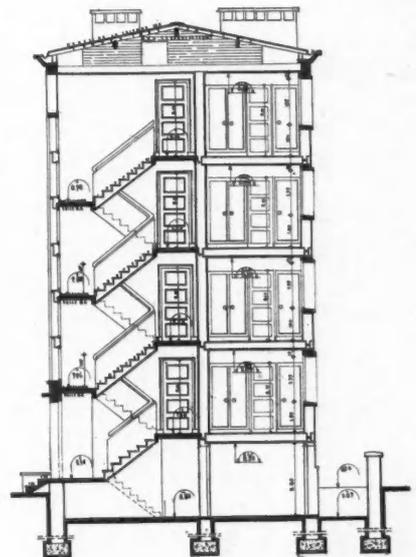
MEJEAN, TOPET ET LAMBIN
ARCHITECTES

ENTREPRISE : UNION TECHNIQUE D'ENTREPRISES

UNE QUATRIEME PRIME



FAÇADE D'UN IMMEUBLE COTE COUR ET COUPE 1 : 200



JEAN SEMICHON, ARCHITECTE

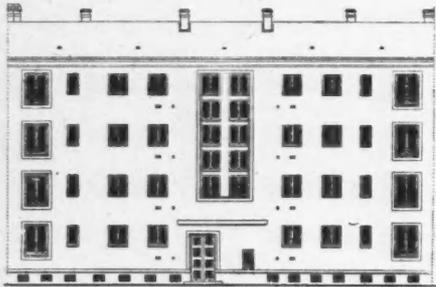
ENTREPRISE : MAÇONNERIE : DRAMONT ;
PLOMBERIE : PEIRONNE ; MENUISERIE : DE-
MARTA ; ELECTRICITE : LAMBERT ; PEIN-
TURE : MALANDRA ; SERRURERIE : GUAZ-
ZORA

UNE CINQUIEME PRIME

IMMEUBLE COLLECTIF DE 3 ETAGES SUR REZ-DE-CHAUSSEE



FAÇADE SUR COUR

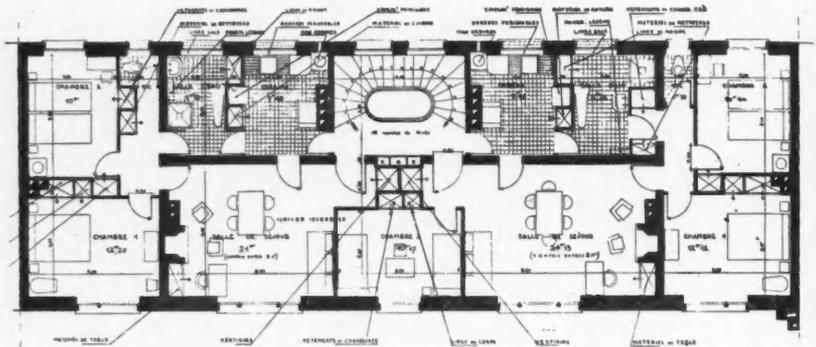


FAÇADE SUR RUE

J. HOURLIER, GRAND PRIX DE ROME
TOURRY, BOURGEOIS, ARCHITECTES

ENTREPRISE GENERALE : M. MASSADIER ;
CHAUFFAGE : TUNZINI ; PEINTURE, CROISSEES : MAGE

UNE QUATRIEME PRIME

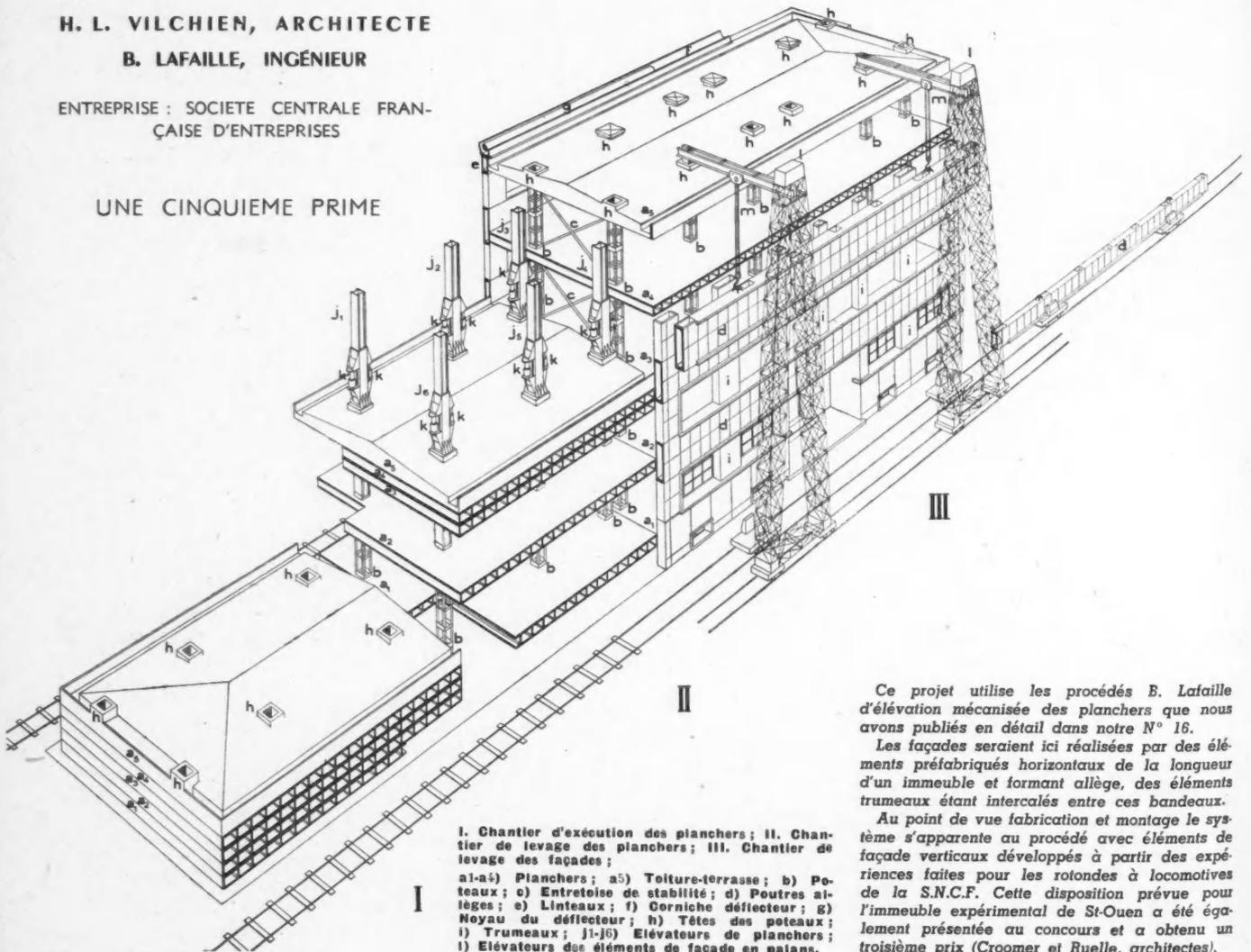


PLAN D'UN ETAGE COURANT

H. L. VILCHIEN, ARCHITECTE
B. LAFAILLE, INGÉNIEUR

ENTREPRISE : SOCIETE CENTRALE FRANÇAISE D'ENTREPRISES

UNE CINQUIEME PRIME



I. Chantier d'exécution des planchers; II. Chantier de levage des planchers; III. Chantier de levage des façades;

a1-a4) Planchers; a5) Toiture-terrasse; b) Poteaux; c) Entretoise de stabilité; d) Poutres ailées; e) Linteaux; f) Corniche déflecteur; g) Noyau du déflecteur; h) Têtes des poteaux; i) Trumeaux; j1-j6) Élévateurs de planchers; l) Élévateurs des éléments de façade en paëns.

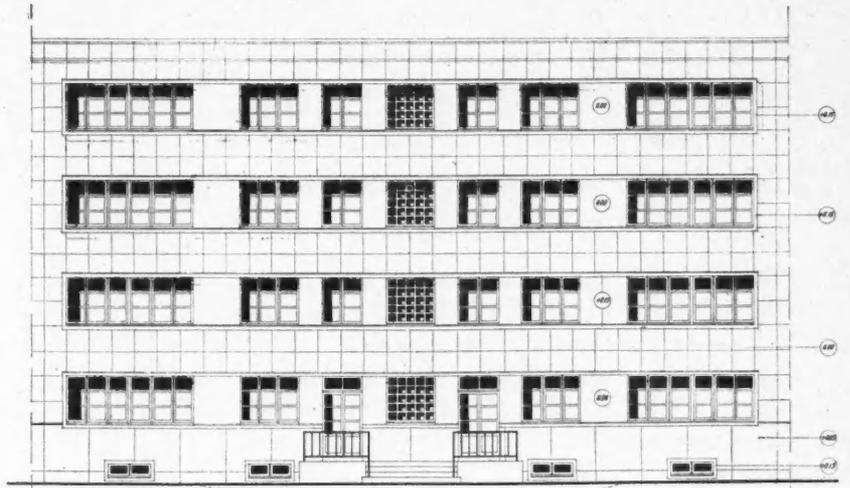
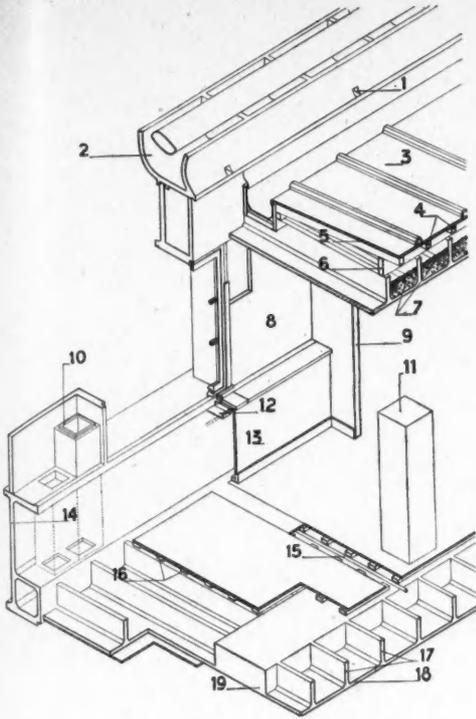
Ce projet utilise les procédés E. Lataille d'élévation mécanisée des planchers que nous avons publiés en détail dans notre N° 16.

Les façades seraient ici réalisées par des éléments préfabriqués horizontaux de la longueur d'un immeuble et formant allège, des éléments trumeaux étant intercalés entre ces bandeaux.

Au point de vue fabrication et montage le système s'apparente au procédé avec éléments de façade verticaux développés à partir des expériences faites pour les rotondes à locomotives de la S.N.C.F. Cette disposition prévue pour l'immeuble expérimental de St-Ouen a été également présentée au concours et a obtenu un troisième prix (Croomer et Ruelle, architectes).

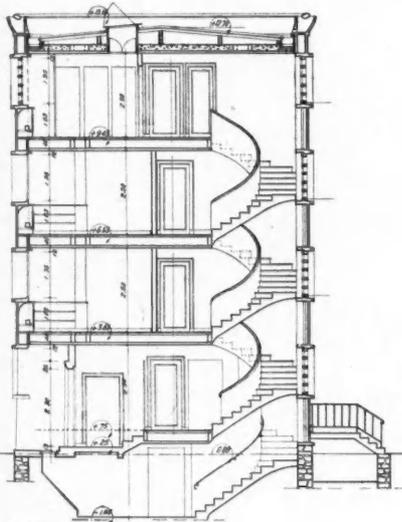
DETAILS DE CONSTRUCTION

- ← 1. Ecoulement des eaux du déflecteur ; 2. Déflecteur ; 3. Couverture aluminium ; 4. Chevrons ; 5. Voligeage ; 6. Sablière ; 7. Remplissage scories ; 8. Panneaux plâtre ; 9. Cloisons plâtre ; 10. Conduits de fumée. Poterie de terre cuite ; 11. Poteau principal d'ossature ; 12. Support métallique des canalisations ; 13. Coffre panneau plâtre ; 14. Poutre béton armé ; 15. Passage des canalisations ; 16. Lambourdes bois ; 17. Solives B.A. ; 18. Dalle B.A. ; 19. Poutre longitudinale B.A.

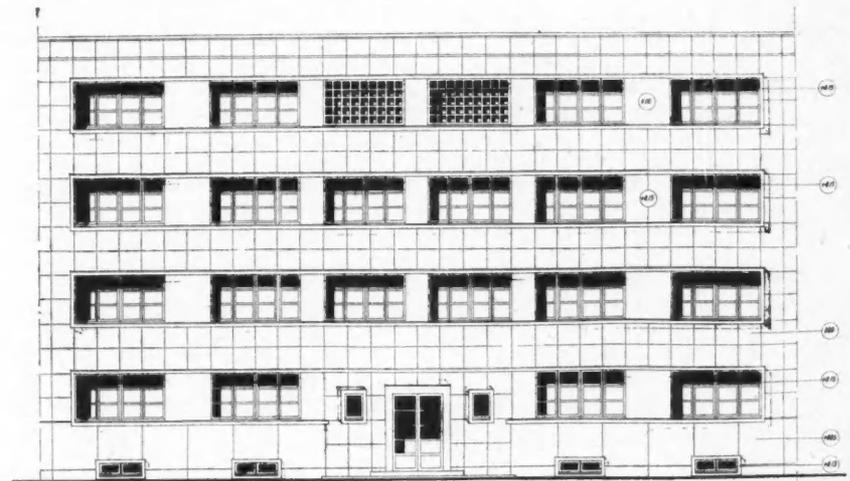


FAÇADE COTE COUR

1 : 200

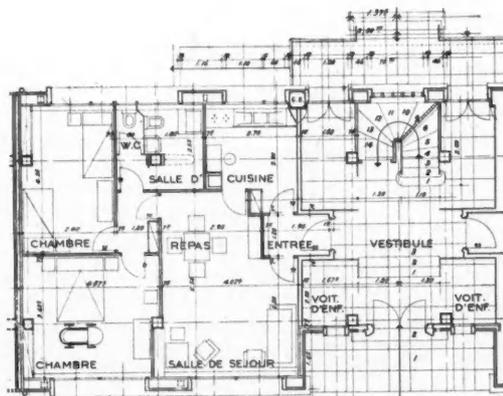


COUPE

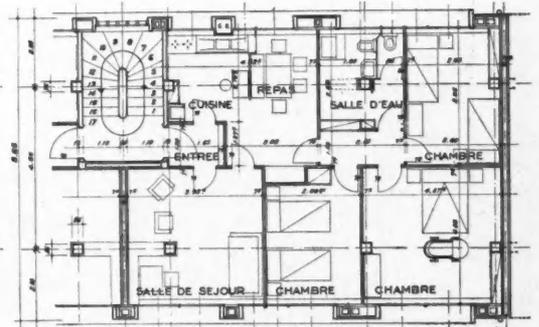


FAÇADE SUR RUE

1 : 200



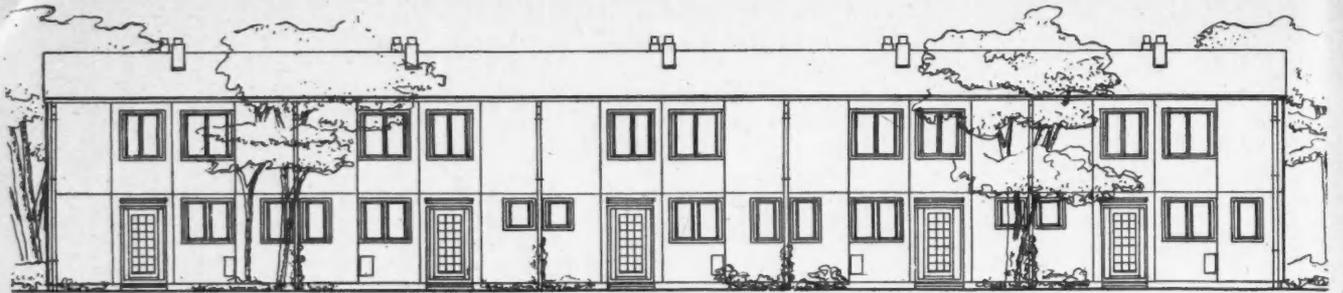
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE



PLAN DES PREMIER ET SECOND ETAGES

Le rez-de-chaussée et le troisième étage comprennent des logements de 3 pièces, le premier et second des appartements de 4 pièces. Au troisième, face à l'escalier sont prévus la buanderie et le séchoir à linge.

BANDE DE 5 MAISONS INDIVIDUELLES A UN ÉTAGE



FAÇADES SUR RUE

1 : 200



FAÇADES SUR JARDIN

**P.O. BAUER ET POLLAK, ARCHITECTES
ET INGÉNIEURS**

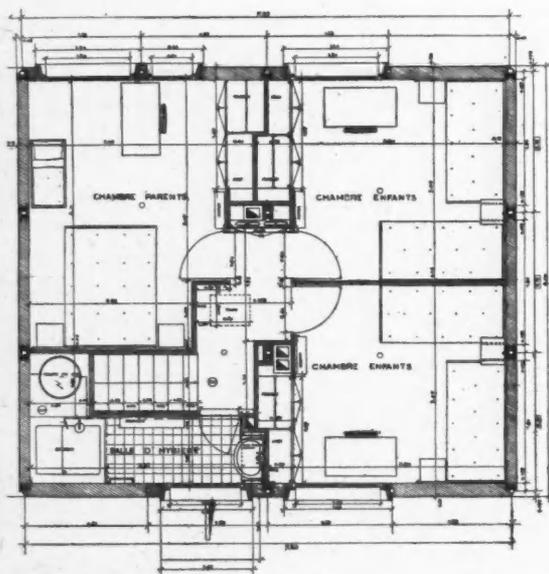
ENTREPRISE : COMPAGNIE NORMANDE DE
FABRICATION ET D'ENTREPRISE

UNE TROISIÈME PRIME

Le système de construction est composé de divers éléments en B.A. moulés à pied d'œuvre :
1° *Éléments portants verticaux* : murs de refend, murs mitoyens, murs pignons, constitués par des cadres pouvant être nervurés ou à remplissage.
2° *Éléments non portants* : murs extérieurs cons-

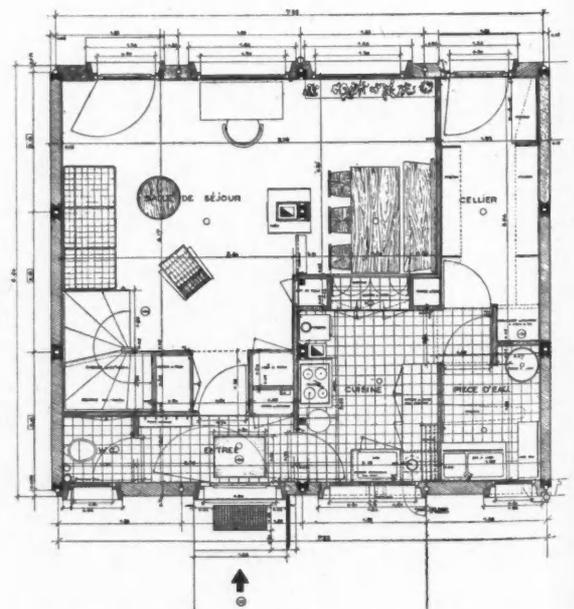
titués par des panneaux pleins ou avec ouverture. 3° *Éléments horizontaux* : planchers et couverture, constitués par des dalles avec nervures en béton vibré. 4° *Des fermes* (cadres triangulaires) en B.A. vibré également. Tous ces éléments sont montés et mis en place à l'aide de levage mécanique courant. Les fondations et soubassements sont exécutés en traditionnel, avec prévision sur l'arase d'une rangée de goujons permettant la mise en place exacte des cadres par emboîtement. Les joints entre cadres reçoivent une injection de ciment liquide. Des ligatures laissées en attente et noyées dans le ciment assurent la liaison de l'ensemble. Après la mise en place des cadres porteurs on procède à la

pose des panneaux muraux de façades. Les dalles du plancher de l'étage viennent reposer sur l'ensemble rigide ainsi constitué. La couverture est constituée de la même façon et posée sur les fermes. Les enduits extérieurs ou gravillons colorés calibrés sont coulés avec les panneaux des façades et lavés et brossés après pose. Les encadrements des croisées et des portes en béton vibré sont coulés avec les panneaux muraux. Le nombre des éléments standard est réduit et nécessite un nombre de moules limité. Une main-d'œuvre non spécialisée peut être largement utilisée. La durée de construction d'une bande de 5 maisons à un étage, y compris les travaux de tous les corps d'état, est prévue de 9 semaines.



PLAN DE L'ÉTAGE

1 : 100



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE



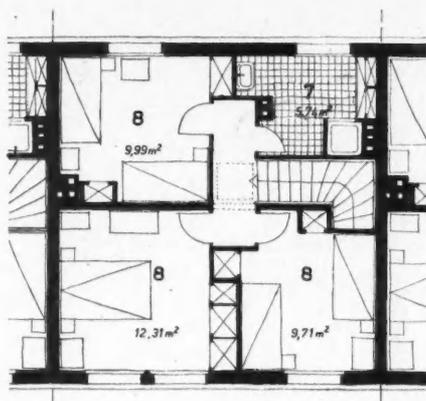
NÉDONCHELLE ET POISSENOT
ARCHITECTES, G. LARROQUE, ADJOINT

ENTREPRISE : J. CONSTANT ET D. ELLWOOD

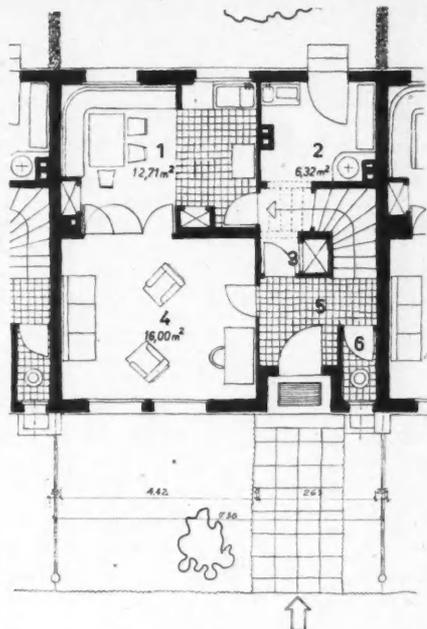
UNE TROISIEME PRIME

Ce projet est destiné au littoral du Département du Pas-de-Calais. Il tient expressément compte d'une économie impérative dictée par le Concours et ne constitue pas de l'avis des auteurs ce qu'ils voudraient voir réaliser sur le plan général de la Reconstruction. Le plan prévoit la possibilité pour les habitants de sous-louer les trois chambres indépendantes de l'étage pendant la saison d'été.

La construction est développée à partir des possibilités locales actuelles : soubassement en moellons provenant des décombres ; murs en agglomérés de ciment produits dans le pays ; enduit extérieur en « bretelé » donnant une certaine garantie contre la pénétration de l'embrun ; isolation par revêtement intérieur type Héralith avec vide d'air ; plancher économique en bois.



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE : 1. Cuisine avec coin de repas ; 2. Buanderie-souillarde ; 3. Vestiaire ; 4. Séjour ; 5. Vestibule ; 6. W.-C.



PLAN DE L'ETAGE : 7. Salle d'eau ; 8. Chambres.

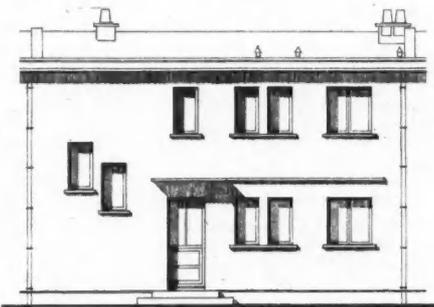
PAUL GAROFALO, ARCHITECTE

ENTREPRISES : DORDONNAT ET COMPAGNIE, MAÇONNERIE ; S.A.M.I. CHARPENTE, MENUISERIE ; SOCIETE HYGIENE ET CONFORT, COUVERTURE, PLOMBERIE ; ETABLISSEMENTS PICQ, CHAUFFAGE ; RIBEROLLE ET CARRIER, ELECTRICITE ; RIBEROLLE, PEINTURE, VITRERIE

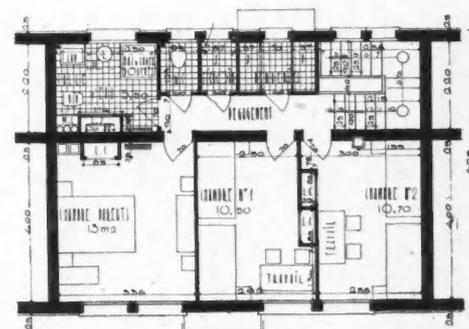
UNE QUATRIEME PRIME

Le parti adopté est du type Nord-Sud, avec une exposition de toutes les pièces au Midi. Estimant que la cuisine avec son coin de repas est la pièce principale de l'habitation, où la ménagère passe une très grande partie de la journée, les auteurs en ont fait une grande pièce bénéficiant de l'exposition préférentielle. Au Nord se trouvent l'entrée, le cellier et tous les services.

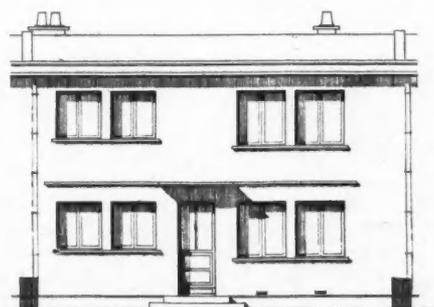
Le système de construction prévoit l'utilisation d'éléments de maçonnerie et de béton armé préfabriqués sur le chantier. Chauffage central avec distribution d'eau chaude, fermetures par persiennes.



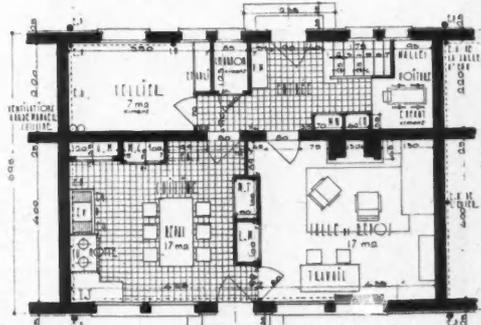
FAÇADE NORD SUR RUE



PLAN DE L'ETAGE

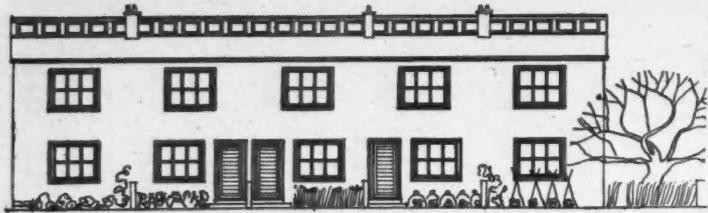


FAÇADE SUD JARDIN

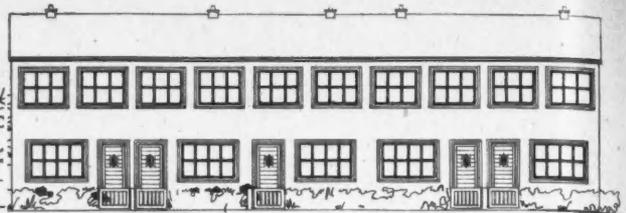


PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

BANDE DE 5 MAISONS INDIVIDUELLES



FAÇADE SUR JARDIN



FAÇADE SUR RUE

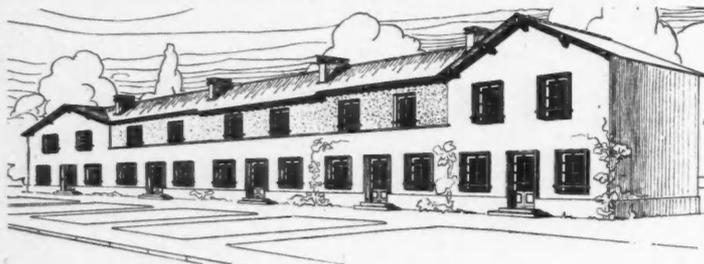
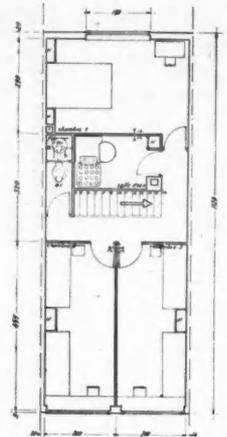
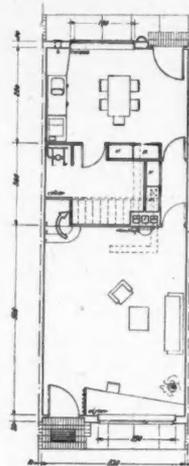
PIERRE ET JACQUES MARTINET, ARCHITECTES

ENTREPRISE MERCIER

Le programme a été réalisé en 49 m² 29 et 4 m. 40 d'entr'axe, en respectant strictement les surfaces demandées.

Cette réduction maximum des surfaces inutiles (dégagements, etc.), a été rendue possible par la concentration des pièces de service au centre de la maison, grâce à la souplesse du bloc P.A.R.I.S. et par l'innovation de la ventilation en toiture de la salle de bains et des W.-C. (voir coupe).

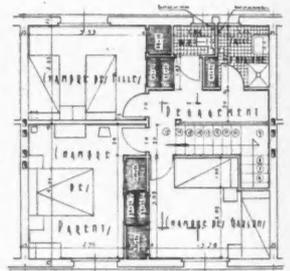
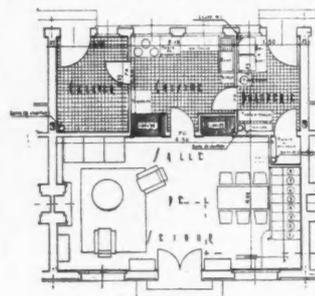
L'entr'axe de 4,40 permet d'employer pour les solives et pannes des bois commerciaux sans chevêtres et sans charpente. Cette disposition économique sur le plan constructif donne un développement minimum de façade et signifie également une économie de terrain, de voiries et de canalisations.



P. MOUSTROU ET R. CHÉRON, ARCHITECTES

M. DARCOURT, INGENIEUR ; ENTREPRISE : « LE MATERIAU RATIONNEL » ; ELECTRICITE : ROUGET ; PEINTURE : BOUISSON

UNE QUATRIEME PRIME



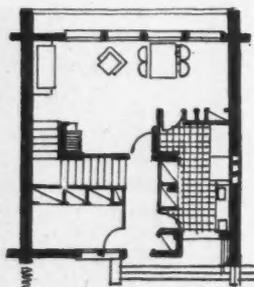
Les auteurs ont délibérément écarté les solutions onéreuses et l'esthétique de l'extérieur n'a consisté que dans l'étude des baies, compte tenu des dimensions normalisées.

Les murs sont en béton de pouzzolane, coulé entre un enduit extérieur appliqué préalablement sur grillage et un coffrage intérieur. Les encadrements de fenêtres sont en chêne. Le plancher haut de l'étage est calorifugé à la laine de laitier. Le chauffage est à air chaud par le sol.

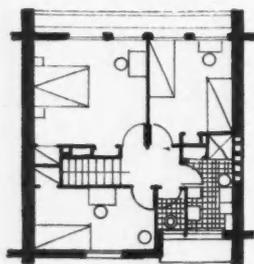
JEAN SEMICHON, ARCHITECTE

ENTREPRISES : MAÇONNERIE : ZUCCO ; PLOMBERIE : PEIRONNE ; MENUISERIE : DEMARTA ; ELECTRICITE : LAMBERT ; PEINTURE : MALANDRA ; SERRURERIE : GUAZZORA

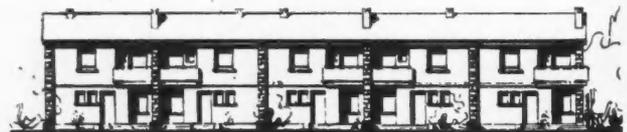
UNE CINQUIEME PRIME



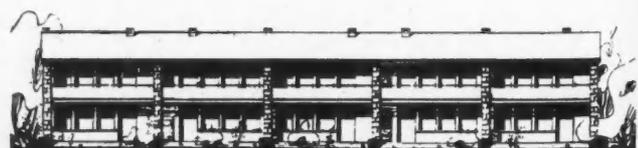
REZ-DE-CHAUSSEE



ETAGE

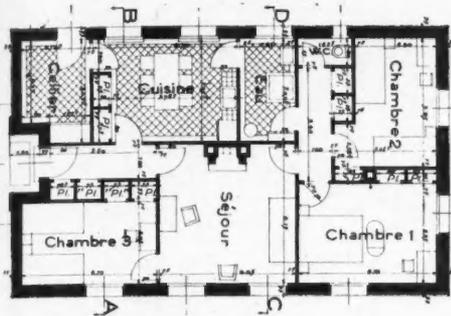
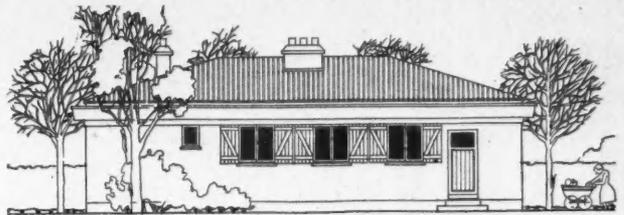
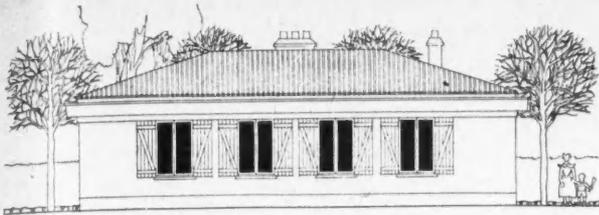


FAÇADE SUR RUE



FAÇADE SUR JARDIN

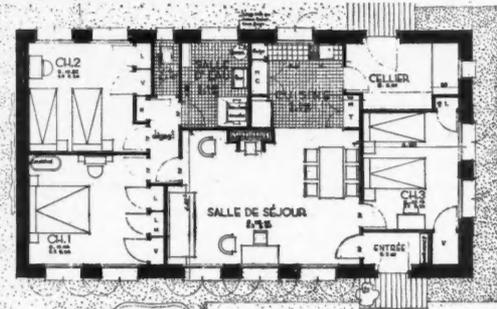
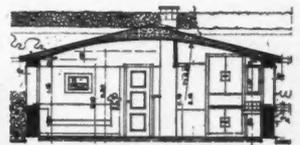
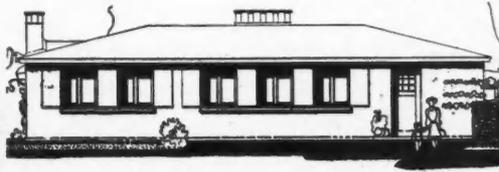
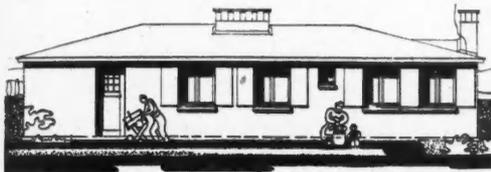
PAVILLON ISOLÉ A UN SEUL NIVEAU



TOURRY, BOURGEOIS, HOURLIER
ARCHITECTES

ENTREPRISES : GROS-ŒUVRE, MASSARDIER ET C^{ie} ; PLOMBERIE : ETABLISSEMENTS J. ZELL ; ELECTRICITE : ENTREPRISES ELECTRIQUES C.G.L.

UNE TROISIEME PRIME

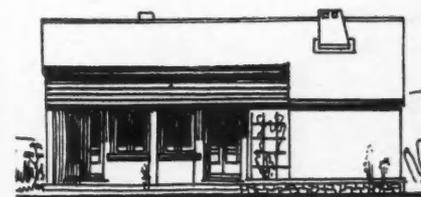
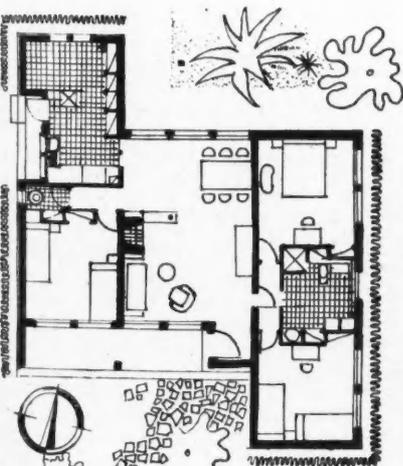
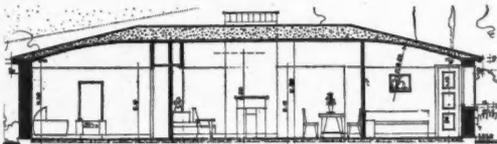


Construction des murs en béton caveurneux banché de 40 cm. La toiture est réalisée en voute mince autoportante de briques creuses de 4 cm. hourdées au plâtre batard avec enduit projeté en sous face. Les poussées sont équilibrées par des tirants en fer. Les reins de ces voûtes sont garnis en béton caveurneux de mâchefer et protégés par des chapes épaisses au mortier moyen de ciment de Portland « fillerisé », formant dalles grillagées indépendantes du garnissage par un lit de sable et séparées par des joints plastiques. Le chauffage est assuré par un poêle calorifère S. I. P. avec distribution d'air chaud par gaines en tôle noyées dans les cloisons.

MARCEL DUPECHER ET RENÉ BRUN
ARCHITECTES

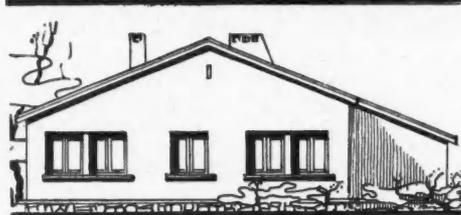
METREURS : MARTIN ET BERNEDE ; ENTREPRISE GENERALE : GILLET, VOUTES MINCES : MAZUEL ; PLOMBERIE : LES FONTAINIERS DE PARIS ; CHAUFFAGE : SOCIETE INDUSTRIELLE DES PYRENEES ; ELECTRICITE : SAUNIER, DUVAL, FRISQUET ; PEINTURE : REPETTI

UNE QUATRIEME PRIME



JEAN SEMICHON, ARCHITECTE

ZUCCO, MAÇONNERIE ; PEIRONNE, PLOMBERIE ; DEMARTA, MENUISERIE ; LAMBERT, ELECTRICITE ; MALANDRA, PEINTURE



UNE CINQUIEME PRIME



HENRI PROUVÉ, ARCHITECTE

ENTREPRISES : ATELIER JEAN PROUVÉ, CONSTRUCTEUR. MATERIAUX, FAÇADES : EVERITE-SITUBÉ. BLOC D'EAU : S.E.C.I.P. CHAUFFAGE : SOCIÉTÉ LAURENT-BOUILLET. ELECTRICITÉ : LES ENTREPRISES ELECTRIQUES ET ELECTRO-MECANIKES DE L'EST

UNE TROISIEME PRIME

Ce projet, établi sur le système de construction des ateliers Jean Prouvé, correspond à l'établissement d'un type de maison individuelle pouvant s'exécuter en grande série.

Il est à noter que le programme donné imposait des conditions de surface et de volumes minima qui ont réduit la liberté dans la conception du plan.

On remarquera également que l'architecte est arrivé, par l'emploi d'éléments standard, à obtenir une plasticité quant aux formes et une variété quant à la coloration du matériau lesquelles soutiennent l'intérêt du plan, et font de l'ensemble une des meilleures réalisations de la préfabrication française.

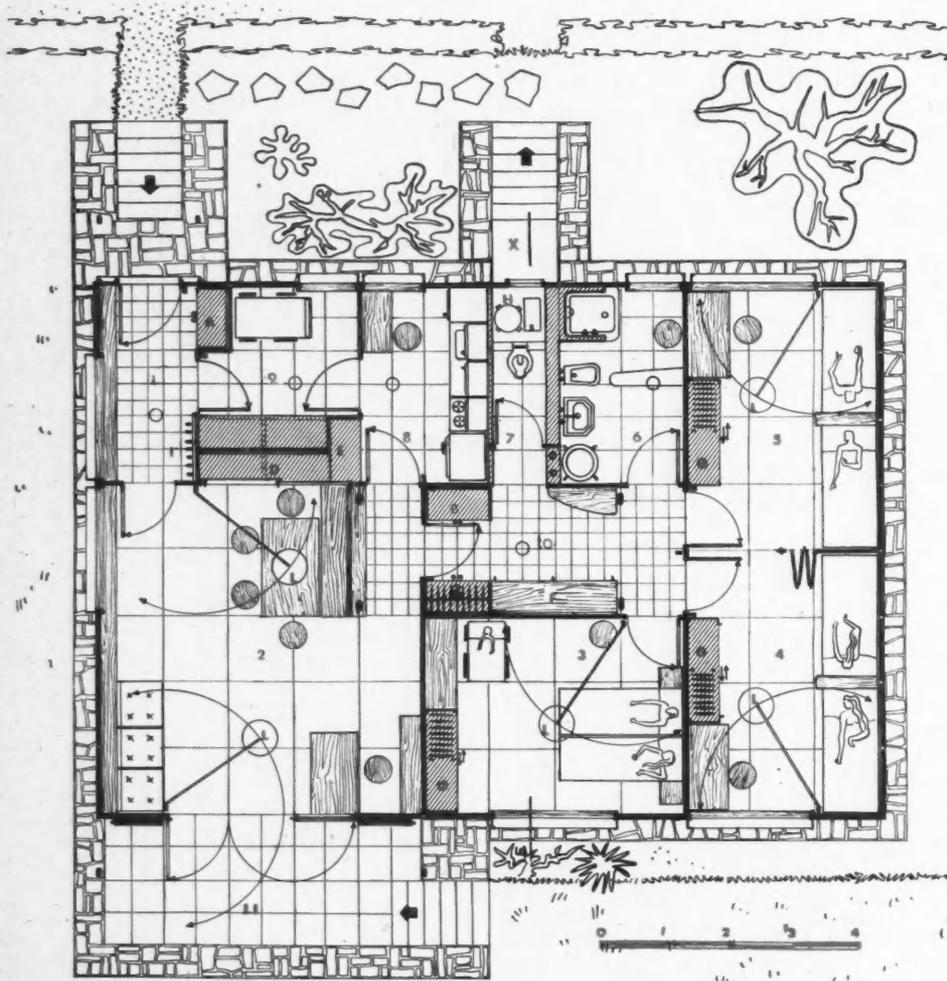
La structure est établie en tôle pliée de 15-20 et 25/10, et soutenue par le système classique du chevalet. Pour ce projet, on a employé 2 chevalets espacés de 4 mètres pour une faitière de 12 mètres, la rissile du plan étant de 1 m. x 1 m. La toiture est une dalle à deux pentes en tôle nervurée, par éléments de 8 m. x 0,50 m. formant champignon et laissant toute liberté à la composition des façades comprises en panneaux de remplissage non portant et permettant la distribution des pleins et des vides selon les exigences du plan.

Cette paroi a pour fonction d'assurer les isolations thermique, phonique et hygrométrique. Celles-ci sont réalisées par de la laine de verre et l'Alfol, maintenus entre les parements extérieurs et intérieurs, (procédés brevetés).

Les parements peuvent être constitués par du bois imprégné, de la tôle laquée, ou de l'éverite moulé, pour répondre aux diverses conditions climatiques des différentes régions. L'emploi de panneaux moulés en matière plastique est à l'étude.

Les fenêtres sont du type coulissant, verticalement équilibré par contre poids. Le volet de fermeture descend dans l'allège. Le vitrage est en glace.

Le plancher est d'un type spécial (cadre métallique de 4 m. x 1 m. qui est également une unité standard s'appuyant sur des poutres espacées de 4 m.). Les cadres reçoivent à la partie supérieure un revêtement de dalles de 1 m. x 1 m. formant sol, lequel suivant la destination peut être en bois Alsalth ou carrelage. La partie inférieure qui forme sous-plancher reçoit des panneaux de bois ou Everite. Ces unités de plancher de 4 m. x 1 m. forment des caissons étanches. Dans le cadre métallique une série d'ouvertures a été prévue permettant de faire communiquer les caissons entre eux. En obtu-



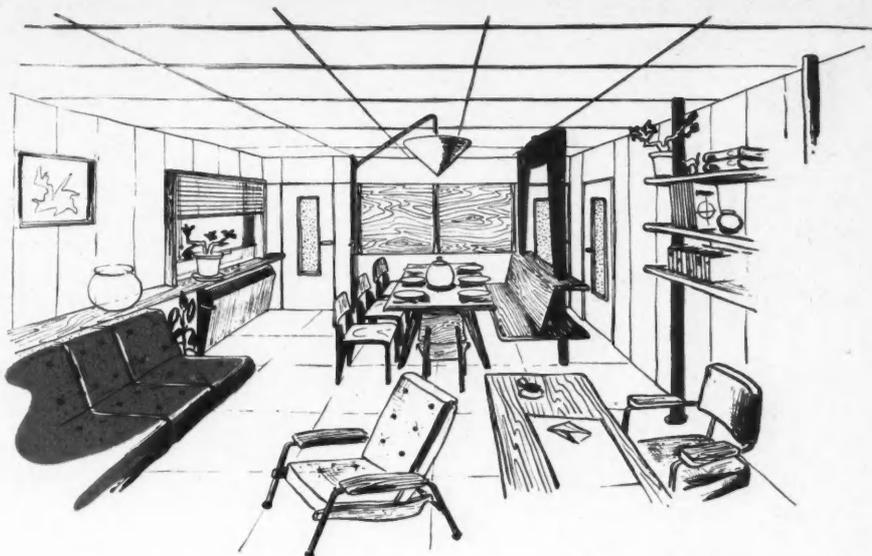
LE PLAN : 1. Vestibule d'entrée; 2. Séjour; 3. Chambre principale; 4.-5. Chambres d'enfants; 6. Salle d'eau; 7. W.-C.; 8. Cuisine; 9. Cellier; 10. Dégagement; 11. Terrasse-porche.

A. Armoire; B. Matériel de nettoyage; C. Armoire à vêtements; D. Matériel de table; E. Meuble passe-plats; F. Armoire à vêtements; G. Armoire pour linge de corps; H. Bloc-Eau Scip Bolo type 200; I. Panneau vestiaire; L. Lampes pivotantes; X. Accès à la cave.

rant certaines de ces ouvertures par des volets d'Isorel, on crée une circulation qui servira pour le chauffage. Ce dernier est du type à air pulsé distribué par le plancher formant conduit et sortant sous les fenêtres à hauteur d'allège. Par ce même système il est possible de ventiler la maison en été en prenant l'air frais au sous-sol.

L'équipement sanitaire est réalisé avec le bloc d'eau standard « Secip », répondant aux conditions du programme.

L'installation électrique a été étudiée à fin d'un montage rapide. La distribution du courant se fait par la poutre faîtière. Cette dernière est composée de tronçons de 4 mètres assemblés sur place. Chaque tronçon de poutre faîtière comprend les fils de distribution force et lumière, et des boîtes de branchement. Le raccordement des boîtes de branchement aux appareils se fait avec du fil souple blindé posé au-dessus du plafond. Pour éviter la pose de baquettes, il a été prévu des potelets en tôle pliée et laquée se coinçant par un système de ressort entre plafond et plancher, comprenant : prise de courant, interrupteur fusible et potence orientable permettant d'éclairer en divers endroits de la pièce.



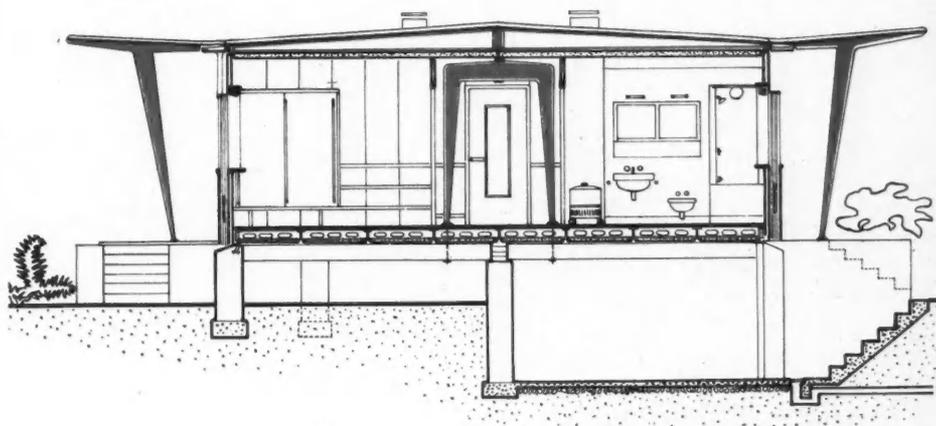
VUE INTERIEURE DU SEJOUR

La construction peut être éditée sur des fondations diverses. Il suffit de soutenir les poutres principales, soit par points : (Dès de béton, potelets métalliques), soit par un mur continu si on désire créer un sous-sol (cave, garage et autres dépendances).

En ce qui concerne le prix de revient, il faut considérer que si le matériau travaillé à l'usine est d'un prix plus élevé que le matériau traditionnel, par contre le montage rapide des éléments usinés ne demande pas de main-d'œuvre spécialisée (un monteur et deux manœuvres peuvent l'assurer). Il en résulte une importante économie générale, le travail en série à l'usine étant d'un rendement nettement supérieur à celui du chantier en quantité et en qualité.

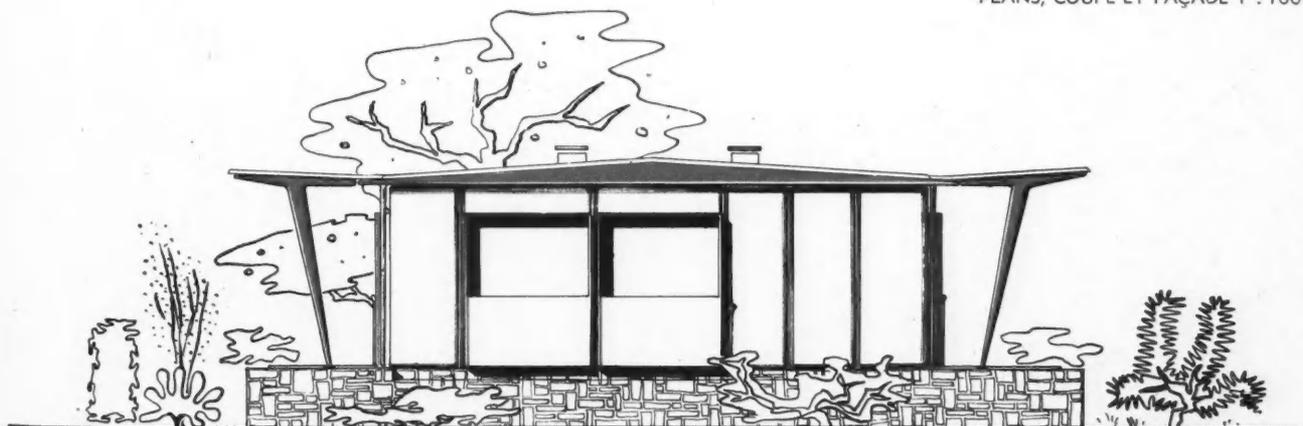
La rapidité du montage, la facilité de transport de matériaux légers et peu volumineux, font que cette construction peut répondre aux exigences de besoins immédiats.

H. P.



COUPE TRANSVERSALE

PLANS, COUPE ET FAÇADE 1 : 100



FAÇADE LATÉRALE

MAISON INDIVIDUELLE ISOLEE A UN NIVEAU

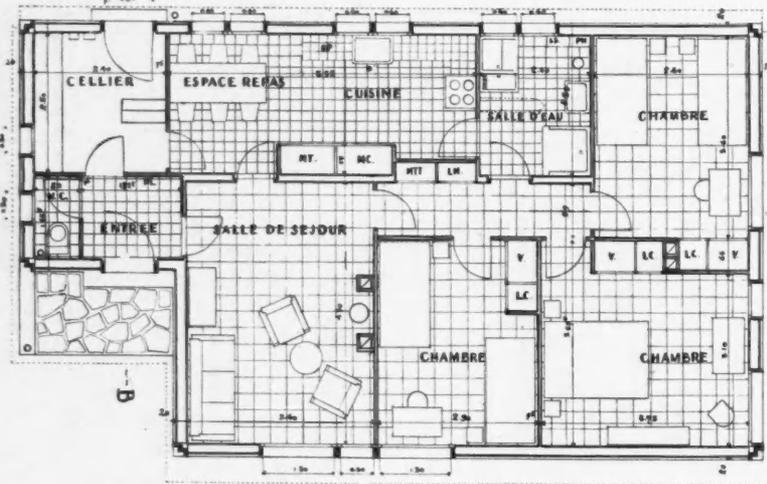
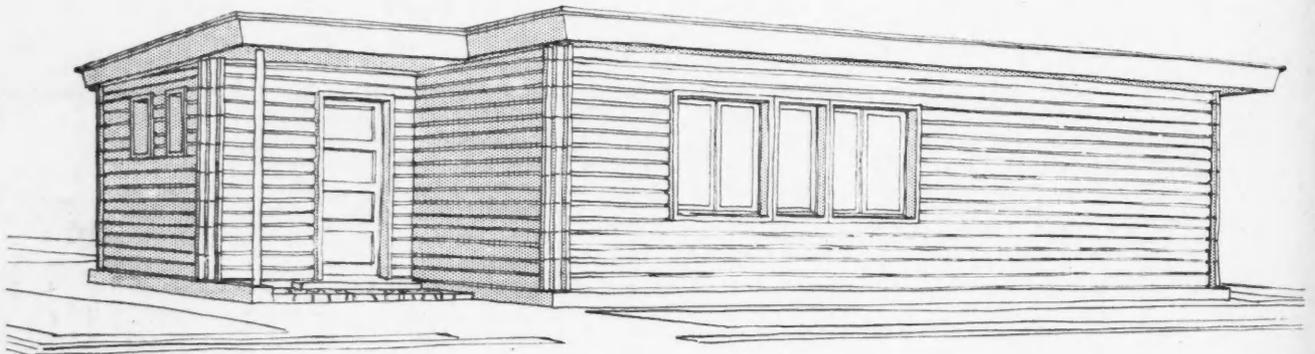
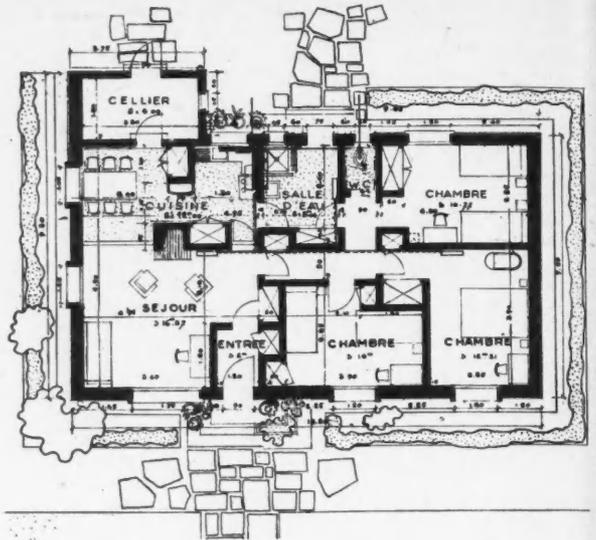


A. DUBARD DE GAILLARBOIS ET A. DORY, ARCHITECTES

CONSTRUCTEUR : M. ROUZAUD

UNE QUATRIEME PRIME

Le procédé utilisé (système Rouzaud) consiste en un jeu de construction modulé sur 15 cm., composé de blocs creux en béton de ciment posés à sec, assemblés par clavettes, et dans lesquels ont été réservés, au moulage, les trous nécessaires au passage des armatures et canalisations. L'étanchéité des murs est obtenue par enduit ou jointoiement. Les alvéoles des blocs sont remplis, tantôt par les lignes de résistance, tantôt par du sable, afin d'obtenir de bonnes caractéristiques thermiques. Les blocs sont moulés et montés avec précision; les plâtres sont inutiles. Les parois occupent la place exacte prévue aux plans ce qui permet de placer sans raccord tous les autres éléments de la construction.



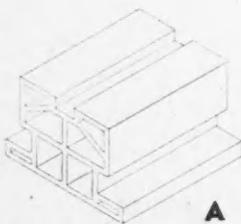
ETIENNE VAGO, ARCHITECTE

HENRI TREZZINI, INGENIEUR; M. BOUCHON, INDUSTRIEL; ENTREPRISE REGIONALE D'ETUDES ET TRAVAUX, ENTREPRISE

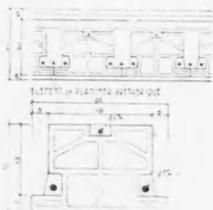
UNE CINQUIEME PRIME

Le projet prévoit pour les murs portants l'utilisation d'éléments creux spéciaux de $0,16 \times 0,20 \times 0,30$ en terre cuite, posés à bain de mortier de ciment. La construction serait réalisée par tranche de 5 maisons à la fois, dont le commencement serait espacé de 15 jours en 15 jours. Pour la réalisation de 50 maisons les délais prévus sont de 10 mois de travail effectif.

Plancher-terrasse en B.A. de 0,20 d'épaisseur totale composé de poutrelles en hourdis creux et ciment préfabriquées. Cadres de baies et angles des bâtiments en éléments de béton moulé et vibré dans la masse. Le procédé de construction s'adapte à toutes les exigences du plan et n'impose aucune contrainte modulaire.



A



B

A. Élément d'hourdis pour planchers.
B. Élément mur.

